Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13368 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 21 JANVIER 1988

L'isolement de la Corée du Nord

L'image de la Corée du Nord ne sort pas grandie de l'attentat perpétré le 29 novembre dernier contre un avion sud-coréen, qui avait fait cent quinze morts. Dans sa confession télévisée, la suspecte survivante a mis personnellement en cause M. Kim Jong Il, fils et successeur désigné du « grand dirigeant » Kim Il Sung, qui aurait cherché à déstabiliser la Corée du Sud à la veille des prochains J.O. de Séoul, auxquels Pyongyang a refusé de participer.

Ce n'est pas la première fois que la Corée du Nord est accusée d'agir en contradiction avec le droit international, ou de se livrer au terrorisme. C'est même la troisième fois que M. Kim Jong Il, le « dirigeant bien-aimé », est sur la sellette. En 1983, il avait été accusé d'avoir ordonné l'attentat de Rangoun, dans lequel dix-neuf personnes, dont quatre ministres sud-coréens, avaient trouvé la mort; la principale cible des assassins, le président Chun, en était sorti indemne. Il y a deux ans, deux acteurs sud-coréens ont raconté comment ils avaient réussi à fausser compagnie à M. Kim Jong Il, qui les avait fait kidnapper en 1978.

Ces accusations sont, bien entendu, démenties par Pyongyang, qui affirme que Séoul est responsable de l'attentat. Il n'en reste pas moins que la Corée du Nord a déjà été mise en cause dans des affaires de contrebande, qu'elle participe au marché clandestin des armes, et sert notamment de plaque tournante entre la Chine et l'Iran. Mauvais payeur, le régime de M. Kim Il Sung a été déclaré l'an dernier en état de cessation de paiement par cent quarante grandes banques occidentales.

La Corée du Nord cultive depuis des lustres un splendide isolement fondé sur la théorie du « Djoutché » (compter sur ses propres forces). Elle vient aujourd'hui de se mettre au ban du monde olympique. Même ses puissants voisins soviétiques et chinois iront à Séoul.

Le comportement imprévisible et brutal d'un régime stalinien en proie à une crise économique profonde et aux incertitudes de la succession du vieux maréchal, âgé de soixante-quinze ans, inquiète Chinois et Soviétiques en ces temps d'« ouverture » et de « transparence ». Mais ni les uns ni les autres n'ont beaucoup d'influence sur la politique de Pyongyang, en dépit de leur aide massive. L'URSS lui fournit par exemple experts, armes, et construit même une centrale nucléaire, le tout en échange de facilités militaires. La Chine, tout en accordant un soutien économique et politique à la Corée du Nord, n'en développe pas moins ses contacts, surtout commerciaux, avec le Sud.

Le dernier attentat souligne plus encore le contraste entre un Nord isolé, vivant toujours à l'heure de la guerre froide, et un Sud qui se dirige, non sans peine, vers la démocratie. Dans la guerre de propagande que se livrent les deux Corées, Séoul ne pouvait se priver de l'aubaine fournie par la confession de la terroriste, surtout au lendemain de l'annonce par Moscou et Pékin de leur participation aux J.O.

M 0147 - 0121 0- 4,50 F



3790147004500 01210

La grève des commerçants palestiniens

Nouvelle épreuve de force dans les territoires occupés

L'épreuve de force dans les territoires occupés se déplace vers le secteur économique et social : à Jérusalem et en Cisjordanie, les autorités ne parviennent pas à faire cesser la grève générale des commerçants palestiniens.

Cependant, le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, a déclaré, le mardi 19 janvier, qu'il pourrait formuler des propositions pour résoudre le problème des territoires occupés dans le rapport qu'il doit soumettre cette semaine au Conseil de sécurité.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Si l'impact des mots d'ordre militants se mesure au nombre de commerces fermés, alors, le test est positif : la principale artère commerçante de Jérusalem-est (le secteur arabe de la capitale), la rue Salahedine, était, le mardi 19 janvier, plus déserte que jamais. Pas un commerçant n'avait osé ou voulu lever son rideau de fer. Il en était de même dans tout le quartier, comme dans la vieille ville arabe de Jérusalem. Seuls quelques vendeurs à l'étalage proposaient des fruits et des légumes et – politique oblige – les marchands de journaux étaient toujours ouverts, distribuant la presse quotidienne nationaliste et l'habituelle et très riche variété de magazines de karaté, kung-fu et autres sports de combat.

Il en va ainsi depuis bientôt deux semaines à Jérusalem-est et près d'un mois en Cisjordanie. Les experts en politique locale estimaient que le mouvement allait s'essouffler, nombre de commerçants parlestiniens étant au bord de la faillite. Mais depuis quelques jours, des tracts, émanant d'organisations nationalistes ou islamistes exhortaient à la « grève générale », un peu comme si l'épreuve de force, reprise en main par les militants, se déplaçait dans le domaine économique et social. Ces grèves sont une arme traditionnelle des nationalistes palestiniens, un geste de protestation utilisé depuis le début de l'occupation.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 2.)

Effritement du dollar et baisse de la Bourse

Retour du pessimisme sur les places financières

Les marchés boursiers se sont brusquement assombris mercredi 20 janvier, témoignant d'un retour du pessimisme. L'annonce d'un excédent commercial record du Japon pour le mois de décembre a contribué à un nouvel effritement du dollar. Après New-York mardi, les marchés des actions étaient tous orientés à la baisse mercredi. A Paris, le dollar a perdu 6 centimes à 5,61 francs et la Bourse, en chute de 3,6 % à 14 heures, atteignait son niveau le plus bas depuis deux ans.

L'annonce, vendredi dernier, d'une forte contraction du déficit commercial américain en novembre (13,2 milliards de dollars) avait provoqué un mouvement d'enthousiasme sur les places boursières et contribué à doper vivement le dollar. La publication à Tokyo d'un excédent commercial japonais record pour décembre, laissant présager un nouveau « mauvais chiffre » pour les Etats-Unis pour le dernier mois de l'année, a fait revenir le pessimisme.

Le dollar était en légère baisse mardi à New-York et mercredi à Tokyo. Sur les places européennes, en revanche, il accusait mercredi matin une baisse sensible. A Francfort, il perdait 2 pfennigs vis-à-vis du deutschemark, à 1,6634 (contre 1,6830 DM mardi soir). A Paris; il perdait plus de 6 centimes, tombant à nouveau à 5,6145 FF (contre 5,67 FF). Mais le pessimisme s'est surtout répandu sur les marchés boursiers. A la suite de la baisse de 30 points du Dow Jones – le thermomètre de la Bourse de Wall Street, – les Bourses asiatiques d'abord, européennes ensuite, retrouvaient un climat baissier. En milieu de journée, Francfort accusait une baisse de 2 %, Londres de 1 %. Mais c'est surtout à Paris que la tension est la plus forte.

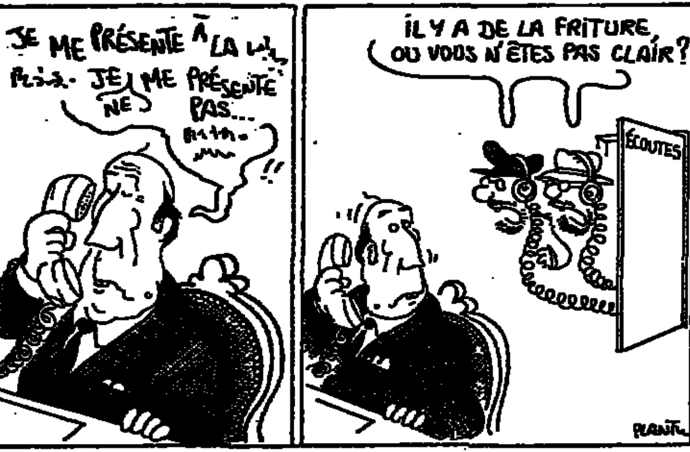
Dans un marché sans acheteur et profondément pessimiste, l'indicateur de tendance affichait, à 14 heures, une baisse de 3,6 %. L'indice des agents de change se retrouve ainsi en dessous du niveau du 31 décembre 1985.

(Lire nos informations pages 29 et 30.)

En marge des affaires

La comédie des écoutes téléphoniques

L'installation d'écoutes judiciaires est parfois confiée à des officines privées de sécurité. C'est ce qu'a permis de révéler l'affaire du Conseil supérieur de la magistrature, relançant ainsi le débat sur les écoutes téléphoniques, qui n'ont toujours pas de fondement juridique cohérent. Depuis 1974, la droite comme la gauche se sont engagées à y remédier. Promesses jamais tenues.



L'écume des « affaires » cache parfois l'essentiel : les questions simples, civiques sinon morales, posées par ces faits divers politiques au détour de leur inévitable exploitation partisane. Il en va bien ainsi de la toute dernière mésaventure de ces anciens gendarmes liés à M. Christian Prouteau, reconvertis dans une agence de sécurité privée et férus en écoutes téléphoniques.

Nul doute que la majorité utilisera ce nouvel épisode des bévues, voire des errements, du super-gendarme devenu préfet, que l'on sait pourtant de plus en plus isolé à l'Elysée mais qui s'y maintient, malgré tout, parce que M. François Mitterrand n'aime guère retirer sa confiance.

Il n'empêche, place Beauvau, la piste est jugée prometteuse : le choix, pour mener l'enquête, d'un juge d'instruction spécialisé dans les grands dossiers... terroristes, M. Gilles Boulouque, et, surtout celui d'un service de police, l'IGPN, d'ordinaire confiné aux enquêtes... administratives à l'intérieur de la police et hors de la région parisienne, sont, à cet égard, significatif.

Cependant le « corps du délit » est d'une toute autre ampleur. Le pot aux roses découvert à cette occasion embarrasse les gouvernants de droite comme ceux de gauche, leur rappelant opportunément l'une de leurs promesses, jamais tenues : le contrôle des écoutes téléphoniques.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 11.)

Deux films : « Y'a bon les Blancs » et « Cobra Verde »

L'Europe malade de l'Afrique

Décidément l'Europe a mal à l'Afrique. Tourmentée par des remords tardifs, elle exorcise brillamment son malaise. Avec deux films importants, l'un à peine sorti, l'autre à l'affiche dès mercredi, contradictoires dans leur forme, mais complémentaires quant au fond : *Cobra Verde*, de l'Allemand Werner Herzog, sur le mode de l'épopée lyrique, *Y'a bon les Blancs*, de l'Italien Marco Ferreri, dans le style de la fable sarcastique.

Pour dénoncer nos méfaits de conquérants, de pollueurs, de corrupteurs et les fâcheuses conséquences qu'ils entraînent, Werner Herzog, avec l'aide frénétique de son acteur fétiche, Klaus Kinski, a choisi de se plonger dans le passé. Et de raconter l'aventure d'un chercheur d'or brésilien du dix-septième siècle devenu marchand d'esclaves au Dahomey. Marco Ferreri, pour sa part, entraînant au fond du désert la belle Maruscka Detmers, a préféré se projeter dans un futur proche pour peindre les déboires d'une mission humanitaire en route pour le Sahel avec cinq camions chargés de sauce tomate et de spaghettis...

Dans les deux cas, la mort est évidemment au bout du voyage comme une inéluctable expiation. Lustrale et symbolique chez Herzog où Klaus Kinski se noie en cherchant à fuir; atroce et encore plus emblématique chez Ferreri dont le titre est explicite, deux de ses charitables touristes finissent rôtis à la broche...

Herzog est-il un incurable poète masochiste et Ferreri un dangereux provocateur récidiviste ? Là n'est pas la question. L'un et l'autre sont des cinéastes en pleine possession de leurs facultés de montrer et de dire, de faire pleurer, rire, et en prime, réfléchir. L'un et l'autre disent la vérité : rien, plus jamais, ne sera tout à fait blanc ni tout à fait noir.

D. H.

(Page 14, les articles de MICHEL BRAUDEAU et DANIÈLE HEYMANN.)

Egalement au sommaire de notre supplément Arts et Spectacles, « Dandin », de Roger Planchon, une exposition sur la mode et le surréalisme à New-York et deux expositions Dubuffet à Paris.

(Pages 13 à 19.)

Le Monde

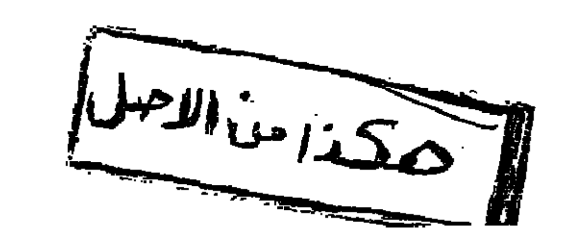
ÉDUCATION

Le bond des « prépas »

Elèves triés sur le volet, professeurs hyper-motivés, concours exigeants : le cocktail qui fait le succès des classes préparatoires aux grandes écoles n'a pas changé. Mais 1988 risque de marquer un tournant dans leur évolution. Elles accueillent cette année 10 % d'élèves de plus que l'an dernier. Ce grand bond en avant répond à la fois à la demande du monde économique et à celle des jeunes soucieux de détenir les meilleurs atouts pour affronter le marché du travail.

Plus que jamais cependant, cette rentrée en fanfare incite les « prépas » à multiplier leurs filières, à ouvrir davantage leurs portes aux filles et aux bacheliers du technique, et à diversifier leurs débouchés. Bref, à s'adapter en douceur sans perdre leur prestige. *(Pages 21 à 24.)*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

LIBAN

Il y a un an Terry Waite était enlevé

Il y a un an mercredi 20 janvier, Terry Waite, émissaire de l'Eglise anglicane, disparaissait au Liban alors qu'il essayait de prendre contact avec les ravisseurs chiites de deux otages américains.

Depuis, le mystère le plus total entoure son cas : aucune organisation n'a revendiqué son enlèvement, aucune photo, aucun message le concernant n'a été publié. Mais les responsables de l'Eglise anglicane, dont le révérend Runcie, l'archevêque de Canterbury, sont convaincus qu'il est toujours en vie et prisonnier des Gardiens de la révolution iranienne au Liban.

Selon certaines informations difficilement vérifiables, Terry Waite et vingt-trois autres otages étrangers, apparemment détenus dans le passé par des intégristes musulmans pro-iraniens, ont changé de geoliers il y a trois semaines. Les services de sécurité musulmans de Beyrouth-Ouest ont affirmé à ce propos que les *« Iraniens veulent que toutes les négociations en vue de leur libérations soient conduites par leur truchement, affirmant que la question des otages est à présent une question purement iranienne »*.

Il y a une semaine, le *Sunday Express* de Londres a cité le cheikh Fadlallah, chef spirituel du *Hezbollah libanais, selon lequel* M. Waite et d'autres otages étrangers étaient traités convenablement, mais qu'il ne pouvait y avoir de progrès en ce qui concerne leur libération avant que le président Reagan ne quitte la Maison Blanche. Cheikh Fadlallah a démenti avoir accordé une interview au journal britannique, mais des observateurs au Proche-Orient ont déclaré qu'il avait tenu récemment des propos semblables lors d'entretiens avec des publications arabes. – *(Reuter.)*

La grève des commerçants palestiniens

Nouvelle épreuve de force dans les territoires occupés

(Suite de la première page.)

Elles révèlent l'ampleur de la mobilisation et l'influence – parfois musclée – des organisations nationalistes. Elles sont, pour ces dernières, une manière de lancer un défi aux autorités sous forme de question : *« Qui est le patron sur le terrain ? »*

C'est d'ailleurs pour cela, et pas seulement pour imposer un retour à la normale, que le gouvernement s'est toujours efforcé de briser les grèves dans le commerce. Il avait, lundi, donné vingt-quatre heures aux commerçants pour reprendre le travail. Devant l'étendue du mouvement de grève, il y a, semble-t-il, renoncé, sauf à Ramallah (au nord de Jérusalem) où des soldats, équipés de barres à mine, ont forcé le rideau métallique de plusieurs boutiques. Mais conformément à un ballet désormais bien réglé, nombre de commerçants refermaient leurs devantures une fois passée la patrouille.

A Jérusalem, sous un ciel bas et gris, les ruelles de la vieille ville, où déambulaient quelques groupes d'hommes désœuvrés, avaient triste figure. Et si quelques visiteurs étrangers, cartes et guides en main, arpentaient la « via Dolorosa », le tourisme n'en a pas moins, même en cette période basse, souffert des « évènements ». Au dire du directeur général du ministère du tourisme, les réservations hôtelières, pour environ 30 %, ont été annulées.

Plus difficiles à évaluer sont les répercussions de la vague de troubles sur l'ensemble de l'économie israélienne. Le point le plus sensible est celui de la main-d'œuvre palestinienne. Habituellement, quelque cent à cent vingt mille habitants de Cisjordanie et de Gaza se rendent chaque jour travailler en Israël. Vingt ans d'occupation ont quelque peu perverti l'idéal sioniste d'une nation d'ouvriers et de paysans occupés à bâtir une économie socialisante. Il y a longtemps que les Arabes ont remplacé les Israéliens dans nombre d'emplois : dans les champs, sur les chantiers de travaux publics, dans les usines textiles et dans la restauration.

Autant de secteurs qui commencent à être perturbés à la fois par les mots d'ordre de grève générale et par les couvre-feux imposés aux camps, principalement dans la région de Gaza. Et, çà et là, pour pallier l'absence de main-d'œuvre palestinienne, des employeurs ont évoqué la possibilité d'« importer » des travailleurs asiatiques ou portugais. Il n'y a pas encore de réponse du gouvernement et le quotidien *Al Hamishamar* (Mapam, gauche socialiste) s'offusquait d'une telle éventualité qu'il estimait devoir être *« totalement rejetée »*.

« Nous montrerons qui gouverne »

La seule décision prise par les autorités a été de lever partiellement certaines mesures de couvre-feu afin de permettre aux habitants des camps qui le désiraient d'aller travailler. En fin d'après-midi, mardi, sur les routes de Cisjordanie habituellement désertes, on pouvait croiser quelques voitures, camions et taxis collectifs – parfois accompagnés de véhicules militaires – de retour d'Israël avec leur « chargement » de travailleurs palestiniens.

Dans la matinée, le ministre de la défense, M. Rabin, visitant la région de Ramallah, avait annoncé la nouvelle politique qu'appliquerait désormais l'armée face aux manifestants. Il l'a résumée en trois mots : *« la force, l'agressivité et les coups »*. Il s'agit, a-t-il expliqué, *« d'affronter physiquement les manifestants »* au *lieu d'ouvrir le feu, décision qui ne* doit être prise qu'en dernier recours *« en cas d'extrême légitime défense »*. Alors que son escorte essuyait quelques jets de pierres non loin du camp de Jelazoun, M. Rabin a encore affirmé que l'agitation ne serait plus tolérée : *« Nous allons montrer qui gouverne les territoires. »* Non loin de là, dans un village, un jeune Palestinien a été blessé par balle lors d'une manifestation.

Cependant, les élections au *Conseil étudiant de l'université de* Tel-Aviv ont confirmé, mardi, une évolution déjà révélée par une série de sondages début janvier. Les événements dans les territoires occupés paraissent susciter un mouvement en faveur du Likoud (droite nationaliste, le parti du premier ministre, M. Shamir). La liste Likoud a enregistré une montée en flèche (22 mandats contre 9 l'an passé) ; celle des travaillistes a connu une dégringolade sans précédent (19 mandats au lieu de 43). Pourtant, du fait d'une percée de petites formations socialistes (notamment le parti Ratz), la gauche conserve la *majorité au Conseil étudiant*. L'avertissement n'en est pas moins clair pour les travaillistes.

ALAIN FRACHON.

● **Manifestation d'un groupe d'Israéliens devant leur ambassade à Paris.** – *Une vingtaine* d'Israéliens ont manifesté mardi 19 janvier à proximité de l'ambassade d'Israël à Paris *« contre la répression dans les territoires occupés »* de Cisjordanie et de Gaza. Les manifestants ont brandi des pancartes en anglais, arabe, français et hébreu, réclamant *« l'arrêt des assassinats »*, la *« reconnaissance immédiate de l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien »*, ou proclamant : *« Oui à la paix, non à l'occupation »*. *« Tous les israéliens ne sont pas des colonialistes »*, et enfin *« Deux Etats pour deux peuples »*. Les manifestants ont, en outre, lancé un appel à Elie Wiesel, écrivain juif américain et prix Nobel de la paix, l'invitant, *« s'il aime Israël, à soutenir son plan de paix et non son gouvernement »*.

● **Bateau pour Gaza.** – Le comité de coordination des Organisations non gouvernementales (ONG) à but humanitaire organise un envoi de vivres, médicaments et matériel médical, par l'intermédiaire de l'UNRWA, à la population palestinienne dans les territoires occupés par Israël. Versements à effectuer à *CCP 200 Y Paris ou à SOS Gaza*, Témoignage chrétien, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-9ᵉ.

● **Trois membres d'un commando palestinien tués par l'armée israélienne.** – Trois membres d'un commando, qui tentaient de s'infiltrer mardi soir 19 janvier en territoire israélien à partir du sud du Liban, ont été tués par des soldats israéliens à la frontière, a indiqué mercredi le porte-parole de l'armée israélienne. Un soldat israélien a été blessé au cours de l'échange de tirs, près du kibboutz Menara, à proximité de Kyriat-Shmoneh. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Justice expéditive

WASHINGTON
correspondance

A 3 h 19, le 7 janvier 1988, Robert Streetman, condamné à mort, est attaché avec des sangles sur un lit de la prison de Huntsville (Texas). Deux injections mortelles lui sont administrées. Mais dans les sept minutes qui précèdent l'annonce officielle de sa mort, le téléphone sonne dans la salle d'exécution. L'appel vient du bureau du gouverneur de l'Etat du Texas. Averti que la Cour suprême allait peut-être considérer une demande de sursis à exécution, le gouverneur veut savoir « où en sont les choses »... Trop tard.

Quelques heures plus tôt, l'avocat de Streetman avait tenté de joindre au téléphone l'attorney general et le gouverneur pour lui demander d'attendre. Il lui fallait un peu de temps pour préparer sa demande officielle. *« Ne quittez pas... »*, répétait par intermittence la standardiste. Il ne quitta pas, en effet, et une heure et demie plus tard il *était encore au bout du fil*. Trop tard, son client avait été exécuté.

Robert Streetman, retardé mental, avait assassiné en 1982 *une vieille femme pour lui dérober* un dollar. Il méritait sûrement ce que le *New York Times* appelle un *« châtiment sévère »*. *Ayant eu du mal à trouver un* avocat d'office, il avait déjà abandonné tous ses recours d'appel, apparemment résigné.

Son sort n'en a pas moins été fixé par le règlement intérieur de la Cour suprême, celle-ci se trouvant actuellement dans une situation exceptionnelle. La haute instance, en effet, n'est pas au complet, elle attend toujours son neuvième juge, M. Anthony Lewis, dont la nomination doit être approuvée par le Sénat. Sur la demande de sursis, la Cour s'était divisée par moitié : quatre contre quatre. Or, d'après son règlement, une majorité est nécessaire pour prendre une décision concernant *une exécution capitale. Ainsi un* condamné peut-il être exécuté tandis que la Cour débat sur son cas.

Saisie par l'avocat d'un autre assassin texan, Donald Franklin, contestant la constitutionnalité de la loi pénale du Texas parce *qu'un jury peut ne pas être* informé des circonstances atténuantes ou aggravantes, la Cour suprême a décidé de se prononcer plus tard. Donald Franklin aura peut-être gain de cause, ce qui permettrait à plusieurs condamnés à mort de demander la réouverture de leur procès. Mais trop tard pour Robert Streetman, qui a définitivement perdu le sien et la vie.

Apparemment, les quatre juges de la Cour, dont le vote a décidé son exécution, étaient pressés. Ils n'ont même pas voulu attendre l'arrivée de leur neuvième collègue ni son vote, qui aurait pu être décisif.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA

Levée officielle de l'état d'urgence

Les autorités nicaraguayennes ont *officiellement levé, mardi 19 janvier*, l'état d'urgence (en vigueur dans le pays depuis le 15 mars 1982), trois jours après l'annonce par le président Daniel Ortega de mesures de « démocratisation » devant le sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale. Cette décision entraîne le rétablissement de la liberté de la presse et du droit de grève ainsi que la disparition des tribunaux populaires antisomozistes (TPA), une juridiction d'exception qui jugeait les personnes accusées de collaboration avec le régime renversé du dictateur Anastasio Somoza, et par extension les auteurs d'« 'actes contre-révolutionnaires ».

Dans le cadre de ces mesures nouvelles, la Contra a d'autre part accepté la proposition de conversations directes avec les autorités sandinistes. Les dirigeants de la rébellion doivent rencontrer l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, pour fixer le lieu et la date de la prochaine rencontre, qui pourrait se dérouler à San-José, au Costa-Rica, dès la semaine prochaine. Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, *M. Michel d'Escoto*, a d'autre part indiqué que l'amnistie de 3 300 prisonniers politiques (1 800 anciens gardes somozistes et 1 500 « rebelles ») sera effective dès l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, ou à défaut dès qu'un pays extérieur à la région aura annoncé être disposé à les accueillir sur son territoire.

A Washington le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, *a annoncé que le gouvernement* américain allait reprendre les parachutages d'aide à la Contra – interrompus depuis une semaine *dans l'attente des résultats du sommet* – et que le président Reagan demanderait, vraisemblablement le 26 janvier prochain, de nouveaux crédits pour la résistance nicaraguayenne. M. Fitzwater a ajouté que *« le problème clé est de savoir si Daniel Ortega est réellement engagé en faveur d'une démocratie authentique ou s'il cherche simplement l'élimination de la résistance démocratique »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le lent dégel des relations entre Moscou et Jérusalem

● Une délégation officielle israélienne est invitée en URSS
● Le refuznik Iossif Begun est arrivé à Tel-Aviv

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Iossif Begun, un des plus célèbres refuzniks, est arrivé mardi 19 janvier à Tel-Aviv, quelques heures après que l'URSS eut, pour *la première fois depuis 1967*, invité une délégation officielle israélienne à se rendre à Moscou. Les deux événements n'ont pas grand-chose à voir entre eux, sinon qu'ils témoignent de ce lent dégel observé depuis quelques mois dans les relations entre l'URSS et l'Etat hébreu.

Le gouvernement *« s'est félicité »* de l'invitation soviétique, a indiqué le ministère des affaires étrangères, *« tout en regrettant que l'URSS continue à poser des conditions au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays »*. En annonçant à Moscou le principe de cette visite, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Gennadi Guerassimov, avait rappelé que seul un règlement du conflit du Proche-Orient permettrait le retour aux pleines relations diplomatiques. Celles-ci ont été rompues par l'URSS – et l'ensemble des pays du bloc de l'Est à l'exception de la Roumanie – en juin 1967, au lendemain de la guerre de six jours.

La délégation diplomatique israélienne invitée à Moscou sera ainsi la première mission officielle de l'Etat hébreu à faire le voyage depuis 1967. Les visites privées sont nombreuses – y compris celles de parlementaires *israéliens à Moscou ou à* Leningrad – et les rencontres entre responsables des deux pays à l'étranger sont routinières, mais jamais depuis vingt ans des hauts fonctionnaires israéliens n'avaient été conviés en bonne et due forme à se rendre officiellement en URSS. A Jérusalem, on a apprécié comme un geste *« de politesse et de courtoisie »* le fait que ce soit M. Guerassimov qui ait lui-même annoncé la décision soviétique.

Une petite victoire diplomatique

Le principe de cette visite était discuté depuis quelques jours à Helsinki entre M. Nimrod Novik, conseiller politique de M. Pérès, le *ministre israélien des affaires étrangères*, et un haut diplomate soviétique, M. Vladimir Terrasov. C'est une petite victoire pour la diplomatie de Jérusalem.

Il y a une semaine, les dirigeants israéliens avaient renouvelé le permis de séjour de la délégation consulaire soviétique installée depuis le printemps dernier à Tel-Aviv. Mais ils l'avaient limité à un mois (et non trois comme d'habitude), exigeant que dans ce délai les Soviétiques fassent un geste de *« réciprocité »* en invitant à leur tour une mission consulaire israélienne. C'est donc fait, et cela prouve au moins une chose : les Soviétiques sont intéressés à maintenir en permanence leur mission consulaire en Israël, comme s'ils voulaient institutionnaliser cette petite présence diplomatique sur place.

Ni la date, ni la durée, ni même la composition de la mission israé*lienne n'ont encore été annoncées*. Officiellement, on sait seulement qu'elle aura à inspecter la section de l'ambassade néerlandaise à Moscou, qui est en charge des intérêts israéliens en URSS. Officieusement, on espère qu'elle disposera de la même liberté d'action et de contacts que la délégation soviétique installée en Israël.

Accompagné de sa famille, M. Begun, cinquante-six ans, était arrivé à l'aéroport de Lod-Ben-Gourion peu avant minuit, dix-sept ans après avoir fait sa première demande de visa. L'accueil fut chaleureux et très officiel. Le premier ministre, M. Shamir, et une partie du gouvernement sont venus saluer ce mathématicien devenu professeur d'hébreu et qui, lors de ses nombreux séjours en prison (neuf années de détention au total), fut tout particulièrement persécuté pour son obstination à porter la *kipa* (calotte) et à observer le repos sabbatique.

M. Begun connaîtra en Israël d'autres conflits : juif pieux *« revendiqué »* par les religieux d'Israël, il va pourtant se rendre d'abord au très laïque et très progressiste kibboutz Maagan-Michaël, qui avait *« adopté »* le refuznik depuis longtemps et mené campagne pour sa libération...

Al. Fr.

L'ancien chargé d'affaires iranien à Paris a regagné Téhéran

L'ancien chargé d'affaires iranien en France, M. Gholamreza Haddadi, a quitté Paris, le mardi soir 19 janvier, pour Téhéran, conformément aux vœux de la France.

A la suite de la rupture de leurs *relations diplomatiques en juillet* dernier, la France et l'Iran avaient respectivement confié leurs sintérêts à l'Italie et au Pakistan dont les *ambassades accueillent leurs sections* d'intérêts. En novembre dernier, la France et l'Iran étaient convenus de maintenir trois diplomates de part et d'autre dans ces sections.

« Comme le chargé d'affaires à Téhéran, M. Pierre Lafrance, est rentré à Paris, il était normal que M. Haddadi ne soit pas un des membres de la sections d'intérêts iranienne », a déclaré mardi un porte-parole du Quai d'Orsay. Le départ de M. Haddadi *« ramène le nombre d'Iraniens à deux dans la section d'intérêts et l'on s'attend à ce que le troisième soit nommé prochainement »*, a-t-il ajouté.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, nᵒ 57437
ISSN : 0395 - 2037

VENEZUELA

Difficile cohabitation...

Depuis plusieurs années, cette histoire défraye la chronique au Vénézuela. Pas au grand jour, mais plutôt dans les couloirs des ministères, ambassades et journaux, même si ces derniers se sont toujours abstenus d'évoquer ce grave sujet. Tout a commencé il y a plus de trois ans : le *président vénézuelien, M. Jaime* Lusinchi, élu en 1984, marié et père de famille, quitte la résidence officielle et sa femme *Gladys pour s'installer dans un* autre palais avec sa secrétaire particulière, Blanca Ibanez. Tout aurait pu se terminer rapidement *par un divorce – autorisé dans le* pays – si l'épouse du président n'avait déclaré au juge que son mari était encore à ses côtés moins de trois ans auparavant ; la loi vénézuélienne ne prévoit en effet un divorce automatique qu'après cinq ans de séparation...

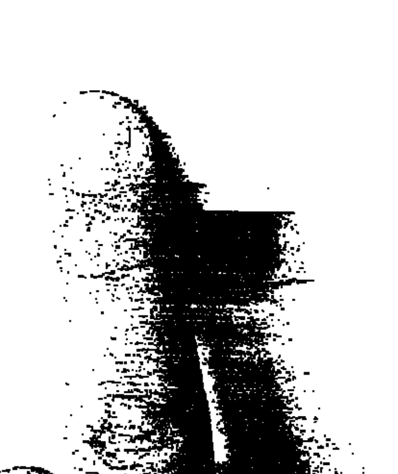
Dès lors, le couple présidentiel entre dans une guerre ouverte qui dépasse largement le cadre de la vie privée. Au départ, toute information à ce sujet est déclarée *« secrète »* par un tribunal. Un secret qui devient vite *« le plus mal gardé du pays »*, et qu'une autre juridiction finira par abolir. La femme délaissée en appelle d'ailleurs au Parlement pour se plaindre du traitement qui lui est réservé : sa rivale, assure-t-elle, loin de se contenter d'un rôle de *femme de l'ombre*, prononce des discours politiques et participe chaque jour à la conduite des affaires du pays. Les règles du protocole subissent maintes entorses, comme lors de la visite du souverain pontife, accueilli en 1985 par le couple légitime lors de son arrivée, et raccompagné, toujours par le chef de l'Etat, mais avec sa nouvelle compagne. Les voyages à l'étranger sont aussi rythmés par les difficultés d'une telle cohabitation.

L'« affaire » a même pris un tour plus dramatique, il y a deux ans, lorsque le fils du couple présidentiel a tenté de tuer l'« intruse ». Pour l'heure, deux tentatives de conciliation ont échoué, et les avocats poursuivent la procédure, mais c'est le personnel politique qui s'inquiète à l'ouverture de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du mois de décembre.

Même si le parti au pouvoir, l'Action démocratique, assure que cela n'a rien à voir avec l'*« affaire privée du président »*, le candidat de M. Lusinchi, M. Octavio Letaje, a été écarté au profit de Carlos Andres Perez. Les adversaires du *Parti social*, chrétien (COPEI) ont eu beau affirmer qu'ils n'utiliseraient pas de tels arguments, les déclarations sur l'*« unité de la famille »* sont courantes. Le président ne réussira peut-être pas à divorcer avant la fin de son mandat, en *février 1989, mais il semble parvenu* à convaincre sa nouvelle compagne, souvent comparée à Eva Peron, de se faire beaucoup plus discrète. *Ce qui n'empêche* pas certains de lui prêter des ambitions politiques.

D. H.-G.





Asie

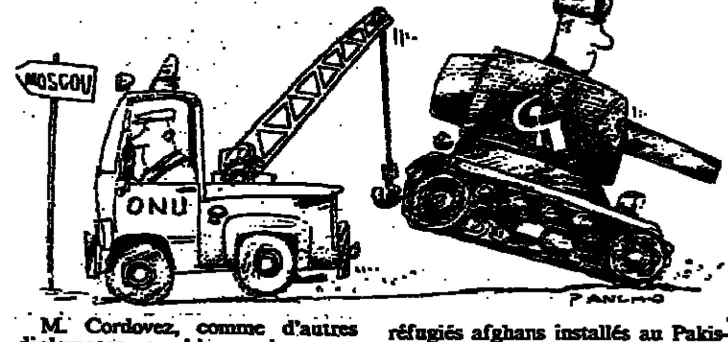
La recherche d'un règlement du conflit afghan

Le négociateur de l'ONU est « raisonnablement confiant »

M. Edouard Chevardnadze a déclaré, mardi 19 janvier à Bonn, que les troupes soviétiques se retireront d'Afghanistan au plus tard dans un an. *« Tout dépend de la fin des négociations de Genève entre responsables afghans et pakistanais »*, a ajouté le ministre soviétique des affaires étrangères. D'autre part, à la veille de l'arrivée au Pakistan du médiateur de l'ONU, le président de l'Alliance regroupant des sept principaux mouvements de la résistance afghane, a annoncé qu'il refuserait de le rencontrer.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le négociateur des Nations unies pour le conflit afghan, M. Diego Cordovez (Equateur), était attendu au Pakistan, le mercredi 20 janvier, pour une viste de plusieurs jours. Il se rendra ensuite en Afghanistan, avant d'entamer, le 15 février à Genève, une nouvelle série de négociations indirectes entre les deux pays à propos de l'Afghanistan.



M. Cordovez, comme d'autres diplomates, semble prudemment optimiste : au point mort depuis le mois de mars 1987, les négociations afghanes pourraient, enfin, se révéler payantes grâce à la décision politique de l'Union soviétiques de retirer ses forces – estimées à 115 000 hommes – avant la fin de l'année. La plupart des problèmes que l'ONU s'était donné pour tâche de résoudre le sont déjà depuis près d'un an. Consignés dans quatre protocoles acceptés par l'ensemble des parties, ils concernent essentiellement les futurs rapports entre Kaboul et Islamabad, le retour des réfugiés afghans installés au Pakistan et les garanties internationales.

Il manque le plus important : le calendrier du retrait de l'armée rouge et la composition du futur gouvernement afghan. S'exprimant peu avant son départ, M. Cordovez a indiqué qu'un consensus semblait exister désormais pour un retrait de l'armée rouge dans un délai de dix mois après la formation du gouvernement, alors que les négociations demeuraient très confuses sur la composition de celui-ci.

Selon des sources diplomatiques, l'Union soviétique aurait fait savoir à M. Cordovez qu'elle souhaitait une accélération du processus de négociation de sorte qu'un accord de paix puisse être annoncé à la fin du mois de février. L'entourage de M. Cordovez laisse entendre que l'ONU favoriserait, pour sa part, la formation d'un gouvernement de *« personnalités apolitiques »*, proches des principaux courants.

Cette approche, qui a l'appui discret de Moscou, pourrait également résoudre, du moins temporairement, les difficultés jusqu'ici insurmontables que représente le manque d'entente entre les principales factions politiques afghanes et donner un rôle à l'ancien roi Mohammed Zahir, que M. Cordovez a rencontré à la mi-décembre à Rome.

Bien que *« raisonnablement confiant »*, M. Cordovez redoute des *« surprises de dernière minute »*. *« Les négociations sont caractérisées par la plus grande méfiance entre les parties »*, a-t-il confié. *« C'est pourquoi je crains que les négociateurs n'introduisent* in extremis *des éléments nouveaux dans le processus »*, a-t-il ajouté.

Au secrétariat général de l'ONU, on fait remarquer que l'Union soviétique donne l'impression d'être prête à réduire grandement, au gré des besoins, ses exigences. *« L'assouplissement graduel des positions soviétiques devrait faire comprendre aux Afghans que le retrait de l'armée rouge pourrait devenir inéluctable et qu'il est dans leur intérêt de régler au mieux le problème de la succession au pouvoir actuel »*, affirme un proche du secrétaire général.

CHARLES LESCAUT.

A TRAVERS LE MONDE

Arabie saoudite

Le roi annule l'augmentation prévue des taxes douanières

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a annulé, lundi 18 janvier, l'augmentation prévue des taxes douanières sur certains produits importés (médicaments, livres, journaux). Cette hausse, de même que l'institution d'un impôt sur les compagnies étrangères et les travailleurs étrangers dans le pays avaient été décidées le 4 janvier afin d'équilibrer le budget de l'Etat, en déficit de près de 10 milliards de dollars pour 1988, et qui prévoit une forte compression des dépenses (– 17 %), alors que les recettes doivent diminuer de 10 %.

Toutes les mesures annoncées le 4 janvier ont été annulées par le roi, en raison semble-t-il de l'émotion créée par ces décisions, notamment auprès de la communauté étrangère en Arabie saoudite. Le souverain saoudien a également décidé de supprimer les taxes sur certains services publics (eau, électricité, services médicaux, ventes immobilières) et de suspendre l'augmentation prévue des tarifs de la Saudia Arabian Airlines et de l'électricité.

Burkina

Amnesty International fait état d'arrestations et de tortures

Londres. – Amnesty International a protesté, mardi 19 janvier, dans un communiqué publié à Londres, contre l'arrestation au Burkina de plus d'une quarantaine d'opposants au régime du capitaine Blaise Compaoré depuis le coup d'Etat du 15 octobre 1987.

Parmi les personnalités détenues sans incupation ni procès figurent, selon Amnesty, l'ancien responsable de la gendarmerie nationale, le lieutenant Moussa Diallo, les anciens ministres de l'information, MM. Basile Guissou et Juste Tiemtore, les anciens ministres du travail et des sports, MM. Fidèle Toes et Abdoul Salam Kabore, ainsi que l'ancien ambassadeur burkinabé en Libye, M. Moussbila Sankara, et l'ex-secrétaire général des comités de défense de la révolution (CDR), le capitaine Pierre Ouedraogo.

Amnesty s'est également déclarée *« particulièrement préoccupée »* par des informations selon lesquelles un certain nombre de personnes arrêtées, dont la plupart appartiennent à l'Union de lutte communiste-Reconstruite (ULC-R), ont été torturées en prison. – *(AFP.)*

Nigéria

Un nouveau naufrage fait une centaine de morts

Lagos. – Quatre-vingts personnes ont été retrouvées noyées et une vingtaine sont portées disparues après le naufrage, le 13 janvier, d'un bateau transportant deux cents passagers sur le Niger dans l'Etat de Sokoto (nord du Nigéria), ont annoncé, mardi 19 janvier, les autorités de cet Etat.

Au Nigéria, le transport fluvial ne fait l'objet d'aucun contrôle étatique quant au nombre des passagers embarqués. Il est le plus souvent assuré dans d'immenses pirogues couvertes qui n'appareillent que lorsqu'elles ont fait le plein. Le chargement excessif auquel on les soumet les fait chavirer à la moindre vague, voire au moindre mouvement de la cargaison ou des passagers.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, près de Port-Harcourt, le naufrage d'une pirogue dans des conditions comparables avait causé la mort d'une quarantaine de passagers. – *(AFP.)*

Suède

Un ancien suspect de nouveau entendu par la police dans l'affaire Palme

Un Suédois de trente-cinq ans, interpellé et maintenu en garde à vue pendant deux semaines après l'assassinat d'Olof Palme, le 28 février 1986, a de nouveau été interrogé par la police, le lundi 18 janvier, à Stockholm. Les enquêteurs rouvrent le dossier après qu'une des anciennes compagnes de l'homme a déclaré avoir vu une arme cachée dans un placard, à son domicile, quelques jours avant le meurtre. Par ailleurs, l'ancien « suspect numéro un » n'a jamais pu fournir d'emploi du temps exact pour la soirée de l'assassinat.

Les enquêteurs se sont aperçus que l'homme, qui n'a jamais caché ses opinions d'extrême droite et son antipathie pour Olof Palme, avait déposé récemment une demande d'immigration en Australie et qu'il avait obtenu un visa pour la France. Le dimanche 17 janvier, ils lui ont retiré son passeport et interdit de quitter la capitale. Après ces nouveaux interrogatoires, l'homme, dont l'identité n'a jamais été révélée, conformément aux habitudes suédoises, a été relâché dans la soirée du mardi 19 janvier. La police et le parquet, avares de commentaires, n'ont pas indiqué si d'autres auditions étaient prévues. – *(Corresp.)*

● **SRI-LANKA : démission du ministre des finances.** – Le ministre des finances, M. Ronnie De Mel, a annoncé, lundi 18 janvier, sa démission et demandé la convocation d'élections anticipées pour rétablir la paix sur l'île. Sa position au sein du cabinet était devenue difficile depuis qu'il avait contesté la légitimité du gouvernement du président Jayewarden. M. De Mel, âgé de soixante-deux ans, occupait son poste depuis 1977. – *(AFP.)*

● **TAIWAN : neuf morts dans un accident d'avion.** – Neuf personnes ont trouvé la mort, mardi 19 janvier, dans un accident d'avion au sud-est de Taiwan. L'appareil, un BN-2 Islander de la Taiwan Airlines qui effectuait la liaison entre Taitung et l'île des Orchidées, s'est écrasé sur une montagne.

● **THAILANDE : reddition de rebelles musulmans.** – Un groupe de six cent quarante et un rebelles musulmans s'est officiellement rendu, mardi 19 janvier à l'armée thaïlandaise, mettant ainsi un terme à un conflit armé vieux de dix ans pour la création d'un Etat indépendant dans les quatre provinces à majorité musulmane du sud du pays. Les anciens insurgés sont des dissidents des trois principaux mouvements séparatistes musulmans actifs dans les provinces les plus méridionales de la Thaïlande. – (AFP.)

CHINE : après les incidents nationalistes de Lhassa

Le PC fait son autocritique

PÉKIN
de notre correspondant

Au moment où les ambassades de Chine à l'étranger paraissent avoir reçu la consigne de faire usage de façon systématique du droit de réponse (à Paris auprès d'Antenne 2, aux Etats-Unis dans les colonnes du *Washington Post*) pour réfuter les mises en cause de la politique tibétaine de Pékin, les informations en provenance de Lhassa font entendre un tout autre son de cloche. Le ton est désormais au *mea culpa*.

C'est dit dans le langage ampoulé du Parti communiste chinois, mais le message est clair : les émeutes de Lhassa, à l'automne 1987, étaient dues non pas tant à l'action du dalaï lama – lequel dément en avoir été l'instigateur – qu'à la persistance au Tibet d'un esprit chauvin chinois assimilé au maoïsme de la révolution culturelle. Ces conclusions ont été tirées lors d'une conférence extraordinaire du PC au Tibet, du 3 au 8 janvier, qui marque un tournant dans la crise ouverte avec les incidents de Lhassa.

« Les deux émeutes de Lhassa ont été avant tout le résultat d'un gauchisme qui sévit de longue date », fut la conclusion de la réunion, à laquelle participaient les trois cents cadres les plus puissants de l'administration chinoise au Tibet, dont Radio-Lhassa a rendu compte en chinois le 10 janvier. Le *« problème principal »* au Tibet, encore aujourd'hui, est que *« les interférences du gauchisme ont causé des torts importants »*... Mieux : après une première campagne de *« rectification »* pour amener les dirigeants du Tibet à accepter les nouvelles orientations du régime de Pékin en 1985, *« l'idéologie gauchiste a relevé la tête »*. Sans celle-ci, les provocations n'auraient pu trouver un terrain favorable. La liberté de pratiquer la religion n'a pas été aussi scrupuleusement respectée qu'on voulait bien le dire, laisse encore entendre le compte rendu. Quant aux personnalités tibétaines qui jouissent d'une indéniable popularité, il faut faire en sorte qu'elles puissent se livrer *« normalement »* à leurs activités.

« Respecter la réalité tibétaine »

La *« clique du dalaï lama »* n'est pas blanchie pour autant, bien au contraire, puisqu'elle est accusée de *« terrorisme »*. Les organisateurs de la conférence ont insisté sur le fait que l'on ne reviendrait pas sur le jugement condamnant ces émeutes séparatistes.

Ce revirement signifie que les hommes que M. Deng Xiaoping a mis en place pour sa succession sont décidés à ne pas laisser dégénérer la crise tibétaine ni à permettre à leurs collègues moins enthousiastes pour les réformes de l'exploiter. Cependant, si la consigne semble être à présent de *« respecter la réalité tibétaine »*, il n'est nullement question pour Pékin de relâcher son autorité dans la région autonome.

Le panchen lama, qui y effectue depuis la mi-janvier une de ses rares visites, a été entouré, lorsqu'il s'est rendu brièvement au temple du Jokhang, d'un impressionnant dispositif policier, selon les témoignages parvenus depuis à Pékin. Le 19 décembre encore, malgré une présence massive des forces de l'ordre aux endroits sensibles de la ville, un petit groupe de religieuses tibétaines avaient tenu, devant le même temple, une manifestation antichinoise pacifique.

Un étudiant autrichien qui se trouvait à proximité, mais non sur les lieux, a été placé en résidence surveillée et interrogé pendant près de trois semaines. Il a finalement été libéré, autorisé à épouser sa fiancée tibétaine et prié de quitter la région, où il se trouvait en situation illégale. Une enseignante italienne soupçonnée d'activisme politique a, elle aussi, été *de facto* expulsée.

Le voyage du panchen lama – un personnage considéré par de nombreux Tibétains comme l'incarnation de la suzeraineté chinoise sur la région – coïncidait avec une réunion de l'Assemblée populaire locale, durant laquelle ont été répétées les promesses d'ouverture accrue du Tibet. Selon son gouverneur, M. Doje Cering, quinze lettres d'intention sur des projets de coopération technique ont été signées avec l'étranger. Le gouverneur a assuré que les touristes étrangers (au nombre de 43 500 l'an dernier) seront plus nombreux encore à visiter le Tibet cette année. Il n'a cependant pas parlé de lever la mesure prise le 14 octobre interdisant l'accès de la région à tout étranger (en dehors des voyages organisés). Ceux-ci ont été mis en garde une fois de plus contre toute ingérence dans les affaires tibétaines.

FRANCIS DERON.

Récemment réhabilité

L'évêque de Shanghai confirme sa fidélité à l'Eglise catholique romaine

Mgr Ignatius Gong Pingmei, évêque de Shanghai, restauré dans ses « droits politiques », le 6 janvier dernier après une trentaine d'années de détention, est resté fidèle au Vatican. Dans une interview à l'AFP, le prélat, qui est âgé de quatre-vingt-six ans et s'exprime en français, a déclaré : *« Je suis resté fidèle à l'Eglise catholique romaine. (...) Je suis prêt dès demain à retourner en prison pour défendre ma foi. Je serais un traître si j'avais songé un seul instant à renier ma foi et le Vatican. Les catholiques ne peuvent pas vivre sans l'autorité morale du pape. »*

Mgr Gong a critiqué l'Eglise « patriotique » indépendante de Rome, mise en place après l'arrivée au pouvoir des communistes. *« Je n'appartiens pas à cette organisation. Je n'ai pas besoin de condamner son existence car je ne dépends pas d'elle. Elle n'a rien à voir avec l'Eglise catholique. Il n'y a qu'une Eglise »*, a ajouté Mgr Gong. *« Il y a encore en Chine des prêtres détenus pour leur foi et leur fidélité à Rome. Ils sont une dizaine et ont tous plus de cinquante ans*, a-t-il révélé. *Je ne sais pas où ils sont. Ils* [les communistes] *les ont envoyés dans des camps de travail. »*

Mgr Gong ne semble pas convaincu par la politique réformiste de Pékin. *« Je m'abstiens de tout jugement »*, a-t-il répondu quand il a été interrogé sur la liberté religieuse, officiellement proclamée par les autorités. *« Je ne m'occupe pas de politique. M. Deng Xiaoping a été contraint* [de pratiquer sa politique d'ouverture]. *On ne peut pas vivre seul dans le monde. »*

Mgr Gong a, pour la première fois, parlé de ses conditions de détention : il n'a jamais subi de sévices, mais il n'a jamais pu célébrer la messe ni lire la Bible ou tout autre ouvrage religieux : *« Je n'ai eu droit qu'à Shakespeare. »* L'évêque de Shanghaï a enfin indiqué qu'il pouvait quitter librement la Chine.

● **La catastrophe aérienne de Chongging.** – L'avion chinois qui s'est écrasé lundi 18 janvier à Chongging, provoquant la mort des cent huit personnes qui étaient à son bord (*le Monde* du 20 janvier), avait été retardé de six heures par une panne à son départ de Pékin, a révélé lundi un organe de la presse officielle. Selon le *China Daily*, l'un des quatre moteurs de l'appareil, un Illyouchine-18 soviétique construit dans les années 50, a pris feu lors de l'approche finale et un autre a commencé à avoir des ratés. Les médias chinois distillent avec parcimonie des brides d'informations sur la catastrophe, et le porte-parole de l'administration de l'aviation civile chargé de la presse étrangère ne répond pas au téléphone. – *(Corresp.)*

● **PHILIPPINES : les élections locales.** – La participation aux élections locales du lundi 18 janvier aurait été de l'ordre de 80 %, et la victoire des candidats progouvernementaux serait assez nette, selon de premiers résultats publiés mardi. Le scrutin lui-même s'est déroulé dans un calme relatif, constrastant avec les violences de la campagne. Dans l'ensemble, il s'agirait dont d'un succès pour la présidente Aquino. – *(AFP.)*

● **CORÉE DU SUD : l'ancien chef de la police emprisonné pour torture.** – L'ancien chef de la police sud-coréenne, M. Kang Min Chang, a été écroué, vendredi 15 janvier, à la suite de l'enquête menée sur la mort, l'an dernier, d'un étudiant pendant un interrogatoire. M. Kang a reconnu avoir « couvert » l'affaire, qui avait fait grand bruit à l'époque; plusieurs policiers, reconnus coupables d'avoir torturé à mort le jeune homme, ont été emprisonnés. D'autre part, une enquête a été ouverte sur les mauvais traitements infligés par des policiers à un jeune homme de seize ans accusé de meurtre. Enfin, la Commission internationale des juristes (CIJ) a publié le 13 janvier un rapport indiquant qu'en 1987 la torture restait une pratique courante en Corée du Sud. – *(AFP, UPI, AFP.)*

PAKISTAN : mort de Ghaffar Khan

Le « Gandhi de la frontière »

Le plus prestigieux des derniers *« combattants de la liberté »* de l'ancien empire des Indes, Khan Abdul Ghaffar Khan, est mort le mercredi 20 janvier à Peshawar (Pakistan) à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Il fut à la fois adepte de la non-violence et hostile à la partition de l'empire entre l'Inde et le Pakistan. Dans sa région natale, celle des Pathans, frontalière de l'Afghanistan, il était connu sous le nom de « Gandhi de la frontière ». Il fut, ces dernières années, un supporter du régime prosoviétique de Kaboul.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Gandhi lui-même admirait l'abnégation et la foi inébranlable de Ghaffar Khan. Peu avant de tomber, en juillet dernier, dans un coma profond, le « leader des Pathans » prêchait toujours en faveur de son idéal de non-violence et d'unité qui lui coûta, outre de longues années de privation de liberté, beaucoup de désillusions.

Ghaffar Khan est né à Utmanzaï (Pakistan) dans une riche famille de propriétaires. Renonçant à une carrière militaire, il entreprit d'organiser les Pathans contre la domination britannique, mais selon une stratégie non violente, en créant des écoles et des salles de lecture publique dans les villages, afin de faire prendre conscience à la population de ses droits fondamentaux. Il prononça son premier discours « séditieux » en 1919. Par la suite, il prit une part décisive à toutes les grandes manifestations organisées contre la domination britannique.

Dans sa propre région, Ghaffar Khan créa l'une des premières organisations nationalistes indiennes militaires, Khudai Khidmatgar (Serviteurs de Dieu), ou Chemises rouges, dont la foi non violente et la discipline furent souvent citées en exemple par Gandhi. La province de la frontière du Nord-Ouest, que les Anglais avaient surnommée « province des meurtriers », en raison de ses traditions de violence, devint ainsi l'un des bastions du Parti du Congrès. Reconnu coupable d'encourager le nationalisme pathan, il fut emprisonné une première fois en 1920 : au moment de l'indépendance, Ghaffar Khan avait déjà passé un total de quinze années dans les prisons de l'ancien empire.

L'année de la partition des Indes fut une année terrible pour le « Gandhi de la frontière ». En 1947, lorsque le Congrès se prononça en faveur de la partition, les deux « Gandhis » furent seuls à voter contre une telle résolution. Ghaffar Khan, profondément affecté par cette décision, refusa que les Pathans soient incorporés à l'un ou l'autre des nouveaux Etats. S'étant déjà fortement opposé à Ali Jinnah, le « père » de l'indépendance pakistanaise, il redoutait plus que tout l'émergence d'un Pakistan théocratique dirigé par une Ligue musulmane qu'il trouvait fanatique. Devenu un *« agent hindou »* pour les musulmans (il l'était, lui-même, mais de façon tolérante), il encourut la vengeance des régimes successifs d'Islamabad : après quinze ans en prison, il vécut à partir de 1964 treize années en exil en Afghanistan. M. Rajiv Gandhi a décerné la plus haute récompense indienne à celui qui reste pour les Pathans *« Badshah Khan »* (*« le roi non couronné »*).

LAURENT ZECCHINI.

Enquête

Le vingt-cinquième anniversaire de la signature



La célébration du vingt-cinquième anniversaire du traité de coopération franco-allemand signé en 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer aura lieu vendredi 22 janvier à Paris. Lors du vingtième anniversaire, en 1983, M. François Mitterrand s'était rendu à Bonn, où il avait prononcé devant le Bundestag son célèbre discours sur la double résolution de l'OTAN (l'installation de nouveaux missiles à moyenne portée en Europe). Le chancelier Kohl avait effectué le lendemain une visite à Paris. Cette fois, le programme des manifestations prévoit une réunion plénière des délégations des deux gouvernements vendredi matin à l'Elysée. Huit à dix ministres doivent en principe y participer d'une part et d'autre. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un conseil des ministres

Les roses et le rosier

LES gouvernements français et ouest-allemand s'apprêtent à officialiser, vendredi 22 janvier, au cours de la grand-messe franco-allemande qui marquera le vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée, la création d'un conseil de sécurité et d'un comité économique et financier communs. A vingt-cinq *ans de distance*, l'histoire donne raison au général de Gaulle et au chancelier Konrad Adenauer, qui, *en avance sur leur époque*, avaient tissé la trame d'un grand projet de coopération englobant *tous les principaux secteurs de la* vie nationale.

En décidant dès octobre 1982, à peine trois semaines après l'arrivée au pouvoir des chrétiens-démocrates à Bonn, de réactiver, en quelque sorte, ce traité, le président François Mitterrand et le chancelier Kohl ont fait, à leur manière, en pleine crise des missiles, œuvre anticipatrice.

Même si beaucoup de ce qu'ils décideront par la suite se retrouve déjà dans le traité, le mérite leur revient d'avoir à nouveau reconnu que rien ne pourra se faire en Europe sans une vision commune globale. Pendant des années, la coopération franco-allemande avait, faute de l'admettre, été souvent occultée par des querelles de marchand de tapis. Elles auront au moins permis de prendre conscience de l'importance de la coopération économique, qui n'avait qu'à peine été effleurée par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Rien n'est jamais joué

En laissant planer la possibilité d'un repli américain et peut-être, *une ouverture soviétique* vers le monde extérieur, l'ère Reagan-Gorbatchev a contraint les Alle*mands de l'Ouest* à *reconsidérer* le grand projet européen qu'ils avaient enterré mort-né en 1963, *préférant alors donner la priorité* aux relations inter-atlantiques. Mais l'attraction que suscite dans *certains milieux ouest-allemands* la nouvelle politique soviétique, un certain manque de confiance de la République *fédérale en elle*-même, qui l'amène à toujours remettre en question sa capacité à jouer un rôle en dehors des deux superpuissances, laisse encore peser un doute sur sa volonté réelle. De même, malgré les progrès accomplis dans la voie d'une meilleure coordination des politiques économiques, l'incapacité de la France, depuis le premier choc pétrolier de 1973, de combler le *fossé croissant dans ses échanges* économiques avec la RFA, pourrait se révéler paralysante.

C'est parce qu'il n'était pas parvenu à faire admettre par la Belgique et les Pays-Bas, encouragés en sous-main par la Grande-Bretagne, son idée d'une Europe *confédérale*, *continentale*, respectueuse de l'entière souveraineté des Etats (plan Fouchet), que de Gaulle et Adenauer *s'étaient* résolus à cette entente bilatérale, croyant ainsi forcer la main à leurs partenaires. Le général n'envisageait au début qu'une simple déclaration commune franco-allemande, et c'est Adenauer qui insista pour qu'elle prît la forme d'un traité.

Ce traité abordait trois grands chapitres : la coopération en *matière de politique étrangère*, de défense, d'éducation et de jeunesse. Il prévoyait, déjà des échanges réguliers entre les responsables de ces trois secteurs : au moins une rencontre tous les trois mois entre les ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'éducation ; une tous les deux mois entre les chefs d'état-major ainsi qu'entre le haut commissaire français à la jeunesse et aux sports et son homologue allemand.

Dans le domaine des affaires étrangères, il était prévu de se consulter, avant toute décision importante, sur les questions de la Communauté européenne, les relations est-ouest, les affaires de l'OTAN, de collaborer étroitement en matière d'information, de coordonner les programmes d'aide au tiers-monde. En matière de défense, on s'engageait par le traité à tenter de rapprocher les doctrines *sur* le plan de la stratégie et de la tactique, à multiplier les échanges de personnels et à *organiser un travail en commun* pour l'élaboration des projets d'armements et de leurs plans de financement. Enfin, dans le domaine de l'éducation, un effort particulier devait être fait pour l'enseignement des langues, le problème des équivalences de diplômes et la coopération en matière de recherche scientifique, ainsi que pour multiplier les échanges de jeunes.

Divergences...

Ce dernier point est le seul à avoir reçu immédiatement un *début d'application avec la création*, en juillet 1963, de l'Office franco-allemand de la jeunesse *(OFAJ)*, *qui a subventionné* à ce jour près de cinq millions de stages et séjours de jeunes dans les deux pays. Le grand projet du président français et du chancelier allemand, qui devait quitter le pouvoir la même année, a été torpillé, dès le départ, par la mauvaise humeur de Washington. Le Parlement allemand se laissa convaincre d'ajouter au traité, lors de sa ratification, un préambule précisant qu'il devait respecter les principes de la politique atlantique et européenne déjà en vigueur. Ce préambule avait été ressenti comme une véritable trahison par le général de Gaulle, auquel on prête cette phrase résignée : « *Les traités sont comme les roses et les jeunes filles. Ils ont leur temps.* » Ce à quoi Adenauer avait rétorqué que si les roses fanaient, les rosiers en revanche refleurissaient toujours...

Le camouflet opposé au traité devait susciter en RFA, au sein même de la majorité conservatrice au pouvoir, un violent débat entre « européens » et « atlantistes ». Mais la direction était *prise*. L'élection à la fin de 1963 d'un nouveau chancelier, Ludwig Ehrard, profondément atlantiste, *ne pouvait qu'accentuer le conflit*.

Ne pouvant convaincre la RFA d'aller de l'avant dans la construction d'une Union européenne indépendante, de Gaulle se consacra au deuxième volet de sa politique, qui *aboutit*, en *1966*, au retrait des forces françaises de l'OTAN et, la même année, à son voyage *officiel* à Moscou, où il prôna « *détente, entente et coopération* ». Entre-temps, il avait donné la mesure de sa déception en boycottant la Communauté européenne de juillet 1965 à janvier 1966, en raison de désaccords sur la politique agricole commune et l'élargissement des compétences des institutions communautaires, la fameuse « politique de la chaise vide ».

Pratiquement, jusqu'à l'arrivée au pouvoir simultanée en France et en RFA du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt, au mois de mai 1974, les relations franco-allemandes n'avancent guère. C'est l'époque où l'on commence à s'inquiéter de la puissance économique montante de la RFA et où, malgré son *appui officiel, Paris voit d'un œil* soupçonneux l'Ostpolitik de Willy Brandt. Celle-ci monopolisera *jusqu'à la signature du traité* fondamental avec la RDA toute l'énergie du chancelier social-*démocrate*, arrivé au pouvoir la même année que Georges Pompidou, en 1969.

Les premières tentatives pour mettre en place, face à la crise du dollar, une politique économique et monétaire commune font apparaître dès 1971 les divergences de fond qui opposent jusqu'à aujourd'hui Français et Allemands. Les premiers veulent avancer rapidement vers une monnaie commune, les seconds privilégient le rapprochement préalable des politiques économiques et le renforcement des institutions. La création en 1973 d'un « serpent » *monétaire européen* qui fixe les marges de fluctuation entre les monnaies, puis la déci*sion de principe* de mettre en place un fonds monétaire européen, constituent un succès éphémère. Paris et Bonn s'affrontent à nouveau lorsque éclate la première crise pétrolière, et, dès le mois de janvier 1974, la France quitte le serpent. Quelques pas importants sont néanmoins franchis. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, finalement acceptée *par le* président Pompidou en 1969, a longtemps été une des pommes de discorde majeures. Elle est chose faite en 1972. Bonn et Paris se mettent aussi d'accord en 1973 sur deux importants projets de coopération qui tiennent particulièrement à cœur aux Français : *Airbus et le lancement d'un programme* spatial européen.

La relance de 1974

L'arrivée au pouvoir de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, qui avaient appris à s'apprécier comme ministres des finances et dont les relations resteront un exemple de la bonne entente entre les deux pays, donne une nouvelle tonalité aux rapports franco-allemands. Huit jours après l'intronisation du nouveau président français, les deux hommes se retrouvent à l'Elysée et décident solennellement de travailler étroitement ensemble. Leur premier succès est l'institution du conseil européen, qui réunira dès lors trois fois par an les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté. Leur passage au pouvoir est marqué par l'accord sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel et la mise en place du *système monétaire européen* (SME), qui remplace, en 1979, le serpent, décidément trop rigide.

Malgré ce nouveau ton, certaines des difficultés de fond ne pourront jamais être résolues. Les efforts faits de part et d'autre pour mieux coordonner les politiques économiques ne sont pas jugés suffisants à Bonn pour qu'on s'attelle enfin à la mise en place d'un véritable système monétaire commun avec une monnaie et une banque centrales. Si la coopération en matière de politique étrangère est presque devenue une routine, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, qui s'entendent pourtant fort bien pour critiquer la politique du président Carter, sont trop *étroitement surveillés* à *domicile*, l'un par les gaullistes, l'autre par les atlantistes, pour pouvoir – *quelles que soient leurs intentions* – prendre des initiatives spectaculaires. En matière de *sécurité*, *on se contentera* d'améliorer, non sans difficulté, comme en témoigne l'abandon du projet *de char de combat franco*-allemand, la coopération en matière d'armement.

Tout n'est pas arrivé...

Sans doute l'histoire a-t-elle besoin de chocs pour faire un pas en avant. La crise des missiles et le déferlement de la vague pacifiste qui a secoué l'Allemagne fédérale au début des années 80 ne sont certainement pas sans rapport avec la prise de conscience en France de l'erreur qui consisterait à vouloir s'abriter derrière l'Hexagone. La politique du président Reagan, par son intransigeance première à l'égard de Moscou, puis par le sentiment qu'elle a donné de brader les intérêts allemands dans la négociation sur le désarmement, a suscité bien des désillusions outre-Rhin.

Le terrain semble plus que jamais propice à *une nouvelle* réflexion des deux pays sur leur avenir commun. La voie tracée *ces dernières années par le* président Mitterrand et le chancelier Kohl fait pratiquement l'objet d'*un consensus* en France et a derrière elle une solide majorité en RFA. Les difficultés à s'entendre sur le concept même d'autonomie européenne en matière de défense, celles qui s'amoncellent sur le chemin du grand marché européen, celles *encore* rencontrées par les gouvernants pour mettre en œuvre leurs décisions en matière culturelle, restent cependant suffisamment présentes pour qu'il faille se garder de croire que tout est arrivé.

HENRI DE BRESSON.



Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer signent le traité franco-allemand *le 22 janvier 1963 au Palais de l'Elysée*.

Quand un Français représente la RFA dans les réunions internationales...

M. Michel Connan, quarante et un ans, ancien membre du cabinet de M. Charles Hernu à la défense, est le premier diplomate français à avoir travaillé à l'Auswärtiges Amt, le ministère ouest-allemand des affaires étrangères, dans le cadre des échanges de diplomates décidés au sommet franco-allemand de février 1986. Il nous a fait part de son expérience.

« Vous venez de passer un peu moins d'un an au ministère des affaires étrangères ouest-allemand. Qu'y avez-vous fait exactement ?

– Eh bien, j'ai travaillé. J'étais pleinement intégré à mon service d'accueil, et j'ai participé à son activité quotidienne au même titre que mes collègues.

– C'est une expérience très nouvelle.

– Par bien des côtés, oui. Elle s'inscrit *cependant dans une évolution. Il y a bien long*temps que des fonctionnaires français font des stages dans l'administration allemande et *inversement. Mais ils s'agit pour l'essentiel de* stages courts et d'observation. C'est sans doute la première fois que des fonctionnaires des deux pays passent une année entière dans l'administration voisine et que, au lieu d'être des observateurs en surnombre, ils sont des collaborateurs occupant un poste « normal » et assumant pleinement les fonctions correspondantes.

– Dans quel service étiez-vous ?

– Dans le service CSCE, c'est-à-dire celui qui s'occupe de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont l'acte final a été signé en 1975 à Helsinki. Je suis allé deux semaines à Vienne, en tant que membre de la délégation ouest-allemande. J'y ai même pris la parole officiellement au nom de la République fédérale d'Allemagne.

– Comment ont réagi les autres délégations ?

– Par une certaine surprise, incontestablement. Beaucoup de délégués se sont montrés intéressés, en particulier des membres des délégations de la CEE, certains étaient *même* enthousiastes. Ils voyaient dans mon expérience – à juste titre – la preuve que la construction européenne est possible, qu'elle avance, *et qu'on peut faire des progrès* concrets, en sortant des sentiers battus. En même temps, certains collègues étaient intri*gués, ils me pressaient de questions*.

» Si j'ai pu intégrer sans problème le ministère ouest-allemand, c'est d'abord grâce à l'accueil qui m'y était réservé. Mais la bonne volonté individuelle n'aurait pas suffi si les *politiques suivies à Bonn et à Paris n'avaient* pas été très proches. Il est de bon ton de dire que l'Europe n'avance pas, qu'on n'arrive pas *à surmonter les intérêts à court terme. Quand* on observe les choses au jour le jour, on peut parfois avoir cette impression, effectivement. Mais l'exemple des relations franco-allemandes et une expérience comme la mienne montrent que beaucoup a été fait.

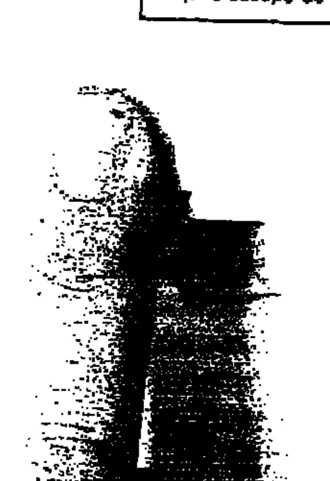
– Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

– *Oh ! Bien des choses. Certaines ne pré*sentent pas d'intérêt pour le grand public, mais pour le praticien des relations internatio*nales, elles ont leur importance. C'est ainsi* que les structures des deux ministères ne se recouvrent pas. Les connaître de l'intérieur, bien identifier le bon interlocuteur, mieux connaître les circuits de décision, les méthodes de travail, cela facilite la coopération.

» *Cela ne vaut pas seulement pour l'Aus*wärtiges Amt. Dans un pays *fédéral*, il est essentiel de bien comprendre les Länder. Dans *le domaine culturel, par exemple, il est primor*dial. Et certaines tâches, qui chez nous sont directement assumées par l'Etat, sont prises *en charge par d'autres organismes*. Ce peuvent être des organismes mixtes associant des professionnels (pour la promotion du commerce extérieur, par exemple) ou, dans le secteur culturel, les instituts Goethe, ou des fondations, dont l'importance en République fédérale est beaucoup plus grande que chez nous.

» Et puis, si à un moment donné ce sont en général à peu près les mêmes sujets qui occupent nos deux pays, les priorités ne sont pas toujours les mêmes. Ne serait-ce que pour des raisons géographiques. L'approche des problèmes n'est pas non plus identique, les mentalités sont moins proches qu'on ne le croit parfois. Il est très utile d'étudier ces questions de l'intérieur. »

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG.



Enquête

du traité de coopération franco-allemand

commun, on en est pas loin. Après ce sommet aura lieu une brève cérémonie commémorative dans le salon Murat de l'Elysée, où le traité fut signé en 1963, puis le chancelier Kohl s'entretiendra pendant une heure en tête à tête avec le président de la République française. Il se rendra l'après-midi à l'hôtel Matignon pour y avoir une conversation d'une heure environ avec le premier ministre, M. Jacques Chirac. Au menu des festivités figurent également la visite d'une classe franco-allemande d'un lycée parisien et une réception à l'Elysée qui sera ouverte par des discours de MM. Mitterrand et Kohl. Enfin, un concert organisé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse, avec la participation de chorales française et allemande, sera donné dans la soirée à Saint-Louis des Invalides.



Un « tandem » qui souvent irrite ou inquiète...

CONSIDÉRÉ comme un moindre mal en Europe de l'Ouest quand il s'agit de sortir de l'impasse de difficiles négociations européennes, le tandem franco-allemand a aussi le don d'irriter, voire parfois d'inquiéter aussi bien nos partenaires européens que les deux grandes puissances. Les discussions en cours sur un renforcement de la coopération franco-allemande en matière de sécurité ne pouvaient laisser personne indifférent. Les projets de brigade commune et de conseil de sécurité n'ont pas manqué de susciter çà et là des commentaires quelque peu crispés.

Les plus critiques ont bien entendu été les Soviétiques, qui, une fois n'est pas coutume, ont préféré faire porter le chapeau aux Français plutôt qu'aux Allemands. A la veille de la visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, cette semaine, à Bonn, on laissait entendre à Moscou que le thème serait abordé au cours des discussions, mais que, dans l'ensemble, le Kremlin se félicitait de l'attitude actuelle des dirigeants ouest-allemands en matière de sécurité. On se félicitait notamment du rôle qu'a joué Bonn dans la conclusion du traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire en sacrifiant ses propres Pershing-I A.

Ces ménagements ne veulent pas dire que l'on voit d'un bon œil les initiatives du chancelier Kohl en direction de la France. Mais si l'on se réfère à un commentaire paru en octobre dernier dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, sous la plume de M. Nikolaï Portougalov, les Soviétiques ne désespèrent pas, avec le concours de l'opposition ouest-allemande, de pouvoir empêcher que ces initiatives aillent trop loin. *« La plupart des Allemands de l'Ouest politiquement lucides*, estimait-il, *considèrent ce projet français encore vague* [celui d'étendre la garantie nucléaire à la RFA, que M. Portougalov prête à la France] *avec un scepticisme foncier. Ils ne sont pas enclins*, ajoutait-il, *à surestimer les débuts de la collaboration militaire avec Paris, comme les fameuses manœuvres Moineau hardi.* » M. Portougalov accusait la France de vouloir *« suborner politiquement et militairement son concurrent économique le plus puissant »*, comme *« une sorte de prolongement, à l'heure nucléaire, de la politique de Richelieu et de Louis XIV à l'égard de tous les Allemands »*. Bref, on multiplie pour le moment les avertissements en sourdine, sans vouloir encore en faire une vraie pomme de discorde. Il est significatif à cet égard que ce thème n'ait pas été officiellement abordé lors de la visite officielle que vient d'effectuer en France le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, alors que les Allemands de l'Est avaient fait connaître, par des voies indirectes, leur préoccupation.

La méfiance des Britanniques

Du côté des alliés occidentaux de la France et de la RFA, les réactions sont restées mitigées : d'une part, on ne peut qu'être favorable à un engagement plus marqué de la France en Allemagne, mais, de l'autre, on voit avec une certaine méfiance ce qui pourrait apparaître comme une remise en cause de l'alliance atlantique sous sa forme actuelle. A Washington, le sujet n'intéresse pour le moment qu'un cercle restreint de spécialistes. Si le public américain est toujours prêt à s'enflammer pour réclamer aux Européens la prise en charge d'une part accrue des dépenses de l'alliance, les subtilités des relations intereuropéennes ne l'atteignent pas vraiment, sinon qu'elles prêtent à l'ironie. Washington ne se désintéresse cependant pas de la question. Les nouveaux projets de coopération entre la France et la RFA risquent de modifier l'attitude à l'égard des Etats-Unis des Allemands de l'Ouest, secoués par la crise des missiles. Les Américains se sont toujours publiquement félicités de tout effort des Européens pour prendre davantage de responsabilités en matière de défense. Ils soutiennent officiellement l'idée d'un « pilier européen » de l'alliance atlantique. Mais leur approbation est moins nette dès lors que cette recherche de l'autonomie apparaît comme de nature à remettre en cause leur leadership.

Les Britanniques, pour leur part, éprouvent une méfiance spontanée dès qu'il est question d'un rapprochement entre Bonn et Paris sur les problèmes stratégiques. Les diplomates français en savent quelque chose, qui sont pressés de questions depuis quelques mois sur ce que recouvre exactement le fameux conseil de sécurité franco-allemand ou le projet de brigade commune.

Mme Thatcher n'avait pas hésité à dire publiquement, le 23 novembre dernier, dans une interview au *Financial Times*, ce que d'autres expriment dans la discrétion des chancelleries : *« Il ne faudrait pas que se développent en Europe des sous-structures qui pourraient involontairement saper la solidarité atlantique.* (...) *Il importe que les dispositions* [militaires franco-allemandes] *n'acquièrent pas de façon croissante une existence propre.* » Devant l'Association de la presse étrangère, le 13 janvier dernier, elle a souligné que *« la coopération militaire bilatérale, que ce soit entre la France et la RFA ou entre la France et la Grande-Bretagne, est utile, à condition qu'elle ait pour effet de façon claire et démontrable de renforcer l'OTAN et non d'éroder ou de saper son unité »*. Autrement dit, on souhaite, à Londres, voir se renforcer un pôle européen de défense à condition que la Grande-Bretagne ne soit pas reléguée au rang de partenaire de second ordre de Paris et Bonn. Mais on voudrait que ce renforcement s'opère pour le compte de l'alliance dans son ensemble, donc dans le sens d'un rapprochement des positions françaises de celles de ses partenaires, et non l'inverse.

L'Espagne intéressée...

Dernière recrue, avec le Portugal, de la CEE, l'Espagne a manifesté à plusieurs reprises ces derniers mois son intérêt pour les efforts franco-allemands en matière de défense et son souhait, sinon d'être partie prenante dans l'immédiat aux initiatives concrètes qui en sont les fruits, du moins d'être associée à la réflexion en cours sur la sécurité de l'Europe. Le différend de Madrid avec les Etats-Unis à propos des bases américaines hypothéquait jusqu'à présent les possibilités pour l'Espagne d'être admise dans les instances où se mène cette réflexion, en particulier l'Union de l'Europe occidentale. L'accord intervenu la semaine dernière avec les Etats-Unis laisse les mains plus libres à M. Gonzalez et l'incitera sans doute à redoubler d'ardeur européenne en matière de défense.

L'Italie, en revanche, rechigne. En dépit de traditions européennes profondément ancrées, elle voit avec douleur ces temps-ci changer son rapport à la Communauté. Elle risque en effet de devoir payer au plan communautaire sa récente et spectaculaire réussite économique, même si elle peut compter sur la bienveillante attention de Bonn. Dans le domaine de la défense, *« une politique européenne autonome serait une erreur »*, vient encore de déclarer le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti. Rome préfère d'instinct la *« tutelle douce »* des lointains Etats-Unis plutôt que l'hégémonie de la France, de l'Allemagne ou du couple franco-allemand. L'Italie ne s'était ralliée qu'en traînant les pieds à la nouvelle charte de l'UEO, adoptée en octobre dernier à l'initiative de M. Jacques Chirac. A ces réticences, qui ont finalement cédé, se mêlaient vraisemblablement des considérations de politique intérieure, le texte réaffirmant notamment le caractère indispensable pour la défense européenne de la dissuasion nucléaire à un moment où l'Italie s'apprêtait à se prononcer sur le nucléaire, fût-il civil, par référendum.

En adoptant cette charte, les partenaires de la France et de la RFA au sein de l'UEO (la Grande-Bretagne, le Benelux et l'Italie) ont certes exprimé les préoccupations de l'Europe face à la situation nouvelle que crée en matière de sécurité la nouvelle situation Est-Ouest. Ils y auront trouvé aussi à n'en pas douter un moyen de ne pas laisser passivement Français et Allemands en tête à tête.

C. T. et H. de B.

Avec Dominique Dhombres à Londres, Jean-Pierre Clerc à Rome et Sylvie Kauffmann à Moscou.

L'intérêt de l'un pour l'autre...

Voici quelques chiffres qui, à titre d'exemples, illustrent l'intérêt que se portent les deux partenaires :

Jumelages. — Environ mille deux cents communes des deux pays sont jumelées. Le boom des années 60 s'est calmé depuis longtemps, mais bon an mal an une vingtaine de jumelages nouveaux sont conclus.

Echange de jeunes. — Le nombre de stages ou de séjours divers subventionnés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) s'est élevé à 129 879 en 1985. Au total, près de cinq millions de jeunes ont pris part depuis 1963 à des stages organisés dans l'un et l'autre pays.

Tourisme et voyages d'affaires. — Sans compter les déplacements de week-ends, les Allemands (de l'Ouest), grands voyageurs, ont effectué en 1986 8,7 millions de séjours de plus de quatre jours en France (durée moyenne : neuf jours). Ils y ont dépensé en moyenne 300 F par jour. La France est la cinquième destination du tourisme allemand, derrière les pays de soleil et l'Autriche. Il est à noter qu'elle attire un tourisme de niveau socio-professionnel élevé et plus individualiste que la moyenne. A l'inverse, le nombre de séjours effectués par des Français en RFA n'est que de 365 000 (saison 1985-1986), pour une durée moyenne de douze jours.

Apprentissage de la langue. — 600 000 élèves français ont l'allemand en première langue, 600 000 en seconde langue, soit 22,5 %. En RFA, où le français n'existe pas en première langue dans tous les Länder, la proportion, première et deuxième langue confondue, est de 25 % environ. Il y a 24 établissements à section bilingue franco-allemande en RFA, 40 en France. Dans la vie courante, la pratique approfondie du français est cependant nettement plus développée en Allemagne qu'en France, que ce soit chez les professionnels, dans les milieux politiques ou culturels, ou chez les diplomates, où elle est pratiquement obligatoire.

Presse. — Environ 70 correspondants allemands en France, dont 4 de télévision, contre 20 correspondants français en RFA, dont 2 de télévision.

Edition. — 850 livres ont été traduits du français en allemand en 1986, contre seulement 200 dans l'autre sens.

Diplomatie

Les visites du ministre soviétique des affaires étrangères

BONN : M. Chevardnadze n'a pas répondu à l'attente des Allemands

BONN
de notre correspondant

Les dirigeants ouest-allemands avaient placé beaucoup d'espoirs dans cette visite du ministre soviétique des affaires étrangères à Bonn, trop peut-être, et avaient laissé se répandre dans l'opinion publique l'idée qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir dans les relations avec Moscou, mettant fin à plusieurs années de rapports plutôt froids. Au bout du compte, si M. Chevardnadze a réalisé une fort bonne opération de relations publiques auprès des citoyens et téléspectateurs de la République fédérale — il a tenu d'ailleurs à en remercier les journalistes au cours de sa conférence de presse terminale, — il n'a pas repondu à toutes les attentes des dirigeants de Bonn.

M. Kohl devra patienter jusqu'au deuxième semestre de cette année pour pouvoir rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev, alors qu'il espérait pouvoir recevoir le numéro un soviétique avant le mois de juin, pendant la période de présidence allemande de la Communauté européenne. Si M. Chevardnadze considère que cette rencontre est nécessaire, ni le lieu ni la date ne lui semblent urgents à fixer. Autre déception à Bonn, la question de Berlin : l'URSS n'est pas prête à renoncer à sa position traditionnelle, qui tient Berlin-Ouest pour une entité politique autonome, et M. Chevardnadze, interrogé à ce sujet, s'est contenté de dire que *« beaucoup de choses peuvent être faites dans le cadre des accords régissant le statut de la ville »*.

Les armes françaises

Le ministre soviétique des affaires étrangères a jugé *« extrêmement utiles et couronnés de succès »* les entretiens qu'il a eus à Bonn avec MM. Kohl, Genscher et von Weizsäcker. Ce jugement peut s'appuyer sur quelques résultats concrets : la mise en place d'une procédure de consultations régulières entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, et l'ouverture prochaine de consulats à Kiev et à Munich.

M. Chevardnadze a également souligné l'identité de vues existant entre M. Genscher et lui-même sur la question de l'interdiction totale des armes chimiques, notant au passage que les Etats-Unis et la France n'étaient pas de cet avis. L'essentiel de la conférence de presse donnée par le ministre des affaires étrangères soviétiques avant son départ pour Madrid, mardi 19 janvier, a été consacré aux questions de désarmement et de sécurité. M. Chevardnadze a reconnu qu'hormis la question des armes chimiques les positions soviétique et ouest-allemande n'étaient pas identiques, mais que cela *« n'était pas une tragédie »*. Il a mis en garde ceux qui voudraient instaurer une *« pause »* dans le processus de désarmement, une attitude qui, selon lui, *« pourrait remettre en cause tout ce qui a été atteint »*. Le ministre a également évoqué le problème de la supériorité des forces du pacte de Varsovie dans le domaine conventionnel. *« Le problème ne se pose pas dans les termes où on l'expose en Occident. Pour l'avenir, il faut tenir compte des inquiétudes que provoquent chez nous les armes nucléaires françaises et britanniques. »*

Dans l'esprit de M. Chevardnadze, le temps est bientôt venu où *« les puissances nucléaires européennes devront remettre en cause leur arsenal nucléaire. »* Car, a-t-il ajouté, leur poids spécifique augmentera si l'on parvient à un accord de réduction de 50 % des armements stratégiques. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères avait, dès lundi, perçu le risque de malentendu avec Paris s'il laissait, sans réagir, M. Chevardnadze exprimer ces thèses à Bonn. Il a tenu à marquer, dans un communiqué , son accord profond avec les propos tenus par le président français dans un entretien au quotidien *Die Welt*. *« Le gouvernement fédéral partage le point de vue du président Mitterrand lorsque ce dernier affirme que toutes les armes nucléaires doivent être au service d'une stratégie visant à rendre la guerre impossible »*, a déclaré le chef de la diplomatie allemande. Une précision nécessaire à la veille de la mise en place du conseil de sécurité et de défense franco-allemand, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée.

L. R.

MADRID : l'URSS apprécie l'« autonomie » de l'Espagne

MADRID
de notre correspondant

M. Chevardnadze est arrivé à Madrid le mardi 19 janvier dans la soirée pour une visite de quarante-huit heures au cours de laquelle il devait rencontrer son homologue espagnol, M. Fernandez Ordonez, le président du gouvernement, M. Gonzalez, et être reçu par le roi.

Les Espagnols sont sensibles au fait que Madrid soit, après Bonn, la deuxième capitale visitée par le chef de la diplomatie soviétique depuis l'accord de Washington sur les armes à moyenne portée que le gouvernement espagnol fut l'un des tout premiers, en Europe occidentale, à appuyer publiquement.

M. Chevardnadze est arrivé à Madrid quatre jours à peine après une importante victoire diplomatique espagnole : l'accord avec les Etats-Unis prévoyant le retrait de leurs soixante-douze avions F-16 stationnés à Torrejon, près de Madrid. Cette mesure a été accueillie avec satisfaction par les dirigeants soviétiques. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces derniers célèbrent la politique *« autonome »* de Madrid au sein de l'Alliance. Le temps est loin, désormais, où Moscou menaçait l'Espagne de tous les maux si elle entrait dans l'OTAN, et ensuite y restait !

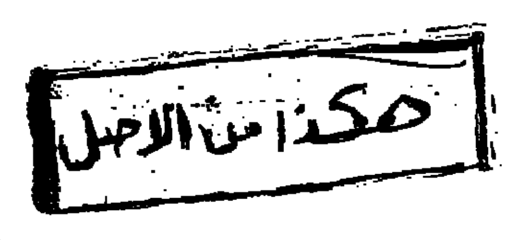
Dans les milieux diplomatiques, on précise toutefois que si l'Espagne entend effectivement se réserver au sein de l'OTAN une marge d'autonomie dans l'analyse des problèmes régionaux, elle se montrera parfaitement solidaire de ses alliés dans les relations Est-Ouest. Madrid a désormais clairement défini les paramètres de sa politique de défense : son appartenance à l'Alliance a été confirmée par référendum, les conditions de sa relation militaire avec Washington sont maintenant éclaircies, et elle vient enfin de présenter formellement à ses alliés à Bruxelles, le 18 janvier, son projet de contribution militaire à l'OTAN.

Madrid entend aussi aborder les questions économiques. Après quarante années d'interruption des relations bilatérales sous le franquisme, l'Espagne est arrivée tard sur le marché soviétique. Les échanges entre les deux pays ont à peine atteint 1,2 milliard de dollars en 1987, soit moins de 2 % du commerce extérieur.

Th. M.

La réaction américaine

Le gouvernement américain a réaffirmé, mardi 19 janvier, qu'une réduction des armes nucléaires tactiques ne faisait pas partie des objectifs prioritaires de l'OTAN. Cette organisation s'oppose notamment à ce que la composante nucléaire des armes à double capacité (nucléaire et conventionnelle) soit incluse dans les futures négociations sur le désarmement conventionnel. Si les déclarations faites à Bonn par M. Chevardnadze signifient que Moscou accepte désormais ce principe, c'est un *« pas en avant »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Redman. Il a réitéré le *« soutien total »* de Washington à la position de l'OTAN selon laquelle les priorités de l'alliance en matière de désarmement sont la réduction des arsenaux stratégiques, la mise au point d'un équilibre conventionnel plus stable en Europe et l'interdiction des armes chimiques. — *(AFP.)*



Europe

ESPAGNE : ouverture du congrès du PSOE dans un climat de crise

Le pragmatisme gouvernemental face aux revendications sociales

MADRID
de notre correspondant

Le trente et unième congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), qui s'ouvre le vendredi 22 janvier à Madrid, pourrait être l'un des plus importants et des plus conflictuels de l'histoire de cette formation. Les précédents conclaves socialistes s'étaient souvent concentrés sur des thèmes ponctuels comme la référence au marxisme, en 1979, ou l'appartenance de l'Espagne à l'OTAN, en 1984. L'objectif est cette fois plus ambitieux : il s'agit de faire le bilan de cinq ans d'exercice du pouvoir et de définir les grandes lignes de ce que sera le *« socialisme de l'an 2000 »* au sud des Pyrénées.

Certes, le président du gouvernement et secrétaire général du PSOE, M. Felipe Gonzalez, qui reste le leader incontesté, ne manque pas d'arguments pour convaincre ses troupes de la justesse de la ligne pragmatique suivie jusqu'ici. Combien de partis socialistes d'Europe occidentale peuvent-ils aujourd'hui se targuer, comme le PSOE, d'avoir remporté deux majorités absolues successives et de chevaucher toujours allégrement en tête dans les sondages ?

Reste que ce trente et unième congrès s'ouvre dans un climat de crise au sein de la *« famille socialiste »* espagnole. Une crise qui couvait depuis le recul enregistré lors des élections municipales et régionales de juin dernier et qui, quatre mois plus tard, a éclaté avec la spectaculaire démission du groupe parlementaire de M. Nicolas Redondo, secrétaire général du syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs).

Depuis, le ton n'a cessé de monter entre le gouvernement et l'UGT. M. Redondo formule désormais tout haut des questions que certains secteurs du PSOE posaient déjà à mi-voix : la société espagnole est-elle aujourd'hui plus juste et plus égalitaire qu'au moment de l'arrivée des socialistes au pouvoir ? Le gouvernement de M. Gonzalez a-t-il su concilier le objectifs d'efficacité économique et de justice sociale ? Comment expliquer à cet égard aux *« bases »*, par exemple, que le nombre de chômeurs, depuis 1982, soit passé de deux à trois millions ?

Les récriminations de plus en plus acerbes de M. Redondo ont amené les dirigeants du parti à lancer, à la veille du congrès, une énergique contre-offensive. Ils font valoir que la politique d'austérité a commencé à porter ses fruits, et que l'Espagne enregistre aujourd'hui l'un des taux de croissance les plus élevés d'Europe occidentale. Tout en reconnaissant que le gouvernement s'est peut-être trop préoccupé dans le passé de macro-économie, ils soulignent que l'accent sera mis davantage désormais sur l'éducation, la justice et la santé : en un mot qu'après l'effort vient maintenant la redistribution.

Les « fauteurs de troubles » absents

Ce débat sur la politique économique en a suscité un autre, qui pourrait dominer le 31ᵉ congrès : celui des rapports entre parti et gouvernement. Le PSOE devait-il tenter de réconcilier syndicat et gouvernement, ou appuyer inconditionnellement les thèses du second ? Question d'autant plus délicate que le PSOE a, jusqu'ici, fonctionné comme un virtuel appendice de l'exécutif. Le parti fut, en effet, le grand sacrifié de ces dernières années. Les *« jeunes socialistes pragmatiques »* qui s'installèrent au gouvernement en 1982 entendaient avant tout démontrer que leur apparente inexpérience, après quarante années de dictature, ne les empêchait nullement de faire marcher la machine de l'Etat.

Aussi les meilleurs cadres quittèrent-ils la direction du parti pour l'administration. Cette primauté accordée au gouvernement par rapport au parti était aussi celle de la gestion quotidienne par rapport au programme à moyen terme, du pragmatisme par rapport à l'idéologie. Aujourd'hui, nombreux sont les militants qui demandent que le PSOE joue à nouveau son rôle : celui de mettre l'accent, face à la gestion gouvernementale au jour le jour, sur les objectifs à plus long terme du socialisme.

Si les thèmes de débat ne manquent pas, le trente et unième congrès ne devrait pas être toutefois celui de la rébellion. Comme le rappelait une étude du quotidien *Diario 16*, les trois quarts des délégués qui y participeront sont détenteurs d'une charge publique, ce qui n'incite pas particulièrement à la contestation !

En outre, les principaux « fauteurs de troubles » en seront absents : M. Redondo a donné instruction aux dirigeants de sa centrale de ne pas y participer, afin de mieux marquer la distance entre parti et syndicat.

Reste que les « contestataires » n'en seront pas moins représentés. Les partisans des thèses de M. Redondo sont, par exemple, majoritaires dans la délégation de la province industrielle de Biscaye, qui, conduite par son secrétaire général, M. Ricardo Garcia Damborenea, remettra globalement en question le rapport que présentera M. Gonzalez. Les puissants secrétaires généraux des fédérations de Madrid et de Catalogne, MM. Joaquin Leguina et Raimon Obiols, réclameront eux aussi davantage de compréhension pour les positions du syndicat. Les critiques les plus acerbes viendront sans doute des délégués de la tendance Gauche socialiste, version espagnole de l'ancien CERES français, qui accusent ni plus ni moins la direction du parti de s'être rallié aux « thèses *démocrates-chrétiennes* ».

Autant d'oppositions qui, bien que minoritaires, sont décidées à faire entendre leur voix face à une direction qui prêche la modération dans le changement. Jusqu'à quel point le socialisme peut-il faire preuve de pragmatisme et réviser ses certitudes d'hier pour se maintenir à flot dans une Europe occidentale actuellement dominée par la vague du néo-libéralisme ? Telle est sans doute la question de fond qui se posera lors du trente et unième congrès du PSOE.

THIERRY MALINIAK.

S'il se rendait à Moscou

Jean-Paul II souhaiterait rendre visite aux catholiques des diverses régions d'URSS

Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, s'est exprimé, mardi 19 janvier, au sujet de l'éventualité d'un voyage du pape en URSS.

« Selon des informations de presse,** a dit M. Guerassimov, **le pape Jean-Paul II a exprimé le souhait de venir en URSS** à **certaines conditions. Pour autant que nous le sachions, cette question ne fait l'objet d'aucune discussion, et il n'y a donc pas lieu de mettre en avant la moindre condition préalable. »

La mise au point soviétique fait suite aux propos tenus dimanche soir 17 janvier par Jean-Paul II au siège de l'Association de la presse étrangère à Rome.

ROME
de notre correspondant

Jusqu'à présent, lorsqu'il évoquait l'éventualité d'un voyage en URSS à l'occasion du millénaire de l'évangélisation de la Russie, le pape avait surtout mis l'accent sur son désir de se rendre en Lituanie, où la population catholique est largement majoritaire. Dimanche soir, lors de son entretien avec les journalistes étrangers – dont l'*Osservatore Romano* a publié mardi un compte rendu, – Jean-Paul II a sensiblement élargi ses objectifs. La *« vérité »* à laquelle il entend être fidèle, a-t-il déclaré, est que la présence des catholiques en Union soviétique dépasse nettement ce qui est *« davantage connu »*. Le pontife a ainsi rappelé que des *« structures hiérarchiques »* existent non seulement en Lituanie (sous la présidence de l'archevêque Liudas Povilonis, administrateur apostolique de Kaunas), mais aussi en Lettonie, pays à très nette majorité protestante et dont l'Eglise est dirigée par l'archevêque de Riga, le cardinal Julijans Vaivods (aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans).

Dépassant amplement l'horizon de ces républiques où le catholicisme est officiellement reconnu par Moscou, même si sa pratique y rencontre maintes entraves, le pape a évoqué ces *« autres régions où manque cette structure et où il y a aussi des catholiques latins, par exemple en Biélorussie* [NDLR : ils y seraient de un à deux millions.] *mais aussi en Asie centrale, dans la région du Kazakhstan »*. Ces croyants, dont le nombre est inchiffrable, sont des descendants de populations principalement baltes, *biélorusses, ukrainiennes et* allemandes de la région de la Volga, déportées en partie sous les tsars et surtout à l'époque stalinienne, ainsi que de colons originaires de Russie occidentale.

Le cas des uniates ukrainiens

Approfondissant encore le champ, Jean-Paul II a enfin rappelé que parmi les catholiques d'URSS qui ont *« un juste désir de recevoir la visite du pape »*, il s'en trouve aussi, *« naturellement, en Ukraine, notamment dans ce qu'on appelle l'Ukraine occidentale »*. Là, a-t-il ajouté, *« nous touchons un problème plus difficile. Là, il y a des catholiques non seulement de rite latin, mais aussi de rite oriental, byzantin »*. Ils sont, théoriquement, réunis dans une *« Eglise catholique ukrainienne »*, reconnue par Rome, dont *« l'archevêque majeur est, selon le droit canonique, le cardinal Myroslav Ivan Lubachivski »*, en résidence à Rome. On sait en effet qu'en 1946 un « synode de Lvov » a décidé le rattachement « spontané » de cette Eglise dite « uniate » à l'orthodoxie. Or cette communauté désormais *« clandestine, non reconnue, ou plutôt un certain temps niée »*, a sa propre hiérarchie, ses prêtres et ses fidèles, évalués au Vatican aux environs de quatre millions. Et le pontife d'ajouter : *« Cette Eglise, durant des générations, des siècles, a manifesté une grande fidélité envers le Saint-Siège, les évêques de Rome, le pape. Cette fidélité nous oblige, m'oblige en l'espèce à y être également fidèle. »* C'est dire qu'en cas de voyage du pape en Union soviétique l'Ukraine serait, à ses yeux, une étape obligatoire.

Là, les difficultés existent non seulement par rapport au régime soviétique, mais aussi avec la hiérarchie orthodoxe, pour qui le retour des uniates dans son giron n'est que l'annulation de leur antérieur « détournement » par Rome à l'occasion de circonstances historiques favorables. *« C'est un problème très sérieux »*, a estimé le pape, qui a néanmoins conclu sur une note optimiste, au moins pour le très long terme : *« On se préoccupe de ce problème important pour le dialogue entre orthodoxes et catholiques. Il doit être discuté dans la vérité. C'est prévu. »* De fait, le patriarche de Constantinople Dimitrios Iᵉʳ a, lors de sa visite au Saint-Siège, début décembre, accepté que la question des uniates puisse au moins être évoquée dans le débat œcuménique.

J.-P. CLERC.

PORTUGAL

Crise ouverte au Parti communiste

LISBONNE
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la « révolution des œillets » d'avril 1974, le Parti communiste portugais est, à son tour, ouvertement remis en cause de l'intérieur. Sans menacer, pour le moment, personne d'expulsion, le comité central vient de dénoncer *l'« attitude irrégulière et condamnable de certains militants qui manifestent des critiques en dehors des organes auxquels ils appartiennent »*.

Ce rappel à l'ordre fait suite à la publication par l'hebdomadaire *O Jornal*, le vendredi 15 janvier, d'un « document de travail » signé par plusieurs personnalités du PCP réclamant l'instauration de la *« transparence »* et de la *« démocratie interne »* au sein du parti. Les signataires y accusent la direction actuelle de s'accrocher à des structures calandestines remontant à l'époque du salazarisme et de ne tenir compte ni de l'évolution de la société portugaise ni de celle des pays socialistes. Ils suggèrent également l'élection des membres du comité central au scrutin secret.

Depuis quelque temps déjà, des signes de malaise à l'intérieur du Parti communiste étaient perceptibles. En coulisse, des dirigeants très connus s'insurgeaient contre le discours officiel, toujours fondé sur la défense des *« conquêtes de la révolution » :* le contrôle ouvrier, les nationalisations et la réforme agraire. Or la réforme agraire a été dans la pratique presque complètement abandonnée. Le secteur public de l'économie sera considérablement réduit à l'issue de la révision constitutionnelle prévue pour l'été prochain. Et le contrôle ouvrier tel qu'il était entendu au lendemain de la révolution n'existe plus.

L'influence électorale du parti n'a cessé de se détériorer. Lors des législatives de juillet 1987, le PCP a réalisé son score le plus bas : 12,5 % des suffrages exprimées. L'âge de M. Alvaro Cunhal, son leader charismatique, pose en outre le problème de la succession. Intervenant pour la première fois publiquement dans le débat, M. Cunhal a réaffirmé mardi 19 janvier dans une longue interview à l'agence de presse portugaise Lusa que le PCP ne renoncerait jamais *« à notre politique de classe, à nos principes marxistes, léninistes et à notre passé révolutionnaire »*, qu'il n'accepterait jamais *« de devenir un parti résigné devant le capitalisme »*. Mais il a également admis le principe du scrutin secret dans les élections dans les différents organes du parti. *« La perestroïka*, a-t-il souligné, *aura des répercussions au PCP. »*

JOSE REBELO.

Réuni à Stockholm

Le « groupe des Six » demande l'interdiction des essais nucléaires et des armes chimiques

STOCKHOLM
de notre correspondante

Le troisième sommet du « groupe des Six », créé en mai 1984 pour promouvoir *« le désarmement et la paix »* et stopper le *« suicide global »*, s'est ouvert le mercredi 20 janvier à Stockholm. Les participants — le président mexicain, M. Miguel de la Madrid, le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, l'ancien chef d'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, le chef du gouvernement indien, M. Rajiv Gandhi, son homologue suédois, M. Ingvar Carlsson, et le ministre argentin des affaires étrangères, M. Dante Caputo (qui remplace M. Raul Alfonsin) — se proposent de faire de cette troisième rencontre *« une réunion de soutien aux efforts déployés par les superpuissances pour parvenir à un désarmement »*.

Les six membres du groupe devraient également adopter une « déclaration de Stockholm » exigeant l'arrêt de tous les essais nucléaires, l'interdiction des armes chimiques et de la course aux armements dans l'espace. Ils renouvelleront en outre leur proposition de surveiller et de contrôler un arrêt des expériences atomiques.

Ces initiatives communes des six pays ont rencontré jusqu'ici un accueil assez mitigé et la composition du groupe n'a pas manqué de surprendre, l'Inde n'ayant pas adhéré, par exemple, au traité de non-prolifération nucléaire de 1968.

F. N.

Les cendres de Jean Monnet seront transférées au Panthéon

Les cendres de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de la Communauté européenne, seront transférées au Panthéon dans le courant de cette année, a annoncé mardi 19 janvier le président François Mitterrand, qui recevait les membres du comité d'action pour l'Europe.

S'adressant notamment à MM. Alain Poher, Jacques Chaban-Delmas et Jacques Delors, président de la Commission de la CEE, M. Mitterrand a, d'autre part, souhaité que les Douze parviennent, lors du Conseil européen de Bruxelles, les 11 et 12 février, à *« dépasser leurs intérêts nationaux »*.

Le Comité d'action pour l'Europe, nouvelle version du Comité Jean-Monnet, qui rassemble une soixantaine de hauts responsables politiques et économiques européens, a adopté, mardi, à l'issue de deux jours de travaux, un texte sur la défense européenne qui reprend plusieurs des principes énoncés dans la charte de l'UEO, en octobre dernier. Ce document affirme notamment que seul un système *« fondé sur une combinaison appropriée des forces nucléaires et conventionnelles »* peut garantir la sécurité de l'Europe; il réclame la participation *« active et à part entière »* de l'Europe aux négociations sur le désarmement.

Le Comité a, d'autre part, souligné la nécessité de faire de l'ECU une véritable monnaie européenne et de créer *« une autorité commune pour la gérer »*.

Une précision de l'ambassade de Grande-Bretagne

Mᵐᵉ Thatcher, la France et l'OTAN

A propos d'un article intitulé : « Mᵐᵉ Thatcher souhaite une réunion des dirigeants de l'OTAN... » et publié dans nos éditions du *15 janvier*, l'ambassade de Grande-Bretagne nous a adressé une mise au point contestant que le premier ministre ait *« appelé la France à revenir au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN »*. L'ambassade récuse *« absolument »* cette interprétation en fournissant cette traduction du passage visé dans la déclaration de Mᵐᵉ Thatcher :

« Je suis tout à fait favorable à ce que les pays européens accroissent leur coopération en matière de défense, mais à condition que cela serve l'OTAN et contribue à la défense de l'Europe dans son ensemble. La coopération bilatérale a certes un rôle utile à jouer, que ce soit entre la France et l'Allemagne ou entre la France et la Grande-Bretagne, pourvu cependant qu'elle aboutisse à renforcer l'OTAN de manière manifeste, et non à en ébranler l'unité. C'est pourquoi, je souhaiterais que les pays membres de l'alliance qui ne font pas partie de la structure militaire intégrée de l'OTAN développent concrètement leur coopération militaire avec les alliés de l'OTAN (...). »

[S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un « appel », l'allusion faite par Mᵐᵉ Thatcher n'en demeure pas moins assez transparente. Seules la France et l'Espagne ne font pas partie du commandement intégré de l'OTAN.]

EN BREF

● **RDA : six morts dans une collision entre un train et un char.** — Cinq passagers et le conducteur d'un train ont été tués, le mardi 19 janvier, et trente-six personnes blessées, dont dix grièvement, lorsque l'express Leipzig-Berlin-Stralsund a heurté un char soviétique en début de soirée dans la région de Potsdam *(centre de la RDA)*. Le char soviétique traversait la voie ferrée en rase campagne quand le train l'a percuté. Neuf voitures de *l'express ont* déraillé et trois d'entre elles se sont couchées sur les rails. — *(AFP.)*

● **HONGRIE : pétition contre la « dictature » roumaine.** — Près de sept cents intellectuels et membres de l'opposition hongrois ont signé une lettre ouverte de *« solidarité aux Roumains qui luttent contre la dictature et pour la démocratie »*. Les signataires de ce texte, publié mardi 19 janvier à Budapest, y expriment leur conviction que *« le destin de l'Europe centrale réside dans la démocratie »*. A cette occasion, l'historien Lajos Fur a reproché au gouvernement hongrois d'avoir refoulé dans leur pays douze ressortissants roumains venus se réfugier en Hongrie. Cent soixante autres auraient été menacés de la même mesure. Près de dix mille Roumains, essentiellement d'origine hongroise, se trouvent actuellement en Hongrie avec des permis de séjour temporaire ou en situation illégale. — *(AFP.)*

● **POLOGNE : la visite d'Elie Wiesel à Auschwitz.** — Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a noté *« avec dégoût »* l'exploitation *« politique »* qui, selon lui, a été faite par *« la presse occidentale »* de la récente visite à Auschwitz du prix Nobel de la paix Elie Wiesel et de cinq autres prix Nobel, dont le chef de Solidarité, M. Lech Walesa. Il a affirmé qu'elle avait été mise à profit *« pour des petits jeux politiques »* indignes dans un tel lieu. M. Elie Wiesel avait rendu hommage, au cours de cette visite, à l'activité déployée en Pologne par M. Lech Walesa. — *(AFP.)*

● **SUISSE : augmentation de 28 % du nombre des demandeurs d'asile.** — Dix mille neuf cents treize étrangers ont demandé l'asile en Suisse en 1987, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport à 1986, a annoncé, le mardi 19 janvier, le délégué aux réfugiés du gouvernement helvétique, M. Peter Arbenz.

L'année dernière, la Suisse a accordé l'asile à huit cent vingt-neuf personnes alors que huit mille deux cent quatre-vingt-douze demandes ont été rejetées, ce qui donne un taux d'acceptation de 9 %. Dans la pratique, si on ajoute à ce nombre les permis accordés pour raisons humanitaires, le taux d'acceptation atteint 25 %.

Parmi les demandeurs d'asile, les Turcs sont les plus nombreux avec 58 % des demandes. C'est chez les Afghans que le taux d'acceptation des demandes est le plus élevé : 60 %. — *(AFP.)*

Afrique

ZAIRE

Les autorités démentent que les troubles récents aient fait des morts

Le chargé d'affaires belge a été convoqué au ministère zaïrois des affaires étrangères, le lundi 18 janvier, pour y entendre *« une vive et énergique protestation »* à la suite de la diffusion, à Bruxelles, d'*« un communiqué mensonger »* au sujet de la répression d'un meeting organisé dimanche 17 janvier à Kinshasa par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), mouvement d'opposition non reconnu *(le Monde* du 19 janvier).

Pour sa part, l'ambassadeur du Zaïre en France, M. Bokongo Ekanga Botembele, a adressé au *Monde « un démenti catégorique »* aux déclarations de l'UDPS selon lesquelles il y aurait eu trois morts lors de l'intervention de la garde civile (police) contre les partisans de M. Tshisékédi Wa Mulumba, secrétaire général du mouvement, qui voulait prendre la parole pour exprimer les raisons de l'échec d'une tentative de dialogue avec le régime. On souligne, à l'ambassade, que ce meeting était *« illégal »* parce qu'aucune autorisation préalable n'avait été demandée et on dénonce une manœuvre pour abuser l'opinion occidentale au nom des droits de l'homme.

Le correspondant de l'AFP à Kinshasa avait été interpellé dimanche à proximité de la manifestation et relâché cinq heures plus tard. Dans une dépêche *« retardée en transmission »*, le bureau de l'AFP à Kinshasa écrit : *« On indique de source digne de foi qu'une vingtaine de personnes, dont M. Tshisékédi, auraient été blessées au cours de l'arrestation, par les forces de l'ordre, de quelques centaines de peronnes sympathisantes du mouvement. »*

Dans un communiqué diffusé en France, l'UDPS demande au gouvernement zaïrois de présenter M. Tshisékédi à la presse internationale et d'accepter des observateurs étrangers à son procès.

Pour avoir tenu son meeting sans autorisation préalable, le secrétaire général de l'UDPS devait être traduit devant la Cour du sûreté de l'Etat. Une dépêche de l'agence officielle AZAP diffusée mardi donne à penser que les autorités ont changé de projet : *« De source pénitentiaire, on apprend que depuis son incarcération Tshisékédi Wa Mulumba est en proie à une violente et inquiétante agitation, passant le clair de son temps à proférer à tue-tête les injures les plus grossières à l'adresse du président Mobutu. Dans un premier temps, d'aucuns ont cru à une mise en scène, toute vraisemblable dans ce genre de circonstance. Mais il semble que la situation serait plutôt à prendre au sérieux. Ainsi donc, on apprend que les autorités judiciaires ont décidé la suspension de l'instruction ouverte contre Tshisékédi en attendant les conclusions d'une équipe médicale du centre neuropsychopathologique de Kinshasa qui a été appelée à l'examiner. »*

Hommage aux soldats français morts en Indochine

MM. Chirac et Léotard exaltent le souvenir de l'action de la France outre-mer

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Le calendrier a permis que le premier acte public de M. Jacques Chirac, après sa déclaration de candidature à l'Elysée, ait été de poser, le mardi 19 janvier, à Fréjus, la première pierre d'une nécropole destinée aux dépouilles des soldats français morts en Indochine, dont vingt-six mille ont déjà été rapatriés. Le hasard, si c'est lui, ferait un bon conseiller de campagne...

L'Indochine, d'abord. Soldats de métier, a rappelé M. Chirac, les membres du corps expéditionnaire *« se battaient dans l'indifférence de leurs concitoyens »*. Plus de cinquante mille d'entre eux, entre 1945 et 1954, sont morts au combat, mais l'Indochine est restée, d'abord, un souvenir militaire. Le geste du premier ministre s'adressait donc aux armées.

M. Chirac a mentionné que les négociations avec le gouvernement vietnamien pour le rapatriement des dépouilles mortelles avaient été entreprises en 1981, mais il a souligné qu'il s'était, dès mars 1986, *« engagé à régler au plus tôt cette affaire, qui ne souffrait plus de retard : il y allait de la dignité de notre pays »*.

Achevés le 1er août suivant, les pourparlers avaient donné lieu à un échange de lettres entre M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et les autorités vietnamiennes, suivi par le rapatriement des premiers corps au mois d'octobre.

Fréjus, ancienne base de cantonnement des troupes coloniales, site, depuis juin 1983, d'un monument à la mémoire des morts d'Indochine, avait demandé à accueillir la nécropole où seront déposées ces dépouilles mortelles. Après le transfert des cimetières militaires, a indiqué M. Chirac, un *« difficile travail de localisation et d'identification des milliers de tombes qui parsèment le sol vietnamien »* doit commencer, cette année, pour aboutir au rapatriement des autres sépultures. Le premier ministre a annoncé, enfin, aux anciens combattants, présents en grand nombre à la cérémonie, qu'il se propose de prendre *« des mesures mettant fin à un contentieux de plus de trente ans »* quant aux réparations dues, notamment, à ceux qui ont été détenus dans les camps vietminh.

Un mémorial

Au-delà des militaires, M. Chirac s'est adressé aux électeurs de droite lorsqu'il a rendu hommage aux combattants français *« s'identifiant au peuple vietnamien menacé de perdre son âme sous le joug implacable d'une idéologie totalitaire »* (le communisme) et lorsqu'il a exalté *« la grande œuvre de la France d'outre-mer »*. *« Celle-ci*, a-t-il dit, *comme toute entreprise humaine, n'est pas exempte de zones d'ombre, mais c'est aussi, et peut-être surtout, une extraordinaire épopée, inspirée par la tradition d'humanisme et de générosité propre à notre pays et qui la distingue de tant d'autres aventures militaires ou mercantiles »*.

Cette vision de la colonisation était attestée par la présence, parmi les personnalités, des ambassadeurs du Sénégal, de la Guinée et du Bénin, ainsi que par celle du consul général du Maroc, venus, avec le consul général de Grande-Bretagne à Marseille, témoigner de la participation de troupes de leurs pays aux combats d'Indochine. M. Chirac a rappelé, aussi la place prise par les soldats de l'empire français dans les deux guerres mondiales. Il a rappelé son attachement à la réalisation d'un mémorial de la France d'outre-mer, qui doit être *« un lieu vivant »*, et dont le comité national *« réserve une large place aux représentants de ceux-là mêmes qui ont véritablement fait l'histoire de la France d'outre-mer »*.

Dans un style faisant davantage de part à l'émotion, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, maire de Fréjus, avait évoqué le sacrifice des combattants français en Indochine. *« Il aura fallu près de quarante ans*, a-t-il dit, *pour que nous mesurions, dans le regard halluciné des* boat-people, *dans le silence englouti des quatre cent mille noyés de la mer de Chine, le sens exact de leur engagement, la vraie dimension de leur combat. »* M. Léotard a exprimé, lui aussi, la *« fierté »* que doit inspirer l'action de la France outre-mer, où elle a *« laissé des villes et des campagnes, dans lesquelles les mots français gardent l'espoir d'une liberté qui reste à accomplir »*.

Evoquant *« la France de l'insouciance et celle du devoir »*, M. Léotard a rappelé que, en 1954, *« il y a, dans le même peuple, une France qui invente le tiercé et une France qui vit, dans sa chair, le dernier acte de la tragédie d'Indochine »*. Il appartient décidément à la seconde, lui qui, se rappelant l'annonce de la chute de « Béatrice », dernière position tenue par les Français à Dien-Bien-Phu, a confié : *« J'avais douze ans, et j'ai pleuré. »*

Unité idéologique harmonie politique

L'« Indo » et le Var se tendaient la main pour célébrer l'unité idéologique de la famille qui réunit, entre autres, MM. Chirac et Léotard. Non prévu au programme du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, délégué général du PR, avait rejoint Fréjus avec une quinzaine de dirigeants d'associations d'anciens combattants de son département d'Ille-et-Vilaine. Non loin du général Bigeard, M. Madelin, qui, il y aura bientôt vingt ans, défendait au quartier Latin le souvenir de la présence française en Indochine et les idéaux du gouvernement sud-vietnamien, soutenu par les Etats-Unis, contre le Front de libération, dirigé par les communistes, vivait une continuité.

Symbolique d'une unité rarement atteinte à droite, la cérémonie de Fréjus ne pouvait déboucher que sur une manifestation d'harmonie politique. Après un aparté avec M. Léotard, pendant le déjeuner officiel offert par le maire de Fréjus, M. Chirac a été accompagné par le secrétaire général du PR, à Grimaud, municipalité RPR, où le candidat a connu un bref et pluvieux début de campagne. En réponse au maire, M. Jean-Paul Bréband, et salué par les *« Chirac président ! »* de ses partisans, le premier ministre a profité de l'occasion pour répondre à ceux qui s'inquiètent de son aptitude à gouverner en période de campagne. *« La France*, a-t-il dit, *sera bien entendu gouvernée, avec la fermeté nécessaire, dans le cadre des orientations arrêtées et voulues en mars 1986 par la majorité de nos concitoyens, et cela jusqu'au terme de notre mandat. C'est la vocation du gouvernement, et vous pouvez être sûrs qu'il n'y faillira pas. »*

C'est, aussi, l'avis de M. Léotard, qui se déclare résolu à appuyer toutes les démarches gouvernementales du premier ministre. Quant aux autres, le secrétaire général du PR, appliquant l'accord établi lors du conseil de cabinet du 15 janvier, estime normal qu'un ministre UDF accueille le candidat du RPR en visite sur ses terres.

PARICK JARREAU.

La campagne dans les DOM-TOM

Les militants RPR des Antilles et de Guyane mettent une sourdine à leurs « querelles de clochers »

Les fédérations RPR des deux départements antillais et de la Guyane viennent de créer un comité de coordination pour la campagne de M. Jacques Chirac dans leur région. Cette instance sera animée par MM. Paulin Bruné, député RPR de Guyane, Daniel Beaubrun, secrétaire fédéral de la Guadeloupe, et Yann Monplaisir, secrétaire fédéral adjoint en Martinique.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

A chacun sa grand-messe. Les militants RPR des Antilles et de la Guyane ont organisé la leur les 16 et 17 janvier, en Guadeloupe, quelques heures à peine après l'annonce faite en métropole par M. Jacques Chirac de sa candidature officielle à la présidence de la République. Suivant, l'espace d'un week-end, les conseils du délégué RPR de Haute-Savoie, dépêché sur place par M. Jacques Toubon, ils ont mis une sourdine aux « querelles de clochers » pour se livrer à une spectaculaire démonstration unitaire. L'on a pu voir ainsi le député RPR de la Guyane, M. Paulin Bruné offrir courtoisement à Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, chef de file des chiraquiens en Guadeloupe, un exemplaire de son dernier ouvrage sur l'habitat guyanais. Son geste a été d'autant plus remarqué qu'une vive tension oppose depuis quelque temps ces deux élus.

Mme Michaux-Chevry a elle-même prêché par l'exemple en acceptant la présence à la tribune officielle dressée pour la circonstance de M. Henri Beaujan, maire du Moule, député apparenté RPR, alors que celui-ci est contesté par certains des partisans de la majorité nationale et critiqué par une partie de la population de sa commune où des incidents ont eu lieu, le 15 janvier, à la suite de la hausse des impôts locaux. Il est vrai que Mme Michaux-Chevry pouvait difficilement faire autrement puisque cette fête du RPR était organisée sur le territoire du Moule.

Dans son discours, le secrétaire d'Etat a réservé ses traits polémiques pour les socialistes, qui contrôlent en Guadeloupe le conseil général et le conseil régional. Mme Michaux-Chevry a regretté, toutefois, que le gouvernement de M. Chirac n'ait pas mené jusqu'à son terme le projet de M. Alain Devaquet sur la réforme des universités, parce que, a-t-elle dit, *« on a pris des enfants de quinze ans, on les a lancés dans la rue dans un grand carnaval et il y a eu un mort »*, ainsi que la révision du code de la nationalité, parce que, selon elle, *« les socialistes ont mobilisé Harlem Désir, qui n'est jamais allé en Martinique et qui ne parle même pas le créole »* (1).

En conclusion, Mme Michaux-Chevry a trouvé un slogan pétulant pour M. Chirac : *« Fini le bordeaux à Matignon, maintenant la boisson c'est le planteur, c'est le punch ! »*

ANDRÉ LEGER.

(1) Mme Michaux-Chevry s'est trompée au moins sur un point : Harlem Désir a séjourné en Martinique en 1986.

Le bidonville de Fréjus

FRÉJUS
de notre correspondant

Etape prestigieuse sur la grande voie Aurélienne, Fréjus compte de nombreux vestiges témoignant de son passé. La plupart sont romains, mais il en existe un — plus récent — qui est ignoré de tous les guides touristiques : le bidonville de la Gabelle. Au cœur de la ville, en bordure de la voie ferrée, vivent là, depuis vingt ans, près de deux cents Maghrébins, qui travaillent pour la plupart d'entre eux, mais ne parviennent pas à trouver un toit « en ville ».

Des parpaings disjoints et sans crépi, des toitures faites de vieilles tôles ou de bâches poreuses, de mauvaises fermetures de bois et de carton... ils vivent à quatre ou cinq dans chacune de ces infâmes cambuses de quelques mètres carrés, au sol de terre battue, sans électricité, ni sanitaires, avec un seul point d'eau.

Voilà une quinzaine d'années que l'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) tente d'alerter l'opinion publique et les élus en vue de trouver des solutions. Sans grand succès.

En août 1976, la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (SONACOTRA) fait une étude et des propositions qui seront publiées en mai 1977 pour être soumises aux élus. La construction d'un foyer-logement d'une capacité de 100 lits est proposée sur un terrain situé dans le quartier et dont l'acquisition vient d'être réalisée par les HLM... Las, au dernier moment, la municipalité de Fréjus à la tête de laquelle vient d'être élu François Léotard, refuse le permis de construire.

La voix de l'évêque

« Patience, concertation... Rien n'y fera », explique l'un des responsables de l'ASTI pour qui *« l'ensemble »* est *« une injure publique »* au respect des droits de l'homme et peut être qualifié de *« non-assistance à personnes en danger »*.

Un autre « abcès de fixation », va irriter la municipalité : il s'agit de ce qu'on appellera pudiquement la « cité de transit » de Bellevue : une douzaine de barraquements de type « Algéco » dans lesquels s'entassent une quarantaine d'ouvriers tunisiens, à l'autre bout de la ville, tout près du Mémorial des Français d'Indochine inauguré par le premier ministre. Ils vivent là depuis 1970, à titre transitoire, et par un beau matin d'août 1987, police et services techniques de la municipalité viennent procéder au « déménagement » d'une partie des « habitants », dont huit seulement seront réinstallés un peu plus loin sur un terrain tout aussi dépourvu d'électricité et d'eau (un seul robinet pour l'ensemble des résidents) que l'était le précédent.

Dès avril 1987, la municipalité, sans doute soucieuse de normalisation, avait envoyé sur les lieux une escouade de policiers chargés de « confisquer » (au mépris de toute légalité) les cartes de séjour de tous les résidents. Elles leur furent rendues quarante-huit heures plus tard avec une modification d'adresse : à la place de l'ancienne, les services de police avaient noté cette sibylline mention : *« Mobil home »*...

Devant cette situation, Mgr Joseph Madec, évêque de Toulon-Fréjus, va faire entendre sa voix et celle de ses fidèles : il se rend à deux reprises en six mois au bidonville de la Gabelle, menaçant même de donner à la traditionnelle bravade de la ville un sens fraternel pas forcément compatible avec l'esprit officiel des festivités.

Le dimanche 10 mai 1987, M. François Léotard, l'évêque et les habitants du bidonville (qui ont avancé l'heure de la prière du Ramadan pour être au rendez-vous) se retrouvent à la chapelle Sainte-Thérèse où M. le maire va leur annoncer qu'un terrain est trouvé pour la construction de logements décents.

Le bidonville a vécu. Un ensemble pavillonnaire va pouvoir être construit sur ce terrain (cadastré AV No 67) situé là où se trouvent les « Algéco » et mis à la disposition par le conseil général. Un seul problème... les responsables de l'ASTI viennent de découvrir avec étonnement que ledit terrain est classé en zone « NA »... non constructible.

JOSÉ LENZINI.

Le Club 89 présente ses propositions à M. Chirac

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, sera reçu le 27 janvier en sa qualité de président du Club 89 par M. Jacques Chirac à qui il remettra les conclusions des travaux des club 89 de province. Une convention nationale de ce club qui se présente comme un « laboratoire de pensée » de la majorité, surtout proche du RPR, se tiendra à l'Assemblée nationale le 17 février en présence de M. Jacques Chirac.

Les membres des comités-directeurs des clubs et les parlementaires de la majorité qui y sont tous conviés entendront notamment MM. Balladur, Séguin et Pasqua. Les débats porteront aussi sur quatre projets de réforme proposés au candidat Chirac et que M. Aurillac résume ainsi :

« — Confier aux assurances privées un rôle croissant dans la gestion de la Sécurité sociale dans la perspective européenne de 1992 ;

» — lancer une vaste politique d'aide au retour des immigrés, maintenant que le gouvernement est parvenu à maîtriser les flux clandestins et à rétablir des relations de confiance avec les pays d'immigration ;

» — présenter une série de mesures tendant à obtenir une réduction rapide des prélèvements obligatoires ;

» — énumérer les moyens pour relancer la construction européenne et contrer les abandons injustifiés, acceptés par les socialistes, notamment en 1984, dans les domaines agricoles et financiers. »

Le Club 89 fondé après 1981 qui avait participé avant 1986 à l'élaboration de la « plate-forme » UDF-RPR entend ainsi contribuer au programme de M. Chirac.

Une plainte des Verts au Conseil d'Etat

« Continuons ensemble »... sans les deniers pubics

Les Verts veulent faire cesser la campagne « Continuons ensemble » lancée il y a quelques jours par le service d'information et de diffusion du premier ministre (SID). Ils parlent de *« propagande »* et ont saisi le Conseil d'Etat *« aux fins de sursis à exécution »* de cette campagne de presse, d'affiches et de publicité télévisée.

MM. René Dumont, ancien candidat à la présidence de la République, Jean Carlier, journaliste, et quelques autres écologistes estiment à 1 franc le préjudice subi par chaque contribuable. Comme l'a reconnu le SID (*le Monde* du 8 janvier), cette campagne, qui vante les réalisations du gouvernement, coûte autour de vingt millions de francs, supportés par les deux millions de Français qui paient l'impôt.

Difficile d'échapper, sur les murs de Paris, à la télévision ou dans les grands quotidiens, à cette campagne d'autopromotion : *« Quel est le pays qui, en moins de deux ans, a réduit l'impôt sur le revenu de 10 %* [...], *qui, en moins de deux ans, a fait entrer 1 600 000 jeunes dans les entreprises* [...], *qui, en moins de deux ans, a permis à 4 500 000 personnes de devenir actionnaires ? »*, etc.

La réponse se donne l'apparence de la neutralité : *« C'est la France [...]. Continuons ensemble [...]. La France se redresse. »* Les affiches sont signées d'un sigle ignoré du grand public : SID, sauf dans les journaux, comme *le Monde*, qui ont demandé que soit spécifié sur les placards publicitaires en question qu'il s'agit du « service d'information et de diffusion du premier ministre », dont les campagnes sont financées sur fonds publics.

Les Verts critiquent le caractère partisan de cette débauche de messages publicitaires. Ils estiment que *« cette campagne qui, astucieusement, remplace le mot « gouvernement » par celui de « pays »* [...] *laisse croire que ce « pays » (comprenez « ce gouvernement ») peut revendiquer la paternité exclusive des résultats éventuellement positifs (à les supposer démontrés, ce qui ne l'est pas) obtenus depuis deux ans (comprenez « depuis le 16 mars 1986 ») en matière économique et sociale, occultant ainsi toutes les réformes de structures antérieures au 16 mars 1986 mais ayant pu avoir des effets à moyen ou long terme depuis cette date »*.

Les Verts insistent sur le caractère insidieux de cette campagne, sur le fait qu'elle dénature le jeu politique et sur la dissipation des deniers publics. Ils soulignent que *« la prochaine campagne électorale présidentielle se trouve déjà* [...] *faussée par l'aide financière* [...] *apportée par le produit des impôts au candidat devant y présenter le parti du gouvernement »*, et estiment qu'*« à l'heure où le pays compte officiellement 2 546 400 chômeurs* [...] *chaque centime du budget de l'Etat ne devrait être dépensé qu'avec parcimonie et efficacité »*.

La gauche aussi

La protestation des Verts auprès du Conseil d'Etat n'a pas été sans débats internes. Certains écologistes ont fait remarquer à leurs camarades que ce n'est pas la première fois que le SID sort de son rôle d'informateur pour se faire propagandiste. A l'époque où la gauche lui faisait jouer ce rôle, les Verts ne s'en étaient pas émus particulièrement. Protester aujourd'hui argumentent-ils, c'est donner l'impression d'absoudre la gauche du détournement de vocation dont elle s'est, elle aussi, rendue coupable.

A la fin du mandat présientiel de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Lionel Jospin (PS) avait critiqué la publication par le SID de brochures tirant un bilan (évidemment favorable) du septennat écoulé. Inversement en 1982, des membres de l'opposition s'étaient émus de la campagne du gouvernement de M. Pierre Maurois, imaginée par le même SID, sur le thème « Les yeux ouverts ».

Par l'intermédiaire de leur avocat, Me Pierre-François Divier (Paris), les Verts semblent s'être découvert une vocation de « poil à gratter » pour les pouvoirs en place. Leur arme principale : la procédure, maniée avec entêtement et dextérité. On les a vus récemment acheter une action du Crédit commercial de France afin de porter plainte contre M. Albin Chalandon pour complicité d'exercice illégal de la profession de banquier dans l'affaire Chaumet. Et ils ont fini par convaincre un juge d'instruction parisien, M. Claude Grellier, da la nécessité d'inculper — en vain pour le moment — MM. Jacques Toubon et Robert Galley (RPR) pour avoir favorisé par intermédiaire de sociétés-écrans, lors de la bataille législative de 1986, une campagne d'affichage sur des panneaux commerciaux, à une période où le code électoral l'interdit.

BERTRAND LE GENDRE.

Le débat interne au PS

Un appel des amis de M. Jospin

Une quinzaine de premiers secrétaires fédéraux et de membres du comité directeur du PS, tous proches de M. Lionel Jospin, premier secrétaire, viennent de signer un appel intitulé *« la première force »*. Les signataires de cet appel, qui réaffirment l'ancrage à gauche du PS, s'affirment, indique M. Jean-Marie Le Guen, premier fédéral à Paris et l'un des signataires, favorables au *« débat »* mais aussi à la *« sérénité »* dans le PS. Ils refusent que le débat entre socialistes s'effectue en termes de *« droite »* et de *« gauche »* au sein du parti.

Il ne s'agit pas non plus d'élaborer une *« stratégie du soupçon »*, même si l'appel remarque, sans toutefois citer nommément MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen : *« Au moment où le parti se mobilise pour gagner l'élection présidentielle, on nous menace à nouveau de l'éternel psychodrame périr ou trahir. »* D'autres signataires devraient se joindre à l'appel, bien que celui-ci n'ait pas *« vocation pétitionnaire »*.

Les premiers fédéraux signataires sont notamment, outre celui de Paris, ceux des Landes, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, des Bouches-du-Rhône, de la Meurthe-et-Moselle, de l'Isère. Parmi les membres du comité directeur, on relève les noms de M. Bertrand Delanöe, ancien membre du secrétariat national chargé des fédérations, et de M. Jean-Christophe Cambadélis, ancien dirigeant étudiant d'extrême gauche.

« Génération Mitterrand » pour 5 millions de francs

Au moment où il devient difficile de trouver quelqu'un, dans les milieux socialistes, qui prenne le pari d'une non-candidature de M. François Mitterrand, le PS lance une campagne d'affichage inspirée par une logique inédite : campagne présidentielle sans référence à un candidat, puisque, officiellement, il n'est pas connu. Mais le point de repère socialiste restant aujourd'hui le président sortant, cette campagne repose sur le label *« Génération Mitterrand »*.

Dans la première vague (qui sera suivie par deux autres), ce label s'affiche en surimpression sur le visage d'un bébé. Cette campagne, commandée et financée par le PS, a été conçue par la cellule communication du PS (qui comprend le premier secrétaire, M. Lionel Jospin, et MM. Henri Emmanuelli et André Laignel, respectivement secrétaire national à la communication et trésorier) le publicitaire Jacques Seguela, qui avait déjà inventé, en 1981, le slogan de *« la force tranquille »*. Cette première vague coûte 5 millions de francs, pour environ 5 000 panneaux d'affichage de 4 mètres sur 3 mètres.

Il y a quelques jours, le PS avait lancé une autre campagne de moindre ampleur, afin de populariser ses propositions pour 1988. Elle reprend les slogans — autour de la devise républicaine — de la précédente campagne : *« Liberté chérie, égalité chérie, fraternité chérie. »* Chacune de ces préoccupations est illustrée par un thème précis : *« Citoyenneté dans l'entreprise, pluralisme de l'information, justice fiscale, revenu minimum, intégration des immigrés, solidarité des générations. »* L'illustration est plus classique (une main tenant une rose) que celles de la campagne précédente, dont les personnages nus avaient été diversement appréciés.

Comment se passer de Malik Oussekine

« Des Français comme Malik Oussekine, on peut facilement s'en passer », écrit le Front national varois dans son mensuel *National-83* de janvier. Sous le titre « Français sans patrie », la revue, dont Mme Yann Piat, député, est directrice de publication, écrit : *« On se souvient de la mort du petit casseur gauchiste nommé Malik Oussekine. Malgré son état de santé lamentable, il n'avait pas hésité à attaquer en pleine nuit les forces de police chargées du maintien de l'ordre et de la sécurité (...). Le monde politico-médiatique avait insisté sur la nationalité française du petit casseur. Or, s'il a été dispensé du service militaire, ses frères ont tous, sans exception, choisi de faire le leur en Algérie. »*

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. Mestre

Vœux de départ

« C'est à M. Mitterrand que nous adresserons nos vœux de départ », a expliqué, le mardi 19 janvier, M. Philippe Mestre. *« Notre campagne ne sera absolument pas orientée contre Jacques Chirac »*, a-t-il affirmé avant d'ajouter : *« Nous allons attaquer sur le bilan de François Mitterrand ; la campagne, ce ne sera pas pour nous une différenciation entre Barre et Chirac ; les électeurs comprendront d'eux-mêmes les différences de caractère et d'options entre les deux hommes. Nous ne tomberons pas dans le piège tendu par les socialistes qui veulent voir les deux candidats de la majorité s'entre-déchirer. »*

M. Lajoinie

Invitation

A l'occasion d'une réunion électorale tenue à Dieppe, le lundi 18 janvier, M. André Lajoinie a invité une chaîne de télévision à organiser un face-à-face qui l'opposerait à M. Jacques Chirac pour traiter de son bilan et de ses projets. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a estimé que la convention nationale du PS *« confirme pleinement »* la *« dérive »* à droite des socialistes qui *« se sont ralliés*, a-t-il indiqué, *comme un seul homme au programme centriste qui a été adopté »*.

M. Chavanes

Mourir d'envie

M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat, s'est montré persuadé que le président de la République sera candidat à sa propre succession : *« Cela se voit à son visage, on sent qu'il en meurt d'envie et qu'il s'y prépare. »* Après avoir visité notamment un centre de formation pour apprentis dans l'Oise, mardi 19 janvier, M. Chavanes a affirmé que la campagne électorale *« n'occupera qu'une très faible partie du temps* [des ministres qui sont] *chargés de mener à bien jusqu'à l'élection les affaires de la France »*.

M. Stirbois

Battre la gauche

Tout en réaffirmant que *« la priorité des priorités est de battre la gauche »* à l'élection présidentielle, M. Jean-Pierre Stirbois a dénoncé, le mardi 19 janvier à Strasbourg, le consensus entre la majorité et la gauche sur les grands problèmes de société comme l'identité française, l'insécurité et le chômage *« dont l'immigration est en grande partie responsable »*. Le secrétaire général du FN, dont l'objectif est de transformer en électeurs *« les 24 % »* de Français qui approuvent la position de son parti sur ces thèmes, a affirmé que son mouvement atteindra bientôt les cent mille adhérents.

M. Waechter (Verts)

Cinq cents signatures

Invité de l'émission « Les quatre vérités sur A 2 », le mercredi 20 janvier au matin, M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a affirmé que *« la cinq centième signature* [d'élu] *est arrivée à mon secrétariat en début de semaine »*. M. Waechter souhaite obtenir six cents promesses de parrainages pour sa candidature, soit cent de plus que le nombre nécessaire. Il a souligné que sa campagne coûtera 5 millions de francs au mouvement écologiste. Enfin, le candidat des Verts a affirmé qu'étant à l'origine de vingt-quatre décès en dix ans *« les organisateurs du Paris-Dakar devraient être inculpés de coups et blessures ayant entraîné la mort »*.

Deux validations du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel, réuni le mardi 19 janvier, a examiné la conformité à la Constitution de la loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie et de la loi sur les Bourses des valeurs. Ces deux textes lui avaient été déférés par des députés socialistes.

Le Conseil constitutionnel a décidé qu'aucune de ces deux lois n'est contraire à la Constitution. On lira ci-dessous les principaux extraits des deux décisions.

D'ici à l'élection présidentielle, le Conseil constitutionnel aura à examiner, comme l'exige la Constitution, le projet de loi organique relative à l'élection du président de la République et au code électoral, qui concerne divers aspects financiers de la vie politique, dont le Parlement doit débattre en session extraordinaire au début du mois de février.

Il incombera, d'autre part, au conseil constitutionnel, dans les semaines qui viennent, de mener à bien un certain nombre d'opérations préalables à l'élection du président de la République et de veiller à la régularité de cette élection.

Bourses de valeurs : les agents enquêteurs ne sont pas inquiétants

Les députés socialistes, auteurs du recours contre la loi sur les Bourses de valeurs, contestaient les articles 13 et 14 de ce texte relatifs aux pouvoirs d'enquête de la Commission des opérations de Bourse et en particulier au pouvoirs des agents habilités à procéder à de telles enquêtes, jugés anormalement étendus.

Les agents, rappelle le Conseil constitutionnel, *« ne disposent (...) d'aucune possibilité de contrainte matérielle et ne peuvent procéder à aucune perquisition ou saisie »*. D'autre part, les objets de leurs missions *« sont suffisamment précis et limitent clairement le champ ouvert »* à leurs enquêtes.

L'article 14 de la loi sur les Bourses de valeurs, poursuit le Conseil constitutionnel, *« permet uniquement aux agents habilités de* « recueillir toutes informations utiles à l'exercice de leur mission », *auprès des tiers qu'il désigne ; (...) en raison de son objet, cette disposition, même dépourvue de sanction pénale, ne saurait autoriser les agents habilités ni à procéder à une perquisition ou à une saisie ni à effectuer un acte quelconque de contrainte matérielle »*.

Considérant que les articles 13 et 14 de la loi ne sont pas contraires à la Constitution et que le reste du texte n'appelle pas de critiques, le Conseil constitutionnel décide que la loi sur les Bourses de valeurs *« n'est pas contraire à la Constitution »*.

Nouvelle-Calédonie : pas d'atteinte au principe de la libre administration

Les requérants socialistes avaient estimé que plusieurs dispositions de la loi portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie contrevenaient au principe de la libre administration des collectivités territoriales.

Le Conseil constitutionnel rappelle *« qu'il résulte, d'une part, de l'article 74* [NDLR : de la Constitution] *que le législateur, compétent pour fixer l'oganisation particulière de chacun des territoires d'outre-mer en tenant compte de ses intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République, peut prévoir, pour l'un d'entre eux, des règles d'organisation répondant à sa situation spécifique, distinctes de celles antérieurement en vigueur comme de celles applicables dans les autres collectivités territoriales ; qu'il ressort, d'autre part, de l'article 72 que, pour s'administrer librement, le territoire doit, dans les conditions qu'il appartient à la loi de définir, disposer d'une assemblée délibérante élue dotée d'attributions effectives »*.

« Sur le fondement de l'article 74 (...), poursuit le Conseil, *il est loisible au législateur, compte tenu de la situation particulière de la Nouvelle-Calédonie, d'instituer, outre le congrès du territoire, un conseil exécutif composé d'élus, non seulement chargé de préparer et de mettre en œuvre les délibérations du congrès, mais également doté de pouvoirs propres ; (...) sur le même fondement, le législateur a pu prévoir qu'en certaines matières, limitativement énumérées, les décisions de ce conseil ne pourront être prises qu'à la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ; (...) aucun principe, non plus qu'aucune règle de valeur constitutionnelle, ne fait obstacle à ce que la loi permette au haut commissaire de la République d'exercer un pouvoir de substitution, au cas où, à la suite d'une nouvelle délibération, l'absence de majorité qualifiée persisterait et lorsque cette situation serait de nature à compromettre les intérêts généraux du territoire. »*

D'autre part, *« les articles 72 et 74 de la Constitution ne font pas obstacle à ce que la loi crée un emploi de secrétaire général et que son titulaire, dont la nomination comme le remplacement relèvent du conseil exécutif, reçoive compétence, d'une part, pour proposer à ce conseil la nomination aux emplois de direction de l'administration territoriale et, d'autre part, pour procéder au recrutement concernant les autres emplois »*.

Ne décelant aucune inconstitutionnalité dans les articles contestés de la loi ni dans aucune autre de ses dispositions, le Conseil constitutionnel décide donc qu'elle *« n'est pas contraire à la Constitution »*.

Nouvelle controverse judiciaire à Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nouméa, qui s'est réunie le mercredi 20 janvier, s'est donné jusqu'à lundi prochain pour statuer sur le cas particulier de deux jeunes militants du FLNKS inculpés après le meurtre de deux jeunes caldoches. Un cas qui embarrasse les autorités judiciaires après le dépôt, par l'un des avocats métropolitains du FLNKS, Mᵉ Alain Ottan, d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour forfaiture, attentat à la liberté et séquestration.

Au départ de cette affaire, le 11 décembre, Mᵉ Gustave Tehio, du barreau de Nouméa, dépose un mémoire auprès du greffe du parquet général pour demander la mise en liberté des deux indépendantistes, M. Georges Thomo, vingt-deux ans, et M. Maurice Moindou, vingt et un ans, tous deux inculpés d'assassinat, et incarcérés.

Depuis plus de quatre mois, M. Michel Blanc et Mᵐᵉ Joëlle Rondreux, les deux juges d'instruction chargés des dossiers, n'ont pas entendu les prévenus. Ceux-ci pouvaient donc saisir directement la chambre d'accusation pour demander leur mise en liberté. La chambre a vingt jours pour statuer ; si elle ne l'a pas fait dans ce délai, la libération se fait d'office.

Pour Mᵉ Alain Ottan, la chambre d'accusation ne s'étant toujours pas prononcée à ce jour, ses clients sont donc détenus abusivement depuis le 31 décembre. Après avoir délivré par voie d'huissier une sommation au directeur de la maison d'arrêt de Nouméa, l'avocat a donc déposé plainte. Au parquet général, on a trouvé une parade pour éviter d'être contraint de remettre MM. Thomo et Moindou en liberté : la requête, estime-t-on, n'aurait pas dû être déposée au parquet général mais directement au greffe de la chambre d'accusation. Or il a fallu un mois plein pour que le 11 janvier, le dossier soit enfin transmis dans les formes. Le délai de vingt jours n'étant pas écoulé, c'est, selon le parquet, tout à fait dans les temps que la chambre d'accusation examine la double demande de mise en liberté. Il est fort peu vraisemblable qu'elle soit accordée.

En effet, les deux jeunes Canaques sont impliqués dans des affaires extrêmement sensibles, qui ont, chacune en son temps, plongé le territoire dans un climat de fièvre. M. Maurice Moindou est l'auteur présumé du coup de feu ayant mortellement atteint, le 11 janvier 1985, un jeune caldoche, âgé de dix-sept ans, Yves Tual, dans une ferme près de Bouloupari (côte ouest), un assassinat qui avait aussitôt déclenché une émeute antidépendantiste à Nouméa. M. Georges Thomo est, lui, poursuivi pour l'assassinat d'un autre jeune Européen, James Fels, âgé de quatorze ans, lors des affrontements qui avaient opposé à Thio (côte est), le 15 novembre 1986, militants du FLNKS et du RPCR à la sortie d'un meeting du député RPR, M. Jacques Lafleur. Leur remise en liberté pour des raisons de procédure ne manquerait pas de soulever une tempête de protestations dans le camp « loyaliste ».

F. B.

Au conseil régional de Franche-Comté

Le Front national permet l'adoption du budget de M. Edgar Faure

BESANÇON
de notre correspondant

Le conseil régional de Franche-Comté a adopté le budget proposé par son président, M. Edgar Faure (UDF, rad.), par vingt-trois voix contre vingt. En reportant sa session budgétaire (initialement prévue les 22 et 23 décembre) aux 18 et 19 janvier l'assemblée franc-comtoise s'est épargné les spéculations suscitées par les débats d'Ile-de-France et de Champagne-Ardenne.

Avec ses trois élus, le Front national pouvait faire basculer la majorité, la droite et la gauche disposant chacune de vingt voix (1). Les représentants du Front national, s'ils ont refusé de s'associer à leurs collègues pour attribuer une subvention au bureau d'études des syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC et une autre au Comité du bicentenaire de la Révolution, ont joint leurs voix à celles de la majorité pour voter le budget régional. Il est vrai qu'en limitant l'augmentation de la fiscalité directe à 3 % et en maintenant, sans changement, les taxes sur les cartes grises et le permis de conduire, M. Edgar Faure, qui au passage les a félicités pour *« la conscience, le courage et le civisme »* dont ils avaient fait preuve lors de la discussion budgétaire de 1987, ôtait aux amis de M. Le Pen toute raison de s'opposer au budget 1988. Et par la même occasion à M. Jean-Pierre Chevènement et à ses amis socialistes tout scrupule quant aux conséquences que pourrait avoir leur vote négatif. *« Si votre budget est mauvais*, avait déclaré d'entrée de jeu M. Chevènement à l'adresse du président Edgar Faure, *nous n'allons pas vous sauver d'un péril imaginaire. »*

C. F.

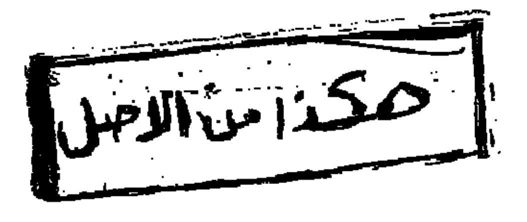
(1) Le conseil régional de Franche-Comté compte deux élus communistes, seize socialistes et apparentés, un MRG, un divers gauche, dix-neuf élus de la majorité (dix UDF et neuf RPR) un divers droite et trois élus du Front national.



[…] constitutionnel

[…] : pas d'attein[…] la libre administratio[…]

[…] controverse judiciaire



هكذا من الأصل

Société

Le sort des inculpés dans l'affaire des fausses factures de Nancy

L'avocat général requiert la mise en liberté du directeur général du groupe Cora

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, après avoir examiné, le mardi 19 janvier, les demandes de mise en liberté des trois inculpés dans l'affaire des fausses factures de Nancy, rendra son arrêt le mardi 26 janvier.

Au cours de l'audience à huis clos qui a duré quatre heures, l'avocat général, M. Claude Renauld, a requis la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Michel Bouriez, directeur général du groupe Cora et président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, écroué le 13 janvier après avoir été inculpé par M. Georges Thiel, juge d'instruction chargé du dossier, d'abus de biens sociaux, de faux et usage de faux en écritures commerciales *(le Monde* du 14 janvier). Cette réquisition du magistrat est conforme aux instructions de la chancellerie, qui, dès la mise en garde à vue de M. Bouriez, avait recommandé que ce dernier ne soit pas écroué mais seulement placé sous contrôle judiciaire.

En revanche, l'avocat général a conclu au maintien en détention de M. André Gusaï, entrepreneur de maçonnerie à Toul, écroué le 18 novembre sous l'inculpation de faux en écritures, d'usage de faux et d'abus de biens sociaux *(le Monde* du 20 novembre).

En ce qui concerne le troisième inculpé, M. André Zanier, directeur de la société BG-Service, filiale du groupe Cora, l'avocat général ne s'est pas opposé à une mise en liberté, sans se prononcer cependant dans un sens ou dans l'autre.

Avant l'audience de la chambre d'accusation, le juge Georges Thiel avait motivé le maintien en détention des trois inculpés en soulignant dans son ordonnance, dont le journal *l'Est républicain* a publié mardi quelques extraits, que les faits qui leur sont reprochés *« ont très fortement troublé l'ordre économique »* et que ces agissements étaient le fait *« d'une délinquance répétitive, organisée, collective et fort lucrative ».*

Selon le juge, le maintien en détention se justifiait par le souci d'éviter que les inculpés se concertent, *« des pressions ayant été exercées par André Gusaï et Richard Zanier sur Charles Villemont ».* Ce dernier, chef d'équipe de M. Gusaï, est également inculpé mais laissé en liberté.

Dans le dédale politique et financier des grandes surfaces

Dix millions de francs auraient été facturés au groupe d'hypermarchés Cora par l'entrepreneur en bâtiment André Gusaï, de Toul (Meurthe-et-Moselle) pour des travaux fictifs. M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé de ce dossier de fausses factures, va s'efforcer d'en retrouver la trace. Les retraits en espèces de l'entreprise Gusaï n'ont jamais porté sur des sommes importantes. L'entrepreneur préférait, semble-t-il, régler à des tiers d'autres factures correspondant à des prestations aussi fictives que les premières. Le juge tente de retrouver toutes les pièces de ce puzzle. Mais déjà la rumeur à Nancy avance que *« cet argent aurait rempli les caisses nationales de partis politiques ».*

NANCY
de notre envoyée spéciale

L'incarcération, mardi 12 janvier, de M. Michel Bouriez, chargé du développement dans le groupe Cora-Revillon, s'inscrit dans une affaire de fausses factures somme toute plutôt banale. Certes, la personnalité du prévenu est loin d'être insignifiante. M. Bouriez, à cinquante-six ans, est un notable aussi puissant que discret dont la famille règne sur la région. Président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Meurthe-et-Moselle depuis 1983, sans étiquette politique précise mais réputé proche de la majorité, il est le frère cadet de M. Philippe Bouriez, PDG de Cora-Revillon, un des groupes importants de France. Grande distribution, produits de luxe, deux banques, production de films et médias : le groupe a racheté les Editions mondiales et est actionnaire de *l'Est républicain,* quotidien régional de Nancy, et même de TF 1 (*le Monde* du 14 janvier).

Etudes et travaux de fiction

C'est au printemps 1986 que l'affaire trouve son origine. Une querelle anodine oppose le propriétaire d'une nouvelle boîte de nuit de Toul, le Majestic, et M. André Gusaï. Le premier reproche au second la mauvaise qualité de travaux d'aménagement, déjà réglés. Petit détail : la note a été payée par l'hypermarché Leclerc de Toul, dont le directeur d'alors est devenu précisément le nouveau tenancier du Majestic. Très vite, le différend s'envenime.

En juin 1986, la brigade nationale d'enquêtes économiques (la BNEE) du ministère de l'intérieur envoie de Paris une équipe qui perquisitionne chez M. André Gusaï, son entourage privé et son chef de travaux, M. Charles Villemont. De nombreux documents comptables sont saisis lors de sept « visites » opérées en compagnie de fonctionnaires de la section financière de la PJ nancéienne.

Premières arrestations

Dès ce moment sont détectées des factures suspectes. De plus, le volume des affaires traitées par l'entrepreneur en maçonnerie de Toul paraît démesuré. L'entreprise dispose de peu de matériel, emploie seulement cinq salariés à ce moment-là, et pourtant elle brasse des milliards de centimes. Les inspecteurs de la BNEE rentrent à Paris. Leurs collègues de Nancy continuent l'enquête. Premiers éléments réunis : M. André Gusaï aurait facturé pour 6 millions de francs de travaux fictifs. Ainsi, par exemple, le remblaiement d'un talus lors de l'extension de Cora, à Montbéliard (Doubs), aurait été payé 2,5 millions de francs à M. Gusaï, bien que ce travail, apprennent les enquêteurs par la suite, ait été réalisé gratuitement par un autre entrepreneur. M. André Gusaï aurait aussi touché 1,9 million de francs pour les frais d'études tout aussi fictifs, selon les enquêteurs, concernant diverses extensions d'hypermarchés Cora à Toul, Colmar, Nancy-Houdemont. Toutes ces fausses factures ont été réglées par la Société *immobilière de détail (SID)* chargée des opérations immobilières de Cora, pour des travaux commandités par BG-Service, une autre filiale de Cora.

Il faudra attendre l'automne 1987 pour que l'affaire ait une suite. C'est en septembre, soit plus d'un an après les premières investigations financières, que le juge Thiel est saisi officiellement du dossier. Entretemps, chez M. Gusaï, les cartes ont changé de mains : l'entrepreneur, à la veille des vacances, s'est séparé de son chef d'équipe, M. Charles Villemont, en raison d'un différend salarial. Le 16 novembre 1987 le juge fait interpeller MM. André Gusaï, Charles Villemont et Richard Zanier, le directeur de BG-Service. Deux jours plus tard, MM. Gusaï et Zanier sont incarcérés à Nancy, tandis que M. Villemont est placé sous contrôle judiciaire.

A ce moment, le montant des fausses factures découvertes par les enquêteurs, établies par M. Gusaï et adressées aux seules filiales CORA, est évalué à 10 millions de francs. Ces factures illicites passant par M. Zanier avaient reçu, semble-t-il, l'aval de M. Bouriez. Une des pièces saisies par les enquêteurs porte, en marge, une annotation en ce sens de la main de ce dernier. Plus précisément, un chèque de 2 millions de francs et une traite de 3 millions de francs, supposés correspondre à des factures de travaux, auraient fait l'objet d'un changement d'écritures comptables avec l'accord de M. Bouriez, et pourraient avoir été émis en remerciement d'appuis politiques pour des implantations à venir de Cora. C'est ce qui semble ressortir de déclarations déjà enregistrées par les enquêteurs auprès de *témoins ou de personnes impliquées* dans ces tractations.

En tout cas, le lundi 11 janvier 1988, M. Bouriez est convoqué par le juge Thiel. Trente-six heures plus tard, il est incarcéré à Metz, inculpé d'abus de biens sociaux, de faux et usage de faux en écritures de commerce et de complicité de faux.

Reste à savoir qui a bénéficié des 10 millions de francs correspondant aux factures suspectes. Les sommes ont-elles alimenté des caisses de partis politiques ? Sont-elles restées *dans celles de Cora ou encore dans* la poche d'un entrepreneur ? Ont-elles servi – comme semblent le laisser supposer les investigations les plus récentes – à favoriser certains choix d'implantations commerciales en Lorraine, mais aussi en Franche-Comté et dans le Nord ?

Corruption ?

M. Michel-Edouard Leclerc, au lendemain de l'incarcération de M. Michel Bouriez, ne s'est pas gêné pour l'affirmer haut et fort : ces implantations de grandes surfaces s'obtiennent le plus souvent à coups de pots-de-vin « politiques » et d'influences sur des commissions départementales d'urbanisme et de commerce (CDUC).

De fait, la CDUC de Meurthe-et-Moselle se retrouve sur la sellette. Une implantation parmi d'autres à Pompey (Meurthe-et-Moselle), pour laquelle la CDUC avait donné son accord en 1985 par un vote majoritaire, retient l'attention des enquêteurs qui examinent les factures émises par M. Gusaï pour les filiales de Cora au cours de cette même période d'octobre à décembre 1985. Y a-t-il eu trafic d'influence, voire corruption de membres de la CDUC ?

Mise en place dans le cadre de la loi Royer, cette CDUC, présidée par le commissaire de la République, *comporte neuf élus locaux – dont* six de la majorité – neuf représentants de commerce et de l'artisanat et deux des associations de consommateurs. Si les délibérations sont secrètes, les décisions, elles, sont publiques. C'est la chambre de commerce et d'industrie qui propose les représentants du « commerce », le syndicat des PME ceux de l'artisanat, et le préfet désigne les élus dans le respect d'un certain équilibre politique. Ainsi M. Michel Bouriez eut-il son mot à dire en 1986 dans le choix des membres de la CDUC. De même, M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul et membre de cette commission désigné par le préfet, y joue, affirme-t-on, un rôle important.

L'enquête s'intéresse donc de près au fonctionnement de la CDUC. Là aussi, M. Bouriez aurait été mis en cause, précisément depuis juin 1986, pour le chèque de 2 millions de francs et la traite de 3 millions de francs évoqués plus haut. Tandis qu'en ville on reparle d'une autre affaire, dite « de Toul ». C'était en 1985 : certains marchés venaient d'être passés sans que, craignait-on alors, la réglementation en vigueur ait été tout à fait respectée. M. Gossot fut « suspendu » du RPR, M. Gusaï inquiété. Finalement, le maire de Toul réintégra les rangs de son parti. Il y conserve de solides amitiés telle celle de M. Robert Galley, ancien ministre des P et T dont il fut le chargé de mission entre 1969 et 1972, et actuellement trésorier du RPR.

Dans ce parti, aujourd'hui, à Nancy, la prudence est de rigueur : *« La justice doit suivre son cours... »*

DANIELLE ROUARD.

Nouveaux incidents au procès d'Action directe

Premières plaidoiries devant des boxes vides

On avait fini par prendre le rythme. Les prévenus étaient là comme devant la télé. Périodiquement, ils levaient le nez vers la barre ou le président, regardaient un bout de programme et, si cela les ennuyait, « zappaient » mentalement et reprenaient leurs apartés. On sentait bien qu'une seule personne dans la salle pouvait les faire sortir d'eux-mêmes : Frédérique Germain, la « repentie » du groupe, assise, raide et impavide au premier rang, au banc des prévenus libres. L'inévitable s'est produit, mardi 19 janvier.

Me Jean-Denis Bredin, avocat de Frédérique Germain, explique qu'en Italie la loi récompense les « repentis ». Nathalie Ménigon réagit à la seconde : *« En France, ça se passe sous la table ! »* Le gendarme qui se tient assis à côté d'elle lui assène une solide bourrade sur l'épaule. *« Gardes !* s'exclame le président Jacques Ducos, subitement hors de lui, *« faites sortir ceux qui parlent ! »* Déjà, on traîne Ménigon ves la « souricière », et Rouillan grimpe sur son banc pour la rejoindre.

Le chahut devient général. *« On se barre tous ! »,* lance Claude Halfen. *« M. Ducos,* commence Jean Asselmeyer, *avec tout le respect que je vous dois... » « Taisez-vous !* hurle Jacques Ducos. *Vous n'aviez qu'à parler quand je vous ai donné la parole ! Si vous ne vous asseyez pas, je vous fais expulser ! »* Tous les prévenus sont debout, Nicolas Halfen exhibe au public son doigt bandé depuis les échauffourées du premier jour. Au dernier rang, sa mère se lève, catastrophée : *« Mais je ne savais pas qu'il était blessé ! ». « Tais-toi maman »,* lui lance son fils.

Timidement, Me Bredin tente d'expliquer qu'il *« n'estime pas avoir été interrompu »,* mais déjà les prévenus sortent, solidement escortés. Claude Halphen tente d'entonner une *Internationale,* vite *interrompue d'un : « Fais pas le con »* par un de ses camarades.

L'audience ne peut reprendre que devant les boxes vides, Me Bredin acceptant de céder la parole à son confrère, Me Bernard Ripert, défenseur notamment de Rouillan et Ménigon : *« Ma cliente Nathalie Ménigon a pu légitimement manifester son émotion à certains propos,* explique Me Ripert. *Je me considère moi-même comme expulsé ! »* Et il sort du prétoire, escorté de ses deux collègues allemands, dont ses clients ont demandé la présence, non sans que le président Ducos ait rendu hommage à la gendarmerie, *« qui fait son devoir avec humanité et courage ».*

Ulysse et Pénélope

Avant d'être ainsi interrompue, *cette audience,* la *première* consacrée aux plaidoiries, avait été dominée par les évocations de deux femmes, deux amoureuses du même homme, Claude Halfen : Paula Jacques et Frédérique Germain. Du couple formé par Claude Halfen et sa cliente Paula Jacques, Me Henri Leclerc a tenté de démontrer qu'il s'apparentait *« au mythe d'Ulyse et Pénélope »* plutôt qu'au *« syndrome de Bonnie and Clyde » : « Cet homme qui part et ne dit rien à sa femme, elle qui s'inquiète : c'est vieux comme le monde. Leur amour était fait de ce qu'elle ne savait rien. Elle était le repos du guerrier. »* Et de lancer au tribunal, pour justifier sa demande de relaxe : *« Vous ne pouvez pas condamner une femme simplement parce qu'elle a aimé ! ».*

Quelques mois après Paula Jacques, Frédérique Germain connut elle aussi les angoisses de l'amour. Me Marie-Christine Deluc, un de ses défenseurs, a retracé le parcours de cette étudiante bourgeoise, délaissée par son mari, qui retrouve un beau jour lors d'une manifestation un vieil ami d'enfance : Claude Halfen. Avec elle aussi, Claude Halfen joue les mystérieux. *« Le ciel s'est écroulé sur sa tête le jour où un des amis de Claude, Mohand Hamami, dans un délire verbal, a commencé à lui raconter sa participation à la fusillade de l'avenue Trudaine. Mais Claude l'a convaincue que Hamami racontait n'importe quoi. La vie normale a repris. »*

C'est un soir, quelques semaines plus tard, lors d'un dîner à la brasserie Wepler, place Clichy, que Régis Schleicher, *alias* Klaus, dessille enfin l'ingénue, l'avertissant clairement de ce qu'elle risque désormais si elle parle. *« Elle a aimé Claude d'autant plus qu'elle avait peur pour lui »,* relate Me Deluc, qui ne cherche pas à dissimuler que sa cliente se laisse alors entraîner à participer au hold-up de la bijouterie Aldebert, *« dont elle a été la spectatrice paralysée ».*

Il restait à Me Jean-Denis Bredin, autre conseil de Frédérique Germain, à rappeler que *« la morale du rachat par l'aveu et le repentir domine des religions et des civilisations »,* et, élargissant son propos, à lancer au tribunal : *« Qu'avons-nous à opposer à Action directe ? Rien qu'une morale très rigoureuse sur le respect de l'Etat de droit. La démocratie est moins desservie par ceux qui l'agressent que par ceux qui la corrompent sous prétexte de la protéger. »* Un message lancé d'autant plus sereinement qu'il l'était alors devant des boxes désertés.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

DÉFENSE

28 % des jeunes Français sont exemptés ou dispensés du service national

Environ 28 % des jeunes Français échappent aux obligations du service national. C'est la réponse du ministre de la défense, M. André Giraud, à M. Jean-Pierre Delalande, député RPR du Val-d'Oise, qui, dans une question écrite, lui a demandé le nombre d'appelés sous les drapeaux.

Selon les dernières statistiques officielles connues, qui portent sur le contingent 1986, ont été exemptés (pour raisons médicales) et dispensés (pour des motifs sociaux) 100 809 jeunes Français en âge de porter l'uniforme. Ce qui représente 21,89 % d'exemptés et 5,83 % de dispensés (au total, donc, 27,72 %) sur le nombre des jeunes Français sélectionnés. En 1986, le total des jeunes Français appelés pour un service national (le service militaire proprement dit et les formes civiles) a été de 254 690.

M. Giraud précise encore que, chaque année, on compte environ 3 500 jeunes qui servent au titre du service national de la coopération (en assistance à l'étranger).

On compte, d'autre part, près de 2 000 jeunes femmes à effectuer un service militaire volontaire, de un an dans des emplois de secrétaire, comptable, conducteur de véhicules, infirmière, photographe, transmetteur ou de contrôleur d'aéronautique dans des centres de détection.

Comme les hommes, les jeunes femmes peuvent demander à prolonger la durée de leur service militaire, en signant des contrats volontaires dits de service long (une année supplémentaire). Au total, indique M. Giraud, le nombre de ces volontaires (hommes et femmes) a été de 25 047, décomptés en août 1987.

Les livraisons d'armements français à l'Iran

Les douanes portent plainte contre les dirigeants de la SNPE

La direction générale des douanes a porté plainte, le mardi 19 janvier, contre les dirigeants de la Société nationale des poudres et explosifs à la suite de *« livraisons frauduleuses »* de poudres et d'explosifs dont l'Iran aurait été le destinataire final.

« Les investigations, précise le communiqué des douanes, *effectuées au siège de la SNPE par les services nationaux d'enquêtes des douanes, ainsi que les renseignements fournis par certaines administrations douanières étrangères, ont révélé que cette société avait réalisé des opérations frauduleuses sur des exportations de marchandises soumises à la réglementation applicable au matériel de guerre, en effectuant des livraisons de poudres et explosifs non autorisées par les autorités françaises en raison de leur destination par détournement de celles-ci. Ces faits constituent des infractions prévues et réprimées par les articles 426-3 et 414 du code des douanes. La direction générale des douanes a mis en œuvre des accords d'assistance administrative mutuelle internationale pour obtenir des douanes étrangères de sept pays des renseignements complémentaires. »*

Le communiqué ne précise pas les dates auxquelles se sont faites ces *« livraisons frauduleuses ».* A la direction générale des douanes, on se contentait de déclarer que ce silence était *« volontaire ».* Au ministère du budget, dont dépendent les douanes, on précisait en revanche que les livraisons visées ont été effectuées d'octobre 1985 à février 1986. Dans une déclaration recueillie par l'*AFP*, un représentant du ministère ajoute qu'*« après des vérifications exhaustives des douanes, aucun détournement postérieur n'a été établi et les livraisons ont été interrompues sans que tous les contrats antérieurs de la SNPE aient été entièrement soldés ».* Les livraisons frauduleuses avaient notamment reçu des autorisations d'exportation pour deux destinations mensongères : les Pays-Bas et l'Argentine.

Le président de la SNPE, M. Guy-Jean Bernardy, avait été contraint à la démission par le ministre de la défense, M. André Giraud, le 15 décembre 1987. L'enquête des douanes françaises s'appuie, notamment, sur les renseignements fournis par les douanes suédoises qui ont mené de longues investigations sur un « cartel » européen des fabricants de poudres et d'explosifs, dont la SNPE est membre.

La plainte des douanes est actuellement à l'étude à la neuvième section du parquet de Paris, spécialisée dans les affaires financières. Quatre dirigeants de la SNPE seraient visés par cette plainte.

La conférence des Prix Nobel à Paris

Le message de trois absents

Les soixante-quinze lauréats du prix Nobel réunis en conférence à Paris ont reçu, le mardi 19 janvier, un message de trois Nobel absents : Mère Teresa, Mgr Desmond Tutu et M. Lech Walesa.

Le leader de Solidarnosc n'a pu répondre à l'invitation des organisateurs de la conférence. M. Mitterrand et M. Elie Wiesel, prix Nobel de la paix en 1986, en raison de *« la situation de la Pologne ».* Il adresse à la conférence des *« paroles sans doute pleines d'amertume »,* qui tiennent à *« l'expérience historique des peuples d'Europe centrale et orientale, à celle de mon pays, à celle des ouvriers polonais ».* Mais il ajoute que *« ce sont aussi des paroles d'espoir et de volonté de changement ».* M. Lech Walesa déclare : *« Le respect des droits de l'homme n'est pas seulement un commandement de la conscience, c'est aussi un problème d'imagination politique, car l'injustice est une matière explosive. Il ne suffit pas de supprimer les armes dangereuses, il faut encore désarmer les conflits, comme pour le désarmement militaire, le plus important est, dans ce cas aussi, le contrôle et la surveillance dans l'intérêt de la paix mondiale, le respect des droits de l'homme doit faire l'objet d'un contrôle* in situ, *des organisations internationales, d'institutions indépendantes ou groupes d'individus jouissant d'une haute autorité morale. »*

Un contrôle de ce genre pourrait prévenir l'aggravation des crises sociales. Il serait même envisageable de confier à ces institutions ou groupes, un rôle de médiation en cas de situation pouvant dégénérer en conflit : cela ne signifie nullement une ingérence dans les affaires intérieures et la souveraineté des Etats concernés mais un rappel à l'ordre éthique qui doit trouver sa place dans les rapports entre gouvernants et gouvernés, entre employeurs et employés, entre ville et campagne, entre grandes et petites nations et en général dans toutes les relations entre individus et entre nations.

L'évêque noir sud-africain Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix en 1984, estime pour sa part, que *« Certains des sujets qui feront l'objet des débats représentent pour nous, en Afrique du Sud, plus qu'un intérêt théorique. On peut dire sans exagérer qu'il s'agit de questions de vie ou de mort, car la vie, pour l'individu dont les droits fondamentaux sont violés sans scrupule, est souvent un sort pire que la mort, lorsque les individus ne participent pas aux décisions qui touchent leur vie dans ce qu'elle a de plus intime. »*

Après avoir rappelé les violations récentes aux droits de l'homme dont ont été victimes des Noirs dans son pays, Mgr Tutu conclut : *« Pour que la paix règne dans le monde, il faut travailler pour l'établissement de la justice et inciter les gouvernements à respecter les droits de l'homme. Il faut demander aux gouvernements de cesser de dépenser des sommes indécentes pour la course aux armements, de façon à pouvoir consacrer des fonds plus importants au développement de l'homme. »*

Mère Teresa, prix Nobel de la Paix en 1979, insiste sur l'importance de l'avortement devenu, dit-elle, *« la plus grande menace pour la paix, car il détruit la conscience d'une mère et son amour. En tuant son propre enfant, elle tue la vie, créée pour des choses plus grandes, par Dieu, pour aimer et être aimé. Il ne faut donc pas s'étonner que tant de mal se répande de toutes parts. Si une mère peut tuer son propre enfant, que peut-on attendre des autres ? »*

Le mercredi 20 janvier, les soixante-quinze Prix Nobel continuent leurs travaux, à huis clos, à l'hôtel Marigny, près de l'Elysée. Les débats souvrent sur le désarmement et la paix, les droits de l'homme, le développement, les rapports entre sicence et technologie, entre culture et société. Mardi, plusieurs interventions ont mis l'accent sur l'importance des médias pour faire comprendre les menaces qui pèsent sur l'humanité, pour l'informer des possibilités qui s'offrent à elle et pour influencer ainsi les décideurs.

La conférence des Prix Nobel sera clôturée, jeudi après-midi, par un discours de M. François Mitterrand.

Société

Secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police

M. Deleplace dénonce le rôle des sociétés privées dans les écoutes téléphoniques

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), s'est vivement élevé, mardi 19 janvier, contre les agissements des sociétés privées de sécurité qui participent aux écoutes téléphoniques ordonnées par des juges d'instruction. Révélé par l'affaire du Conseil supérieur de la magistrature et l'utilisation de « plombiers », membres ou anciens membres de la Société de protection et d'investigations industrielles, le rôle de ces sociétés est, pour M. Deleplace *« particulièrement scandaleux »*. Selon lui, *« le fameux secret de l'instruction, dont tout magistrat est jaloux au point de parfois engager des poursuites contre ceux qui le violent (...), devenait un secret de polichinelle »*.

Le responsable de la FASP a souligné, à ce propos, *« un peu banal paradoxe »*. Les écoutes judiciaires, *« les seules légales »*, sont en fait peu contrôlées, car menées avec le concours de *« sociétés qui se livrent à de douteuses opérations »*. Les écoutesdites administratives — il s'agit-là des écoutes autorisées par le premier ministre sur la demande des services de police et de renseignement — *« illégales du point de vue des textes (...), sont-elles contrôlées par une procédure rigoureuse »*.

Après avoir souligné que ni les gouvernements précédents ni celui de M. Chirac, malgré les promesses, n'avaient réglé la question des écoutes, M. Deleplace a demandé que soit définie *« une règle du jeu que l'on saura faire respecter avec les moyens adéquats »*.

Ce dernier a aussi estimé que la saisine de l'Inspection générale de la police nationale, de même que la désignation d'un juge d'instruction — M. Boulouque — spécialisé dans les affaires de terrorisme pour instruire l'affaire des « plombiers » prêtaient *« le flanc à trop de critiques. Nous voulons,* a-t-il ajouté, *que ce qui règle la marche de la justice dans cette affaire ne soit pas un souci d'opportunité politique, mais des règles de droit transparentes, sans arrière-pensées »*.

L'implication de sociétés privées dans les écoutes téléphoniques n'a provoqué, pour le moment, aucune réaction officielle des pouvoirs publics. *« On attend que la justice fasse connaître ses conclusions pour envisager les suites à donner à cette affaire »*, commente-t-on seulement au ministère de l'intérieur. Une prudence compréhensible ; au cours de sa conférence de presse, M. Deleplace a affirmé que, reçu récemment par M. Pandraud, ce dernier n'avait pu désormais lui garantir que, contrairement aux strictes consignes données, aucun journaliste ou homme politique n'avait été écouté par des sociétés privées.

G. M.

La comédie

(Suite de la première page.)

De quoi s'agit-il en effet ? La Société de protection et d'investigations industrielles (SPII), pour laquelle travaillait l'ancien gendarme Montoya, a fréquemment loué ses services à la police judiciaire comme à la gendarmerie pour installer des écoutes téléphoniques ordonnées, sur commission rogatoire, par des juges d'instruction. Des documents saisis par les enquêteurs portent témoignage de ces demandes où une officine privée est ainsi requise pour *« installer des appareils de centrale d'écoute téléphonique »* par des services officiels.

En d'autres termes, des « écoutes judiciaires » sont livrées à la discrétion d'agences privées, car le cas de la SPII ne semble pas être une exception. En comparaison, les « écoutes administratives », qui n'ont pourtant pas l'apparence de légalité des « écoutes judiciaires », semblent paradoxalement offrir plus de garanties de confidentialité, étant, en région parisienne, du seul ressort du Groupement interministériel de contrôle (GIC) sous la responsabilité du premier ministre. La formule de M. Bernard Deleplace résume bien une situation dont M. Robert Pandraud assure qu'elle est pour lui une découverte : *« Les écoutes judiciaires légales offrent moins de garanties que les écoutes officieuses illégales. »*

Si même M. Pandraud n'en revient pas, tout comme d'ailleurs l'entourage du chef de l'Etat, — excepté, peut-être, M. Prouteau... — l'occasion serait belle pour qu'enfin droite et gauche réunies moralisent une pratique qui entache l'image de la démocratie française. La France tient en effet en la matière la lanterne rouge des démocraties occidentales. Brutalement résumée, la situation est la suivante : qu'elles soient « judiciaires », « administratives » ou « sauvages », les écoutes téléphoniques prolifèrent sans fondement légal, sans moyen de recours pour les écoutés, sans contrôle impartial. Le cabinet noir d'Ancien Régime survit : l'Etat reste seul juge de la légitimité de ce viol de la vie privée que constitue l'écoute téléphonique.

Les promesses de transparence n'ont pourtant pas manqué, et leur rappel a quelque chose de cruel pour la classe politique, toutes tendances confondues. Lors de la campagne présidentielle de 1974, M. Jacques Chaban-Delmas propose un contrôle des écoutes téléphoniques. Ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski assure, en juin 1974 : *« La règle, c'est la suppression des écoutes, avec des dérogations précises. »* Un mois plus tôt, le nouveau président avait été plus catégorique, promettant, lors de son premier conseil des ministres, *« la suppression des écoutes téléphoniques, si elles existent, et la destruction des archives qui en résultent »*.

En janvier 1980, l'ancien premier de ces mêmes ministres de 1974 n'est pas convaincu du résultat. Dans un entretien au *Monde*, M. Jacques Chirac glisse qu'il *« entend dire »* que les écoutes se développent et cite ce que lui aurait dit Georges Pompidou : *« Sachez bien qu'on ne dirige pas un Etat en écoutant aux portes. »* Pourtant, en 1973, sous la présidence de Georges Pompidou, un baron gaulliste estimait *« inadmissible que* [les écoutes] *soient utilisées, comme cela se fait en France, pour espionner systématiquement ceux qui sont, d'une façon ou d'une autre, mêlés à la vie politique, amis ou ennemis du pouvoir »*. L'auteur du propos, M. Albin Chalandon, est aujourd'hui garde des sceaux.

« En finir pour toujours »

1981. Dans un meeting électoral, M. Giscard d'Estaing déclare sans ambages : *« J'ai supprimé les écoutes téléphoniques non liées à la défense nationale. »* Premier ministre de l'intérieur de M. Mitterrand, Gaston Defferre n'est, comme M. Chirac, guère convaincu : *le Monde* publie en juin 1981, sous sa signature, un article en forme de proclamation de foi titré « En finir pour toujours avec les écoutes »... Cinq ans plus tard, en avril 1986, M. Jacques Chirac, dans sa déclaration de politique générale de premier ministre devant l'Assemblée nationale, annonce son intention de *« limiter les écoutes téléphoniques »*. On n'en aurait donc pas « fini » avec elles. Dans la foulée, M. Pandraud puis M. Charles Pasqua assurent que le gouvernement prépare un projet de loi réglementant *« très sévèrement »* les écoutes. Il est toujours attendu.

Entre-temps, les gouvernements socialistes avaient eux aussi discrètement enterré un rapport pourtant commandé par M. Pierre Mauroy en juillet 1981. Une commission d'étude sur les écoutes téléphoniques avait été créée pour traduire en actes l'engagement de Gaston Defferre. Présidée par M. Robert Schmelck, alors premier président de la Cour de cassation, elle rassemblait des sénateurs, des députés — notamment M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, — des hauts fonctionnaires, des magistrats, un avocat — Me Mario Stasi, devenu par la suite bâtonnier du barreau de Paris. Remis le 25 juin 1982, son rapport de soixante-trois pages est resté lettre morte. Un sursaut serait bienvenu, en cette fin de septennat, tant ce texte n'a pas pris une ride.

Après avoir décrit l'ampleur des écoutes, la commission se prononçait sévèrement sur leur légalité : *« La pratique actuelle des écoutes administratives apparaît contraire aussi bien à plusieurs textes de droit interne qu'aux engagements internationaux de la France »* ; *« les écoutes judiciaires ont un fondement légal, mais, paradoxalement, elles ne font l'objet d'aucune réglementation d'ensemble »* ; *« les écoutes non officielles, bien que proscrites par notre droit, peuvent, en raison notamment des limites ou imperfections de la loi pénale, connaître dans les faits un certain développement »*.

La commission proposait un texte de loi réglementant rigoureusement les écoutes, aussi bien administratives que judiciaires, et recommandait la création d'une *« Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité »*, contrôlant l'application de la loi et donnant suite aux recours des usagers. Il n'est jamais trop tard...

EDWY PLENEL.

MÉDECINE

Au conseil des ministres

Mme Barzach va intensifier la lutte contre le SIDA

Au cours du conseil des ministres du 20 janvier, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a présenté un bilan de son action anti-SIDA. Elle a annoncé la création de 11 nouveaux centres pilotes de soins et diverses autres mesures pour intensifier la lutte contre cette maladie. Une lutte à laquelle la France consacrera en 1988 une somme de 930 millions de francs, justifiée par de sombres prévisions : en 1989, 10 000 à 15 000 malades du SIDA auront été recensés.

Au 31 décembre 1987, 3 073 cas de SIDA avérés avaient été recensés en France. 45 % de ces « sidéens », selon l'expression de Mme Barzach, sont déjà décédés. Etant donné ce que l'on sait des délais d'incubation de la maladie, le nombre de malades atteints va continuer de croître au cours des quatre prochaines années. On en comptera 10 000 à 15 000 en 1989, selon le ministre.

Quant aux personnes séropositives, infectées par le virus mais ne présentant pas les symptômes de la maladie, Mme Barzach a confirmé que leur nombre serait actuellement compris entre 150 000 et 250 000.

En 1988, l'effort financier fait par la France en matière de lutte contre le SIDA sera de 930 millions de francs : 760 millions au titre de l'assurance-maladie et 170 millions par l'Etat à des fins de recherche, de prévention et de coopération internationale. *« Nous devrons poursuivre cet effort dans les prochaines années »*, a déclaré Mme Barzach.

Le ministre de la santé a rappelé les grandes lignes de l'action qu'elle avait entreprise en 1987 :

— la reconnaissance de la compétence de l'Etat dans la lutte contre le SIDA, telle qu'elle est définie par la loi du 30 juillet 1987 ;

— l'institution de la déclaration obligatoire et anonyme en cas de SIDA avéré ;

— la généralisation du dépistage ;

— l'instauration d'un dépistage systématique pour tous les donneurs d'organes et de sperme ;

— la mise en œuvre des campagnes d'information par l'intermédiaire, en particulier, de messages radiodiffusés ;

— la mise en place de onze centres de référence d'information et de soins ;

— l'autorisation de mise sur le marché accordée à un médicament anti-viral, l'AZT ;

— la signature d'un accord de coopération franco-américain mettant un terme à la querelle opposant l'Institut Pasteur aux autorités sanitaires américaines ;

— l'autorisation accordée aux fabricants de préservatifs de faire de la publicité et la mise en place d'un système de contrôle de la qualité des préservatifs ;

— la mise en vente libre des seringues.

Selon Mme Barzach, ces mesures ont eu des effets *« très positifs »*. Elle en veut pour preuve le triplement du nombre de tests Elisa vendus en 1987 (2 300 000, contre 800 000 en 1986) ; l'augmentation de 38 % en un an du nombre des préservatifs vendus en pharmacie ; la croissance continue de l'activité des centres de dépistage. A ce propos, le décret instituant la création dans chaque département d'un centre de dépistage anonyme et gratuit a été publié mercredi 20 janvier au *Journal officiel*.

Toujours au cours du conseil des ministres, Mme Barzach a annoncé une série de nouvelles mesures : une lettre sera envoyée dans les prochaines semaines à chaque médecin français attirant son attention sur *« le rôle essentiel qu'il doit jouer dans le dispositif de dépistage »*.

D'autre part, onze nouveaux centres de référence, d'information et de soins vont être créés : l'un dans la région parisienne (regroupant les hôpitaux Antoine-Béclère, Bicêtre et Henri-Mondor), huit en province (Nancy, Grenoble, Nice, Montpellier, Toulouse, Nantes, Rennes, Rouen), un en Guyane et un aux Antilles. Ce qui fera, au total, 22 centres pilotes.

Mme Barzach a en outre indiqué qu'un test de dépistage allait être dorénavant *« proposé systématiquement »* dans le cadre de l'examen prénuptial.

Toutes ces mesures, a-t-elle dit, ont été prises avec le souci de préserver les intérêts de la santé publique et le respect de la dignité des malades et de la personne humaine. Il faut, selon elle, *« informer sans affoler inutilement »*. Le SIDA est un problème grave qui nécessite *« une prise de conscience collective »*, allant dans le sens d'un respect absolu des *« règles démocratiques »*. C'est pourquoi Mme Barzach se félicite qu'en un an les demandes de dépistage volontaire ou librement consenti aient triplé. Elle voit là une raison supplémentaire de s'opposer à tout dépistage systématique et obligatoire de la maladie.

FRANCK NOUCHI.

● **SIDA : pas d'assurance-vie sans test aux Pays-Bas.** — Les assurances néerlandaises, inquiètes des effets que le SIDA pourrait avoir sur leurs finances, ont décidé, désormais, d'exiger un certificat de séronégativité pour les personnes qui souhaitent souscrire une police d'assurance-vie. L'association néerlandaise des assurances-vie a annoncé, le mardi 19 janvier, que ce test serait exigé pour tous ceux qui sont prêts à payer une police de plus de 200 000 florins. Fin 1987, on recensait quatre cent vingt cas de SIDA aux Pays-Bas. — *(Reuter.)*

REPÈRES

Environnement

Les chasseurs traditionnels ne veulent pas désarmer

« Les chasseurs ne se contenteront pas de plier bagages devant quelque justice que ce soit. » C'est par cette déclaration martiale que M. Georges Martinez, président de l'Union de défense des chasses traditionnelles, a déclaré la guerre à la Communauté européenne, qui a interdit la chasse aux gluaux et aux filets et à la Cour européenne de justice devant laquelle la France vient de comparaître pour être le seul pays d'Europe à violer ouvertement la directive.

M. Martinez, qui tenait sa conférence de presse dans les locaux du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, à Paris, fait figure d'extrémiste parmi les chasseurs. La puissante Union des fédérations départementales de chasseurs ne demande pas la suppression de la directive interdisant les chasses traditionnelles mais son « aménagement ».

Marée noire

Le coupable est roumain

Les autorités néerlandaises, qui cherchaient depuis plus d'une semaine le navire qui a provoqué une marée noire sur leur littoral, l'ont enfin découvert. Il s'agit d'un pétrolier roumain venant de Belgique et faisant route vers la Norvège dont les réservoirs percés ont laissé échapper 350 tonnes de mazout en passant devant les côtes des Pays-Bas. Cette nappe a tué plus de 3 000 oiseaux de mer et 20 000 autres pourraient mourir dans les semaines à venir. Mais, comme le bateau pollueur naviguait dans les eaux internationales et qu'il était commandé par un officier roumain, seules les autorités roumaines pourraient le sanctionner.

Sciences

Le prix Wolf attribué aux physiciens Roger Penrose et Stephen Hawking

Deux physiciens britanniques, MM. Roger Penrose et Stephen Hawking, respectivement professeurs aux universités d'Oxford et de Cambridge, se partageront les 100 000 dollars du prix Wolf de physique pour 1988. Ce prix est décerné par une fondation israélienne créée en 1976 par le chimiste israélien d'origine allemande Ricardo Wolf.

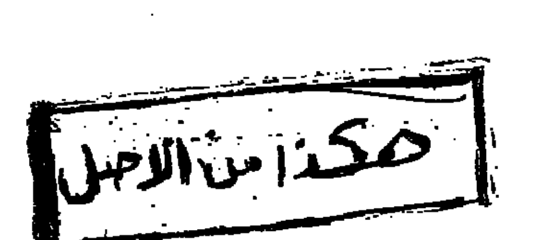
Les deux lauréats ont fait faire de grands progrès à la théorie des trous noirs, montrant que ce qui n'était à l'origine qu'une extrapolation aventureuse de la relativité d'Einstein pouvait être transformé en un modèle cohérent et crédible, bien qu'étrange. Ensemble ou séparément, ils ont aux alentours de 1970 affiné la description des trous noirs et montré l'importance des phénomènes quantiques dans ces obscures accumulations de matière.

● **Sept Etats américains présélectionnés pour l'implantation du futur accélérateur de particules géant.** — Sept Etats américains ont été présélectionnés pour accueillir le futur accélérateur de particules géant (le Superconducting Super Collider ou SSC) qui devrait entrer en service au cours de la prochaine décennie, a annoncé, le mardi 19 janvier, le secrétaire américain à l'énergie, M. John Herrington.

Ces Etats — Arizona, Caroline du Nord, Illinois, Michigan, Tennessee et Texas — figuraient tous sur une liste établie par l'Académie nationale des sciences en fonction de considérations techniques.

Près de la moitié des Etats américains avaient déposé un dossier de candidature pour abriter sur leur sol cet accélérateur d'une circonférence de 83 kilomètres (contre 27 kilomètres pour le LEP européen, le plus grand existant actuellement), et qui devrait coûter 4,5 milliards de dollars. La décision définitive doit être prise en juillet prochain.

● **CANADA : la Chambre des communes favorable à l'interruption des constructions de centrales nucléaires.** — Le comité permanent canadien de la Chambre des communes sur l'environnement vient de demander que soit mis en place un moratoire sur les centrales nucléaires *« tant qu'une solution convenable »* n'aura pas été trouvée *« pour l'élimination des déchets hautement radioactifs »*. Sous le titre « La onzième heure a sonné », les membres de ce comité considèrent dans leur rapport que l'enfouissement des déchets radioactifs dans des formations géologiques profondes ne doit pas *« pour des raisons de convenances économiques, faire obstacle à l'objectif prioritaire qu'est la protection de la santé et la sécurité des Canadiens »*. Un moratoire empêcherait donc selon eux la multiplication des déchets (12 400 tonnes à la fin de 1987)



Communication

Le vide juridique des radios locales

Un jugement du tribunal de La Rochelle relance les polémiques

La loi de Léotard de 1986 donnait un an à la CNCL – à *compter de son installation* – pour renouveler les autorisations de radios locales privées sur l'ensemble de la France. Mais le calendrier n'a pas été respecté. A la date du 12 novembre 1987, seules les radios parisiennes avaient fait l'objet d'un examen de la CNCL, et plus de mille radios se trouvaient démunies de toute existence juridique légale. Une situation explosive qui semble confondre dans la même illégalité les radios précédemment autorisées et les stations « pirates ». A moins, comme semble en témoigner une ordonnance de référé rendue le 12 janvier *par le tribunal de grande* instance de La Rochelle, que les juges n'interprètent différemment la loi.

Rendue le 12 janvier dernier par le juge Cheveau, l'ordonnance du tribunal de grande instance ne manquera pas d'être analysée par les avocats des radios FM. Il s'agit d'un conflit aujourd'hui banal sur la FM : trois radios autorisées (ou l'ayant été) poursuivaient, pour concurrence déloyale, une radio dénuée de tout titre et diffusée, par Télédiffusion de France, sur une fréquence « *pirate* ». le juge n'a pas craint d'interpréter la loi, et d'établir une distinction entre radios légales et radios pirates.

L'usage des fréquences « *n'est en aucune façon laissé à la discrétion de qui que ce soit* [...], affirme le juge dans ses attendus. *Personne ne peut s'installer pour émettre à son gré sans attribution d'une fréquence. quand bien même TDF accepterait dans des conditions contestables de régularité d'en assurer techniquement la possibilité, à l'insu de la CNCL et sans avoir vérifié que son accord en est acquis...* »

Voilà qui est clair et dénie à toute radio occupant une fréquence « *sans aucune autorisation, sans le moindre préalable d'une précédente admission et d'un dossier qui aurait été déjà précédemment instruit et accepté* », le droit à l'existence. Une position logique et conforme en tout cas à l'esprit de la loi. Mais la position du juge concernant les radios plaignantes surprend bien davantage... Actuellement « *dans l'attente* » du renouvellement de leur autorisation, « *non encore décidée par la CNCL, dont le programme d'habilitation n'a pas encore abordé la région Poitou-Charentes* », « *ces radios*, estime le juge, *bénéficient d'une reconduction tacite provisoire non équivoque que nul n'a jamais mise en cause, et notamment pas la CNCL.* » Mieux, confirme-t-il plus loin, leur situation est « *manifestement conforme en l'état aux exigences transitoires de la loi* ». Et d'ordonner sous astreinte à la radio pirate de cesser ses émissions.

La CNCL contre TDF

Encore celle-ci a-t-elle décidé de faire appel. Appartenait-il au juge des référés le droit de se prononcer sur la légalité d'une radio ? Et puis n'avait-elle pas adressé une demande d'autorisation à la CNCL ? Sans doute la commission n'avait-elle pas fait encore d'appel à candidatures pour cette région. Mais, précisément, ce retard de la CNCL n'a-t-il pas sausé un préjudice aux radios soucieuses de s'établir, aux réseaux désireux de se développer, aux stations dépendantes de contrats ou de subventions ? La carence de l'autorité administrative n'engage-t-elle pas la responsabilité de cette dernière ?

Autant de questions importantes pour les membres de la CNCL et les spécialistes du droit de l'audiovisuel, trop jeune pour avoir déjà une jurisprudence. La situation, telle que la fige l'ordonnance du juge Cheveau, ne laisse plus place, en tout cas dans les deux ou trois ans, à de nouvelles radios (puisque tel est le délai évoqué par la CNCL pour distribuer les autorisations). Les candidats impatients n'auront d'autre choix que de racheter une radio et de s'y substituer.

Enfin l'ordonnance de La Rochelle met également TDF sur la sellette. TDF, qui avait accepté de diffuser la station condamnée sur une fréquence dite « d'attente ». TDF qui, devenue société civile, a *vite troqué sa casquette de justicier* des ondes pour celle de commerçant, voire de flibustier. La société n'hésite pas à passer des contrats avec des radios démunies d'autorisation. « *Pratiques illicites* », tranche le tribunal de La Rochelle. Pratiques pour le moins gênantes, reconnaît-on également à la CNCL. M. Gabriel de Broglie, le président, n'a-t-il pas pris la plume lui-même, le 21 décembre dernier, pour écrire au PDG de TDF, M. Xavier Gouyoux-Beauchamps, lui demandant de mettre un terme à ces pratiques ? « *Afin d'assurer le respect de la loi*, exigeait-il, *la commission entend qu'à l'avenir TDF n'accepte plus comme client que des radios bénéficiant d'une autorisation de la CNCL ou de la Haute Autorité et les diffuse dans le respect strict des conditions techniques de leur autorisation.* »

La sommation n'est guère appréciée à TDF, où l'on a tendance à considérer la CNCL comme la principale responsable de l'imbroglio juridique actuel. Le président de la société remarque qu'en dehors de la région parisienne presque toutes les stations locales *sont en infraction*, « *soit parce qu'elles n'émettent pas du site qui leur avait été assigné, soit parce qu'elles ne respectent pas les limites de puissance qui leur avaient été fixées, soit parce qu'elles sont nées sans avoir jamais fait l'objet d'aucune autorisation quelconque, ou encore qu'elles se soient substituées à d'autres par acquisition sans que la CNCL ait pu ni examiner, ni approuver, ni désapprouver ce changement d'exploitant et de nature de programmes.* »

« *S'il fallait*, remarque M. Gouyoux-Beauchamps, *que TDF assure la diffusion des radios locales privées, uniquement là où la CNCL s'est prononcée (et il s'agit uniquement de la région parisienne), cela supposerait que TDF se retire plusieurs mois du marché en attendant que la CNCL se prononce.* » « *Sans doute*, affirme-t-il, *le fait de vouloir prendre le temps de la réflexion est-il compréhensible. Mais, dans cette attente, l'ensemble des radios locales privées ne peut pas s'arrêter et disparaître. Ce serait un peu comme si, en attendant une réforme du code de la route, plus aucun automobiliste ne pouvait emprunter les routes nationales et les autoroutes.* »

ANNICK COJEAN.

○ **Une édition de *Elle* en allemand.** — France Editions Publications (FEP), la division du groupe Hachette chargée de ses activités presse, va lancer cet automne une édition en allemand de l'hebdomadaire féminin *Elle*. Celle-ci sera éditée avec le groupe Burda (*Bunte, Bild und Funk*), qui possède à égalité avec FEP le capital de la société créée à cette occasion. *L'édition allemande de Elle* sera tirée à 300 000 exemplaires et era diffusée en Allemagne de l'Ouest, en Autriche et en Suisse alémanique. Elle succède aux éditions américaine, britannique, espagnole et à celle lancée à Hongkong.

Le tribunal accorde quelques jours de délai

« Le Matin de Paris » en redressement judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris, lors de sa séance du mardi 19 janvier, a accordé quelques jours de délai au *Matin de Paris* avant de prononcer, éventuellement, sa liquidation et la vente du titre. *Le Matin* a, en effet, été placé en redressement judiciaire jusqu'au vendredi 22 janvier. Les candidats à sa reprise comme les propriétaires actuels (le groupe des « dix ») devront présenter à cette date leurs propositions au tribunal. Une ultime décison concernant *le Matin* sera ensuite prise par le tribunal le mardi 26 janvier. Les juges ont désigné au poste d'administrateur judiciaire du quotidien, Me Yannick Pavec. Il établira *un rapport détaillé, notamment* financier, sur la situation du titre officiellement en dépôt de bilan depuis le 18 janvier.

M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi* (qui détient 8 % du capital du *Matin*) estime, dans un article consacré aux problèmes du quotidien, à paraître jeudi 21 janvier dans *l'Evénement*, qu'il y a place parmi les journaux pour « *un quotidien dont l'information vive, variée, complète, claire, hiérarchisée, redeviendrait la finalité principale* ». Tout en indiquant qu'il « *ne saurait être question que* l'Evénement *crée, possède ou contrôle un quotidien* », M. Kahn précise, cependant, que « *si nos actionnaires le souhaitent et si notre équipe juge la démarche utile* », il pourrait réunir « *une vingtaine d'investisseurs ou plus, rendant possible un tel projet* ».

« La télévision sans frontières » devant le Parlement européen

Les réglementations nationales remises en cause

Le Parlement européen a examiné, mardi 19 janvier, en séance plénière, un projet de directive sur la radio-télévision. Le texte soumis au vote « *se propose de coordonner certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives* » des Etats membres. L'objectif ? Faire participer l'industrie de l'image au grand marché unique de 1992. Le moyen ? Veiller à ce que « *les émissions audiovisuelles d'un Etat membre puissent être captées et transmise dans tous les Etats membres* ».

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Que d'écueils ! Que d'obstacles ! *Pour qu'un tel texte ait une chance* d'être adopté. il fallait naviguer entre des exigences contradictoires, donner des gages aux partisans du laisser-faire tout en tenant compte de l'extrême diversité des législations nationales. Bref, comme le dit M. Roberto Barzanti, rapporteur (communiste) de la « commission juridique et des droits des citoyens », préalablement chargée *par le Parlement de Strasbourg d'un* « examen de fond ». il fallait « *introduire un minimum de réglementation pour engager un processus de libéralisation* ».

Pourtant, le compromis subtil élaboré par M. Barzanti entre les positions libérales de la Commission de Bruxelles et les réticences, voire l'opposition, de certains Etats membres, fait encore peur. Et constitue même un danger aux yeux de nombreux professionnels. Pourquoi ? D'abord parce qu'une directive – définitivement adoptée – s'impose à tous les Etats membres. Ensuite, *parce que le texte en son état actuel*, contraint les Etats membres à laisser diffuser sur leur territoire toute chaîne de télévision de la Communauté européenne pourvu qu'elle respecte les règles de la directive. Aucun pays ne pourra s'abriter derrière sa législation nationale pour se *soustraire à cette obligation*.

La France, par exemple, pourrait ainsi être contrainte de diffuser sur ses réseaux câblés, des chaînes francophones n'appliquant aucune des obligations existantes : la chronologie des médias pour la diffusion des *films* ; les *interdictions sectorielles* de publicité à la télévision (alcool, distribution) ; les conditions de rémunération des auteurs, etc. Il est donc facile de comprendre l'extrême sensibilisation des *professionnels* et l'intense travail de « *lobbying* » dont les institutions européennes sont l'objet.

Si le projet prévoit des dispositions pour la protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que la création d'un droit de réponse européen, trois points font particulièrement l'objet de discussions, la protection de la production, les quotas de publicité, le problème des droits d'auteur.

Le texte prévoit, en effet, que 60 % des œuvres diffusées sur les antennes européennes soient d'origine communautaire (30 % pour les programmes distribués par abonnement et dans quelques cas particuliers). Mais il a longtemps difini l'« œuvre » de façon telle que les producteurs américains implantés en Europe, auraient pu aisément faire entrer leurs produits dans les quotas au risque de compromettre *toute relance de la production européenne*. Les organisations syndicales et les sociétés d'auteur ont bataillé ferme pour que la notion de « *travailleurs européens* » soit prise en compte dans la définition (1).

Côté publicité, le texte prévoit un double plafonnement : 15 % de la durée des émissions en moyenne et 18 % maximum dans une heure donnée. C'est beaucoup plus qu'aux Pays-Bas par exemple, mais beaucoup moins qu'en France. De belles batailles d'harmonisation sont donc à prévoir, même si le texte permet aux Etats membres d'être plus restrictifs que la directive sur ce point. Enfin, pour résoudre les conflits opposant les câblo-distributeurs aux ayants droit, la Commission de Bruxelles avait imaginé un système de licence légale. Le Parlement de Strasbourg préfère, lui, la mise sur pied d'un organe arbitral où les auteurs seraient représentés mais dont les décisions seraient obligatoires. Les sociétés d'auteurs contestent l'une et l'autre version, craignant que leurs adhérents ne perdent pour la première fois leur droit fondamental : celui d'autoriser ou d'interdire *la diffusion* de leurs œuvres.

Que *tous se rassurent cependant*. Les navettes entre le Parlement de Strasbourg, la Commission de *Bruxelles et le conseil des ministres* de la culture – qui se réunira le 27 mai prochain – sont loin d'être achevées et les risques d'enlisement non négligeables. Beaucoup, semble-t-il, n'en seraient pas fâchés.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Des clauses assimilant, sur la base de la réciprocité, les pays membres de l'AELE (Suisse, Autriche, pays scandinaves) et du Conseil de l'Europe, aux Etats membres de la CEE, sont prévues pour éviter un morcellement culturel du continent. D'autre part, les chaînes devront réserver 5 % puis 10 % de *leurs commandes* à des producteurs indépendants.

EN BREF

● **M. Maxwell, partenaire du futur quotidien québécois *Montréal News*.** — Le patron de presse britannique M.. Robert Maxwell devrait détenir « *un important intérêt minoritaire* » dans le capital du futur quotidien anglophone *Montreal News*. Le lancement de celui-ci doit avoir lieu en mars. Il nécessite un investissement sur cinq ans de 100 millions de francs, selon M. Pierre Péladeau, président du groupe qui le publiera, Québécor, déjà éditeur du principal titre québécois, *le Journal de Montréal* (330 000 exemplaires). MM. Maxwell et Péladeau sont déjà associés au sein de la papeterie québécoise Donohue, rachetée l'en dernier.

● **PRÉCISION.** — M. Jack Ralite nous prie de préciser que la pétition *nationale pour la suppression* des coupures publicitaires dans les films, téléfilms et documentaires (*le Monde daté 16-17 janvier*) n'a pas été lancée par le Parti communiste. Elle émane en effet des États généraux de la culture, réunis au Zénith le 16 novembre 1987. Ce rassemblement de cinq mille artistes de toutes les disciplines avait repris une initiative de M. Jean-Paul Leurat, un habitant de Chantelle (Allier). Cette petite commune de neuf cents habitants s'est ralliée à 80 % à la pétition. Elle accueillera, le 22 janvier, une délégation d'artistes des Etats généraux.

● ***M. Jean Jenger* nommé directeur de la Documentation française.** — M. Jean Jenger, directeur du Musée d'Orsay depuis 1978, a été nommé par décret pris en conseil des ministres directeur de la *Documentation française*, en remplacement de Mme Françoise Gallouedec-Genuis.

[M. Jean Jenger, cinquante-sept ans, est ancien élève de l'ENA. Administrateur civil, il a mis en place en 1966 au sein de la direction de l'architecture du ministère de la culture le service chargé des problèmes de création architecturale qui devait déboucher notamment sur la création des conseils d'architecture et d'urbanisme (CAUE) et sur celle de la Mission pour la qualité des constructions publiques. Directeur adjoint de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites en 1970-1971, il est ensuite sous-directeur de l'architecture au ministère de la culture de 1972 à 1978, puis chargé de mettre en place l'établissement public du Musée d'Orsay. Il a écrit à ce propos *Orsay, de la gare au Musée, histoire d'un grand projet* (Electa-Moniteur). M. Jenger est chevalier de la Légion d'honneur et officier des arts et des lettres.]

Le Carnet du Monde

Décès

– M. Alexandre Porochovnik,
Et la famille Birtschansky,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur grand-tante,

Alexandra BIRTSCHANSKY,

décédée dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie a eu lieu dans la stricte intimité.

– Pierre-Frederic Garrett,
a la tristesse d'annoncer le décès de son père

Jean-Wilfrid GARRETT,
compositeur,
metteur en scène,
réalisateur à l'ORTF,

survenu à Paris, le 14 janvier 1988, dans sa soixante-sixième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

P.-F. Garrett,
3, rue Maître-Albert,
75005 Paris.

– Nous apprenons la mort de

Jean GASTAMBIDE.

[*Né en 1908, le pasteur Jean Gastambide a* joué un rôle important dans les mouvements de jeunesse d'inspiration protestante : il fut secrétaire de la branche lycéenne de la Fédération des associations chrétiennes d'étudiants, commissaire national du Mouvement des éclaireurs unionistes de 1936 à 1943 ; il prit en particulier des décisions courageuses dans les années difficiles qui ont suivi l'armistice de 1940. Licencié ès lettres et en théologie, il exerça dans l'Eglise réformée de France un ministère pastoral à Valence, Neuilly-sur-Seine, Viroflay, Abidjan, Remiremont. Il publia de nombreux articles dans la presse des mouvements de jeunesse, quelques ouvrages de vulgarisation théologique et, à l'intention des adolescents, une documentation touchant les problèmes de la science actuelle et ses rapports avec la connaissance évangélique (*Vivre une nouvelle époque*). Il est mort dans la maison de retraite des pasteurs et serviteurs de l'Eglise, le Châtelet à Meudon, qui fut une de ses réalisations.]

(*Le Monde* du mercredi 20 janvier.)

– Mme Janine Goëtgheluck,
Mlle Catherine Goëtgheluck-Mitry,
Les familles Goëtgheluck, Heiser
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean René GOËTGHELUCK,
dit Jean Mitry,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 18 janvier 1988, à La Garenne-Colombes, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 janvier 1988, à 9 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, à Levallois, où l'on se réunira.

107, rue du Président-Wilson,
92300 Levallois-Perret.

(*Lire page 32.*)

– Mme Jeanne Bransten,
née Hirtz,
Marc et Catherine Bransten,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HIRTZ,
artiste peintre,
médailles et membre du jury,
Salon des artistes français,
premier prix de la Casa Velasquez,
professeur à l'Ecole nationale supérieure
des arts décoratifs,
engagé volontaire de la Résistance,
croix du combattant,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père et grand-père.

Inhumation le vendredi 22 janvier 1988, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

– Monique et Claude Joecker,
Jean-Pierre Joecker,
Et Vincent Joecker,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alix JOECKER,
née Vautrin,

survenu le *18 janvier 1988*.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 20 janvier.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

38, rue des Templiers,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

– Montpellier. Celleneuve.

Henry Leca, Madame,
et leur fils,
Mme Nicolaï
et ses fils,
Les familles amies Dubecq et Guidicelli,
font part du décès de

M. Lucien Charles LECA,
ancien surveillant général
du lycée Bugeaud à Alger,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'instruction publique,

survenu le 18 janvier 1988.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Croix-Ancienne, à Celleneuve, le 20 janvier 1988.

82, boulevard Héloïse,
95100 Argenteuil.

– Nous apprenons la mort de

Jean MERCIER.

[Né le 31 mars 1914 à Mâcon (Saône-et-Loire), Jean Mercier, licencié en droit, lettres, histoire et philosophie, diplômé d'études supérieures de *droit privé et de droit public*, diplômé de sciences pénales et pénitentiaires et d'économie politique, a été avocat à la cour de Lyon de 1934 à 1978, directeur de conférences et chargé de cours à la faculté de droit de cette ville de 1936 à 1948. Entré au conseil municipal de Lyon en 1959, Jean Mercier était entré en conflit en 1968 avec le maire d'alors, Louis Pradel, qui lui avait retiré ses délégations d'adjoint, ce que, par la suite, le tribunal administratif avait jugé excessif. Faisant figure d'unique opposant à l'équipe Pradel jusqu'aux élections municipales de 1971, Jean Mercier participa sans succès à ces dernières au premier tour sur la liste d'union de la gauche. Il tenta parallèlement sa chance à Brindas, petite commune du Rhône, où il fut élu au deuxième tour. Revenu au conseil municipal de Lyon à la faveur du scrutin de mars 1977, il avait été élu sénateur MRG en septembre de la même année comme second sur la liste socialiste. Lors des municipales suivantes de 1983, Jean Mercier avait quitté le MRG, jugeant que la place faite à cette formation sur les listes de gauche était insuffisante. Siégeant au groupe de la Gauche démocratique, il avait été battu au renouvellement sénatorial de septembre 1986.]

(*Le Monde* du mercredi 20 janvier.)

Remerciements

– Mme Daniel Amiot,
Sa fille Guenola,
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées de toute part lors du décès de

M. Daniel AMIOT,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient d'accepter l'expression de leur profonde gratitude.

– La société Rockwell-Collins France
Et le groupe Rockwell International SA
vous remercient de vous être associé à leur tristesse lors du décès de

Pierre BERJON,
ancien président-directeur général
de *Rockwell-Collins* France
et de Rockwell International SA.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les messages de sympathie qui leur sont parvenus,
Mme Camille Berjon,
son épouse,
Et ses proches,
vous assurent de leur profonde gratitude.

– *Pierre et Denise Bertière,*
Simone Bertière,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Geneviève BERTIÈRE,

expriment à tous leurs chaleureux remerciements.

– Besançon. Vellefaux. Fournet-Blancheroche.

M. et Mme Claude Guignard
leurs enfants,
et petits-enfants,
M. et Mme François-Xavier Joubert
et leurs filles,
Le comte et la comtesse Jacques de Cathelineau,
leurs enfants
et petit-fils,
M. et Mme Alain Joubert
et leurs enfants,
Mlle Danièle Joubert,
Mlle Maria Joubert,
sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leurs visites, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, à l'occasion du décès de

M. Auguste JOUBERT,

et en particulier
S.E. Mgr Maurice Pourchet,
ancien évêque de Saint-Flour,
qui a présidé la célébration et prononcé l'homélie,
M. Georges Gruillot,
président du conseil général du Doubs,
qui a prononcé l'éloge funèbre
Et toutes les personnalités présentes ou représentées.

– Mme R. Poussière
Et sa famille,
très touchées par les témoignages de sympathie reçus lors du décès du

docteur Bernard POUSSIÈRE,

expriment leurs remerciements à ceux qui ont partagé leur peine.

Anniversaires

– La famille du

docteur Francis DAYAN,

rappelle son souvenir à l'occasion du onzième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le 30 janvier 1988, à 16 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e, à l'intention de

Mme Louis
PÉROUSE de MONTCLOS,
née Geneviève L'Ebraly,

décédée le 25 novembre 1987.

– La messe annuelle de la presse, présidée par M. le cardinal Jean-Marie Lustiger, sera concélébrée le lundi 25 janvier, à 11 heures, en l'église des Carmes de l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Dandin », de Roger Planchon

Le débutant magnifique

George Dandin est un vieil ami de Planchon. Il a monté la pièce dès 1958, l'a remontée à Villeurbanne l'année dernière. Et le Théâtre Mogador accueille le mois prochain cette mise en scène où Claude Brasseur tient le rôle titre. Comme dans le film adapté de l'« histoire » de Molière et qui sort aujourd'hui.

ROGER PLANCHON est un cinéaste. Ce n'est pas une information, c'est une affirmation. Un cinéaste plutôt masochiste, apparemment, qui, pour ses premiers pas derrière la caméra, se laisse enfermer dans un piège bien dangereux pour un homme de scène : mettre en images un classique. Ricanements au parterre, condescendance au balcon. *« On voit ce que c'est, du théâtre filmé. »*

Eh bien non ! on peut être surpris, déconcerté, irrité même parfois par le *Dandin* de Planchon, on ne peut un instant contester que ce soit un film, un beau film à part entière, avec une lumière, une respiration, un élan, un mouvement purement cinématographiques.

Dandin... Déjà le titre fait froncer le sourcil aux puristes, aux frileux. *« Vous avez remarqué, Planchon a laissé tomber George ? »* Quel George ? Eh bien, George Dandin ! Molière a écrit un *George Dandin* pas un *Dandin*. Arrêtons tout de suite les explications de texte.

Et voyons plutôt, non plus une pièce, mais une « histoire ». Celle d'un couple mal accordé, George, le paysan enrichi, et Angélique, la nobliaute ruinée, que Roger Planchon va observer avec une fiévreuse sympathie, prenant alternativement le parti de l'un, de l'autre, mourant d'envie de les assembler malgré tout et de transformer une union hypothéquée en hypothétique amour...

Une « histoire » que Planchon, le débutant magnifique, va raconter à sa façon, généreuse et brouillonne, à la fois référentielle et novatrice.

On court d'un château à l'autre, on met trois lieues entre deux répliques, on se lutine à travers un frais labyrinthe de draps blancs étendus (bonjour Cocteau), on se baigne nus un jour de canicule et les corps se connaissent (bonjour Bergman), on fait tout claquer, portes, trappes, croisées, écuelles, échelles, sabots sur les pavés. Mais lorsque l'on consent à calmer le tintamarre et le charivari, des scènes magnifiques peuvent à loisir se déployer.

Notamment le premier monologue de Dandin : *« Une femme demoiselle est une étrange affaire et mon mariage est une leçon à tous les paysans... »* Planchon en fait un discours plein d'amertume et de vitalité, que Claude Brasseur, enfin retrouvé, adresse à ses pairs sous un cossu marché couvert. Tout est beau là-dedans, le contenu, le contenant. Un Rembrandt.

Ou encore les apparitions de M. et Mme de Sotenville, irrésistibles dans leur déconfiture altière et à qui Daniel Gélin et Nelly Borgeaud donnent un relief poignant.

Toute la troupe, car c'en est une (Zabou, Jean-Claude Adelin, Evelyne Buyle, Marco Bisson), est d'ailleurs entrée, piaffante, ardente, dans le rêve de Roger Planchon.

Et avec eux, et comme lui, on se prend à aimer les Dandin, à se laisser gagner à la fin par une vague espérance d'étreintes mésalliées...

D. H.

Entretien avec le réalisateur

« Molière est un bon scénariste »



Zabou et Claude Brasseur

SYGMA

POURQUOI *Dandin* pour votre premier film ?

— Avant de répondre, il faut revenir un peu en arrière. J'ai toujours eu envie de faire du cinéma. J'ai découvert le théâtre par le cinéma, et non le contraire. Mon premier éblouissement a été *Citizen Kane*... A ce moment-là, j'avais treize ans, j'étais un petit voyou, je faisais l'école buissonnière pour aller au cinéma. Tous les jours. Un professeur m'a conseillé d'aller au moins voir de bons films. Je lui dois beaucoup à cet homme. Alors j'ai été voir *Citizen Kane*, et je n'ai rien compris. Mais j'y suis retourné le lendemain, et le jour d'après... C'est de là que tout est parti, la certitude que je ferais quelque chose un jour, et que ce serait de l'ordre du spectacle.

» Comme j'ai un côté péquenaud, j'ai commencé à faire du théâtre dans le coin où j'étais. Et, très vite, j'ai été couvert de dettes. A dix-huit ans, j'avais des dettes monstrueuses. A vingt-quatre ans, j'ai eu le théâtre de Villeurbanne, et là je ne vous dis pas, ça a été encore pis. Tout ça fait que de temps en temps j'avais une velléité de me tourner enfin vers le cinéma, mais je ne pouvais pas... Je me disais : je m'en fous, à cinquante ans, je ferai un film...

— Mais le choix d'un classique...

— Ce n'est pas un choix. C'était il y a six ans, et j'étais un naïf. J'attendais une commande, je pensais qu'il y avait des producteurs... Je me suis mis en effet à travailler sur divers projets qui allaient du film policier au drame romantique, du sujet contemporain à la production en costumes. Je travaillais comme une bête sur du vent, on découvrait par exemple trois mois après que les droits de tel polar sur lequel je m'échinais n'avaient pas été achetés...

» Le projet le plus ambitieux a évidemment été *Paris Molière*, qui m'avait été commandé par Daniel Toscan du Plantier, auquel j'ai soumis un scénario. La Gaumont a réfléchi onze mois, ils ont décidé d'entrer en préparation pendant neuf mois. Et ils ont arrêté le film un mois avant le tournage. Mettre en scène le dix-septième siècle avec des stars qui avaient toutes accepté de jouer le jeu en participation, Depardieu, Brasseur, Pierre Richard... C'était faisable, pourtant. Même le budget était raisonnable. Il s'élevait à 36 millions de francs, la moitié de celui d'un autre film historique de cette dimension. Ça a été un rude coup, j'ai encaissé...

» Pour finir, j'ai proposé de faire une intégrale de Molière. Et cette proposition allait à l'Etat français et à la Comédie-Française. Mais la Comédie-Française n'a jamais voulu faire une intégrale de Molière, avec moi du moins. Et le projet est mort.

» La seule chose que j'ai pu enfin mettre sur pied avec trois ou quatre partenaires qui ont mis chacun un peu d'argent (FR 3, Canal Plus, la SEPT), ça a été de regrouper sous le terme général de « Grand Siècle » des films autour de l'œuvre de Molière. C'est comme ça que Dandin a surgi. Maintenant qu'il existe, croyez bien que je le revendique, mais vous comprenez qu'il n'a en aucun cas été mon premier choix !

— L'écueil du théâtre filmé se dressait...

— Pendant des années, j'ai refusé toute retransmission de mes pièces à la télévision, considérant que cet amalgame bâtard ne correspondait à rien. Donc, quand j'entreprends *Dandin*, je suis fermement décidé à faire autre chose que du théâtre filmé. Je suis décidé à aborder une histoire, qui est une bonne histoire, que j'aime, avec le maximum de liberté et de désinvolture.

» Avec sans doute beaucoup d'inconscience, je me dis que je voudrais filmer ça comme les grands metteurs en scène que j'aime, à leurs débuts. Si le jeune Kubrick, le jeune Huston, ou le Robert Aldrich de *En quatrième vitesse*, s'appropriaient l'histoire de Molière, qu'en feraient-ils ? C'est la question que je me pose. Mon obsession est surtout de ne pas faire un film de vieillard, un film de convention. Molière peut supporter le manque de respect, sans problème. Il faut lui être à la fois fidèle et infidèle.

La voix intérieure de Dandin

— Vous veniez de monter fidèlement *George Dandin* au théâtre. Avez-vous eu tout de suite l'intention de reprendre au cinéma la plupart de vos interprètes ? N'était-ce pas pour eux une transposition périlleuse, un pari risqué ?

— Non, curieusement. Zabou, par exemple, qui n'avait aucun penchant pour les classiques, a « acheté » le rôle d'Angélique à la lecture du scénario, pas sur le texte de la pièce... Et le style de jeu de Claude Brasseur s'est modifié en fonction des nécessités, s'enrichissant de la confrontation.

— Tous les dialogues du film sont de Molière, et vous n'avez ajouté aucune réplique. *Dandin*, pourtant, est un film de Planchon.

— J'aime le cinéma concret. Plus c'est physique, plus c'est juste, mon récit cinématographique s'est bâti sur cette volonté.

— C'est cette volonté d'être « concret » qui vous a fait inventer les créatures du marais ?

— Ah ! Je suis sûr qu'on va me les reprocher, mes sorcières. Comme si les sorcières appartenaient en exclusivité et pour l'éternité à Shakespeare... Oui, en effet, elles sont là pour exprimer la voix intérieure de Dandin. Au théâtre, cette voix là se traduit par des monologues, et les monologues au cinéma, face à la caméra... Elles ont aussi une autre fonction, plus profonde, plus secrète. Elles apparaissent au bord de ce petit étang, lorsque Dandin s'y réfugie. Et l'une d'elles, qui ne parle jamais, a le visage d'Angélique... Laissant entendre, présager, que peut-être une sorte d'amour pourrait naître entre ces époux si mal accordés, que Dandin, du moins, rêve à cet accord dans les méandres de sa vie nocturne, qu'une intrigue souterraine se noue...

— Vos valets sont bizarrement mélancoliques. En général, chez Molière, ils incarnent la santé du monde, ils ont les pieds sur terre... Ici, Colin suce son pouce et sanglote, et Claudine, la suivante d'Angélique, part, son balluchon sur le dos...

— Oui, Colin se promène portant les vieux vêtements de Dandin, j'imagine qu'il peut être un de ses bâtards ; sur un plan symbolique, il est un peu son double. Quant à Claudine, c'est un personnage extrêmement curieux, elle ment du début à la fin... On est obligé de penser qu'elle a eu un passé avec Dandin, qu'elle est jalouse... De toute façon, attention, je n'ai pas promis la pièce de Molière, j'ai promis une histoire inspirée par un bon scénariste !

— Pourquoi avoir ajouté au « scénario » de Molière un fragment d'une autre de ses œuvres, *Don Garcie de Navarre* ?

— C'est sa seule tragédie, une mauvaise tragédie d'ailleurs ! Mais elle est intéressante parce qu'elle contient sur un mode grandiloquent les ferments du *Misanthrope* et de *George Dandin*, justement.

— La dernière réplique de Dandin est connue et explicite : *« Ah ! Je n'y vois plus de remède. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti que l'on puisse prendre est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première. »* Vous suggérez le suicide, et puis, au plan d'après, on retrouve Angélique et George en train de prendre un petit déjeuner presque câlin...

— Cette fin heureuse, ou du moins ouverte, énigmatique, est celle qui a été jouée à Versailles lors de la première représentation. Les chroniqueurs qui font le compte rendu écrivent : *« Nous avons vu hier soir une pièce très étrange, très âpre, de Molière, dans un charmant divertissement de Lulli. »* Les trois actes de la pièce sont en effet imbriqués au milieu de quatre intermèdes musicaux. Et le spectacle se termine après le « suicide » de Dandin par un chœur allègre célébrant les vertus de Vénus et de Bacchus, de l'amour et du vin... Il faut que vous sachiez qu'avant 1900 on n'insistait jamais sur le versant noir de la comédie, mais depuis Freud...

— Avant de donner votre premier tour de manivelle, vous avez eu peur ?

— Une peur monstrueuse. D'abord de ne pas savoir. De ne pas savoir du tout. Et puis, lorsque j'ai été un peu rassuré, que j'ai cessé de perdre mon temps à tenter en permanence de séduire mon équipe, de la convaincre de mes intentions, qu'elle était parfaitement capable de deviner, j'ai continué à souffrir. A éprouver aussi de grandes joies. Mais à souffrir parce que, au cinéma, le poids de l'argent est immense, jusqu'à la caricature. On se dit : *« Si je vais pisser, ça coûte 100 000 francs. »* Alors, on n'y va pas ; moi, j'allais aux toilettes en dehors des heures de tournage !

— Malgré les souffrances, vous avez d'autres projets cinématographiques ?

— Oui. J'ai signé quatre films avec les mêmes producteurs. Le prochain « Grand Siècle » sera consacré à Louis XIV. A Louis, entre onze et treize ans... Mais, en attendant, je m'interroge sur *Dandin*. Je ne sais pas s'il y a un public pour ce film. Je ne sais pas s'il va regrouper des scolaires qui trouveront qu'il n'est pas assez scolaire, s'il va toucher les cinéphiles qui trouveront que c'est trop théâtral, ou les spectateurs de théâtre qui jugeront que c'est trop cinéma... le public n'est peut-être nulle part.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

CINÉMA

« Cobra Verde », de Werner Herzog, et « Y'a bon les Blancs », de Marco Ferreri

La révélation de l'Afrique

Herzog et Kinski se retrouvent une fois encore, pour raconter l'Afrique mythique. Marco Ferreri se projette dans l'avenir du charité business. L'Afrique avale l'Occident.

IL y a quelque chose de mystérieux dans le tandem Werner Herzog-Klaus Kinski, le couple le plus épileptique du cinéma actuel. Une relation totalement alchimique dans le meilleur des cas, une terrible scène de ménage dans les moins bons. Sur les tournages, Herzog passe à Kinski ses caprices insensés, avale les insultes. Après, il jette l'éponge, épuisé par le ravageur furieux, avoue : *« Kinski est une des merveilles de ce monde, mais je ne crois plus que l'on pourra retravailler ensemble »*. On dit ça... Il avait *déjà* dit cela après *Aguirre, Nosferatu, Woyzcek, Fitzcarraldo*. Herzog est un compositeur d'opéra qui ne trouve sa meilleure inspiration, malgré lui, que pour une diva, une seule.

Car en tirant un scénario du livre de Bruce Chatwin, *le Vice-Roi de Ouidah*, Herzog a amené l'histoire et le personnage vers son acteur fétiche, par tempérament, plus que dans le sens du récit, moins frénétique, de Chatwin. Peu importe du reste, c'est (avec l'accord de l'auteur) parfaitement son droit. Francisco Manoel est un éleveur brésilien, ruiné par la sécheresse, au début du siècle précédent, devenu chercheur d'or, assassin, puis réfugié à Bahia, où il devient l'intendant d'un planteur de canne à sucre.

Il surveille les esclaves noirs et engrosse les trois filles du planteur, qui, n'ayant pas le courage de l'affronter, le fait envoyer au Dahomey à la recherche de nouveaux esclaves. Le Dahomey, dont le roi est fou et d'où l'on ne revient pas. Manoel, alias « Cobra Verde », lui, parviendra à rétablir la traite des Noirs vers le Brésil.

Au milieu des femmes hostiles

La folie du roi (joué par un authentique roi, Son Altesse Nana Agyefi Kwane II de Nsein, admirable de majesté inquiétante) conduit le bandit blanc à soutenir la trahison d'un frère royal, apparemment aussi dérangé que son aîné. C'est là que le petit Klaus se décarcasse superbement et, les guerriers faisant défaut, entraîne quelques centaines d'amazones, à lui tout seul, sur la plage. Et part, échevelé, hurlant à la tête de ses hordes de femmes nues et armées à la conquête de la forteresse du roi, scène épique très brillamment enlevée.

Après quoi, les choses tournent au vilain pour le Cobra. C'est-à-dire bien pour des millions d'Africains. On supprime un peu partout la traite des esclaves, la tête du négrier est mise à prix par les Anglais, il ne lui reste plus qu'à se noyer en tentant vainement de mettre un esquif, trop lourd, à la mer. *« Les esclaves vendront les maîtres, et les ailes leur pousseront »*, est-il écrit dans le bleu du ciel, tandis qu'un chœur de fillettes entonne un chant d'allégresse. Réjouissons-nous donc, tout est mal qui finit bien.

On s'attendait à pire, d'après les échos apocalyptiques parvenus du tournage et de ce que l'on sait du caractère de plus en plus ombrageux du bouillant colonel Kinski. Il est vrai que, par moments, à force de mimiques, de grimaces et d'agitation trépignante, on dirait Louis de Funès avec des cheveux longs perdu dans une tribu de femmes hostiles. Le plus souvent, grâce à Herzog, on peut voir en lui un personnage violent, intense, ultra-romantique, exaspérant et peut-être génial.



Klaus Kinski dans « Cobra Verde » de Werner Herzog.

Le travail de Herzog, en revanche, moins excité que son interprète (à signaler l'exceptionnelle participation des figurants et des seconds rôles noirs, excellents ; on n'en dira pas autant des Blancs, un peu sommaires), est étrangement mesuré comme une fièvre contenue, un mouvement décomposé, sans les outrances qui en sont parfois le trait distinctif. Il dit être le premier – ce qui est très exagéré – à filmer l'Afrique, à la découvrir. On sent un respect devant ces comédiens improvisés qui fait penser que c'est l'Afrique qui l'a découvert, lui.

MICHEL BRAUDEAU.

L'Europe dans les sables

LA première image du générique de *Y'a bon les Blancs* de Marco Ferreri est une carte de l'Europe de 1992. La future, fière Europe, sans frontières. Nous allons donc voir un film d'anticipation. Très légère projection dans le temps, certes, mais porteuse d'un subtil avertissement...

L'opération des « Anges bleus » est en route. Cinq camions chargés de spaghettis, de sauce tomate et de farine de poisson cahotent vers le Sahel. A leur bord, une poignée d'hommes et de femmes dont la bonne volonté n'a d'égale que la calamiteuse incompétence. Le même élan altruiste les unit, mais rien, on le voit très vite, ne les *rapproche*. Un chef d'expédition espagnol et frimeur (Juan Diego) et un convoyeur français et roublard (Jean-François Stévenin) ont bien du mal à faire progresser cette stupide caravane dont personne ne veut et qui, d'ailleurs, se déleste de sa stupide cargaison au fur et à mesure des réticences parfois menaçantes des chefs des villages traversés. Sitôt les balises dorées des clubs de vacances dépassées, l'Afrique, décidément, ne semble pas hospitalière...

On y croise de curieux personnages. Un missionaire breton dépenaillé (Michel Piccoli) qui bénit vaguement un enfant noir en train d'agoniser sur le bord de la route, et constate, résigné, que pour ses ouailles africaines le Coran remplace de plus en plus les Evangiles... Ou la fille d'un roi local, princesse aussi belle que corrompue. Elle a été mannequin de haute couture à Paris, cela expliquant ceci...

Dans un des camions, le chauffeur, pléonasme vivant puisque macho et italien (Michele Placido), fait une cour sans nuances à sa passagère paumée et néerlandaise (Maruschka Detmers). Tout va bientôt de mal en pis pour les « Anges bleus » et, pendant les neuf dixièmes du film, leur crapahutante odyssée est désopilante. Car le trait de la caricature est à peine appuyé, les comédiens se laissent enliser avec une drôlatique docilité et traversent de plus en plus défaits les paysages ingrats filmés sans coquetterie. On est au bord du reportage, pas d'exotisme, pas de manichéisme.

Sous le scalpel du docteur Ferreri, Noirs et Blancs en voient de toutes les couleurs. Et il y a des instants de haute comédie : ainsi lorsque la petite troupe des charitables touristes déjà bien déprimée *s'assied* en rond sur le sable et entonne (faux) le chœur du *Nabucco* de Verdi...

Et puis nos amis arrivent en vue d'une oasis. Ils s'ébrouent dans les eaux claires d'une mare providentielle. Ils n'auraient pas dû. C'est un sacrilège, dira dans sa langue le grand chef bambara à l'Italien et à la Néerlandaise enfin *unis. Ils ne comprendront pas.* Ils comprendront tard, trop tard, qu'ils vont mourir et qu'on va les faire cuire... Leurs compagnons reviendront les chercher, mais l'Afrique les aura mangés. *« Nous n'avons plus rien à foutre ici »*, diront les « Anges bleus » rescapés.

De *Dillinger est mort* à *la Dernière Femme*, de *la Grande Bouffe* à *Rêve de singe*, Ferreri, justicier compatissant, médite depuis longtemps sur la fin de notre monde. Mais, malgré leurs beautés, ses apocalypses prémonitoires ont *souvent péché* par outrance. Pas *ici*. D'une salubre méchanceté, d'une implacable lucidité, son dernier film ne met pas seulement en cause les excès du *« charité-business »*. Il va plus loin, jusqu'au fond de nous-mêmes, de nos peurs inavouées, de nos racismes plus ou moins refoulés. Dans sa douceur feinte qui débouche sur l'indicible, *Y'a bon les Blancs* est un requiem, terrible et hilarant pour la mort de l'Occident.

D. H.

MODE

Collections italiennes

Elégances de toujours

Les Italiens prêtent une grande attention à leur manière de s'habiller. Les défilés masculins qui viennent de se terminer à Milan donnent le ton : classique.

« CETTE élégance de toujours qui durera toujours ». Les collections milanaises du prêt-à-porter masculin pour l'hiver 1988-1989 semblent répondre presque sans faillir à ce seul et unique diktat, extrait du communiqué de presse de *Valentino*. L'*invention*, s'il y a lieu d'en parler, est dans la structure du tissu, les mariages chromatiques, et quelquefois dans les proportions.

La quintessence de cet esprit chez *Valentino Couture* dans un des palais du vieux Milan s'est exprimée sur le thème d'un « Hommage à Cocteau ». Grandes écharpes nouées autour du cou, manteaux droits aux poches appliquées, vestes légèrement cintrées, souvent croisées, revers amples se fermant bas. Le tout parfaitement coupé dans de magnifiques matières aux couleurs de l'automne.

Deux grands retours, le manteau et le gilet. Le manteau (dont la vente avait chuté de 50 % en dix ans) revient sous sa forme la plus classique, droit aux revers larges, à la James Dean, laine rêche, poches appliquées, souvent avec un col en fourrure ou en velours, longueur variable du genou à la cheville. Il y en a aussi en cuir, d'inspiration militaire, comme chez Gianni Versace, pareil à celui qu'il avait pour le Dionysos de Béjart. Le gilet, tricoté en laine et porté dans le pantalon, donne une allure « après-guerre » (Armani, Krizia). En daim, il contraste avec la veste en tweed (Maurizio Baldassari).



BOB KRIEGER

« Hommage à Cocteau », collection automne-hiver 88/89. Valentino Couture.

Gianfranco Ferré dans sa collection flamboyante marie des gilets en brocart rouge et or à des vestes en velours. Les blousons sont en satin écru matelassé, les bagages en croco à grosses écailles, les pulls portent les couleurs des tapis de l'école d'Amsterdam.

Ce qu'Armani réussit le mieux, c'est la désinvolture distinguée. *Partant d'une épaule assez marquée*, la ligne devient fluide. La collection gagne en souplesse. C'est d'ailleurs la grande tendance du vêtement italien de l'hiver prochain, du *gentleman farmer* à la cape en flanelle et du pantalon de golf (Enrico Coveri) au clochard de luxe imaginé par Roméo Gigli.

Après des années de « déstructuré » on revisite la garde-robe début de siècle. Et même, porté par un élan *late-romantic* Byblos propose de larges *cravates-foulards* attachées par des bijoux importants, des gilets en soie à motifs victoriens dignes de Dorian Gray, tandis que Jean-François Charles pour Piero Paochetti pendant un défilé plein d'humour recrée le bon vieux costume tergal à trois boutons. Avec sa très belle collection, Claude Montana pour Mario Valentino revient au pantalon large. Les vestes aux épaules amples *marquent* les hanches et sont fermées par des fermetures à glissière.

Suivant le même désir de confort et de décontraction, la maille et le mouton retourné se retrouvent partout. La maille souvent luxueuse, cachemire, alpaga, est portée à même la peau. Cols roulés et pull-overs fins sous une veste à taille coulissée (Gian Marco Venturi, Mila Schoen) font pendant aux gros pull-overs à motifs africains de Missoni.

Pendant ce temps, Moschino s'employait de nouveau à faire « autrement » et décidait que *montrer des vêtements est*, après tout, complètement inutile. Ses invités ont donc eu droit à une pizza servie par des garçons habillés Moschino. Il nous a semblé apercevoir une veste d'inspiration futuriste et une autre en paillettes dorées.

LUMI RUSNAC.

EXPOSITIONS

La mode et le surréalisme à New-York

La raison bousculée

A New-York, le surréalisme accapare la mode. Objets, photos, accessoires et vêtements, naturellement. On peut parler d'un état d'esprit qui consiste à jouer avec les désordres de l'imagination.

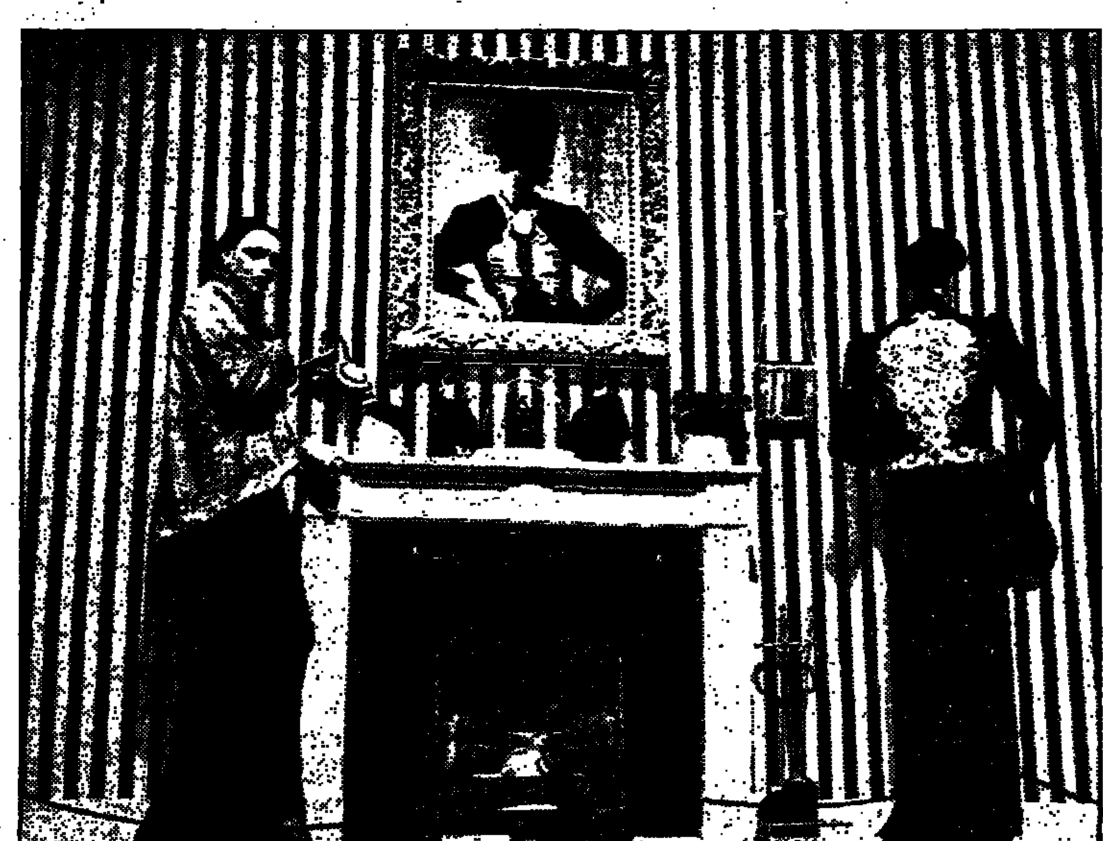
« *IL y a des contes à écrire pour les grandes personnes, des contes presque bleus* », déclarait André Breton. Plus de soixante ans après la publication de son premier manifeste, le message semble avoir été bien reçu aux Etats-Unis. Au FIT (Fashion Institute of Technology), la rétrospective consacrée à la mode et au surréalisme ferait sans doute plaisir à l'amoureux d'Elsa, l'ennemi des « *exposés de longueur* », celui qui rêvait de dormir pour pouvoir se livrer au dormeur, à l'homme, « *ce rêveur définitif* ». Parce qu'elle échappe à tout procédé didactique et se contente de montrer des objets passés, présents, insolites – chapeau – chaussures de Schiaparelli, guêpières chromées, soutiens-gorge coniques de Jean-Paul Gaultier, – cette exposition pourrait n'avoir qu'un principe : « *Enjoy it!* ». Tout y est ou presque : vêtements, accessoires, tableaux, photos (Cecil Beaton, Man Ray, Hoyningen Huene), dessins (Cocteau, Dali), sculptures. Et le plaisir de la découverte ne semble pas entamé après une bonne heure de promenade.

Cette pièce de théâtre se joue dans un sous-sol qui, par ses décors, ses effets de trompe-l'œil, ses boxes capitonnés d'où surgissent des mannequins assis sur des fauteuils mains, ses cadres vitrines baroques, invite à rire, à s'émouvoir, à se délecter des instants pour mieux les oublier. De la salle d'opération où gisent les sempiternels parapluies et machines à coudre, on évolue dans un corridor tendu de tissu à grosses fleurs puis de papier peint de nuages et enfin de toile rouge piquée d'oreilles miniatures. C'est bien simple, on a l'impression de visiter l'appartement de pop stars un peu dingos qui nous font partager, l'espace d'une rencontre, leurs coups de cœur, leurs folies, leurs délires soigneusement ordonnés.

Sur une table de banquet parée comme il se doit de couverts en plaqué or, de chandeliers grand style, on a garni les assiettes en porcelaine de têtes de cire curieusement chapeautées de babas au rhum en paille, de pièce montée en soie (Karl Lagerfeld), de bonnets fioles à huile (Stephen Jones, modiste de Boy George). On rit, on a presque faim. Plus loin, la campagne nous appelle simplement par les robes feuilles de Roberto Capucci, le manteau écorce de Vivian Westwood, placés dans une pièce aux murs tendus de lierre artificiel.

Vivante, joyeuse, l'exposition est aussi le fruit d'un an et demi de travail pendant lequel l'équipe du Fashion Institute (Laura Sinderbround, Richard Martin et Harold Koda) ont moins cherché à définir l'essence de ce mouvement artistique qu'à l'exprimer à travers un parti pris un peu naïf mais efficace : le surréalisme c'est d'abord une attitude qui consiste à déplacer les choses de leur contexte, à transférer les signes, à bousculer l'ordre établi de la logique en donnant à une veste l'éclat d'un visage brodé (Yves Saint Laurent), en faisant pousser sur un manteau des feuilles (Jean-Charles de Castelbajac) et, d'une façon générale, en habillant l'époque avec ses rêves et ses obsessions.

Les deux cent cinquante objets sont aussi répartis suivant des critères physiologiques ou décoratifs : les yeux, la bouche, les seins, les oreilles, les instruments de musique. Ainsi se trouve-t-on dévisagé par des bagues à pupilles de porcelaine, draguée par les tailleurs à poches-lèvres de Billy Boy. Le metteur en scène, Stephen De Pietri (l'actuel directeur des expositions du Musée Saint Laurent) est un jeune New-Yorkais, qui avoue sans honte ne pas avour lu *le Manifeste* d'André Breton.



Le coin du feu. Saint-Laurent, Schiaparelli.

« *Je travaille moins avec des idées qu'avec des objets : quand j'ai vu le chapeau-laitue, j'ai pensé à l'évier et aux rideaux à fleurs de mon enfance. Je suis allé les chercher dans une malle à Long Island City. C'était exactement cela..* ». Certaines images nous touchent peut-être parce qu'elles nous semblent à la fois neuves et familières : là un sosie pulpeux d'Anita Ekberg ou de Marilyn Monroe en fourreau à écailles de Thierry Mugler, ici une nana psychédélique dans une chasuble poster. Stephen De Pietri s'est souvenu qu'il avait été décorateur de vitrines chez Barney's, l'un des grands magasins les plus chic de la ville (à New-York, l'étalagisme est un art), pour décider de la couleur des yeux, des cheveux des mannequins et de leur maquillage. Encore une fois, c'est l'attitude qui prime. On a moins affaire à des témoignages qu'à des personnages.

Les Anglais aiment – le show sera mis en place au London Albert Museum dès le mois de mai, – les Français n'apprécient pas trop : pour Pierre Prouvoyeur, conservateur en chef du Musée des arts de la mode à Paris, une exposition sur le surréalisme implique une étude fouillée de la correspondance, des archives, de la masse littéraire de l'époque. Il est vrai que la logique des Américains telle qu'elle est exprimée ici conduit à banaliser l'événement historique que fut le surréalisme en l'associant à la création en général, en mettant dans un même panier le passé et le présent. Il est aussi vrai qu'aux Etats-Unis le surréalisme est une arme publicitaire : voir les costumes briques d'Adelle Lutz utilisés par le magazine *Vanity Fair* dans ses bulletins d'abonnement. Mais Salvador Dali n'a-t-il pas mis aussi son talent au service des collants Bryans ?

La force de cette exposition réside dans sa manière saine de faire vibrer le patrimoine : jeunes talents et idoles placés côte à côte, ce qui est peut-être un peu gênant pour nos esprits habitués à sacraliser l'histoire. « *On oublie souvent de partager, de donner au public, de lui faire des surprises*, dit Stephen De Pietri. Son mérite et celui du FIT est peut-être ici d'offrir à ce public une vraie conversation alors que tant d'autres s'entêtent encore à lui donner des leçons.

LAURENCE BENAIM.

Le FIT, un antimusée ?

IL y a dix jours, le Fashion Institute of Technology se voyait décerner par le « Council of fashion designer of America » un prix pour ses expositions. Récompensé en même temps que Calvin Klein (meilleure collection américaine 1987), cette école, qui accueille douze mille étudiants chaque année, est aussi un formidable lieu de travail et de recherche pour les stylistes et les industriels.

Financé par la ville, l'Etat de New-York et quatre cents sociétés textile adhérentes (qui versent chacune cinq cents dollars par an), le « *design laboratory* » ne comprend pas moins d'un million de costumes et d'accessoires visibles par les chercheurs et les étudiants. Ainsi, à condition d'enfiler des gants blancs, ils peuvent palper les robes de Dior, Givenchy, Grey, etc.

La France est ici largement représentée, puisque dans le J.B. Velvet Study Room, on consulte des cartes de nuances de la Fédération de la soie, des échantillons de nouveautés offerts par une maison lyonnaise *au début des années* 80.

L.B.

Les « sols » de Dubuffet

Joies de terre

Deux galeries parisiennes se sont associées pour présenter un ensemble d'œuvres de Dubuffet appartenant au cycle, rarement montrées, qui célèbre le sol.

L'ŒUVRE de Dubuffet, d'un bout à l'autre, témoigne d'un goût passablement fort pour le sol, là où, tout bêtement, l'homme prend pied, un goût qui n'a peut-être chez le peintre d'égal que son attrait pour le vide. En bonne logique, cela devait conduire à plusieurs reprises l'expérimentateur, l'homme de terrain qu'il était, à cheminer en bordure d'abîme, à se plaire dans ces zones limites où, justement, l'on perd facilement pied, tant regarder intensément le monde par le bas peut engendrer des vertiges aussi violents et aussi profonds que si on s'y prend par le haut.

C'est de ce genre d'expérimentation que sont nées, entre *1956* et 1960, les suites de tableaux regroupées par Dubuffet lui-même (comme il l'a fait pour la totalité de son œuvre) sous les génériques de *Texturologies* et de *Matériologies*, qui sont voués aux routes et aux chemins déserts, sans traces et sans rien qui au-dedans puisse avoir allure de figures.

En leur temps, ces œuvres ont passablement troublé les visiteurs des peintures de Dubuffet. On ne les aima pas beaucoup, on ne les tint pas en odeur de sainteté, voire on les oublia, en particulier les morceaux les plus denses, les plus lourds, les plus irrespirables du répertoire, ces substances terreuses, pierreuses, poussiéreuses ou boueuses que sont les *Matériologies* de l'année 1960, là où Dubuffet conclut la réalisation de son grand projet de « célébration du sol ». Un projet qui est né dans une sorte de joie solaire, à Vence (où l'artiste passe une partie de l'année), avec l'idée de donner « *à lire sans fin comme dans un vaste grimoire* », et qui, très délibérément, s'enfonce dans le tellurique et le chaos de la nuit. Comme on peut le constater à travers de nombreuses nuances, en visitant les expositions des galeries Baudoin Lebon et de France, où l'invitation à creuser ce pan mal vu de l'œuvre prend, d'une galerie à l'autre, l'ampleur d'un parcours à peu de chose près digne d'un musée.

Jean Dubuffet dans son atelier en avril 1977

Le mieux est de commencer par la rue des Archives, où sont réunis *Tableaux d'assemblages*, *Topographies* et *Texturologies* des années 1957, 1958 et 1959, dont beaucoup sont à verser au compte des « humeurs lamaïstes » et « anti-humanistes » du peintre. Entendre par là qu'il fait tout pour déboussoler le regard en jouant diversement de la technique du collage et de la « tyrolienne », une façon empruntée aux maçons de couvrir la surface de ses toiles de gouttelettes de couleurs fluides, lesquelles sont mêlées de sable et de petits morceaux de mica. Et le minable bout de sol inspiré des jardins de Provence, des vieux murs délabrés particulièrement appréciés des chiens pisseurs, de briller, de faire l'effet d'un miroitement de constellations. D'un grand spectacle cosmique d'autant plus sidérant que, contrairement aux peintres américains du *all-over*, dont Dubuffet n'ignorait bien évidemment pas l'existence, les formats n'ont rien de gigantesques.

Comme pour les *Texturologies*, ces grands décollages préparés par des collages et autres opérations d'ordre culinaire sur lesquelles Dubuffet en général est intarissable, les tableaux des *Matériologies*, exposés rue de la Verrerie, ont été amorcés dans d'autres expérimentations à base d'ingrédients étrangers d'ordinaire aux offices picturaux. En l'occurrence feuilles et écorces, ou leurs empreintes. Le *Mur végétal*, est le plus bel exemple avant-coureur de la plongée dans l'épaisseur des sols, plissés, craquelés, grillés, livrés en tranches épaisses, mêlant papier argent et papier mâché et matières vinyliques. Ou, cette fois, ce qui trouble est le renversement de l'échelle, la réduction de la pensée du monde à ce poids de terre souvent splendide de vie interne, à ce carré de terrain livré comme s'il s'agissait d'un simple prélèvement de sol que Dubuffet aurait sélectionné et décidé de mettre à la perpendiculaire, dans des accès d'« humeur vériste », cette fois. Et sombre. Et fangeuse, à s'y embourber dangereusement.

Bien sûr, le peintre étant là au bout de son invention de la matière, en sortira, en prenant une direction diamétralement opposée, qui procédera du dessin de figures et de formes paradoxalement désincarnées : ce sera l'*Hourloupe*.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Jusqu'au 5 mars. Catalogue.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LUCIAN FREUD. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 janvier.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

HUBERT TONKA, ÉDITEUR D'ARCHITECTURE. Centre d'information du CCI. Jusqu'au 1er février.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Du 20 janvier au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Du 20 janvier au 20 mars.

Musées

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

Expositions-dossiers (1913) : Le Théâtre des Champs-Elysées, Eugène Bourdin. Dessins inédits. Bonnard photographe. Costumes d'Emmanuel Frémiet pour « Jeanne d'Arc », opéra de Mermet : Puvis de Chavannes « le Ballon et le Pigeon ». Jusqu'au 25 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h 15. Entrée : 21 F ; le dimanche 11 F.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Jusqu'au 14 février ; **DONALD JUDD.** 1960-1987. ARC. Jusqu'au 7 février ; **L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER.** Jusqu'au 14 février ; **NEMUNOKI.** Musée des enfants. Jusqu'au 24 janvier. Musée d'art moderne. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. *Galerie Mansart.* 58, rue de Richelieu. Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Du 20 janvier au 24 avril.

QUATRE SIÈCLES DE CHANCE. Hôtel de la Monnaie, 11 quai de Conti. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 14 février.*

LE PALAIS-ROYAL. Musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Du 25 janvier au 23 mai.

ANDRÉ KERTESZ, Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard *Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.*

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : *20 F. Jusqu'au 8 mars.*

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Jusqu'au 31 janvier ; musée Carnavalet, 23, rue de *Sévigné* (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février ; **EMMANUEL COLLIN.** Histoire de meubles. Jusqu'au 31 janvier ; **LA TABLE D'UN ROI.** L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark. Jusqu'au 31 janvier ; **ARNE JACOBSEN.** Architecte et designer danois 1902-1971. Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h.

Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARCHÉOLOGIE DU LIVRE MÉDIÉVAL. Bibliothèque de l'Arsenal. 1, rue de Sully (42-77-44-21). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

L'ART DE LA RELIURE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. *Conservatoire* national des arts et métiers. Bibliothèque. 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Tous les jours de 13 h à 19 h ; le dimanche de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE MAROC DE DELACROIX. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

L'AVENTURE HUMAINE. Musée d'histoire naturelle (47-07-26-65). Jardin des Plantes, 18, rue Buffon. Jusqu'au 25 janvier.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

L'ART DE L'ENLUMINURE AU MAGHREB (XIIe, XXe siècle). Institut du Monde arabe. Salle d'actualités, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf le lundi, de 13 h à 20 h. Jusqu'au 7 février.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. *Hôtel de Sully,* 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). *Jusqu'au 19 mars.*

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au *14 février.*

L'ATELIER EXPÉRIMENTAL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES. Hall du Centre national des arts plastiques. 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 janvier.

S. BOSSU ; Y. BROCHARD ; C. DARRAS ; V. JOUMARD ; M. NEGRO ; V. VERSTRAETE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, *11*, rue Berryer. Jusqu'au 28 février.

IB BRAASE ; JENS BIRKEMOSE. Maison du Danemark. 142, avenue des Champs-Elysées. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

HAROLD TOWN. 80 œuvres sur papier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Jusqu'au 31 janvier.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ. Casa de Citas. Photographies d'un bordel de Mexico au début du siècle. Du 29 janvier au 27 février. Centre culturel du Mexique. 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHERIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-bourgeois. Du 26 janvier au *28 février.*

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LOU LAURIN LAM. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Jusqu'au 21 février.

LE PAYSAGE HOLLANDAIS VU PAR DIX DESSINATEURS. Jusqu'au 14 février ; **LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN.** Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

PARIS ET SES ROIS. Hôtel-de-Ville. *Salle Saint-Jean. Jusqu'au 25 février.*

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. *Portraitiste-mode.* Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février

Galeries

LE DIVIN BAMBOU. Exposition de pipes à opium chinoises. Galerie Gérard-Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

PAYSAGES, PAYSAGES, Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ. PARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE AUX MÉROVINGIENS. A la Reine Margot, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au *25 février.*

SAMUEL BECKETT ; BRAM VAN VELDE. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

JASPERT-CHEVERNEY. Œuvres récentes. Galerie Charles Cartwright, *36, rue des Archives (48-04-86-86).* Jusqu'au 6 février.

JEAN-GABRIEL COIGNET : STEPHEN HAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 20 février.

J. GONZALÈS ; D. SMITH ; R. STANKIEWICZ ; J. TINGUELY. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 février.

CALDER ; CHAGALL ; DELVAUX ; GIACOMETTI ; MAGRITTE ; MIRO ; MOORE ; PICASSO. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 20 février.

GIOVANNI ANSELMO. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

ARMAN. Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

BASQUIAT. *Galerie Beaubourg* 2, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février ; Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 février.

VINCENT BIOULES. Galeri Daniel *Templon, 30, rue Beaubourg* (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

BOYLE FAMILY. Galerie Lelong, 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

BOZZOLINI. Galerie Bellint, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Du 23 janvier au 27 février.

THIERREY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 février.

CICERO DIAS. Peintures de 1950-1965. Galerie Denise-René. 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'à fin janvier.

MARTIN DISLER. Galerie Crousel-Robelin. 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 février.

JOE DOWNING. *40 ans de peinture.* Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue *des Archives* (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

AUBE ELLEOUET. Flagrants délices. Collages. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

ESCARO 87. Galerie d'art satirique Martine Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 28 février.

ISA GENZKEN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 10 février.

PATRICE *GIORDA.* Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

KAREN HANSEN. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 février.

LAFOUCRIERE. Galerie Nane Stern. 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 30 janvier.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au *14 février.*

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 13 février.

JEAN LEGROS. Repères, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au *5 février.*

ALLAN MC COLLUM. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 février.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3, bis rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 20 février.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 février.

MICHEL PAYSANT. Galerie Montenay, 31, *rue Mazarine (43-54-85-30).* Jusqu'au 30 janvier.

A.R. PENK. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

PICASSO. Série complète de 347 gravures. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (42-66-60-32). Jusqu'au *15 février.*

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J. Callot (43-54-78-41). Jusqu'au *27 février.*

PIOTR STASKIEWICZ. *Galerie du* Haut-Pavé, 3, quai Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 23 janvier.

GRAHAM SUTHERLAND. Galerie Patrice Trigano, 4, bis rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 13 février.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au *27 février.*

GÉRARD TRAQUANDI. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au *13 février.*

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

YANKEL. Galerie Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au *5 février.*

REUVEN ZAHAVI. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72) Jusqu'au 12 février

ZWING. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47) Jusqu'au 20 février

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. *1887-1987. Centre culturel,* 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Hybride en photographie. Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 30 janvier.

ECOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Du 23 janvier au 11 avril.

GENNEVILLIERS. Degottex. Galerie Edouard-Manet. 3, place J.-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 12 février.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand-Léger, 93, avenue *Georges-Gosnat* (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Ateliers en liberté (L. Fanlon ; C. Lucas ; F. Mendras...). Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

MONTROUGE. Trente ans d'éditions Adrien Maeght (1957-1987). Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 *février.*

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier. Dix artistes exposent. Salle de la Légion d'honneur. Jusqu'au 31 janvier.

LES ULIS. Folon, 20 ans d'affiches ; Hug, 10 ans de sculptures. Centre culturel Boris-Vian (69-07-31-40). Jusqu'au 27 janvier.

VITRY-SUR-SEINE. Yvon Taillandier. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (46-82-80-00). Jusqu'au 31 janvier.

En province

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en *Anjou. Musée,* 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel Noroit, *9,* rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 7 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des *Echevins, 13, rue Edouard-Branly* (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987. Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février. Asger Jorn. Galerie de l'Artothèque. Théâtre municipal. 135, boulevard Maréchal-Leclerc (31-86-12-79). Jusqu'au 21 février.

CANNES. Hommage au peintre Jean Hélion. La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des beaux-arts. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 15 février. Gerhard Merz : Inferno. Centre d'art *contemporain,* 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

DOUAI. Le paysage français au XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

DUNKERQUE. Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Du 22 janvier au 7 mars.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE. ZUSH. [illegible]. Labège-Innopole (61-39-18-21). Jusqu'au 3 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

MACON. Richard Deacon. École des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; Germination IV. Salle du FRAC, jusqu'au 31 janvier. *Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92) ; Gérard Traquandi.* Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier.

MONTBRISON. Joseph et Adrienne Lamberton. Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

MULHOUSE. La manufacture Hausmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIMES. Collection du Musée d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 janvier.

NIORT. Jean Hélion. Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Jusqu'au 29 février ; TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85).

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michael Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe. 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

TOULOUSE. 9 artistes français. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 7 février.

TROYES. Rétrospective Charles-Dufresne (1876-1938). Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 24 janvier.

VILLEURBANNE. *La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne.* Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.







THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.

L'EXTRAVAGANT MISTER WILDE. Aulnay-sous-Bois. Espace J. Prévert (48-68-00-22) ; mer. 21 h (20).

DIVAS SUR CANAPÉ. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun.), 20 h 30 (20).

ATTENDRIRE. Spectacle avec Jean Lapointe. Grand Edgar (43-20-90-09), (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h (20).

LA MÉTAMORPHOSE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30 (20).

MADEMOISELLE ELSE. Café de la Gare (32-78-52-51) (lun., mar.), 19 h 30 ; dim. 18 h (21).

L'EXTRAORDINAIRE MONSIEUR NICOLAS. Cinq Diamants (45-80-51-31) 20 h 45 ; sam. 17 h et 20 h 45 ; dim. 16 h (21).

APPEL A TÉMOINS. Institut polonais (42-25-10-57), jeu. 20 h 30 (21).

LES SEPT MIRACLES DE JÉSUS. Théâtre des Nouveautés (47-70-52-76) (mer. et ven.), 18 h 15 (22).

CLERAMBARD. Chelles. Théâtre (60-08-55-00) (ven. et sam.), 21 h (22).

JACQUES ET SON MAITRE. Corbeil-Essonnes. Centre Pablo Neruda (60-89-00-72), (ven., sam.), 20 h 45 (22).

TOUTE DIFFÉRENTE EST LA LANGOUSTE. Théâtre Moderne (43-59-39-39) (lun.), 21 h ; dim. 15 h (22).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR. Odéon/Comédie-Française (43-25-70-32) (lun.), 20 h ; dim. 14 h 30 et 20 h (16).

LES PRÉCIEUSES RIDICULES. Bagneux. Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30 ; (26).

HORS PARIS

BOURGES. Maison de la culture/Atelier théâtrale national (48-20-13-84). Le Roi Lear, Vendredi et samedi à 20 h 30 ; Dimanche à 17 h ; Mardi à 19 h.

LE CREUSOT. Gust, d'H. Achternbusch. Centre d'action culturelle (85-38-51-49), mardi 26 à 20 h 30.

LILLE-RONCHIN. Le Miroir aux alouettes, ou Fahrenheit 452, par la compagnie Jean-Marc Chotteau (dim. et lun.), à 20 h 30, du 22 au 30 janvier.

TARBES. La Baraque des Amours, F.G. Lorca. Mise en scène J.-C. Bason. Parvis II-Ibos Tarbes. A partir du 22 janvier.

BRUXELLES. L'Art d'aimer, d'Ovide. Adaptation de Michel Grodent. Théâtre de Poche. Chemin du Gymnase (Bois de la Cambre). (dim. et lun. soir), 20 h 30. Matinées à 15 h, les 21, 25, 28.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers Tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Le Veau : mar. 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Offre d'emploi : recherchons Dieu diplômé : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Île de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu., mar.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anonique II : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). ▷ Poésie de Turquie : ven. 21 h.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). ▷ Femmes de cirque : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. mer., jeu., lun.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ▷ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : jeu., ven., sam., mar. 20 h 45, sam. 17 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. (représentation ouverte) 14 h, lun. 20 h 30. ◇ La Poudre aux yeux : 20 h 30 (Sam., représentation ouverte dim.). ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30 (Sam., représentation ouverte dim.). ▷ Esther : ven., mar. 20 h 30, sam. (abt. class. série 1) 14 h. Oraison funèbre de Henriette-Marie de France et Oraison funèbre de Crillon : mar. 18 h 30. Monsieur chasse : jeu. (dernière) 20 h 30. La Comédie sans comédie Grands textes du répertoire : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, jeu., sam., *dim. 15 h, sam. 20 h 30.*

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Jour de la finance : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Au-delà du jardin : 21 h. Rel. dim., lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Éloignement : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30, *dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. Rel. dim., lun. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). ▷ La Cantatrice chauve : lun., mar. 19 h 30. La Leçon : lun., mar. 20 h 30.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). ▷ Appel à témoins, d'après Ferdyturke : jeu. 20 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). ◇ Six jours pour la création : 20 h 30 et 22 h 30 (Jeu., ven., sam.).

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Didon et Enée : 21 h (Ven., sam. dernière).

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Étonnante Famille Brontë : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. sam. (exceptionnellement), dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lecture-rencontre : le regard et l'écriture : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30. Rel. dim., lun. Finie la comédie : 21 h 45. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Lamy public n°1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. ▷ Rodogune : mar. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. *18 h 30* et *21 h 30*, dim. *15 h 30*. *Rel.* dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : ven. 18 h 15.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). ▷ Mort d'un commis voyageur : sam., dim., mar. 20 h. Rel. lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 20 h, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Carte blanche à Bernar Venet et Arman : 19 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30 et 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Mademoiselle Mars (rencontres du Palais royal) : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. *Reine mère* : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h (Jeu., ven., sam.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar. (exceptionnellement). ◇ Madame de la Carlière : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar. (exceptionnellement).

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Quincunx : jeu., ven. 10 h, dim. 14 h. Le Misanthrope : 14 h 30. Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE DE LA JACQUERIE (69-21-60-34). ▷ Ubu roi : ven., sam., dim., lun. (dernière) 21 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute surveillance : 22 h 15. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, *dim. 15 h. Rel. dim.* soir, lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Étranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Écume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-*15-65*). ◇ *La Chasse au corbeau* : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ La Savetière prodigieuse : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. *Rel.* dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). ▷ Toute différente est la langouste : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT *(47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme* avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45, dim. 15 h 15. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gémier. Voir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30. Rel. dim., lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'aime Brecht : 22 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ▷ Le Rebelle : mar. 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

Région parisienne

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-90-63-12). ▷ Le Grand Standing : mar. 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◇ L'Extravagant Mister Wilde : 21 h.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR HUGO) (46-63-10-54). ▷ Les Précieuses ridicules : mar. 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). La Folle de Chaillot : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim soir., lun.

BRÉTIGNY (CENTRE CULTUREL GÉRARD PHILIPE) (60-84-38-68). ◇ *L'Après-midi des contes : 15 h 30.* ▷ Madame de la Carlière : mar. 21 h.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-32-79-00). Petite salle. Jeu de Faust : 18 h 30, dim. 16 h, ven., sam., mar. 21 h. Rel. dim. soir, lun., jeu.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). ▷ Comme si j'étais mort : sam. 21 h. Epoque épique : mar. 21 h.

CHELLES (THÉATRE DE CHELLES) (60-08-55-00). ▷ Clérambard : ven., sam. 21 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ◇ Mon panthéon est décousu : 20 h 30. ▷ West Side Story : lun. 20 h 30.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). ▷ Jacques et son maître : ven., sam. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. ◇ Mozart au chocolat : 20 h 30. Petite salle. Mercier et Camier : *20 h 30*, dim. *15 h 30*. *Rel.* dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Frédéric Chopin ou le malheur de l'idéal : sam. 20 h 45.

EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DE LA CULTURE D'ORGEMONT) (48-41-41-40). ◇ Est-ce que tu m'aimes vraiment ? : 21 h (Ven., sam.).

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) *(34-15-09-48).* ▷ *Veillée-Contes* : mar. 20 h 30. West Side Story : dim. 16 h.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (43-81-79-67). ▷ L'Extravagant Mister Wilde : ven. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). The Changelling, le Changeon : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-36-54-10). ▷ Carte blanche à Jean Chavot : sam. 20 h 30.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ West Side Story : ven. 21 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). ▷ Le Grand Standing : sam. 21 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). L'Amante anglaise : 20 h 30, *dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.*

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (SALLE JACQUES BREL) (30-43-43-90). ▷ Dix leçons pour mourir de rire : sam. 21 h.

MONTREUIL (STUDIO THÉATRE-TEM) (48-58-65-33). Une sorte d'Alaska sur la côte, voilà tout... : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Jonatan, le mat : 20 h 30 *(Ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.*

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (43-04-15-07). ▷ L'Extravagant Mister Wilde : dim. 15 h.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ▷ Trop cher payé : ven., sam. (dernière) 20 h 30, jeu., ven. 14 h 30.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ L'Avare : jeu., ven., sam. 20 h 30, jeu., ven. *14 h 15, dim. (dernière) 16 h.*

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ Le Grand Standing : jeu. 21 h. West Side Story : sam. 21 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). ▷ La Bonne Place : jeu., ven. 21 h. Peler les oignons n'a jamais fait éclater de rire : sam. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SAR-*TROUVILLE)* *(39-14-23-77).* ◇ *Me*drano comme le cirque : 14 h, dim. 15 h, sam. 21 h.

VINCENNES (CENTRE SOCIO-CULTUREL DES SOURDS) (43-65-63-63). ▷ Au bout du couloir : jeu., ven., sam. 20 h 30, sam. 16 h 30. Rel. dim., lun., mar., mer.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ◇ Le Faiseur : 21 h (Jeu., ven.), dim. (dernière) 18 h.

VITRY SUR SEINE (THÉATRE JEAN **VILAR)** (46-82-84-90). ▷ Jonatan, le mat : jeu. 20 h 30.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) : Zizi Jeanmaire, jusqu'au 28 février, 20 h 30, mer., ven., sam., mar. ; 16 h, dim., Spectacle-récital.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Mohamed Bhar, 20 h 30, mer. (Tunisie) ; Chava Albertsein, 20 h 30, jeu. (Israël).

CANTO DI POPULARE : 20 h 30, ven. (Italie) ; Irène Papas, 20 h 30, sam. (Grèce).

CITHÉA (43-57-35-13). Annie-Jeanne, 20 h 30, sam.

CRYPTE SAINT-AGNÈS (42-33-31-39). Si Paris m'était conté. Jusqu'au 15 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. *Adaptation et mise en scène de J.-P.* Queret, mus. de Fafa Sudessi, avec F. Durrot, G. Leger, H. Heven, J.-F. Queret et H. Caradec.

DEJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Rétrospective Marcel L'Herbier. Jusqu'au 24 janv. 20 h 30, jeu., ven., sam., dim. ; 17 h sam. ; 15 h dim. Trois grands films avec musique en direct « l'Argent » (jeu., ven.), « Feu Mathias Pascal » (sam., dim.), « Autour de l'argent » et « El Dorado » (sam., dim.), Claude Vence, 20 h 30, lun.

GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc. Jusqu'au 28 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; dim. à 16 h.

OLYMPIA (42-61-82-25). Michel Fugain. Jusqu'au 31 janv. 20 h 30, mar. première.

THÉATRE ARCANE (43-38-19-70). Michel Valette et Anne Richard, 20 h 30, jeu.

MUSIQUE

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Maria Ewing : 20 h 30, lun., accompagnée de J. Persons (p.). Œuvres de Debussy et Schumann.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (entrée libre). Chœurs *Francis-Poulenc* : 17 h, dim., par C. Chauvet, avec M. Guyard (orgue), œuvres de Franck, Langlais et anonymes de la Renaissance.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Viva Verdi, 20 h 30, lun, avec M. D'Aragnes (soprano), D. Peretz (mezzo-soprano), D. Galvez Vallejo (ténor), J.-M. Dithil (baryton) et H. du *Plessis* (p.). 80 F, 60 F, 35 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15). Groupe vocal de France, *20 h 30, lun., dir. par G. Reiber, le Centre* national de musique de chambre d'Aquitaine, avec *J.-F. Gardell*, B. Eidi, M. Lefebvre, J. Commence, P. Lefebvre, R. Bex et A. Bex. « Charles Koechlin et ses amis », œuvres de Fauré, Koechlin, Clément Jacob, Poulenc, Emmanuel et Sauguet, 140 F, 100 F, 80 F. FNAC et agences.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS (entrée libre). Mariko Terashi, 18 h., dim. (piano), œuvres de Bach, Beethoven, Debussy, Ravel et Satie.

ÉGLISE DES BILLETTES. Bruno Matthieu, 10 h, dim. (orgue). Œuvres de Haendel, Liszt et Messiaen. Entrée libre.

Joël Pontet et Christiane Wolff, 17 h., dim. (récital à deux clavecins), œuvres de Rameau, Bach et Mozart, 70 F, 40 F *(48-87-92-05)*.

PIERRE LANIAU, 20 h 30, sam. (guitare classique). Œuvres de De Falla, Rodrigo, Albeniz, Ohana, Sor, Granados, Narvaez, Sanz et Torroba. Musique espagnole. 80 F, 50 F.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. *Chœurs* Tchaïkovski, 18 h 30, mar., dir. par L. Lentz, musique religieuse russe. 40 F, 30 F.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS (entrée libre). Marie-Bernadette Dufourcet, 19 h, mer. (orgue). Œuvres de Grigny, Franck, Vierne, Widor, Messiaen, Alain et Bach.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (48-52-98-65), Orchestre Pro Arte de Paris, 21 h, mar., dir. par R.-F. Chouteau, la chorale franco-allemande, chef de chœur B. Lallement. Œuvres de Mozart et Cherubini. 120 F, 100 F, 80 F. FNAC et agences.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES (42-23-55-28). Ensemble instrumental Stringendo, 21 h, mar., dir. par *J. Thorel*. Œuvres de Albinoni, Bach, Mozart, Tchaïkovski, Pachelbel. 100 F, 75 F. FNAC.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Chœurs Francis-Poulenc, 21 h, sam., dir. par C. Chauvet, avec M. Guyard (orgue). *Œuvres de Arbeau, Franck, Poulenc*, Langlais, Thiriet et Chailley. Une heure de musique sur un texte de B. Pradalie. Entrée libre.

Estelle Caldi, 16 h, dim. (piano), œuvres de Villa-Lobos et Liszt. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, 20 h 30, lun., dir. par D. Gencel, œuvres de Boccherini et C.P.E. Bach. De 100 F à 60 F.

Les chœurs, l'ensemble vocal Cantus Firmus, 20 h 45, jeu. Ensemble vocal des jeunes, la Maîtrise d'enfants, les solistes et l'Orchestre du conservatoir de Saint-Maur, avec C. Napoli (soprano), C. Bougiraud (t.), J.-L. Serre (basse), N. Pillet-Wiener (orgue), l'EPVM, dir. par F. Beaurieux, chef des chœurs, M.-T. Migny Doury, dir. par P. Doury. *Œuvres de Fauré et* Schubert. *Entrée libre.*

Les Petits Chanteurs à la croix de bois, 20 h 30, ven., polyphonies sacrées, chansons populaires, folklore du monde. De 60 F à 100 F.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Musiques rares d'URSS jusqu'au 31 janvier ; 20 h 30, lun., mar. Caucase, Arménie, Daghestan et Géorgie. Chants, musiques et danses.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Cycle acousmatique : INA-GRM, 18 h 30, 20 h 30, lun. Œuvres de Duchène, Lejeune (18 h 30), Larivière, Chion et Redolfi (20 h 30). Entrée libre.

Jérôme Hantaï et Pierre Hantaï, 20 h 30, *mer. (viole de gambe et clavecin)*. Œuvres de Bach. Entrée libre.

Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, dir. par J. Nelson, avec N. Imai (alto) et F.-R. Duchable (p.). Œuvres de Berlioz et Ravel.

Jane Peters, 15 h, sam. (violon). Œuvres de Bizet et de Sarasate (Désaccord parfait). Entrée libre.

Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, sam., dir. par J. Nelson, avec F. Quivar (mezzo-soprano). Œuvres de Dukas, Berlioz, Fauré et Debussy.

MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14). Teresa Zylis-Gara et Christian Ivaldi, 20 h 30, jeu. (soprano et piano). Œuvres de Lalo, Tchaïkovski, Moniusko et Chopin. 80 F, 50 F.

Quatuor Bessler-Reis, 12 h 30, mar. (Rio). Œuvres de Milhaud, Webern, Turina et Villa-Lobos. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre). Michael Matthes, 17 h 45, dim. (Paris) à l'orgue. Œuvres de Demessieux et *Dupré*.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 30 janvier, 21 h, mer., ven., mar., ou Oh ! Ils chantent la bouche pleine, opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au *plaisir* de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F. FNAC.

RADIO 3. Auditorium (42-23-55-28). Groupe instrumental de Paris, 20 h 30, jeu. Œuvres de Mozart. 100 F, 75 F.

SALLE CORTOT (entrée libre). Ecole normale de musique de Paris, 12 h 30, jeu. Sun Yee Chung (cello), œuvres de Bach. Véronique Dasriaux (p.), œuvres de Beethoven et Brahms.

Ecole normale de musique de Paris, 12 h 30, mar. Brigitte Saussac (p.), œuvres de Beethoven et Ravel. Orchestre de l'école, dir. par *J.-B. Dautaner*, œuvres de Schubert.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30), Quatuor Bernède, 20 h 30, sam. Et les jeunes solistes français : A. Roussin (vl.), M. Bensoussan (p.) et F. Weigel (p.). *Œuvres de Fauré*, Ravel et Franck. Entrée libre.

Leslie Wright, Rodrigue Milosi, Jean-Baptiste, 18 h 15, ven. Brunier et Mark Drobinsky (piano, violon, alto et violoncelle). Œuvres de Brahms. 150 F à 80 F.

Beaux Arts Trio, 20 h 30, ven. Œuvres de Mozart, Beethoven et Schubert. 150 F à 80 F. 20 h 30, lun. Œuvres de Haydn, Chostakovitch et Brahms. 150 F à 80 F. **Quatuor Gabrielli**, 20 h 30, jeu. Œuvres de Britten, Elgar et Tchaïkovski, 150 F à 80 F.

Paul Badura-Skoda, *20 h 30*, mar. (piano). Œuvres de Schumann, Schubert, Haydn et Beethoven. 150 F à 80 F. **Quatuor Bernède**, 20 h 30, mer. Et les jeunes solistes français : A. Roussin (vl.), M. Bensoussan (p.) et F. Weigel (p.). Œuvres de Debussy, Ravel et Chausson. 150 F à 80 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre des élèves du conservatoire national supérieur de musique de Paris, 20 h 30, sam. Œuvres de *Villa-Lobos et Gershwin*. **Camerata de Versailles**, 20 h 30, ven. Dir. par A. du Closel, avec B. Gardey (vl.) et D. Bourgue (cor). Œuvres de Haydn, Schreker et Mozart. 100 F, 60 F. **Concerts Lamoureux**, 15 h, jeu. Bernadette Gardey (vl.) et Laurent Martin (p.). Œuvres de Mozart et Beethoven. 45 F, 35 F. 17 h 45, dim. Dir. par M. Atzmon avec R. Pasquier (vl.). Œuvres de Brahms et Beethoven. De 130 F à 40 F.

Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. par G.-F. Rivoli, avec A. Lagoya (g.), *F. Gyps (fl.)* et F. Carry (basson). Œuvres de Bach, Vivaldi, Breval, Villa-Lobos, Rodrigo, De Falla. 125 F, 45 F.

Orchestre national de France, 20 h 30, mar. Dir. par V. Guerguev, avec le chœur de Radio-France, B. Morgounov (récitant), T. Siniavskaia et G. Gritzuk. « Ivan le terrible » de Prokofiev.

Orchestre de Paris, 20 h 30, mer., jeu., ven. Dir. par D. Barenboïm. Œuvres de Schoenberg et Bruckner. De 180 F à 45 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). *Jour de fête au théâtre* des Champs-Elysées, 21 h 30, sam. Soirée de gala avec l'Orchestre symphonique du Rhin dir. par L. Pfaff, le goupe vocal de France dir. par G. Reibel, D. Abramovitz, B. Antoine, E. Andouy, B. Brewer, H. Cuenod, J. Feldman, I. Garcisanz, J.-F. Gardeil et M. Trautman. Œuvres de Monteverdi, Gesualdo, Stravinski, Brahms, Mozart, De Falla, Poulenc, Dukas, Bernstein, Satie et un hommage à J. Baker, Mireille, L. Malidor, V. Munnariz et A. Prucnal (les Musiciens amoureux). 250 F, 220 F, 190 F, 170 F, 150 F, 110 F, 80 F (tenue élégante : mode 1920). 45-04-12-15. FNAC + agences.

L'Orchestre national de France, 20 h 30, jeu., ven. Dir. par K. Masur, avec A. Weissenberg (p.). Œuvres de Mendelssohn, Mozart et Brahms. 170 F, 100 F, 60 F.

Michèle Boegner et Jean Mouillère, 20 h 30, mer. (piano et violon). Œuvres de Mozart.

Jour de fête au théâtre des Champs-Elysées, 15 h, sam. Avec l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. par V. Fedosseiev avec E. Naoumoff (soliste), l'ensemble instrumental Erwartung, dir. par B. Desgraupes, mise en scène de N. Ducourthial, avec M. March, A. Host, L. Mayo, F. Cassard, Ph. Ermelier, *H.* François et *M.* Filograsso. Œuvres de Roussel, Liszt et Tchaïkovski (les Musiciens amoureux). 180 F, 150 F, 120 F, 100 F, 80 F. 45-04-12-15. FNAC + agences.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-*56-08-80), Misha Maisky et Youri Egorov*, 11 h, dim. (violoncelle et piano). Œuvres de Schubert et Chostakovitch. 70 F. **Ensemble InterContemporain**, 20 h 30, lun. Dir. par P. Eötvös. Œuvres de Nunes et Donati. 95 F, 80 F. 42-60-94-27.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Hélène Grimaud, 18 h 30, mer. (piano). Œuvres de Bach, Busoni et Schumann. 52 F, 48 F.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Maxim Saury, jusqu'au 31 janvier, 21 h 30, mar. (prem.). ; Dany Doris Sextet, jusqu'au 25 janv. 21 h 30 mer., jeu., ve., sam., lun. (dern.).

LA CIGALE (42-23-38-00) : Michel Jonasz, jusqu'au 2 mars (sf dim., lun), 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Roger Guérin Big Band, 20 h 30, jeu., Basie, Ellington ; Texture Pocket Big Band, 20 h 30 ven. ; avec D. Colin (clar., b.), F. Cotinaud (sax.), I. Oki (tp.), B. Girard (vl.), D. Petit (cello), K. Carter (cb.), P. Vialaroel (claviers tablas) et Y. Miccenmacher (batt., perc.)

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Jean-Loup Longnon Sextet, jusqu'au 6 févr., 22 h. lun., mar. Avec J.-L. Longnon (tp.), T. Nash (sax.), A. Villeger (sax.), H. Sellin (p.), G. Naturel (cb.) et U. Pagnini (batt.) ; Dany Revel, tlj sf dim, 18 h mer., jeu., ven., sam., lu., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation Christian Donnadieu ; Linda Hopkins Sextet, jusqu'au 23 janvier. 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Linda Hopkins (chant), Lee Allen (sax. ténor), Irvin Stokes (tromp.), Harold Brevis (piano), *Peter Brown* (basse), *Peter* Grant (batt.).

LE LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h, mer., mar ; Gilbert Leroux, 21 h, jeu. ; Clarinettes Connection, 21 h, ven. ; Bob Vatel et M. Silva, *21 h, sam ; Jazz Gonivo, 21 h. lun.*

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16) : le Trio de Jean-Marie Machado, 20 h 30, jeu., et le quartette d'Eric Barret ; jazz-bivouac, 20 h 30 mar.

LE MONTANA (45-48-93-08) : René Utreger Trio, 23 h, mer., jeu., ven., sam.. Avec un invité surprise à partir de jeudi, François Jeanneau ; trio Stéphane Guérault, jusqu'au 23 janv., 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dern.) ; Georges Chelon en trio, jusqu'au 23 janv., 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

NEW MORNING (45-23-51-41) : Eddie Harris Curtis Fuller Quintet, 21 h 30, mer., jeu. Avec R. Matthews, S. James et V. Jones. ; Macumba, 21 h 30, ven., sam. (salsa).

OLYMPIA (42-61-82-25) : Stéphane Grappelli et Martial Solal, jusqu'au 24 janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 17 h dim. (dernière). Avec Patrice Caratini, Marc Fosset et Martin Taylor + invités.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Manuel Rocheman Trio, 21 h 30, mer. Avec F. Moutin et P. Uritz ; Crescent Jazz, 21 h 30, jeu. J.-P. Thiraut, D. Lewis, M. O'Neil, P. Giron et P. Perfido ; Roger Guérin Big *Band, 21 h 30, ven. Avec T. Garett* (chanteur) ; Sarah Lazarus, 21 h 30, sam. ; Outline, 21 h 30, mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30 ven. ; Cyril Jazz Band, *21 h 30 sam. ; Jazz Bandar, 21 h 30 lun.* ; Claude Bolling Trio, 21 h 30 mar. ; Benny Bailey Quartet, jusqu'au 21 janv., 21 h 30 mer., jeu. (dernière).

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Henri Texier, jusqu'au 26 janv., 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) (cb.), E. Barret (sax.) et A. Romans (batt.) ; Barney Wilen. Jusqu'au 26 janvier, 20 h 30, merc., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) (sax.), A. Jean-Marie (p.), R. Del Fra *(cb.)* et S. Everett (batt.).

SLOW-CLUB (42-33-84-30) : Globe-Trotters, 21 h 30 sam. ; Guerault Vasseur Quintet jusqu'au 28 janv., 21 h 30 mar. (première) ; Jacky Caroff Dixieland Jazz Band, 21 h 30 mer. (dernière) ; Clarinet Connection, 21 h 30 jeu., ven.

SUNSET (42-61-46-60), Stéphane Nicault Trio, 23 h., lun., mar. (pianiste) ; Dominique Pifarelly Quartet, 23 h, mer., jeu., dim. (dernière) (viol.), M. Valois (g.), M. Benita (cb.), et T. Rabeson (batt.). Charles Schneider Quartet, 23 h, ven., sam. (sax.), M. Valois (g.), M. Benita (Cb.) et T. Rabeson (batt.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) : Vincent Absil, 22 h mer., blues country ; Distance Connection, 22 h jeu., blue grass ; *Blues Project*, 22 h ven., blues ; Ducky Smocton, 1 h ven., blues ; Johnny Bracos et Frères Brothers, 22 h sam., country rock ; Wolf Pack, 1 h sam, blues et country ; Champion Jack Dupree, 22 h lun., mar., blues.

Opérettes

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Musicomédiens, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h dim. Deux amours d'opéras bouffes d'Offenbach : « Daphnis et Chloé », orchestration de P. Moss, et « l'Ile de Tulipatan », orchestration de L. Dunoyer de Segonzac, mise en scène de M. Jacquemont et chor. d'E. Drach, de 50 F à 180 F, de 11 h à 19 h. FNAC + agences.

ELDORADO (42-49-60-27). « L'Auberge du cheval blanc » ; jusqu'au 31 janvier. 15 h, mer., jeu., sam., dim. ; 20 h 30, sam. Féerie de l'opérette à très grand spectacle en deux actes, dix-neuf tableaux et trois cent quatre-vingts costumes, avec *l'atelier lyrique européen* (N. Varlan), livret d'E. Charell, mus. de R. Benatski et R. Stolz, chor. d'A. Wata, mise en scène d'A. Verlen, dir. mus. d'A. Martial. Avec Dozier, J. Bonoto, L. Barney, J.-P. Caffi, C. Deschamps, F. Peyrol, C. Hirt et S. van der Meulen, de 100 F à 160 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). A chorus line, jusqu'au 24 janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h, sam., 14 h 30, dim., 18 h 30, dim. (dernière). Comédie musicale créée à Broadway, *mise en scène*, chor. originale de M. Bennett, livret de J. Kirkwood et N. Dante, mus. de M. Hamlish, paroles des chansons d'E. Kleban, dir. chor. (à Paris) de B. Lee. Avec D. McKechnie, M. Hamilton, D. Drake, P. Geraci, B. Bejan, C. Shanr, P. Barry. 265 F, 217 F, 187 F, 137 F, 64 F et 44 F.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). « Orphée aux enfers » jusqu'au 2 février, 20 h, mer. (gala AROP) ; 19 h 30, sam., lun. ; 15 h, dim. Opéra féerie en quatre actes et douze tableaux de Jacques Offenbach, paroles de H. Crémieux, dir. par Lothar Zagrosek, mise en scène de *J.-L.* Martinoty, de 40 F à 550 F.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). Carte blanche à Bernar Venet et Arman, jusqu'au 23 janvier, 19 h 30, mer., jeu., ven. ; 14 h 30, sam. ; 20 h 30, sam. *(dernière). « Graduations »* : spectacle conçu et réalisé par Bernar Venet, avec la participation de la compagnie Roch in Lichen et des danseurs Hela Fatoumi et Ingrid Temin. « Opéra-rituels » : spectacle conçu et réalisé par Arman, musique de Georges Aperghis, direction musicale de Yves Prin, réalisation scénique de Michel Beretti, 120 F à 20 F.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). « Didon et Enée », jusqu'au 23 janvier, 21 h, mer., ven., sam. (der*nière), de Henry Purcell, avec l'Ensem*ble baroque de Nice, dir. de G. Bezzina, mise en scène de P. Cauchetier.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le Pont des soupirs » : 15 h 30, mer., dim. ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Burdekim ou A. du Closel, chef des chœurs, P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), *245 F, 195 F, 120 F* (ven., sam., dim.).

CINEMA

Les cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Leur Dernière Nuit (1953), de Georges Lacombe, 16 h ; Hans Christian Andersen et la Danseuse (1952, v.o.s.t.f.), de Charles Vidor, 19 h ; le Brigand bien aimé (1939, v.o.), de Henry King, 21 h 15.

JEUDI

Bungalow pour femmes (1956, v.o.), de Raoul Walsh, 16 h ; Brigham Young (1940, v.o.), de Henry Hathaway, 19 h ; Chotard et Cie (1932), de Jean Renoir, 21 h 15.

VENDREDI

Harvey Middleman, Fireman (1965, v.o.), de Ernest Pintoff, 16 h ; le Pacte (1936, v.o.), de Henry King, 19 h ; Chronique des pauvres amants (1953, v.o.), de Carlo Lizzani, 21 h 15.

SAMEDI

Madame du Barry (1919), de Ernst Lubitsch, 15 h ; les Amours de Carmen (1948, v.o.s.t.f.), de Charles Vidor, 17 h ; l'Aîné des Ferchaux (1962), de Jean-Pierre Melville, 19 h ; Animal Crackers (1930, v.o.s.t.f.), des Marx Brothers et Victor Heerman, 21 h.

DIMANCHE

La Fiancée de Frankenstein (1935, v.o.), de James Whale, 15 h ; Femmes, Femmes (1974), de Paul Vecchiali, 17 h ; la Nuit du carrefour (1332), de Jean Renoir, 19 h 15 ; Amère Victoire (1957, v.o.), de Nicholas Ray, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Détective du bon Dieu (1954), de Robert Hamer, 16 h ; Paris n'existe pas (1969), de Robert Benayoun, 19 h ; Héritage (1932, v.o.), de George Cukor, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Young People (1940, v.o.), de Allan Dwan, 15 h ; les Amours d'Omar Khayyam (1956, v.o.s.t.f.), de William Dieterle, 17 h ; Daniel prend le train (1982, v.o.s.t.f.), de Pal Sandor, 19 h.

JEUDI

Baruch ou Das Alte Gesetz (1923), de Ewald-André Dupond, 15 h ; Broadway (1929), de Paul Fejos, 17 h ; Un autre regard (1982, v.o.s.t.f.), de Karoly Makk, 19 h.

VENDREDI

La Nuit sans lune (1943, v.o.), de Irving Pichel, 15 h ; A toi... toujours, v.f.), de Carmine Gallone, 17 h ; *Blessures légères* (1984, v.o.s.t.f.), de György Syomjas, 19 h.

SAMEDI

Le Dernier Milliardaire (1934), de René Clair, 15 h ; l'Amour à vingt ans (1962, v.o.s.t.f.), de François Truffaut, Renzo Rossellini, Shintaro Ishihara, Marcel Ophuls, Andrzej Wajda, 17 h ; Journal intime (1982, v.o.s.t.f.), de Marta Meszaros, *19 h 15 ; Gueuse de vie ! (1983, v.o.s.t.f.)*, de Peter Bacso, 21 h.

DIMANCHE

L'Eden et après (1969), d'Alain Robbe-Grillet, 15 h ; Basic training (1971), de Fred Wiseman, 17 h ; Un peu toi... un peu moi... *(1984, v.o.s.t.f.), de Livia Gyarmathy*, 19 h ; Fleurs de chimère (1984, v.o.s.t.f.), de Laszlo Lugossy, 21 h.

LUNDI

La Volonté du mort (1927), de Paul Leni, 15 h ; l'Appartement des filles (1963), *de Michel Deville, 17 h* ; Voyage organisé (1984, v.o.s.t.f.), de Gyula Gazdag, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Padre Nuestro (1984, v.o.), de Francisco Regueiro, 14 h 30 ; la Busca (1966, v.o.), d'Angelino Fons, 17 h 30 ; A un dios desconocido (1977, v.o.), de Jaime Chavarri, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Kargus (1980, v.o.), de Ventura Juan Minor, 14 h 30 ; Ocana, *retrato intermitente* (1978, v.o.), de Ventura Pons, 17 h 30 ; le Jardin des délices (1970, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Palabras de Max (1976, v.o.), d'Emilio Martinez Lazaro, 14 h 30 ; la Sabina (1979, v.o.), de José Luis Borau, 17 h 30 ; Viridiana (1961, v.o.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Elise mon amour (1977, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; la Hora bruja (1985, v.o.), de Jaime De Arminan, 17 h 30 ; Carmen (1983, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Bosque del lobo (1970), de Pedro Oles, 14 h 30 ; Camada negra (1977, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; la Petite Voiture (1960, v.o.), de Marco Ferreri, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Bearn (1983, v.o.), de Jaime Chavarri, 14 h 30 ; Lola (1986, v.o.), de José Juan Bigas Luna, 17 h 30 ; la Ville brûlée (1976, v.o.), d'Antoni Ribes, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CINEMA

LA BAMBA (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DRAGNET (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

ISHTAR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES MONTAGNES DE LA LUNE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

MERCREDI

ANGE GARDIEN. Film yougoslave de Goran Paskaljevic, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

CANDY MOUNTAIN. Film franco-canadien-suisse de Robert Frank et Rudy Wurlitzer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANDIN. Film français de Roger Planchon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DERNIER CRI. Film français de Bernard Dubois : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EL SUR. Film espagnol de Victor Erice, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ROBOCOP (*) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE FEMME HONNÊTE. Film chinois de Huang Jianzhong, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Y'A BON LES BLANCS. Film franco-italo-espagnol de Marco Ferreri : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

YAM DAABO, LE CHOIX. Film Burkina-Faso de Idrissa Ouedraogo, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

POKER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; La Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Les grandes reprises

LES AMANTS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMANDO (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CONFIDENCES SUR L'OREILLER (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DE SANG FROID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTASIA (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE JUSTICIER DE NEW YORK (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SCARFACE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 16 h 30 et 22 h.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven. à 12 h.

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h, sam. 22 h.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) mer., sam., dim., séances à 13 h 45, 15 h 35 film 30 mn après.

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam., dim. 15 h.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 12 h 15.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 22 h, dim. 17 h 40.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 15 h 30.

CHAINES CONJUGALES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, dim. 21 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 16 h 10, ven. 21 h 35, sam. 19 h 50, dim. 15 h 50, mar. 22 h.

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 20.

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 20 h 05, ven. 19 h 40, sam. 18 h, dim. 18 h 05, lun. 21 h 50.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 20 + sam. 0 h 10.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 16 h, sam. 17 h, dim. 13 h 45.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h, sam. 15 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h (toutes les heures), jeu. mar. de 10 h à 18 h.

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer. 14 h, jeu. 18 h 15, sam. 16 h, lun. 19 h 50, mar. 17 h 50.

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., dim. 22 h, sam. 16 h.

IL Y A MALDONNE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) t.l.j. film à 22 h 05.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 13 h 30, sam., dim. 14 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer., mar. 16 h, jeu. 22 h, ven. 14 h, lun. 15 h 50.

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer., sam., dim. 22 h, lun. 17 h 40, mar. 19 h 50.

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

MIDNIGHT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. 16 h 30 + sam. 0 h 10.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, dim. 13 h 45.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 20 et 17 h 35.

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25 et 20 h 10.

MON CHER PETIT VILLAGE (tchèque, v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

LES NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 40, sam. 16 h 20.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 19 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 15 film 5 mn après.

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) t.l.j. à 18 h.

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., dim., mar. à 12 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu. 18 h 15, ven. 16 h 15, 22 h 15, sam. 0 h 30, lun. 18 h 50, mar. 14 h.

LA POULE NOIRE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h 35 film 5 mn après.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 30.

SALVATORE GIULIANO (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 17 h, dim. 18 h 45, lun. 13 h 45.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 20, 20 h 10.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 15.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 17 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 15 h 30.

TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 16 h 10.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam., dim. 14 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim. 15 h 30.

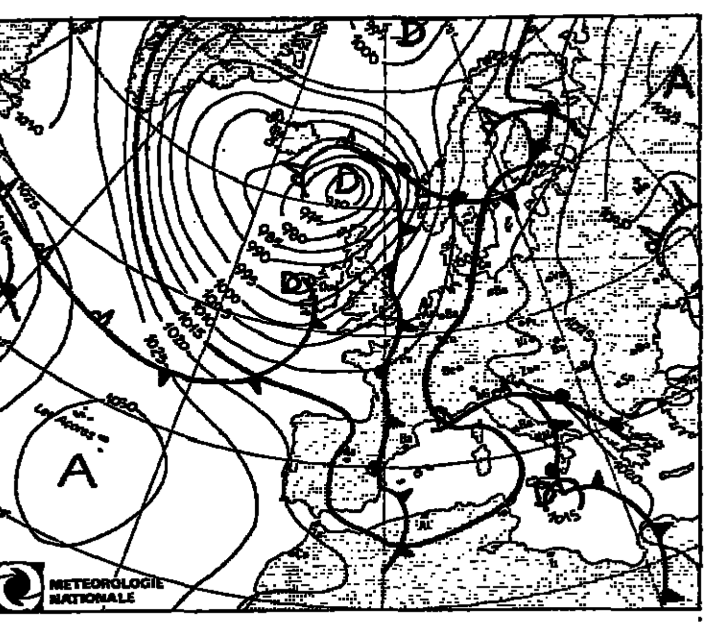
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 30.

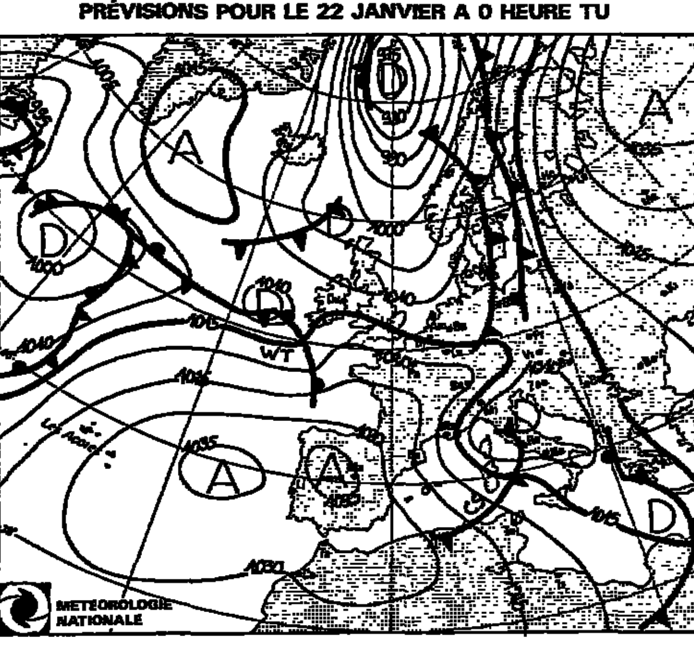
ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 18 h 10.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 à 0 h TU et le jeudi 21 janvier à 24 h TU.

Après le passage d'une perturbation associée à de l'air doux s'établira temporairement un temps plus frais et très instable, en particulier en moitié nord.

Jeudi : nuages et éclaircies entrecoupées d'averses.

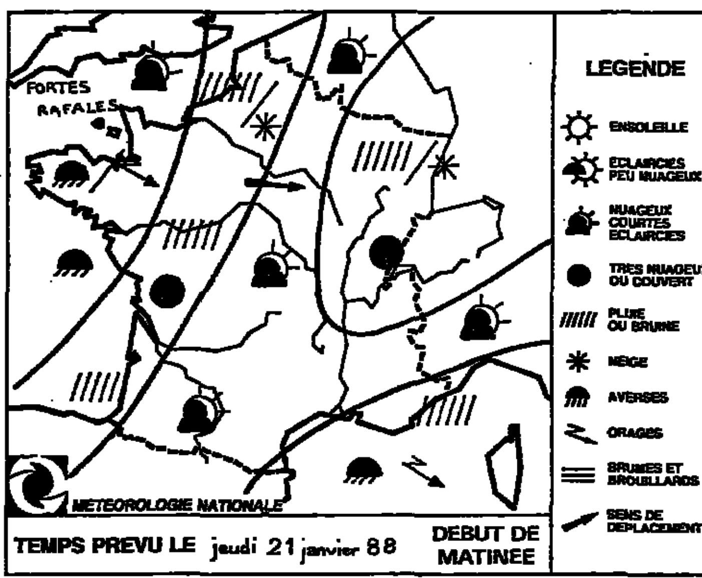
Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera encore très chargé le matin et ces nuages seront accompagnés de pluie et d'orages. Pour l'après-midi, ce mauvais temps se limitera à la Côte d'Azur et à la Corse tandis qu'un mistral fort s'établira.

Le reste du pays sera soumis à un temps instable. Les averses déjà présentes sur l'Ouest en début de matinée gagneront vite l'est du pays. Sur les deux tiers nord, elles seront fréquentes et souvent fortes avec de la neige à basse altitude, pluie et neige mêlées en plaine, et parfois de la grêle. Le vent d'ouest à nord-ouest présentera des rafales. En Manche, elles atteindront 70 à 80 kilomètres à l'heure le matin avant de faiblir.

Sur le tiers sud, les averses se produiront surtout sur le relief avec de la neige à partir de 800 mètres, et les éclaircies seront plus durables.

Dans l'après-midi, les averses cesseront de la Bretagne au Sud-Ouest tandis que les nuages d'une nouvelle perturbation aborderont les côtes.

Les températures minimales seront de 2 à 5 degrés près de la Manche et du nord-est aux Savoies, 4 et 7 degrés sur les côtes méditerranéennes, −2 et +3 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 4 à 7 degrés en moitié nord, 7 à 10 degrés au sud, voire 12 degrés sur les côtes méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-01 à 6 heures TU et le 20-01-1988 à 6 heures TU — le 20-01-1988

FRANCE			
AJACCIO	17	6	N
BIARRITZ	14	10	A
BORDEAUX	14	8	P
BOURGES	9	7	P
BREST	7	4	A
CAEN	11	4	P
CHERBOURG	10	5	D
CLERMONT-FERR.	15	6	C
DIJON	4	3	B
GRENOBLE St-M-H	7	−1	B
LILLE	10	6	P
LIMOGES	12	6	P
LYON	9	1	B
MARSEILLE-MAR.	15	9	D
NANCY	4	2	B
NANTES	13	5	D
NICE	15	8	D
PARIS-MONTS.	13	9	P
PAU	14	8	P
PERPIGNAN	13	9	P
RENNES	11	5	N
ST-ÉTIENNE	11	2	N
STRASBOURG	4	2	C
TOURS	12	7	P
TOULOUSE	13	9	P
POINTE-A-PITRE	29	17	A

ÉTRANGER			
ALGER	14	9	D
AMSTERDAM	8	7	P
ATHÈNES	13	8	C
BANGKOK	31	19	D
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	8	1	D
BERLIN	3	0	C
BRUXELLES	12	6	N
LE CAIRE	17	14	N
COPENHAGUE	3	1	C
DAKAR	22	17	D
DELHI	24	8	D
DJERBA	19	8	D
GENÈVE	3	1	B
HONGKONG	18	15	C
ISTANBUL	10	3	N
JÉRUSALEM	11	1	D
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	10	5	P
LOS ANGELES	17	10	D
LUXEMBOURG	4	1	B
MADRID	9	3	N
MARRAKECH	14	6	B
MEXICO	25	8	B
MILAN	10	8	P
MONTRÉAL	2	−3	C
MOSCOU	−7	−10	*
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	2	0	P
PALMA-DE-MAL.	15	4	D
PÉKIN	6	−7	D
RIO-DE-JANEIRO	36	27	D
ROME	17	10	P
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	3	1	C
SYDNEY	29	22	N
TOKYO	8	3	D
TUNIS	18	8	D
VARSOVIE	0	−3	N
VENISE	9	9	P
VIENNE	3	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Mots croisés

PROBLÈME N° 4662

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV				■					
V					■				
VI		■					■		
VII									
VIII			■			■			■
IX					■			■	
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Collection de perles. – II. Bien des choses leur sont insupportables. – III. Donne de l'air ou bien incite à en changer. Moment où ont lieu de multiples renvois. – IV. Tirés du sommeil. Est à l'origine de liaisons qui ne durent guère. – V. Qui ne forme pas, malgré tout, une classe à part. *Contribue* à faire la lumière. – VI. Est utile pour ceux qui occupent le devant de la scène. Tombé sous le sens. – VII. Comptent souvent pour du beurre. – VIII. Bon pour se montrer mauvais. Pronom. Attire les corniauds. – IX. De quoi accomplir un devoir. Déclenche des recherches. – X. Est malin comme un singe. Pas facile à monter ou bien difficile à démonter. – XI. Camarades de collège.

VERTICALEMENT

1. Une femme qui a l'esprit «d'observation». – 2. Agent de voyage. Du solide ou du liquide. – 3. Plateau tout en grès. Repousse une attaque. – 4. Un qui n'a plus rien à perdre. Prête à confusion. – 5. Saint-Martin et Saint-Paul. Pousse maintes gens à surveiller leur conduite. Part du gâteau. – 6. Personnel. La preuve existe encore qu'on y a mené la vie de château. Il en faut beaucoup plus d'un pour faire une couronne. – 7. Ouvre la *route à la déroute. Susceptible de* contrarier celui qui veut aller droit au but. – 8. Sont idéales pour s'enrichir. Ville «ouverte». – 9. Tels que l'on peut craindre un manque d'action. Provoquent une certaine agitation.

Solution du problème n° 4661

Horizontalement

I. Peloton. – II. Imitateur. – III. Epéistes. – IV. Râ. Ed. – V. Rumen. Tri. – VI. Emu. Océan. – VII. Reliure. – VIII. Irénée. Cu. – IX. Toreros. – X. Seau. Rêne. – XI. Usinages.

Verticalement

1. Pierreries. – 2. Empaumer. Eu. – 3. Lie. Muletas. – 4. Otite. Inouï. – 5. Tas. Nouer. – 6. Otto. Créera. – 7. Née. Tee. Reg. – 8. Usera. Cône. – 9. Or. Dîneuses.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 88-56 du 19 janvier 1988 modifiant le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 modifié sur les sociétés commerciales et relatif à certaines actions en responsabilité contre les dirigeants sociaux exercées par les actionnaires.

● N° 88-59 du 18 janvier 1988 portant application des articles L. 162-8 et L. 162-9 du code de la santé publique et relatif aux établissements publics d'hospitalisation tenus de pratiquer des interruptions volontaires de grossesse.

● N° 88-61 du 18 janvier 1988 pris pour l'application de l'article L. 355-23 du code de la santé pubique concernant le dépistage de façon anonyme et gratuite du virus de l'immunodéficience humaine.

UN ARRÊTÉ

● Du 19 janvier 1988 fixant les modalités de la privatisation de la société Matra.

UNE DÉCISION

● *N° 88-3 du 6 janvier 1988* de la CNCL autorisant l'exploitation d'un réseau câblé distribuant des services de radiodiffusion sonore et de télévision sur le territoire de la ville de Neuilly-sur-Seine.

UN AVIS

● Relatif à un arrêté du 18 janvier 1988 fixant la liste des candidats reçus au concours national de praticiens hospitaliers 1987.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. *Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir* ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. **22.40 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray, *présenté par Marie Bossée. Un atoll, un rêve : deux Alsaciens* sur une île du Pacifique ; A la conquête du pôle sud : le capitaine Scott en 1910; Défi Zaïre : Renaud Lavergne et les 5 000 km du fleuve Zaïre ; Alerte rouge pour Georges et Charles, pilotes de Canadair. **23.50 Les Nobel à la Une.** En direct de la Cité des sciences et des industries de La Villette. *Débat sur le thème* «Science et technologie». Avec Jacques Dausset. **0.00 Journal. 0.15 La Bourse. 0.20 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Magazine : *La marche du siècle.* *De* Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. L'école n'est pas finie ! Instit... Quel métier ? Participent au débat des parents, des instituteurs, des professeurs, des psychologues et des écrivains. **22.05 Documentaire : Parlez-moi d'histoire.** Emission de Jean d'Ormesson. Avec Françoise Giroud. Catherine de Médicis : *La reine noire.* ***23.00 Informations : 24 heures sur la 2.*** **23.30 Basket.** Orthez-Barcelone (Coupe d'Europe).

FR 3

▶ **20.00 Opéra : le Voyage à Reims.** En direct de Vienne. Opéra en un acte de Rossini, interprété par l'Orchestre et

les chœurs de l'Opéra de Vienne sous la direction de Claudio Abbado. Avec Cecilia Gasdia, Lucia Valentini-Terrani, *Lella Cuberli, Montserrat Caballé, Ruggero Raimondi. Retransmis* en simultané et en stéréo sur France-Musique. **23.00 Journal.**

23.20 Rallye de Monte-Carlo. 23.30 Musiques, musique. Hommage à la harpiste Lily Laskine décédée le 4 janvier.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Bronco Billy ■■ Film américain de Clint Eastwood (1979). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Geoffrey Lewis, Scatman Crothers. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Explorers** ■ Film américain de Joe Dante (1985). Avec Ethan Hawke, River Phoenix, Jason Presson, Dick Miller. **0.40 Cinéma : Rosa Luxemburg** ■■ Film allemand de Margarethe von Trotta (1985). Avec Barbara Sukova, Daniel Olbrychski, Otto Sander, Adelheid Arndt (v.o).

LA 5

20.30 Série : Joe Dancer. Le trou noir. De Reza Badiyi, avec Robert Blake, Jobeth Williams. **22.10 Spécial Paris-Alger-Dakar. 22.40 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Matthew star** (rediff.). **0.20 Série : Au cœur du temps.** L'île de l'homme mort (rediff.). **1.00 Série : Shérif, fais-moi peur.** Main basse sur Hazzard (rediff.). **1.50 Variétés : Childéric** (rediff.). **2.35 Spécial Paris-Alger-Dakar** (rediff.).

M 6

20.50 Série : Falcon Crest. Le dernier rire. **21.40 Magazine : Libre et change.** Emission de Michel Polac. Sur le thème psy et pol. Avec Alain Duhamel, Jean-François Kahn, Dominique Jamet. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (10e épisode). **23.25 Journal et météo. 23.40 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.25 Feuilleton : L'âge heureux** (3e épisode, rediff.). **1.25 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Haïti sur scène. 21.20 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les mariniers (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Staatsoper de Vienne) : le Voyage à Reims, opéra comique de Rossini, par l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Claudio Abbado ; sol. Cecilia Gasdia, Lucia Valentini-Terrani, Lella Cuberli, Montserrat Caballé, Franco Lopardo, Chris Merritt, Ferruccio Furlanetto, Samuel Ramey, Ruggero Raimondi. (concert *retransmis en simultané sur FR 3).* **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset.

Jeudi 21 janvier

TF 1

17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. ***20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert.*** **20.40 Questions à domicile.** Emission d'Alexandre Tarta, Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité : François Léotard, en direct de son domicile de Fréjus. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** L'héritage. **22.55 Les Nobel de la Une.** Débat sur le thème «Les droits de l'homme». Avec Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix 1980, et Franca Scinto, présidente d'Amnesty International. **23.20 Magazine : Rapido.** Invités : Ry Cooder, Fabulous Thunderbirds, Omar and the Howlers, Def Jam. Reportages : la mode country en France, les Indiens à Paris, le rodéo en France ; Cinéma : interview de Kevin Peter Hall ; Clips : *Linda Rondstadt, Emmy Lou Harris, Honky Tonk Man.* **23.50 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Variétés : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

17.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Francis Cabrel, C. Jérôme, Buzy, Dennis Twist, Kamille. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** La comtesse aux pieds noirs. **20.00 Journal. 20.25 INC.** Les lave-linge. **20.30 Cinéma : Un si joli village** ■ Film français d'Etienne Perier (1978). Avec Victor Lanoux, Jean Carmet, Valérie Mairesse, Michel Robin. **22.25 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Bernard Rapp. Sur le thème «La vie est bête, l'homme et l'animal domestique». **23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Entrez sans frapper.**

FR 3

17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. Et d'un, et de deux, et de trois. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu.** Le mytérieux visiteur. **18.00 Série : Traquenards.** Quasimodo, de François Labonte. Avec Macha Grenon, Eric Brisebois, Jacques Charby. **18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes.** 14e épisode : Le prisonnier. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les muscles et la graisse. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : le Retour de l'inspecteur Harry** ■ Film américain de Clint Eastwood (1983). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Pat Hingle, Bradford Dillman. **22.35 Journal. 23.00 Magazine : Océaniques.** Une autre vie, ou chronique de quelques Indiens Wayanas : Mimi-Siku, pisse de chat. **23.55 Rallye de Monte-Carlo.** Arrivée.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Kamikaze ■ Film français de Didier Grousset (1986). Avec Richard Bohringer, Michel Galabru, Dominique Lavanant, Riton Liebman. **15.40 Cinéma : Absolute beginners** ■ Film anglais de Julian Temple (1985). Avec Eddi O'Connell, Patsy Kensit, David Bowie, James Fox, Ray Davies. **17.20 Cadou cadin.** Denis la malice ; Alvin et les Chipmunks. ***18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés.*** **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Alain Bashung, Gaston Lenôtre, Valérie Mairesse. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : José Artur. **20.30 Cinéma : Quelque part dans le temps** ■■ *Film américain de* Jeannot Szwarc (1980). Avec Christopher Reeve, Jane Seymour, Christopher Plummer, Teresa Wright. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : le Cinquième Commando** ■ Film américain de Henry Hathaway (1971). Avec Richard Burton, John Colicos, Clinton Greyn, Danielle de Metz. ***23.50 Cinéma : Une défense canon*** □ *Film américain de Willard Huyck* (1984). Avec Dudley Moore, Eddie Murphy, Kate Capshaw. **1.20 Cinéma : Poltergeist II** ■ Film américain de Brian Gibson (1986). Avec Jobeth Williams, Craig T. Nelson, Heather O'Rourke, Oliver Robins.

LA 5

20.00 Journal. ▶ **20.30 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. **22.15 Spécial Paris-Alger-Dakar. 22.35 Série : Capitaine Furillo.** La fin de Logan. **23.30 Série : Maigret.** (rediff.). ***1.15 Série : La grande vallée.*** *Miranda* (rediff.). **2.25 Série : La cinquième dimension.** Images vivantes (rediff.). **3.00 Spécial Paris-Alger-Dakar** (rediff.).

M 6

18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : **Cher Oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées.** Les loups dans la bergerie. **20.50 Téléfilm : Tant qu'il y aura des hommes** (3e partie). **22.30 Magazine : M 6 aime le cinéma.** Le maccarthysme à Hollywood (suite) ; interview de Jacques *Dutronc.* ***23.00 Journal et météo. 23.15 Magazine : Club 6.*** **0.00 Série : La ligne de démarcation.** Claude (rediff.). **0.30 Feuilleton : Nans le berger.** 8e épisode (rediff.). **1.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La condition de l'homme, de Madeleine Louys. **21.30 Profils perdus.** François Chatelet. **22.40 Nuits magnétiques.** Les mariniers (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie n° 4 en la majeur, op. 90, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur, K 451, de Mozart ; Symphonie n° 3 en fa majeur, op. 90, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Masur ; Sol. : Alexis Weissenberg, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.**

Audience TV du 19 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.1	Santa Barbara 21.8	Actual. région. 6.7	Actual. région. 2.6	Nulle part 0.5	Porte magique 6.2	La Gendarme 7.3
19 h 45	54.4	Roue fortune 24.4	Maguy 10.9	Actual. région. 3.1	Nulle part 1.6	Boulev. Bouvard 6.7	La Gendarme 7.8
20 h 16	67.4	Journal 26.9	Journal 16.6	La classe 10.9	Nulle part 2.6	Journal 8.3	Routes paradis 2.6
20 h 55	71.0	Tour infernale 20.2	Amour en douce 30.6	Le Raid 13.0	Vie dissolue 5.2	Collaricocoshow 4.7	Tant qu'il y aura 1.0
22 h 08	66.3	Tour infernale 25.9	Mardi cinéma 31.6	Journal 4.1	Diamant vert 0.0	Collaricocoshow 5.2	Tant qu'il y aura 2.1
22 h 44	48.2	Tour infernale 29.0	Mardi cinéma 8.8	Emiss. région. 2.1	Diamant vert 0.0	Spenser 6.7	Maîtres et valets 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Sports

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

Triste bivouac

MOUDJERIA
de notre envoyé spécial

Dans ce Paris-Dakar si agité, il arrive qu'il ne se passe rien ou presque. Ce fut le cas mardi 19 janvier, jour de l'entrée du rallye en Mauritanie. La seule nouvelle importante, la mort du policier motocycliste Jean-Claude Huger après sa chute dans l'étape Tombouctou-Bamako, est venue de Paris, comme une douche froide sur un bivouac commencé tôt l'après-midi, dans un reg inondé de soleil.

Mardi, une balise de détresse a été déclenchée à environ 300 kilomètres de Tombouctou. Les organisateurs pensent que ce pourrait être celle de l'équipage espagnol Jorge-Juste - Horacio Sainz (Range Rover), dont ils étaient sans nouvelles depuis samedi. Un avion de recherches a été dépêché dans cette zone.

L'étape du jour, assez courte (530 kilomètres, dont 282 km de spéciale), n'a connu aucun rebondissement. Elle confirme, pour les motos, la supériorité des Italiens Picco (sur Yamaha) et Orioli (sur Honda). Et l'écurie Peugeot, comme si elle voulait se venger de l'affront de la mise hors-course – suspendue en attendant l'arbitrage de la FISA (Fédération internationale du sport automobile) – de la voiture n° 206 conduite par Ari Vatanen, s'est octroyé quatre des cinq premières places de la spéciale Kayes-Kiffa. C'est presque de la provocation. Quant à Ari Vatanen, toujours aussi serein, il regrette les incidents de Bamako, mais estime que *« personne, dans* [son] *équipe, n'en a été affecté »* et considère que c'est finalement *« une victoire morale pour elle ».* Même en cas de disqualification, le champion finlandais reste sûr de sa supériorité.

Les seules contestations apparues en ce jour tranquille émanent des suiveurs qui voyagent en avion. Une journée d'attente à Tessalit, une autre à Niamey, un interminable ravitaillement en carburant à Gao, un autre à Kaedi, à l'entrée en Mauritanie : la coupe est pleine pour les pilotes, les mécaniciens d'assistance et surtout les journalistes et photographes étrangers qui ont payé chacun plusieurs millions de centimes pour assister aux arrivées de spéciales. Or, régulièrement depuis une semaine, ils arrivent comme les carabiniers d'Offenbach, lorsque les champions sont déjà au bivouac en train de se faire dorloter par leurs soigneurs.

Ils ne savaient pas que filmer l'aventure, sur le Paris-Dakar, consistait souvent à déplacer son barda sur un terrain d'aviation poussiéreux, en attendant le bon vouloir des douaniers, de la police ou des pompistes, ou parfois même de l'argent que les responsables de Dakair – la société qui affrète les avions pour Thierry Sabine Organisation – oublient de donner aux pilotes pour régler les notes... Cette grogne, amplifiée par la fatigue de l'interminable marathon, prend souvent le pas sur les péripéties d'une course que bien peu, finalement, ont le privilège de voir.

ROGER CANS.

CLASSEMENTS DE LA SPÉCIALE KAYES-KIFFA (282 km)

Motos. – 1. Mas (Yamaha), 3 h 57 min 20 s ; 2. Picco (Yamaha), à 1 min 29 s ; 3. Lalay (Honda), à 5 min 29 s ; 4. Olivier (Yamaha), à 6 min 9 s ; 5. Orioli (Honda), à 15 min 39 s.

Autos. – 1. Pescarolo-Fourticq (Peugeot 405), 2 h 35 min 35 s de pénalité ; 2. Vatanen-Berglund (Peugeot 405), à 11 min 25 s ; 3. Kankkunen-Piironen *(Peugeot 205), à 15 min 33 s* ; 4. Fontenay-Musmara (Mitsubishi), à 17 min 26 s ; 5. Ambrosino-Guehennec (Peugeot 205), à 17 min 48 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

Motos. – 1. Orioli (Honda), 74 h 37 min 29 s ; 2. Picco (Yamaha), à 1 h 10 min 45 s ; 3. Lalay (Honda), à 4 h 25 min 26 s.

Autos. – 1. Kankkunen-Piironen (Peugeot 205), 41 h 50 min 3 s de pénalité ; 2. Vatanen-Berglund (Peugeot 405), à 2 h 7 min 54 s ; 3. Shinozuka-Magne (Mitsubishi), à 2 h 49 min 41 s.

EN BREF

● **AUTOMOBILE : Rallye de Monte-Carlo.** – Après la sortie de route de son coéquipier Yves Loubet, le mardi 19 janvier, dans la quatorzième épreuve spéciale, Bruno Saby (Lancia Delta HF) possédait 10 min 26 sec d'avance sur l'Italien Alessandro Fiorio (Lancia Delta HF) à l'issue de la troisième étape. Le Français Jean-Pierre Ballet (Peugeot 205 GTI) était troisième à 20 min 23 sec.

● **BASKET-BALL : Coupe d'Europe.** – Limoges, déjà qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, s'est imposé, le mardi 19 janvier, à Belgrade (102-93). En quarts de finale de la Coupe Korac, le Racing Club de France-Paris a gagné à Manchester (95-92) mais est éliminé.

● **SKI : Coupe du monde.** – L'Italien Alberto Tomba a remporté, le mardi 19 janvier, le slalom géant de Saas-Fee (Suisse) comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Septième victoire de la saison pour le carabinier de Bologne, qui devance les Autrichiens Günther Mader et Helmut Mayer. Second temps de la deuxième manche, le Français Christian Gaidet se classe à la septième place.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 JANVIER

« La réaction à l'académisme », 10 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« De l'éclectisme au japonisme dans les arts décoratifs », 13 heures, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Approche de l'art).

« L'histoire mouvementée de l'école des beaux arts », *14 heures, 14,* rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Le Musée Rodin dans l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Art et civilisation d'Egypte au Louvre », entrée, face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris passion).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le vieux faubourg Saint-Antoine au *dix-septième siècle », 14* h 30, métro Faidherbe-Chaligny (Gilles Botteau).

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la cour des miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« *Hôtels prestigieux du Marais* », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« L'hôtel de Bourienne », 15 heures, 58, rue d'Hauteville (Isabelle Hauller).

« Le jardin des porcelaines », 15 heures, Musée Guimet, 6, place *d'Iéna (Hauts lieux et découvertes).*

« L'enceinte de Paris rive-gauche au douzième siècle », 15 h 15, 130, boulevard Saint-Germain (Simone Barbier).

« Cinquantenaire du Musée de l'homme : le Pérou de la préhistoire à *nos jours », 15 h 20, Musée de l'homme,* Palais de Chaillot, place du Trocadéro (L'art pour tous).

CONFÉRENCES

Eglise Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, 12 h 30 : « La foi est-elle périmée ? », par André Frossard, de l'Académie française, entrée libre (Paroisse *Saint-Merri).*

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « Les fortifications de Vauban », par Alain Gérard (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

Théâtre des *Arts-Hébertot, rue Léon-*Droux, 15 heures ou 18 h 30 : « Ramsès II », par Caroline Gaultier.

11, rue Jacques Bingen, 15 heures : « Giotto » (Simone Saint-Girons).

Salle des Ingénieurs, 9 *bis,* avenue d'Iéna, 15 heures : « Bethléem, Nazareth, Galilée » (Odette Boucher).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Amazonie, présentation du film *Indios... adios* », par Marc Bruwier *(Société de géographie).*

Châtillon, 2, rue Lasègue, 19 heures : « La femme au temps des pharaons », par Christiane Desroches-Noblecourt (Médiathèque Max-Pol Fouchet).

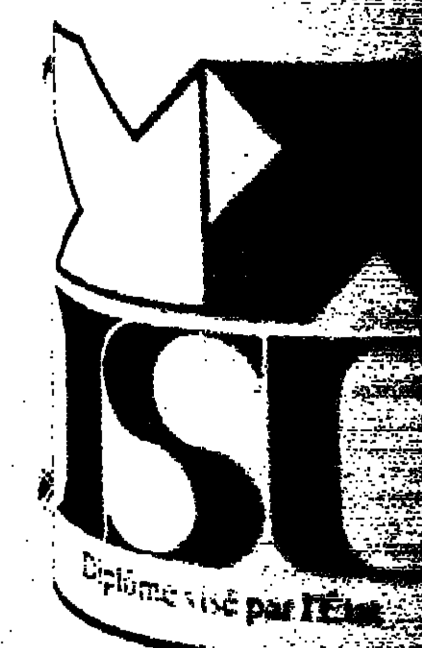
18, rue de Varenne, 20 h 30 : « L'avenir de la société française et le système éducatif », par Jacques Lesourne (Centre Varenne).

53, rue Erlanger, 20 h 45 : « La génération suivante », avec Juliette Minces et Jacqueline Costa-Lascoux (Etudes et recherches d'Auteuil).

L'association Solidam organise, le dimanche 24 janvier, de 13 heures à 18 heures, à La Mutualité, à Paris, un après-midi d'information et de spectacle sur la *guerre d'Algérie. Cette* manifestation, qui réunira devant le public des historiens et d'anciens militaires liés à la lutte anticolonialiste, apportera des témoignages et des réflexions sur les huit années de guerre.

(*) Solidarité et amitié entre les peuples français et algérien, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris.

● **Art et folie.** – Dans le cadre de la présentation de la revue *Chimères* se tient jusqu'au 7 février, au Centre Georges-Pompidou, une exposition d'œuvres réalisées en grande partie par des malades psychotiques à la clinique de La Borde – un des principaux centres de psychothérapie institutionnelle en France. *La Revue parlée* consacrera également plusieurs soirées à cette manifestation : le 21 janvier, de 15 heures à 20 heures, Félix Guattari présentera des films, bandes son et vidéos ; le 25 janvier, à 18 heures, «Art et folie», présentée par Jean Oury, avec Ugo Amati, Roger Gentis, François Tosquelles ; à 21 heures, «La revue *Chimères* », présentée par Félix Guattari, avec Gilles Deleuze, Gérard Fromanger, Barbara Glowczewski, Merri Jolivet, Matta, Jean-Claude Polack, Danièle Sivadon et Isabelle Stengers ; le 28 janvier, à 21 heures, entretien de Henri Maldiney et Jean Oury.



Le Monde

EDUCATION

L'évolution tranquille des classes préparatoires

Après des années de stagnation, les classes préparatoires aux grandes écoles sont en pleine expansion. Leur nombre augmente et leurs filières se diversifient. Mais ce succès comporte des risques.

A parcourir les couloirs du lycée Louis-le-Grand ou du lycée Henri-IV, où se presse l'élite des «taupes» et des «khâgnes», des «bio maths sup» ou des «prépas HEC», le monde feutré, sérieux, bosseur et motivé des prépas semble immuable. Dans ces temples de la sélection et du bachotage à temps plein, dans ces pépinières pour forts en thème, les meilleurs ont toujours l'œil fixé sur la ligne bleue du concours de Polytechnique ou sur le porche mythique de l'école de la rue d'Ulm. Quant aux «cancres» de ces centres d'excellence, ils sont le plus souvent assurés de décrocher un concours moins huppé ou de poursuivre en cas d'échec un cursus universitaire de qualité. A raison de plus de trente heures de cours par semaine, d'autant de travail personnel et d'une dose intensive de «colles» et de devoirs, le contraire serait étonnant.

Dans l'océan des formations universitaires, les classes préparatoires continuent donc d'apparaître comme des îlots protégés, à l'abri des tempêtes qui ont secoué l'enseignement supérieur depuis une vingtaine d'années. Les chiffres le confirment, d'ailleurs. Entre 1970 et 1985, les effectifs globaux des étudiants de niveau premier cycle (DEUG, instituts universitaires de technologie, sections de techniciens supérieurs et classes préparatoires) ont plus que doublé, passant de 314600 à 632000. Mais cette augmentation moyenne de 6,6% par an du nombre d'étudiants au niveau bac + 1 et bac + 2 masque d'énormes disparités *(voir graphique)* : les STS ont véritablement explosé, multipliant leurs effectifs de près de cinq fois; les IUT ont progressé au rythme de 10% par an; tandis que les premiers cycles universitaires ont vu leurs effectifs augmenter de 75%, soit 5% par an en moyenne.

Les «prépas» se sont étoffées, certes, mais beaucoup plus modérément : de 3% par an en moyenne. Bien à l'abri dans le cocon des lycées, elles ont accompagné le gonflement général des effectifs étudiants, mais en prenant soin de protéger la qualité de leur recrutement afin de répondre au plus près à la demande des écoles prestigieuses ou exigeantes auxquelles elles préparent.

S'il n'a pas subi de révolution, loin de là, le monde des «prépas» n'est pourtant pas à l'écart des mutations. La dernière rentrée en apporte la meilleure preuve : une rentrée en fanfare, puisque les effectifs des premières années de classes préparatoires ont brusquement enregistré une croissance inhabituelle. Alors qu'ils progressaient, bon an mal an, de 1 à 5% depuis une dizaine d'années, ils ont fait un bond spectaculaire avec une augmentation de plus de 10% pour les seules prépas publiques. 740 élèves supplémentaires en maths sup, 870 en prépa HEC, 300 en hypokhâgne, ces chiffres peuvent paraître dérisoires au regard des flux annuels de bacheliers. Ils sont loin d'être négligeables dans le monde très sélectif des prépas. Et ils résultent d'une politique très volontaire du ministère de l'éducation : celui-ci n'a pas hésité à créer cette année soixante classes supplémentaires. Pour les seules maths sup et maths spé classiques, les plus recherchées des prépas scientifiques, il a ouvert vingt-quatre nouvelles classes, soit autant que pendant les dix années précédentes. Cet effort amplifie une évolution amorcée depuis deux ans, puisque vingt classes avaient été créées à la rentrée 1985 et trente-cinq à la rentrée 1986. Et il devrait, selon la direction des lycées, se poursuivre à un rythme comparable pour 1988.

Effectifs

EFFECTIFS DE L'ENSEMBLE DES FORMATIONS DE NIVEAU PREMIER CYCLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE (SANS IUT)

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS)

IUT

CLASSES PRÉPARATOIRES

TOTAL : 314 600 — TOTAL : 400 000 — TOTAL : 500 000 — TOTAL : 555 000 — TOTAL : 632 770

+100% / +6,6% — +75,5% / +5% — +336% / +22% — +159% / +10% — +46% / +3%

% d'augmentation en 15 ans / % d'augmentation moyenne annuelle

1970-71 — 1975-76 — 1980-81 — 1983-84 — 1985-86

La pression des usagers

Après des années de relative stagnation, après une période d'incertitude au début des années 80, lorsque la gauche triomphante et égalitaire imagine un moment de supprimer les grandes écoles, les classes préparatoires ont donc retrouvé tout leur tonus. Elles répondent en cela à une double demande. Celle des écoles, tout d'abord, elles-mêmes invitées par les responsables économiques à former davantage d'ingénieurs et de managers pour les entreprises de demain. Sans doute, comme le souligne à juste titre le Centre d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI), ne faut-il pas raisonner uniquement en termes de flux annuels de diplômés par rapport aux besoins actuels des entreprises. Sans doute convient-il de prendre la mesure du «stock» d'ingénieurs pour éviter de saturer, à moyen ou à long terme, un marché soumis aux aléas des évolutions technologiques. Mais, comme le démontre l'exemple de l'électronique (*le Monde* du 26 novembre 1987), on va vers une augmentation sensible du besoin d'ingénieurs et plus encore de cadres commerciaux et financiers. Ainsi, les écoles d'ingénieurs ont augmenté leurs effectifs de 50 % entre 1970 et 1985 (passant de 30 000 à 45 000), tandis que les écoles de commerce triplaient les leurs (28 600 en 1985 contre 9 400 en 1970).

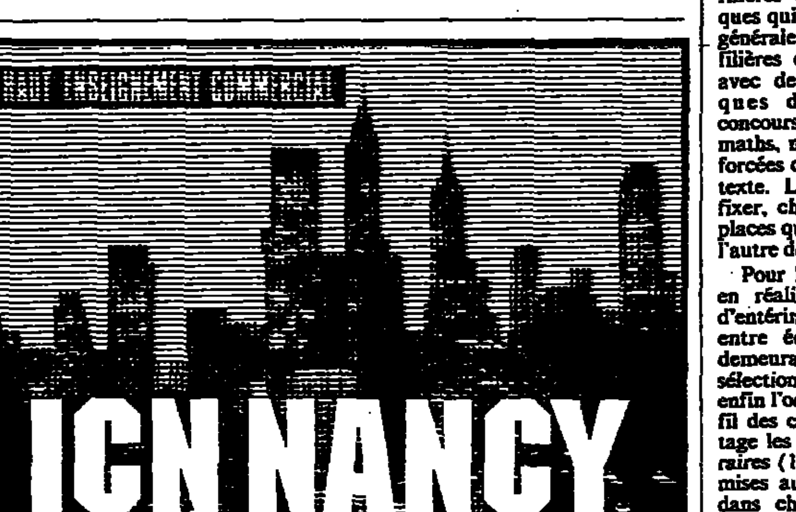
A cette demande du monde économique s'ajoute la pression des «usagers» – les jeunes et leurs familles, – souvent relayés par les collectivités territoriales. Le prestige traditionnel des grandes écoles est d'autant plus sensible que les formations universitaires, en particulier en premier cycle, souffrent d'une mauvaise image de marque. Et la crise de l'emploi a encore renforcé l'attrait des classes préparatoires : la quasi-garantie des débouchés professionnels de bon niveau qu'elles assurent à la quasi-totalité de leurs élèves est évidemment devenue une carte décisive, au moins pour les prépas scientifiques et commerciales.

Il n'est donc pas surprenant de voir, comme à Lens, dans le Pas-de-Calais, l'association de parents d'élèves du lycée Condorcet, appuyée par la municipalité, se mobiliser pour obtenir l'ouverture de classes préparatoires. De même à Avignon, qui, malgré son université, ne dispose pour l'instant que d'une prépa HEC et milite pour l'ouverture de classes de maths sup et de maths spé. Il n'est pas davantage surprenant, dans ce contexte, de constater que le ministère de l'éducation décentralise de plus en plus les nouvelles classes préparatoires qu'il ouvre : la création, cette année, d'une maths sup à Nîmes ou à Evreux, de prépas commerciales à Bayonne, Montluçon, Tarbes ou Toulon, aurait certainement paru utopique il y a quelques années.

Cette relance des classes préparatoires est accompagnée d'une volonté d'en diversifier les filières et d'en renouveler les programmes. Sur le second point, l'introduction de l'informatique a indéniablement été la grande affaire des dernières années. Entre les lycées progressivement équipés de micro-ordinateurs et les écoles scientifiques et commerciales qui avaient, depuis des années, mis l'informatique à leur programme, les prépas apparaissaient un peu comme les parents pauvres. Comme souvent, c'est l'Ecole polytechnique qui a déclenché le mouvement : en introduisant une épreuve facultative d'informatique à son concours 1986, puis en annonçant que cette épreuve serait obligatoire dès le concours 1989, elle a contraint le ministère de l'éducation et les professeurs de prépa à se décider. Dès cette année, les maths sup et maths spé classiques ont été équipées de matériels de très bonne qualité, les enseignants ont été formés à l'enseignement de l'information et les horaires de maths et de physique ont été allégés pour faire de la place à l'informatique. A la rentrée 1988, ce devrait être le tour des maths sup biologie et technologie. Quant aux prépas HEC, l'introduction de l'informatique est liée à la refonte des programmes qui devrait accompagner l'étalement sur deux ans de ces préparations.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 24.)



L'évolution tranquille

Crise de croissance chez les gestionnaires

Les préparations aux écoles de commerce sont agitées par un double débat : la réforme des concours et le passage à deux ans.

En pleine expansion depuis une douzaine d'années, les classes préparatoires au haut enseignement commercial continuent à avoir le vent en poupe. Pour la seule année 1987, elles ont bénéficié de vingt-deux des soixante nouvelles « prépas » créées par le ministère de l'éducation (quatorze en option générale et huit en option économique). Dans la foulée, les effectifs des « prépas HEC » publiques sont passés de 5 000 à 5 900 élèves cette année, soit une augmentation de plus de 17 %, contre 10 % dans les classes de mathématiques supérieures préparant aux grandes écoles d'ingénieurs et à peine 7 % dans les hypokhâgnes (première année de préparation aux concours littéraires des écoles normales supérieures). Encore faut-il souligner que les prépas HEC des lycées publics n'accueillent guère plus de 60 % des effectifs. Si l'on y ajoute ceux des établissements privés ou consulaires, ce sont en réalité près de *10 000 élèves qui* préparent les concours des grandes écoles de commerce.

Des concours en pleine mutation, du fait des grandes manœuvres *qui* ont agité depuis quelques mois le monde des écoles de commerce (*le Monde* du 17 septembre et du *22 octobre 1987*). *En juin dernier*, en effet, les deux écoles consulaires de Reims et de Rouen ont décidé de quitter le réseau des ESCAE provinciales (*Ecoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises*), afin de constituer avec l'EDHEC de Lille (privée) et l'Institut commercial de Nancy (universitaire) un groupe autonome doté, dès le concours 1988, d'une base commune d'épreuves écrites, « Ecricome ». Leur objectif affiché était d'apparaître comme des écoles de niveau intermédiaire entre les « quatre grandes » (HEC, ESSEC, Ecoles supérieures de commerce de Paris et de Lyon) et le réseau des ESCAE.

Rattraper les scientifiques

Piquées au vif, ces dernières ont réagi, l'été dernier, en mettant au point une réforme de leur concours commun, qui va être appliquée dès cette année. Pour éviter l'éclatement de leur réseau, les ESCAE ont décidé d'assouplir et de diversifier leurs règles d'admission. A côté des filières économiques et technologiques qui restent inchangées, l'option générale présentera désormais deux filières distinctes : le concours G, avec des épreuves de mathématiques de haut niveau, et le concours G', moins ambitieux en maths, mais avec des épreuves renforcées de langues et de synthèse de texte. Les écoles seront libres de fixer, chaque année, le nombre de places qu'elles offriront dans l'une ou l'autre de ces options.

Pour les uns, cette réforme n'est en réalité qu'une manière habile d'entériner les différences de niveau entre écoles, les mathématiques demeurant le critère essentiel de sélection. Pour les autres, elle offre enfin l'occasion de diversifier le profil des candidats et d'ouvrir davantage les portes des écoles aux littéraires (1). *Le nombre de places* mises au concours de cette année, dans chacune des seize ESCAE, fournit un premier élément de réponse (*voir tableau*). Cinq écoles (Nantes, Toulouse, Bordeaux, Nice *et Grenoble*) avaient *annoncé*, dès le mois d'octobre, qu'elles réserveraient au moins la moitié de leurs places aux candidats de la filière G. Elles ont été imitées par Dijon et Tours, tandis que les autres ont en général équilibré les G et les G'.

Au total, le nombre de places offertes est sensiblement supérieur dans la filière G. Pour M. Henri Verdier, directeur de l'école de Clermont-Ferrand et principal architecte de la réforme, *« il serait tout à fait prématuré, voire inexact, de déduire de cette répartition des places des conclusions sur le niveau des écoles. Tout va dépendre du comportement des candidats au moment de l'inscription et du choix définitif en cas de succès »*. Il est cependant évident qu'un certain nombre d'écoles ont délibérément utilisé le nombre des places en G comme un argument commercial. Tel directeur l'explique sans ambages : *« Face à la concurrence, on a bétonné. Il n'était pas question de prendre des risques cette année. »* Chacun, en tout cas, attend, non sans inquiétude parfois, les résultats définitifs d'un concours 88 qui risque de bousculer la hiérarchie et de redistribuer les cartes.

Ce remue-ménage, où beaucoup voient une crise de croissance, est d'autant plus sensible que l'avenir de l'ensemble des grandes écoles est suspendu à un autre projet de réforme : le passage à deux ans de la durée des classes préparatoires commerciales. Si l'on souligne au ministère de l'éducation que ce dossier n'est pas encore tranché, on admet, en revanche, que ce n'est plus désormais affaire que de décision ministérielle. Un premier rapport remis au printemps dernier a démontré en effet ce qui justifiait une telle réforme ; le passage à deux ans permettrait de réduire le bachotage et les taux de redoublement très importants. Il permettrait également d'approfondir la formation des prépas commerciales et de les mettre sur le même plan que les prépas scientifiques ou littéraires. Il placerait enfin les grandes écoles de commerce dans une situation comparable à celle de leurs homologues étrangères, qui voient sortir leurs élèves au niveau bac + 5.

Un rapport complémentaire, établi au mois d'octobre dernier, analyse concrètement les scénarios et les échéanciers souhaitables pour la mise en œuvre de la réforme. Il en ressort notamment que le passage en deux ans implique la création de cinquante-quatre à soixante et onze nouvelles classes préparatoires, selon les scénarios retenus. Ce rapport juge, d'autre part, préférable d'envisager une transition vers ce nouveau système étalée sur deux ans plutôt que sur trois ans, comme certains le suggéraient. Il souligne enfin que *« les moyens à mettre en œuvre ne sont pas négligeables, mais ne sont pas non plus exceptionnels, dans le contexte général du développement des classes préparatoires »* au cours des dernières années.

Tout semble donc plaider en faveur d'une réforme jugée souhaitable par la plupart des écoles de commerce : *« La situation est déjà perturbée par la mise en place des nouveaux concours. Autant régler dans la foulée la réforme des classes préparatoires pour sortir au plus vite de cette période de turbulences »*, commente un directeur de province. Pour quelques semaines encore, la réponse appartient à M. René Monory.

G. C.

(1) Les bacheliers scientifiques (C et D) représentent près de 75 % des élèves de « prépa HEC ».

Un artisanat de luxe

Les hautes tours de Notre-Dame veillent sur l'Institut de préparation aux études supérieures (IPESUP). Ouvert en 1974 dans l'île de la Cité, cet établissement prépare notamment au concours d'HEC et à l'examen d'entrée à Sciences-Po. Son taux de réussite est remarquable : en 1987, l'IPESUP possédait avec 76,3 % d'admis la première classe préparatoire HEC de France et, avec 57 % d'admis, la première classe préparatoire Sciences-Po. Ce qui fait dire à l'un de ses responsables : *« La moitié des élèves de Sciences-Po sont passés par ici. »*

L'IPESUP a été créé par deux anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, MM. Gérard Larguier et Patrick Noël, qui ont su s'engouffrer dans un créneau quelque peu négligé par l'enseignement public, notamment pour Sciences-Po. L'admission à ces établissements suppose, en effet, une solide préparation, compte tenu de la nature spécifique des épreuves, très différentes de celles du secondaire, et du faible pourcentage de reçus.

Quel est donc le secret de l'IPESUP ? Tout d'abord une progression régulière et maîtrisée des effectifs. Le succès n'a pas tourné la tête à la direction de l'Institut, qui place haut la barre pour les postulants. Examen et entretien pour HEC. Minimum 12 de moyenne en terminale et tests d'admission pour Sciences-Po. Ces tests permettent, selon la direction, d'éliminer systématiquement les candidats trop faibles ou insuffisamment motivés. Ils autorisent également la constitution de groupes homogènes d'élèves, *« condition indispensable pour créer une dynamique du succès »*.

Le choix des professeurs ensuite. Une équipe d'enseignants choisis en fonction de leurs titres, mais aussi de critères pédagogiques, où *« la volonté de réussir »* compte pour beaucoup. Ces professeurs *« mettent le paquet tout au long de l'année »*, assure Anne, étudiante en « prépa » HEC. Le rapport entre enseignants et élèves dépasse le cours magistral. *« Ici, on sent que les gens sont avec nous »*, confie Laurence, qui prépare également HEC.

Environ 360 élèves

IPESUP forme, sélectionne, bichonne, porte ses élèves. De nombreux examens blancs, avec correction détaillée, permettent à chacun de suivre l'évolution de ses progrès. Des « galops » groupés sur deux jours, comme à Sciences-Po, sont prévus. L'étudiant doit alors atteindre une certaine moyenne, sinon il risque de ne pas achever son année à l'IPESUP.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves est d'environ 360. Le coût de la scolarité est de 25 000 F pour HEC et de 19 000 F pour Sciences-Po. Pour les parents dont l'imposition fiscale est inférieure à 30 000 F, l'IPESUP propose une bourse pour réduire les frais d'étude. Des *« stages intensifs »* de durée variable sont également organisés à Noël, Pâques et en septembre pour des élèves qui ne fréquentent pas l'Institut. Trois mille étudiants les ont suivis en 1987.

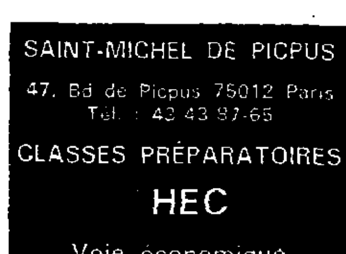
« Au début, c'est dur, on a la tête sous l'eau, confie Sébastien, qui veut entrer à Sciences-Po. *Mais chacun est dans le bain, alors on s'en sort tous ensemble »*. Incontestablement à l'IPESUP, les étudiants font corps. Face à l'adversité des contrôles ? Parce que tous ont conscience qu'ils vivent *« une année cruciale »* ? Toujours est-il qu'on est *« solidaire »*, affirme Valérie. Le travail avant tout. *« Ici on a tout pour réussir. Même les locaux ont été conçus pour ça, pour bosser »*, déclare un élève. Rien n'échappe à l'œil vigilant des responsables. Le travail de l'IPESUP est un artisanat de luxe. Les étudiants reconnaissent que c'est difficile, mais ne s'en plaignent pas. *« On l'a voulu »*, assure Sébastien.

JEAN PERRIN.

Répartition par filière des places mises au concours des ESCAE en 1988

	Filière G	Filière G'	Filière économique	Filière technologique	TOTAL
Amiens	24	21	24	1	70
Bordeaux	65	35	28	2	130
Brest	20	34	24	4	82
Clermont-Ferrand	40	36	22	3	101
Dijon	50	26	23	1	100
Grenoble	46	25	18	2	91
Le Havre	34	34	30	2	96
Lille	49	50	42	4	145
Marseille	56	50	32	2	140
Montpellier	25	26	22	2	75
Nantes	72	27	34	2	135
Nice	43	18	17	2	80
Pau	30	48	11	3	92
Poitiers	15	35	9	1	60
Toulouse	70	45	24	2	141
Tours	50	25	24	1	100
Total	689	535	384	34	1 642







des classes préparatoires

Les « khâgnes » lorgnent sur Sciences-Po

Les préparations littéraires n'avaient jusqu'à présent qu'un débouché, particulièrement limité : les Ecoles normales supérieures. Certaines tentent de s'orienter vers les Instituts d'études politiques.

DEPUIS 1983, certains lycées proposent à leurs élèves d'hypokhâgne des cours de préparation aux Instituts d'études politiques (IEP), et notamment à celui de Paris, le plus coté. Inscrits en première année de classes préparatoires littéraires, ces étudiants trouvent ainsi des débouchés nouveaux, au prix d'un effort supplémentaire. Ce « mariage », qui rencontre un succès croissant chez les familles et les proviseurs, convient aussi aux IEP, qui voient là une solution à leur problème de recrutement.

Contrairement aux classes scientifiques ou commerciales qui préparent à des écoles variées, les « prépas » littéraires mènent théoriquement aux seuls concours des Ecoles normales supérieures (ENS) littéraires. Or celles-ci, très sélectives, n'absorbent qu'une faible partie des candidats. Dans certains lycées, le nombre des élèves qui parviennent à intégrer l'Ecole normale, après deux années de labeur intensif, atteint péniblement les 10 %. Ailleurs, il peut se passer plusieurs années sans qu'aucun candidat ne figure au rang des heureux élus : souvent conçues par les lycéens comme une simple phase de formation intellectuelle, ces classes sont parfois détournées de leur vocation première.

Pour utiliser les ressources de ces préparations littéraires, tout en diversifiant leurs débouchés, le ministère de l'éducation nationale a donc décidé d'y créer des cours de préparation aux IEP. « *Nous avons constaté que les élèves refusés à l'ENS présentaient souvent Sciences-Po*, explique M. Jean-François Cuisinier, sous-directeur des enseignements et diplômes au ministère. *Il était normal que le service public contribue à créer des préparations appropriées.* » Dans certains lycées, les élèves d'hypokhâgne peuvent ainsi suivre quatre heures de cours supplémentaires répartis entre le français, la philosophie, les langues vivantes, l'histoire et la géographie.

Ces enseignements, dispensés par les professeurs des classes préparatoires, sont adaptés à la nature des épreuves d'entrée dans les IEP. Toutefois, la spécificité de l'hypokhâgne doit être préservée. « *Il s'agit seulement d'une formation complémentaire*, souligne M. Cuisinier. *Nous refusons de créer des classes spécifiques pour Science-Po.* »

Des réussites artificielles

Sept cent quatre-vingts élèves, sur les trois mille huit cents que comptent les hypokhâgnes, ont choisi cette option qui semble donner d'assez bons résultats : selon le ministère, 40 % d'entre eux réussissent l'examen d'entrée à Sciences-Po de Paris, contre seulement 20 % de l'ensemble des candidats. Un nombre grandissant d'établissements souhaitent mettre en place ces options, qui ont attiré à la rentrée 1987 plus de trois cents nouveaux élèves : une vraie manne pour certains lycées qui peinaient à remplir leurs classes d'hypokhâgne.

Cette formation présente aussi des avantages pour les IEP, et tout particulièrement celui de Paris, qui cherche à normaliser son recrutement. Les candidats aux examens de Science-Po se dirigent en effet massivement vers des centres de formation privés, dont l'Institut déplore la position dominante. Une étude, réalisée auprès des élèves de première année par l'association étudiante Sciences-Po-Impulsion 92, montre que les quatre cinquièmes d'entre eux ont effectué au moins un an d'études entre leur bac et Sciences-Po, et que plus des trois quarts ont suivi une préparation privée, annuelle ou estivale.

Un véritable réseau de classes préparatoires privées s'est donc mis en place pour entraîner les candidats à un examen dont la difficulté va croissant. La moitié des jeunes qui réussissent l'examen d'entrée sont passés par l'IPESUP, qui est le plus performant de ces centres. L'affluence vers cet établissement est telle qu'il a instauré depuis quelques années... un examen d'entrée à la préparation de l'examen !

Les responsables de Sciences-Po regrettent que ce type de préparation impose une sélection par l'argent. Contrairement aux « prépas » publiques – qui sont gratuites, – *les établissements privés* coûtent au moins 4 000 F pour un mois et demi de cours d'été, et autour de 20 000 F pour une formation annuelle. « *De plus*, explique un membre de l'administration des IEP, *ces centres proposent un bachotage intensif, qui conduit souvent à des réussites artificielles.* » Certains élèves, que l'on nomme à Sciences-Po les « *veaux aux hormones* », déversent leurs connaissances le jour de l'examen et se montrent incapables de faire leurs preuves par la suite. Enfin, les établissements privés sont accusés de « *caricaturer* » Sciences-Po, en inculquant à leurs élèves des formes de raisonnement excessivement rigides.

C'est pourquoi les responsables de l'Institut se déclarent favorables à la multiplication des options Sciences-Po dans les classes d'hypokhâgne. Pour leur part, les dirigeants des centres de formation privés affichent un scepticisme inquiet : « *L'état d'esprit des classes d'hypokhâgne et celui de Sciences-Po sont trop divergents pour pouvoir cohabiter* », affirme l'un d'entre eux. Les enseignants d'hypokhâgne ne partagent pas toujours ce point de vue : « *Il n'y a pas de contre-indication*, souligne un professeur du lycée parisien Claude-Monet, *puisque les modalités d'accès à Sciences-Po viennent d'être réformées* (*le Monde* du 24 octobre 1987). *Les candidats qui se présentent un an après leur baccalauréat passent maintenant des épreuves tout à fait adaptées à ce qu'ils ont pu apprendre avec nous.* »

Dans d'autres lycées, cependant, l'option est victime de son succès : lorsque la moitié des élèves préparent intensivement l'entrée dans les IEP, des pressions sont parfois exercées pour que les cours d'histoire ou de philosophie du cursus général soient réorientés dans le sens d'une plus grande conformité aux exigences des IEP. Certains enseignants souhaitent même que leurs classes préparent, de façon identique, aux ENS et à Sciences-Po. Toutefois, cette position n'est pas majoritaire, et les responsables de Sciences-Po ne souhaitent pas enfermer leurs candidats dans des « ghettos » menacés par le bachotage.

RAPHAELLE REROLLE.

Des « superprofs » pour l'élite

De meilleurs élèves, de meilleurs salaires, un travail plus stimulant... Malgré des contraintes considérables, les « prépas » attirent, de plus en plus, les meilleurs professeurs.

« *QU'EST-CE qui fait la valeur des classes préparatoires ? La qualité des enseignants tout d'abord.* » M. Laurent Schwartz a indéniablement raison de le souligner (1). Au-delà des qualités et de la motivation d'élèves triés sur le volet, au-delà d'un rythme de travail intensif, au-delà d'exigences stimulantes de concours difficiles, les « profs de prépas » jouent un rôle décisif dans la réussite du système. Fondus dans la grisaille des lycées, loin de l'université et des laboratoires les plus renommés, ces enseignants sont pourtant méconnus, sauf de leurs élèves.

Comment expliquer, tout d'abord, que ces quelques centaines d'agrégés (neuf cents en maths, huit cents en physique, environ cinq cents en lettres, auxquels viennent s'ajouter philosophes, historiens et professeurs de langues), souvent passés par une école normale supérieure, par la recherche, un doctorat et l'université, troquent des carrières peut-être plus prestigieuses pour seize ou dix-sept heures hebdomadaires, des « colles » à la chaîne et des paquets de copies impressionnantes ? Pour Claude Deschamps, professeur de maths à Louis-le-Grand, la réponse est sans détour : « *J'ai passé cinq ans à la fac comme assistant, puis maître-assistant et chargé de cours. Je m'y suis, très vite, senti mal à l'aise. A l'université, on est chercheur avant d'être enseignant, alors que j'étais plus enseignant que chercheur. Dans le supérieur, on a souvent l'impression de patiner dans le vide. En prépas, devant des élèves constamment curieux et motivés, j'ai redécouvert le plaisir d'enseigner.* »

La traditionnelle différence entre classes préparatoires et universités affleure constamment, sur le mode sinon de la rivalité, du moins de la comparaison, dès que les profs de prépas précisent leur motivation. Comme le dit un professeur de khâgne parisien : « *Dans les matières principales, nous sommes attachés à une classe et à une seule. Très loin de l'anonymat des amphis universitaires. Nous faisons tout, pendant une année entière, pour les préparer à affronter le concours dans les meilleures conditions. Nous sommes maîtres à bord : on tient toute la chaîne, on est responsable de tout le processus de formation. C'est contraignant, mais aussi très motivant.* »

En outre, précise M. Amalberti, professeur de maths dans une prépa HEC en Avignon : « *Nous sommes confrontés au défi permanent des résultats aux concours. Le système d'évaluation est immédiat : si ça ne marche pas à la fin de l'année, c'est de notre faute.* » M. Chauve, enseignant en maths spé à Jeanson-de-Sailly, va plus loin : « *Au moment des résultats des concours, c'est un peu l'angoisse. Mais cette auto-évaluation présente des avantages évidents. Elle supprime l'essentiel des problèmes psychologiques entre élèves et profs. Ce n'est plus l'enseignant qui détient le véritable pouvoir de contrôle, c'est le concours.* » Et, plus ou moins discrètement, bien des enseignants de prépas critiquent la fuite des responsabilités qui caractérise trop souvent, à leurs yeux, le monde universitaire.

Des candidats de plus en plus nombreux

Le tableau n'est sans doute pas sans contrepartie. La charge de travail très lourde, le cadre contraignant et rigide des concours, l'équilibre difficile à réaliser entre la culture scientifique essentielle et le bachotage nécessaire, le renoncement à la recherche active (« *Mais combien d'universitaires en font vraiment ?...* » interroge perfidement un enseignant de maths sup) sont autant de pesanteurs que personne ne nie. Les candidats sont pourtant de plus en plus nombreux à vouloir enseigner en classes préparatoires.

« *Pour un normalien brillant, qui a fait quelques années de recherche, les perspectives de carrière universitaire sont souvent déprimantes : horizon bouché, carrière très lente sauf exception, et nécessité de jouer les porte-serviette et les correcteurs de copies des professeurs... Tout cela est très dissuasif* », souligne un jeune enseignant parisien. « *Malheureusement*, précise M. Ovaert, inspecteur général de mathématiques, *s'il y a autant de candidatures* (*trois cent trente candidats pour quatre-vingts places en maths cette année*), *c'est parce qu'il n'y a pas de débouchés dans le supérieur.* » Le statut des professeurs de classes préparatoires présente des avantages matériels qui sont loin d'être indifférents. Choisis par l'inspection générale de leur discipline, nommés par arrêté ministériel, échappant au « mouvement » général des enseignants du secondaire et à l'autorité hiérarchique de leur proviseur, les enseignants de prépas apparaissent comme des « superprofs ».

Ils bénéficient d'un régime de rémunération complexe, mais avantageux. Leur salaire de base ne couvre qu'une partie de leurs heures de cours hebdomadaires : dix heures pour un prof de maths, en « taupe », par exemple. Le reste de leur service (jusqu'à dix heures par semaine, selon les disciplines et les classes) leur est réglé sous forme d'heures supplémentaires au taux moyen de 15 000 F par heure et par an. A quoi viennent s'ajouter les colles. Et, dans le cas des titulaires de « chaires supérieures » (une bonne part des professeurs de matières principales des classes supérieures), l'accès aux échelles lettres (A) de la fonction publique, soit le même niveau hiérarchique qu'un professeur d'université de seconde classe. Au total, un enseignant de prépas double bien souvent son salaire d'agrégé, ce qui, dans le monde de l'éducation nationale, *est franchement attractif*.

Critères scientifiques et pédagogiques

Toutes ces raisons expliquent que bien des jeunes agrégés postulent, de plus en plus tôt, pour enseigner en classes préparatoires. Le lycée Louis-le-Grand vient ainsi de recruter deux mathématiciens de vingt-cinq et vingt-six ans pour des classes de maths sup ! Particulièrement sensible dans les disciplines scientifiques, ce rajeunissement modifie progressivement le profil des profs de prépas.

En mathématiques, ceux-ci sont d'ailleurs recrutés depuis quelques années sur une liste d'aptitude établie par une commission mixte formée de membres de l'inspection générale et de l'enseignement supérieur qui fondent leur choix sur des critères scientifiques autant que pédagogiques. Sans doute, khâgne ou maths spé sont encore proposées, à mi-carrière, à des agrégés du secondaire, particulièrement compétents et expérimentés, mais de plus en plus fréquemment on entre directement en prépas après Normale sup, quelques années de recherche et un bref passage au CNRS ou dans le supérieur. Avec le risque de routine, voire de sclérose, que représente la perspective de passer trente à trente-cinq ans dans une classe préparatoire.

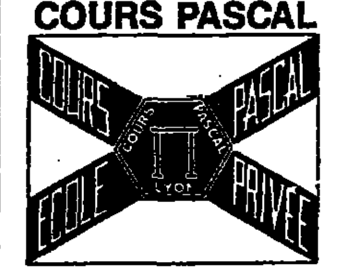
Un risque que n'écarte pas M. Claude Deschamps, président de l'Union des professeurs de spéciales. C'est pourquoi il s'efforce d'obtenir que ceux-ci puissent bénéficier d'années sabbatiques ou de possibilités de mobilité dans différents organismes, comme les grandes écoles. Des avantages qui, s'ils étaient accordés, contribueraient à asseoir encore davantage le prestige des professeurs de prépas.

G. C.

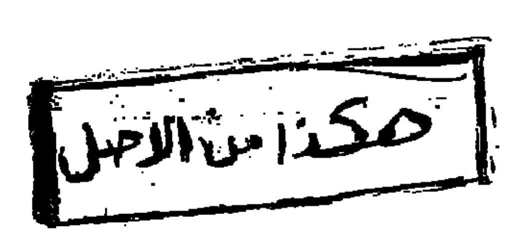
(1) Dans *Pour sauver l'Université*, 1983, Seuil.











Chasse gardée des garçons

LES théorèmes et les axiomes seraient-ils de mauvaises fréquentations pour les jeunes filles ? Alors qu'elles sont bien représentées dans les classes littéraires et commerciales, les femmes se taillent trop souvent la part de la... souris dans les « prépas » scientifiques. *Le vieux préjugé a la vie dure : les sciences, comme autrefois la guerre, restent la chasse gardée des hommes.*

En 1987, les premières années de classes préparatoires scientifiques comptaient 12 762 élèves dont seulement 2 840 filles, et celles des classes techniques 3 512 inscrits dont 377 filles. Encore ce chiffre est-il relevé, pour les scientifiques, par l'option biologie, qui recrute près de la moitié de ses élèves chez les lycéennes. Ailleurs, les audacieuses font souvent figure *d'oiseaux rares, même* lorsqu'elles sont bien accueillies. Au lycée parisien Chaptal par exemple, la classe de math-sup-technique est peuplée de quarante-huit garçons pour seulement deux filles...

Ces pionnières font en général très bonne figure parmi leurs congénères masculins : motivées, assidues, brillantes, leurs professeurs ne tarissent pas d'éloges sur leur compte. Pour avoir choisi des formations aussi peu féminisées, celles-ci sont particulièrement tenaces et douées. Comme le montre une enquête réalisée par les chercheurs du laboratoire d'économie *et de sociologie du travail* d'Aix-en-Provence sur l'enseignement technique industriel, les jeunes femmes qui choisissent des métiers « masculins » ont souvent des trajectoires particulières. Très poussées par leurs parents, elles estiment notamment qu'il faut faire « comme les hommes » pour s'en sortir et refusent les métiers traditionnellement féminins. D'autres soulignent l'importance du facteur culturel.

Malgré cela, certains continuent de penser que les femmes seraient moins attirées par l'abstraction que les hommes, et plus rebutées par le manque d'ouverture au monde des scientifiques. Dans nombre de familles, les filles s'entendent dire que le *métier d'ingénieur « n'est pas fait pour les femmes ».* Parfois, les parents tiennent à ce qu'elles gagnent leur vie plus vite que les garçons, en particulier dans les sections techniques, comme l'explique Mme Josiane Serre, directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres.

Des obstacles peuvent aussi exister dans certains lycées, où les proviseurs estiment que la place des jeunes filles n'est pas dans les ateliers ou parmi les traités de mathématiques. *« Est-ce vraiment une bonne chose pour elles de passer leurs journées à travailler sur des machines ? », demande* la responsable d'un lycée parisien, où cohabitent des « prépas » scientifiques et techniques. Les jeunes filles elles-mêmes montrent souvent peu d'enthousiasme à fréquenter des classes presque exclusivement masculines, au grand regret des enseignants, qui affirment souvent que leur présence améliore l'ambiance. *« Dans mon lycée,* se souvient en souriant une ancienne élève de maths sup, *il n'y avait même pas de glace dans les toilettes. »* Enfin, les lycéennes peuvent être *influencées par l'image médiatique* de la femme « idéale », celle des magazines et de la publicité, qui n'est pas une mathématicienne ou une technicienne, mais plutôt une diva du business.

Soigner leur réputation

De nombreux responsables d'établissement regrettent cette situation, et confirment qu'au sortir des écoles d'ingénieurs les femmes s'insèrent aussi bien dans la vie professionnelle que les garçons. Pour certaines d'entre elles, les bourses de la vocation scientifique et technique, créées en 1985 par Mme Yvette Roudy et distribuées à des lycéennes particulièrement motivées, peuvent constituer un encouragement. Mais cette aide, attribuée à cinquante jeunes filles en 1987, *demeure insuffisante et* ne change pas le problème d'image qui affecte les femmes *ingénieurs. Pour remédier à cela,* Mme Serre suggère que des femmes « ayant réussi » donnent des conférences dans les lycées, ou parlent d'elles à la télévision. Et M. Paul Delheuvels, proviseur du lycée parisien Louis-le-Grand, estime que le personnage de chercheuse ou celui de femme ingénieur pourraient être introduits dans certaines fictions. Il s'agit en somme pour les femmes de sciences de soigner leur réputation...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

L'évolution tranquille des classes préparatoires

(Suite de la page 21.)

La diversification des filières a connu des fortunes plus diverses. L'ouverture des classes préparatoires aux bacheliers du technique est engagée depuis une dizaine d'années. Créées en 1977 par Lio*nel Stoléru, alors chargé de la* revalorisation du travail manuel, les maths sup et maths spé TA et TB (ouverte aux bacheliers F) et TC (ouvertes aux bacheliers G qui préparent en deux ans les concours des écoles de commerce) sont encore mal reconnues et peu attractives : à la rentrée 1987, malgré l'augmentation sensible du nombre de classes depuis deux ans, elles ne comptent encore qu'un millier d'élèves sur les 20000 de l'ensemble des premières années de prépas scientifiques.

Selon l'expression de M. Ovaert, inspecteur général de mathématiques, qui suit auprès de la direction des lycées la politique en matière de prépas, *« ces classes continuent à pâtir de la concurrence des classes techniques des lycées »*, les sections de techniciens supérieurs (STS), beaucoup plus nombreuses, plus proches et plus sécurisantes pour les élèves. L'ouverture expérimentale, l'an dernier, de quelques classes de maths spé technologiques réservées aux titulaires d'un BTS est d'ailleurs révélatrice. Il s'agit d'offrir à ces diplômés de l'enseignement technique court des passerelles pour acquérir, en un an, des compléments de formation générale, afin de pouvoir entrer (sur titre pour l'instant) dans des écoles d'ingénieurs.

Une innovation plus récente – l'option économique des prépas HEC créée en 1981 – confirme, en revanche, son succès. De 9 classes ouvertes en 1981, on est passé à 33 aujourd'hui, et cette option rassemble 20 % des effectifs des prépas commerciales publiques. Quant aux classes de préparation aux études comptables supérieures créées à la rentrée *1986 par le* ministère de l'éducation, elles se développent rapidement. En deux ans, *26 ont été ouvertes dans* les lycées techniques ; elles accueillent un millier d'élèves, titulaires d'un BTS de comptabilité ou d'un DUT de gestion des entreprises pour les préparer en deux ans au DECS (diplôme d'études comptables supérieures).

Les deux points noirs pour les prépas scientifiques sont indéniablement les « bio maths sup », qui préparent principalement aux écoles d'agronomie, et les classes préparatoires aux écoles vétérinaires. Dans les prépas « bio », la stagnation des effectifs depuis le début des années 80 démontre malheureusement, comme on le dit au ministère, que le système est *« suréquipé ».* Le taux d'« évaporation » des élèves à la fin de la première année et le taux d'échec au concours confirment cette évaluation. La situation est d'autant plus inquiétante que si les écoles d'agronomie ne parviennent pas (sauf dans le secteur de l'agro-alimentaire) à augmenter les débouchés pour leurs élèves, de nombreuses écoles d'ingénieurs généralistes, à commencer par Polytechnique, ont introduit avec succès la biologie dans leur programme.

Quant aux écoles vétérinaires, elles réduisent régulièrement, et de *manière très dissuasive,* les effectifs de leurs promotions. Devant la concurrence de plus en plus vive de jeunes vétérinaires européens (belges, allemands ou hollandais) qui s'installent en France depuis trois ou quatre ans, beaucoup s'accordent à reconnaître que notre formation de vétérinaires est mal adaptée. Mais aucun des projets de réforme envisagés au cours des dernières années n'a, jusqu'à présent, vu le jour.

Le poids de Polytechnique

Restent les classes préparatoires littéraires, qui manquent manifestement de débouchés. Le réseau des khâgnes du groupe S – sciences sociales – n'a permis, pour l'instant, qu'une modeste ouverture (à peine deux cents élèves). Le passage éventuel à deux ans des prépas commerciales et la volonté des meilleures écoles de gestion de diversifier leur recrutement pourrait, à terme, améliorer sensiblement leurs perspectives, tout comme la relance inévitable, d'ici une dizaine d'années, du recrutement des professeurs certifiés et agrégés. Enfin, le développement, en hypokhâgne, des options de préparation à Sciences-Po constitue, en première année, une ouverture intéressante, mais encore insuffisante *(voir page 23)*.

Augmentation des effectifs, assouplissement des filières et des débouchés, introduction de l'informatique : les choses bougent dans les prépas. Mais cette mutation se heurte à un double obstacle. Tout d'abord, le rôle prédominant du bac C dans la sélection en amont et le recrutement des élèves de classes préparatoires. Les bacheliers C restent, en effet, le vivier privilégié des grandes écoles : 58 % des élèves de prépas en étaient issus en *1987* contre *61* % en *1978*, et la proportion dépasse 93 % pour les maths sup de types M et P. Or ce réservoir est limité : en vingt-cinq ans, entre 1960 et 1986, le nombre de bacheliers C a doublé, passant de 17 000 à 34 700, alors que le nombre total des bacheliers a été multiplié par huit.

L'autre obstacle est moins facile à cerner, mais il est tout aussi présent et explique le trouble sensible chez bien des enseignants de classes préparatoires quand on évoque avec eux l'avenir du système. Autrefois, expliquent notamment les scientifiques, les choses étaient claires : il y avait un nombre de prépas limité, pour des débouchés sans doute peu nombreux mais dans des écoles bien reconnues et dont les concours étaient peu ou prou alignés sur celui de Polytechnique. Le système était fort élitiste, certes, mais homogène et cohérent. Aujourd'hui, c'est toujours l'X qui « fait les programmes », alors que les élèves sont plus nombreux, de niveau plus variable, dans des filières diversifiées. Pour M. Claude Deschamps, professeur à Louis-le-Grand et président de l'Union des professeurs de spéciale, le bilan est simple : *« Vous avez un quart des élèves qui s'en sortent bien, une moitié qui rament comme ils peuvent et un quart qui coule. Ceux-là seraient beaucoup plus à l'aise dans des écoles dont l'enseignement serait mieux calibré et qui accepteraient de se démarquer de Polytechnique. Mais ça, c'est un sujet tabou ! »*

M. Daniel Grimm, directeur des *études à l'École centrale et* responsable du suivi des classes préparatoires à la conférence des grandes écoles, va dans le même sens : *« Pour nous, les prépas sont une référence essentielle, et il ne faudrait pas qu'elles deviennent minoritaires. Mais elles n'ont pas le monopole. Les écoles reconnaissent de plus en plus volontiers que certains jeunes ont choisi une filière de formation universitaire plus en phase avec leur personnalité. »* L'exemple des écoles d'ingénieurs est symptomatique : si les prépas (classiques ou intégrées aux écoles) restent largement majoritaires, le flux des admissions « parallèles » pour les étudiants titulaires du DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'une maîtrise représente désormais le quart des élèves ingénieurs présents dans les écoles. Une telle évolution, impensable il y a vingt ans, ne peut qu'inciter les classes préparatoires à de nouvelles adaptations.

GÉRARD COURTOIS.

Les pionniers de Diderot

AVEC leur BTS en poche, Gil, Olivier, Pierre et Nicolas ont décidé, comme les trente-deux autres élèves de leur classe, de devenir ingénieurs. Une aventure qui commence au lycée technique Diderot à Paris. Cet établissement vient, en effet, d'ouvrir une classe « math spé TS » qui permet aux jeunes techniciens de *« viser plus haut ».* Une expérience originale commencée en 1986 à Lille et à Versailles pour gagner, à la rentrée de 1987, la capitale et Dijon. Ces *« classes-passerelles »* doivent permettre aux titulaires d'un BTS d'accéder à certaines écoles d'ingénieurs. Selon le ministère de l'éducation nationale, un complément *d'étude d'un an suffit* aux jeunes techniciens diplômés pour assimiler un programme de « math sup » et de « math spé » allégé. *« Nous travaillons beaucoup »,* reconnaît Olivier, qui ajoute : *« C'est tellement rapide et différent de ce que nous avons connu ! »* Et Nicolas confirme : *« Pas le temps de souffler. Il faut s'organiser, car ce n'est pas du tout la même ambiance de travail que la préparation d'un BTS. » Mais le désir de devenir ingénieur est si fort...*

L'expérience de cette « math spé TS » comporte cependant une inconnue de taille : à la fin de l'année scolaire, les élèves pourront-ils entrer dans les écoles d'ingénieurs sur dossier ou après un concours ? Actuellement, nul n'est capable de répondre à cette question. En 1987, les étudiants de Lille et de Versailles ont pu accéder à certains établissements sur dossier. Mais ces écoles proposaient un nombre de places supérieur à celui des postulants. Aucun concours n'a encore été créé pour les élèves ayant suivi cette formation. Ce flou académique les inquiète un peu. D'autant plus, disent-ils, que *« les grandes écoles ne nous connaissent pas encore ».* Mais ils gardent le moral. *« Nous avons déjà un BTS,* se rassure Pierre. *Ce que nous ne possédons pas en théorie, comme les « math spé », nous le rattrapons avec la pratique. »* Et, selon un de leurs professeurs, les jeunes ainsi formés sont *« très valables sur le marché du travail. »*

J.-P.

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Directeur commercial

400/450.000 F

Electronique grand public - Le succès de cette entreprise sur le marché français est à l'image de la qualité de ses produits et de l'esprit de performance qui règne dans ses équipes. Son expansion (137 % de croissance sur 4 ans) et ses objectifs de développement l'amènent à rechercher un directeur commercial de haut niveau. Manager et homme de terrain, il mènera les actions commerciales opérationnelles auprès de la force de vente et du réseau de distribution. Animateur de la stratégie commerciale et marketing qu'il aura définie avec la direction générale et les services techniques, il sera parfaitement en mesure d'anticiper les tendances du marché et de la distribution. Membre du conseil de direction, il participera à la stratégie globale de l'entreprise. Ce poste ne peut convenir qu'à un professionnel de l'électronique grand public, âgé d'au moins 35 ans, ayant occupé pendant quelques années un poste de management des ventes. La maîtrise de l'anglais est indispensable. La rémunération annuelle, comprenant un intéressement aux résultats de l'entreprise, ne sera pas inférieure à 400.000 francs. *Le poste est basé à Paris. Ecrire à Sylvie LOTS en précisant la référence* A/D2916M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

LE MONDE DIRIGEANTS

l'opportunité offerte aux entreprises d'accélérer les recrutements de leurs dirigeants.

Pour tous renseignements contactez :

LE MONDE PUBLICITÉ, département Communication-Emploi.
Tél. : 45-55-91-82.



ISNAR

International service for national agricultural research

ISNAR IS A MEMBER OF THE CONSULTATIVE GROUP ON INTERNATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH. ITS PRINCIPAL WORK IS ASSISTING GOVERNMENTS OF DEVELOPING COUNTRIES TO STRENGTHEN THEIR AGRICULTURAL RESEARCH. IT COLLABORATES WITH GOVERNMENTS IN THE AREAS OF RESEARCH POLICY, ORGANIZATION, AND MANAGEMENT. IT HAS ACTIVE ADVISORY SERVICE, RESEARCH, AND TRAINING PROGRAMS.

Applications are invited for the following research officer positions :

RESEARCH PLANNING SPECIALIST
HUMAN RESOURCES MANAGEMENT SPECIALIST
MONITORING AND EVALUATION SPECIALIST

All positions involve approximately equal proportions of advisory service, research, and training activities.

The successful candidate will have an advanced degree, preferably a doctorate, in economics, agricultural economics, management, or a related discipline. A relevant publication record is desirable. He/She will have a proven ability to work with research or development leaders in developing countries, as well as a proven ability for teamwork. Excellent written and spoken english and fluency in french are required, and an additional knowledge of spanish would be an asset.

These positions will be based in The Hague, Netherlands, with frequent travel required. Salary and benefits will be comparable with other international organizations. The level of appointment will depend on qualifications and relevant experience. A detailed job description for each position will be sent to applicants.

Please send a letter of application with a copy of your curriculum vitae and names and addresses of *three references to :*

DIRECTOR GENERAL INTERNATIONAL SERVICE FOR NATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH
P.O. BOX 93375, 2509 AJ THE HAGUE, NETHERLANDS

Applications will be accepted until february 15, 1988, or until the position is filled.

BIAO AFRIBANK

la B.I.A.O. Cameroun
la B.I.A.O. Centrafrique
la B.I.C. Comores
la B.I.D.C. Congo
la B.I.A.O. Côte d'Ivoire
la B.I.P.G. Gabon
la B.I.A.G. Guinée
la B.I.A.O. Mali
la B.I.A.O. Sénégal

Recrutent par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours est ouvert respectivement aux ressortissants :

CAMEROUNAIS - CENTRAFRICAINS
COMORIENS - CONGOLAIS - IVOIRIENS
GABONAIS - GUINÉENS - MALIENS
SÉNÉGALAIS

jouissant de leurs droits civiques et âgés de moins de trente ans.

Ce concours s'adresse :

1) aux diplômés de l'enseignement supérieur
Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention de l'un des diplômes suivants :
* diplôme de licence es-sciences économiques (gestion)
* diplôme d'un Institut supérieur de gestion
* diplôme de gestion comptable et d'expertise comptable
* diplôme de gestion des entreprises et économie monétaire
* diplôme d'un Institut d'administration des entreprises
* diplôme d'études comptables supérieures
* diplôme d'études supérieures de banque
* diplôme d'un Institut *supérieur des statistiques*
* diplôme du centre d'études financières et bancaires...

ou d'un diplôme équivalent (écoles supérieures spécialisées telles écoles supérieures de commerce, de gestion et I.U.T.).

2) aux titulaires du baccalauréat
Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. *Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1987-1988.*

Les dossiers devront être retirés au Département Formation des filiales concernées, ainsi qu'au Département Formation du Groupe :
B.I.A.O. - 9, Avenue de Messine - 75008 - PARIS

Jusqu'au 05 Février 1988

Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services

Le Vendredi 19 Février 1988, Dernier Délai

Délégué Pédagogique Export

*Au premier rang de l'édition scolaire en France, **HACHETTE EDUCATION** réalise une part importante de son activité sur les marchés étrangers... Son département **HACHETTE EDITIONS ET DIFFUSION FRANCOPHONES**, édite des ouvrages d'enseignement du français pour tous les pays, des livres scolaires pour l'Afrique noire francophone, et diffuse le fonds scolaire HACHETTE auprès des établissements français du monde entier. Le Délégué Pédagogique Export est chargé de promouvoir et de vendre ces produits sur tous les continents, auprès des enseignants, des responsables de l'Education et des Libraires. Cette fonction requiert la disponibilité nécessaire à des déplacements nombreux et lointains (6 mois par an environ).*

Diplôme d'une Ecole de Commerce ou de l'Université, vous avez une première expérience professionnelle dans le livre scolaire de préférence et vous vous exprimez couramment en anglais et en espagnol.

Ecrivez-nous sous la réf. 87023/M au GROUPE LIVRE HACHETTE, Recrutement Cadres, 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS.



L'enthousiasme ça se communique.



L'Office européen des brevets à Munich

recherche un

JURISTE DE HAUT NIVEAU

(réf. : OJ 1-2/2)

pour assurer la fonction
de membre de la chambre de recours juridique.

Les candidats doivent être titulaires au minimum d'une licence en droit et avoir une bonne expérience professionnelle dans le domaine de la propriété industrielle et plus particulièrement des brevets. Excellente connaissance du français et compréhension de l'allemand et de l'anglais.

Le traitement de base, exonéré d'impôt national, sera compris (suivant l'expérience) entre 8 570 et 11 565 DM par mois, *auquel peuvent s'ajouter des indemnités* (par ex. d'expatriation) et des allocations familiales.

Les candidatures sur formulaire que l'on peut se procurer auprès de l'Office devront parvenir le 29 février 1988 au plus tard à l'Office européen des brevets, service du personnel, Erhardtstr. 27, D-8000 Munich 2 (R.F.A.).
Tél. Munich 2399-4316.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LECTEURS CHARGÉS DE MISSION

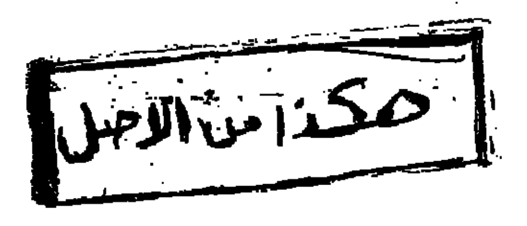
pour l'action linguistique et culturelle en Italie.

Le bureau linguistique de l'ambassade de France en Italie recrute pour l'année universitaire 1988/1989 quatre professeurs agrégés ou certifiés de préférence en lettres classiques, lettres modernes, grammaire ou italien, ayant une solide formation en didactique du FLE, dégagés d'obligations militaires, pour les postes de **BOLOGNE, PARLERME, PISE et TURIN.**

- Contrat de trois ans renouvelable une seule fois.
- Traitement mensuel brut : de 3 300 000 lires à 3 700 000 lires, plus allocations familiales.

Adresser, avant le 29 février 1988, un c.v. détaillé avec une photo et photocopies des pièces justificatives à :

BUREAU LINGUISTIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE
VIA DI MONTORO, 4 – 00186 ROME.



Le Monde INTERNATIONAL

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL

Pour l'une de nos filiales d'Afrique Noire francophone
nous offrons à un candidat de valeur
l'opportunité d'un poste actif disposant d'une large autonomie et de réelles responsabilités

DIRECTEUR
DE DEPARTEMENT AUTO (C.A. 8 milliards CFA)

Sa mission :
- en liaison avec la Direction Générale de la Filiale, détermine les *objectifs et les moyens*,
- définit les politiques et coordonne les actions des services Vente et Après-Vente,
- actualise les procédures internes du département et contrôle leur efficacité.

Son profil :
- âgé d'au moins 35 ans,
- formation supérieure commerciale,
- expérience réussie de responsabilité opérationnelle dans la *distribution automobile* comportant un service Après-Vente,
- connaissance approfondie des méthodes de marketing, d'organisaiton commerciale et de gestion,
- qualités affirmées d'animateur.

L'expérience de l'Afrique Noire constituerait un atout.
Statut et rémunération d'expatrié.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 6396 qui sera transmis par :

Pierre Lichau
PUBLICITE DE RECRUTEMENT
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

Importante Société de Négoce et Grande Distribution

recherche d'urgence pour le GABON

PATRON des COMPTABILITÉS

Sa puissance de travail et sa parfaite connaissance de la comptabilité lui permettent de maîtriser des volumes importants et les contraintes d'une exploitation reposant sur une dizaine de centres de profits informatisés et plusieurs entités juridiques.

Agé de 35 à 40 ans, ses qualités de meneur d'hommes lui permettront d'animer, de former et de contrôler en permanence une équipe d'une dizaine de locaux.
Expérience Afrique Noire appréciée.
Poste basé à LIBREVILLE pour lequel il est offert une rémunération attractive et les avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à Société I.T.A
15, rue Georges Bouzerait - 92120 MONTROUGE

Bleu Publicité

Le Monde CADRES

VAL D'OISE

LE CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE
recherche son futur

directeur des affaires culturelles

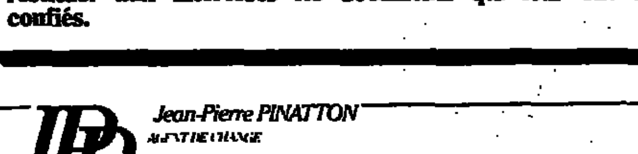
Chargé de la mise en œuvre de la politique du Conseil Général en matière culturelle, le Directeur des Affaires Culturelles aura la charge de :
• *La préparation des grandes orientations de la politique culturelle* • *La* coordination des activités culturelles départementales • La promotion de la politique culturelle en Val d'Oise • Les relations avec l'Etat et la DRAC.

S'appuyant sur l'actuelle Délégation aux Affaires Culturelles qui sera érigée en direction, *il devra notamment optimiser la gestion d'un secteur en* constante évolution depuis plusieurs années et qui dispose de moyens importants.

SI vous êtes fonctionnaire titulaire, diplômé de l'enseignement supérieur (3° cycle, Normale Sup, ENA...), SI vous avez entre 35 et 45 ans, SI vous avez une bonne expérience du secteur public, SI vous remplissez les conditions de détachement dans le cadre d'emploi des Administrateurs territoriaux,

notre conseil Dominique DESCHAMPS qui est chargé de *cette* recherche vous demande d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et Curric.-Vitae) sous réf. 17.728, à : **PUBLICITE ROGER BLEY,** 101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de *restituer aux intéressés les documents* qui leur *ont* été confiés.



Jean-Pierre PINATTON
AGENT DE CHANGE

recherche dans le cadre de sa politique de développement un

Responsable clientèle options sur actions

De formation supérieure vous justifiez d'une expérience commerciale significative et vous possédez une bonne connaissance des marchés à terme.
Venez vous intégrer à notre équipe Matif-Options, où vous bénéficierez d'une infrastructure importante (18 personnes, back office très structuré), pour conseiller et développer notre clientèle.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions à Eric MARCOMBES Charge Jean-Pierre PINATTON - 8, rue Auber - 75009 Paris.

ORGANISME HLM
banlieue Nord
recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

pour mission de concertation. Ces personnes dipl. de l'enseig. sup. seront chargées dans le cadre d'opérations de réhabilitation d'informer les locataires des travaux *envisagés*, d'exposés les conséquences et de recueillir les remarques et suggestions.
Outre de réelles capacités d'écoute et d'initiative, une *compréhension* effective du mécanisme du logement social, ce poste exige une large disponibilité pour la tenue des permanences.
Contrat à durée déterminée de 3 à 6 mois susceptible d'être poursuivi par contrat de 3 ans.

Lettre d'intention, prétentions, photo et c.v. à faire parvenir sous n° 8 344 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

STÉ DE CONSEIL ET FORMATION
EN INFORMATIQUE DE GESTION

cherche

PROGRAMMEUR

(H./F.) compétent(es), sur micro-compatibles. GW, BASIC, COBOL, *tableur*, SGBD. *Niveau* BTS ou DUT informatique.

Ecrire sous le n° 8348 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

N° 1 du secteur rech. pour R.P. FUTURS CADRES CCIAUX marché en forte expansion. Volonté d'entreprendre. Rémunér. motiv. Pr r.-vs 45-00-24-03.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉT. DE RÉDACTION, 39 ans, 2 ans dans un gd mensuel, anc. correcteur et rewritter, ex-stagiaire au *CPJ. Tél. 42-26-56-05.*

L'AGENDA

Bijoux

TS LES BIJX ANC.
et rares. Bagues romant. — 20 % escompte
ACHAT OR
GILLET, 19, r. d'Arcole, 75004 Paris 43-54-00-83. Un plaisir, un placement.

Enseignement

BENEDICTINE SUMMER SCHOOL
Pour garçons et filles de 14 à 18 ans.
Apprenez à parler l'anglais dans école dirigée par les Pères bénédictins. Enseignement de niveau élémentaire, intermédiaire et avancé. 20 h de cours par semaine en classe.
Les activités comprennent : hockey, voile, équitation, golf, tennis, camping. Excursion à Edimbourg et dans les Highlands.
Rencontre des étudiants à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Dates 88 9 JUIL./30 JUIL. 30 JUIL./20 AOUT.
Ecrire The Director, Benedictine Summer School The Abbey, Fort Augustus, Inverness-Shire Ecosse PH32 4DB spécifiant dates préférées. Tél. 320-6232.

Accessoires auto

AUTO-RADIO
POSE IMMÉDIATE PAR SPÉCIALISTE
Forfait montage A PARTIR DE 95 F.
AUTOTEC
93, AVENUE D'ITALIE, 75013 PARIS.
Tél. : 43-31-73-56.

Jeune fille au pair

Ch. fille au pair à partir du 1-3-88 pour un nouveau-né. Veuillez envoyer vos références à Lieve Pirquin, Graaf de Fienneslaan 20, 2520 Edegem (Belgique).

Instruments de musique

Part. vd piano KAWAI, quart de queue mod. KG 2, acajou verni, état neuf. Prix 55 000 F à débattre Tél. 48-24-19-58 ap./m. Joëlle.

Fourrures

Vous trouverez chez
GUY DRAY
fabricant
un choix incomparable de cuirs et fourrures
13, rue Etienne-Marcel 75001 PARIS Tél. : 42-36-53-40.

Restaurants

Restaurant les Orangines spécialités normandes. Ouvert tous les midi. Vendredi et samedi ouvert midi et soir. 4, bd Carnot, 93200 Saint-Denis. Tél. : 48-22-28-05.

Vacances Tourisme Loisirs

Ski pour les 5/13 ans du 7 au 14/2, neige maxi. pour enfants motivés, 3 100 F. Paris/Villard-de-Lans/Paris (16) 76-95-90-94.

CIRCUIT ÉGYPTE EN 4**** avec croisière sur le Nil
11 au 29 février : 5 190 F
22 au 28 février et 31/3 au 8 avril 88 : 5 880 F tt comp. Paris/Paris. TRACES T. 1-40-60-06-06, 8, rue SERRET, 75015 PARIS.

Vêtements

RÊVE NOIR
PRÊT-A-PORTER MIXTE
« nouveau magasin » cuir de luxe.
Tél. : 47-31-98-36.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. RÉAUMUR, original appt 55 m² imm. p. de t., beau stdg, 5e ét., asc., cheminée, tout confort, 780 000, 42-33-12-29.

3e arrdt

RUE DES GRAVILLIERS
LOFT A AMÉNAGER
gde haut. ss plaf., 66 m², 750 000 F, 45-26-10-44.

5e arrdt

PROCHE JARDIN DES PLANTES. A SAISIR 2 p., entrée, cuis., bains, w-c, 36 m², CALME, 565 000, 43-35-18-36.

5e ST-MICHEL ds imm. 18e pierre de t., beau et vrai 2 p. cuis., bns, 47 m² env., cour et rue, chem., à rénov. ou non. 43-36-01-94.

6e arrdt

RUE DU CHERCHE-MIDI stdg, asc., très beau séjour, chambre, bureau, état except., parking possible.

RUE DE SÈVRES
gd stud.o, cuis. sép., bon état, charme, 550 000. Fr. FAURE 45-67-95-17 11, R. ROUSSELET, Paris-7e.

LUXEMBOURG OBSERVATOIRE 6e
appt 5 p. 170 m² r.-de-ch. *surélevé, vue dégagée*, entrée indép., hab. ou profess. Tél. matin ou après 20 h. 43-22-00-42.

Mº SAINT-MICHEL
Bon immeuble p. de t., appt de réception, calme, dble liv., s. à manger, 2/3 p., cuis., 2 bns, 2 wc, chf. cent. ind. beauc. charme. 6, place Saint-Michel Merc.-jeud. 14 h-17 h.

7e arrdt

RUE ROUSSELET
studio à rafraîchir.
PRIX 470 000 F.

RUE DE VERNEUIL
imm. rénové, charme, soleil, verdure, 2e ét., gd studio ent. ép., 980 000 F.

ÉCOLE-MILITAIRE
2/3 p. en duplex + cour privative, 980 000 F. Fr. FAURE 45-67-95-17. 11, R. ROUSSELET, Paris-7e.

DUROC Pierre de t., ét. élevé, triple récept., 4 ch., 220 m² env., balc., services, calme, soleil, box possible. 43-35-18-36.

8e arrdt

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouv. ag. est à votre disposition au 45, av. GEORGE-V 8e 47-20-10-72.

RUE DE BERRY
3 p. 72 m², liv. 2 ch., 2e ét. s/jardin, parkings 47-20-10-72.

RUE DE PENTHIÈVRE
4 p., 85 m², 4e ét. s/cour, cl., chf ind., gaz, ravalt est voté 47-20-10-72.

9e arrdt

Parc MAISONS-LAFFITTE, belle MAISON RÉC. s/joli jdin paysagé 1 050 m², 187 m² hab., séj. 55 m² av. chem., mezzan. 43 m², c. ép. 14 m², 4 ch., s. bns, dche, w.-c., ss-sol 114 m², gar. 2 voit., 2 940 000. Ag. 39-62-50-95.

R. BERGÈRE, imm 1930 p. de t. 4 p. 100 m² sans asc., parkg + cave, prof. lib., 1 850 000, Doléac. 42-33-12-29.

10e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Mº GONCOURT, st. 18 m², *imm. 1930, tout cft*, 6e étage, ascenseur
PRIX 190.000 F
TEL : 42-33-12-29.

12e arrdt

SQ. SAINT-CHARLES
Imm. récent 50 m² + 30 m² terrasse, + 8 m² jdin d'hiver, 7e ét., asc., parkg + cave, 1 350 000 Doléac, 42-33-12-29.

14e arrdt

DENFERT-ROCHEREAU
récent, ét. élevé, studio, entrée, kitch., bns, w-c, dressing, bon état, prkg. 690 000, 43-35-18-36.

MOUTON-DUVERNET
récent 5e ét., dble liv., s. à m. + 3 ch., cuis., 2 bns, 3 w-c, poss. studio séparé, 130 m², balcons, calme, 2 boxes. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº LOURMEL, imm. stand. 5e ét. sur jdin sup., 6 p., c., 2 bains, 2 wc, balc. 130 m², 2 parkings. 3 150 000 F., 43-35-18-36.

16e arrdt

PARTICULIER VEND ST-GERMAIN-DES-PRÈS
STUDIOS (4e étage sur cour, calme) ds imm. pierre de taille. Faibles charges 18 m² 350 000 ; 25 m² 580 000, 45-44-57-92.

Près LA FONTAINE
2 pièces rénové, immeuble pierre de taille, profession libérale, 790 000 F. Téléphone 45-04-18-81, mat.

SÉLECTION DOLEAC
PRÈS BD SUCHET, 60 m² pierre de t. 1930, living + ch. 1er ét. asc. tt cft, cl. 1 780 000 F 42-33-12-29.

Mº PASSY
Gd st., 4 p., cuis., s. de bns, w-c, parf. état, 2.800.000
MGN 43-87-71-55.

RUE POUSSIN
Imm. p. de taille, 90 m², refait à neuf, dble living, 1 chbre, 4e ét. asc., + chbre serv., 47-20-10-72.

17e arrdt

Bd Pereire part vd 3 p., 5e ét., asc., pierre de t. 1 450 000 F. Ds la journée : 46-22-78-10. Ap. 19 h 30 : 47-66-87-31.

RUE DES DAMES
5 p., salon, s. à m. 3 ch., cuis., s.-de-b., w-c, imm. p. de taille, plaf. moulures, cheminée - Px 1.780.000 F
MGN 43.87.71.55.

Mº VILLIERS (17e)
petit immeuble indépendant 200 m² développés, situation calme
3 500 000 F.
ÉTUDE M. G.
43-27-55-18

IMM. PIERRE DE TAILLE
DUPLEX
85 m² +
TERRASSE
60 m², 6e ét., poss. parking. 47-20-10-72.

18e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
BUTTE-MONTMARTRE
original appt 45 m², imm. ancien, 3 p., cheminée, poutres, confort, *750 000* 42-33-12-29.

20e arrdt

NATION
état neuf, 175 m² calme et ensoleillé (agence s'abst.). Tél. : 43-48-10-61.

Mº BUZENVAL
Imm. 1974, 105 m² stdg. dble-liv., *31* m², *3* ch., 2e ét., asc. + bx, cav. 1 850 000 F. Doléac. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE. Imm. fin 19e s., b. 3 p. 80 m², 1er ét., calme s/cour et jdin, cave voûtée 11 m² et ch. serv. 11 m² au 7e ét. avec asc. 1 695 000. AG. 39-62-50-95.

HIPPOD. SAINT-CLOUD
studio 50 m² + 12 m² loggia. imm. 1982, 2e ét., asc. + box + cave, 730 000, Doléac 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
ASNIÈRES 10' gare, appt 70 m², imm. réc., stdg. dble lib. 32 m², 1 chbre, balc., tt cft, 3e ét., asc., box + cave, 1 020 000 F, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC.
NEUILLY BD V.-HUGO
spl. imm. p. de t., 80 m² dble lib., 1 chbre, tt cft, impec., 4e ét., asc., chem., très clair, calme, jdin, 2 350 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
10' RER RUEIL-MALMAISON
appt 92 m² + 30 m² loggia imm. récent 2e ét. asc. gd liv. 2 ch. tt cft. park + cave, jdin. 1 150 000 F 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
1' Mº Pte-de-Clichy appt 63 m² imm. 1975, living, 2 chbres. tt cft. 3e ét., asc., parking, cave, *650 000*, 42-33-12-29.

Province

SÉLECTION DOLÉAC
ARGELÈS S/M, PYRÉNÉES-ORIENTALES (F 2), 60 m² loggia vitrée, cuis. éq., chf indiv. au gaz, 300 m plage, dt 8 000 m² jdin pr., park. 370 000. 42-33-12-29.

viagers

LIBRE
Mº Pte-Versailles. 3 p. refait nf, 43-25-18-50.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECHERCHE ACHAT PARIS RÉSIDENTIEL APPTS HT DE GAMME et *HOTELS PARTICULIERS.* Tél. : 45-48-43-94.

CABINET DOLÉAC
Rech. pour client. de qual., s/PARIS et pr. BANLIEUE STUDIOS, 2-3-4-5-6 PIÈCES avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. 42-33-12-29.

ÉTUDE M.G.
39, AV. RENÉ-COTY 75014 PARIS
SPÉCIAL APPARTS DE STANDING S/PARIS
Rech. pour sa clientèle, apparts à partir de *140 m²* et au-delà ; expert. gratuite s/demande
dans certains cas, nous ACHETONS DIRECT.
n'hésitez pas à nous CONTACTER
L'IMMOBILIER EST UNE AFFAIRE DE PROF.
nous sommes là pour VOUS CONSEILLER
recherch. également à acquérir en totalité imm. Paris et proche banlieue
TÉL. : 43-27-55-18

JE RECH. PARIS rive gauche 5e et 6e de préf. 7e, 8e, 1er ou limitrophe. Gd studio ou 2 p. à rénover de préfér. PAIE CPT 47-07-77-50.

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

pavillons

MONTIGNY (95)
Quartier calme et pavillonnaire, 10' de la gare, 1' des écoles, 2' du centre commercial. *Bus à proxim.* Entr., plac., cel. R-de-Ch. Séjour double 31 m². Cuis. aménagée, carrelage, wc. 1er ét., 3 ch., s. de b., wc. Jardinet avec abri. Garage voiture. Tél. 39-78-96-77.

locations non meublées offres

Paris

GRANDE ARMÉE, dans bel imm. ancien, 5e ét., asc., salon, s. à manger, 2 ch., conft, 7.500 F + 800 F ch. Ch. indiv. au gaz. Tél. matin SEGECO 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. meublés et vides ou à l'achat pr PDG stés multinationales, bques, ambas. APPTS TR. GD STDG et MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Loc., vente, gestion., 5, r. Berryer, 75008 Paris. Rech. Appts vides ou meubl. pour sa client. loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées offres

Paris

Loue F2 + mezzanine du 2 au 24 février 5 000 F, 55 m², 8e étage, asc., clair, quartier Bourse. Tél. : 42-97-47-09.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS *MULTINAT.* et *DIPLOMATES* stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

terrains

URGENT, Cherche terrain indust. 6 à 10 000 m² avec ou sans bât., région Paris-Est (bordure de route). A LOUER ou A ACHETER (80 F TTC à 100 F le m²). S'adr. à P.I.L. (M. Kazan), 2, bis av. de la Garenne, 54000 Nancy. 83-27-81-81. Télex 961607 F.

91 GIF : 3 200 m²
en pente, fac. 30 m COS : 0,14, VUE, pl. sud (poss. + 2 000 m²). 64-88-35-39.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fds de carrosserie, région Sochaux 25 C.A. 2 000.000 F, 700 m², 450 000 F. Facilité de paiement, 16-81-30-47-65.

VAR. Vd camping caravaning 3 étoiles NN, restaurant et appt. 2 800 000 F. *M. Roux* 94-70-00-93 ou 94-70-10-65.

PRESSING bon 10e SARL, b. C.A., loy. 5 300 F par m. 100 m², parkg. 750 000.
DOLÉAC 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
5e Mº HALLES, cab. dent. bn CA vend cause retraite bn mat., 117 m² apt 3e ét. Prix 950 000 F 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
Mº HALLES. Cède bail 120 m², r.-de-ch., cave 70 m² + appt 90 m², loyer 61 000 F/trim., peut aut. ccerces, gros pass., 2 100 000, 42-33-12-29.

villas

PARC MAISONS LAFFITTE belle MAISON RÉCENTE sur joli jard. paysagé 1 050 m² habitab. 187 m² dont séj. 45 m², cheminée, mez., 43 m², c. éq., 14 m², 4 ch., s. de. bns, dche, wc, ss s. 114 m², gar. 2 voit., 2 940 000. AG 39-62-50-95.

maisons individuelles

Part. vd maison très bon état, 3 p. cuis., dche, w.-c., cave + local vide (160 m²). CE, Vichy, 50 m gare : val. 450 000 F. T. (16) 88-86-28-17 après 19 heures.

PROVENCE (Côte d'Azur) part. vend à 32 km de Saint-Tropez et de Sainte-Maxime petite maison de village, ancienne, entièrement restaurée, poutres, cheminée, sur 2 niveaux, 60 m² hab., cuis. éq., s. d'eau + w-c séparés, placard, cellier + terrasse, belle vue dans pays provençal. Tous commerces, école, PTT, px 290 000 F. Tél. 94-60-00-56.

PRÈS BORDEAUX
Particulier vend maison F5 sur terrain arboré, clôturé, 600 000 F. Tél. 56-05-11-38.

propriétés

(86) POITOU, région Roche-Posay, petit château XVe, remanié XVIII + gdes dépendances + 10 ha bois et prés attenants, travx à prévoir, 47-20-10-72.

bureaux

Locations

TROCADÉRO
récept., 4 burx, jardin-rue, imm. récent. gd stdg, parkg 180 000 F, 42-22-99-94.

LYON GARE LA PART-DIEU
bureaux équipés, salles de réunion. Standing, toutes durées, antennes cciales. Permanence téléphonique. A à Z (16) 72-33-00-23.

13e GOBELINS/ITALIE
LOCAL PROFESSIONNEL 150 m² (possib. 220 m²). Libre immédiatement. Tél. : 43-31-73-09.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Permanences téléphoniq.
43-55-17-50

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + burx neufs. Démarches RC et RM
SODEC SERVICES
Ch.-Elysées 47-23-55-42
Nation 43-41-81-81.

DOMICILIATION 8e
Burx, Télex/Secrét., Tél.
AGECO 42-94-95-28.

EMMANUEL THISSE CONSEIL

25 m² MONTSOURIS, 13e
R.-DE-CH., RUE STDG.
30 m² PTE PANTIN
19e, 2 BURX, S/JDIN.
35 m² PTE POUCHET
17e, PROX. EXTÉRIEUR.
40 m² ST-CLOUD
BE EMPL. CENTRE VILLE.
50 m² TERNES
REF. NF R.-DE-CH. RUE.
60 m² GEORGE-V
LOYER INTÉRESSANT.
100 m² 17e NORD
REFAIT NEUF.
105 m² 16e SEINE
5 BURX STANDING.
130 m² 5e MONGE
BOUT. + BUREAUX.
75 m² + 50 m² DIVISIBLES REFAIT NEUF
9e QUARTIER ASSUR.
42-27-49-36
MAINTENANT A VOTRE DISPOSITION UN SERV. HABITATION.

locaux commerciaux

Achats

Association Survival International (France) recherche local, centre Paris si possible, max. 2.000 F/mois, 16, rue Littré, 75006 Paris. Tél. : 45-49-40-18.

Ventes

A vendre immeuble commercial. Murs et fonds hôtel 3 étoiles NN, intersection 8e, 9e, 17e et 18e arrdts. 600 m² env., entièr. reconstruit en 1986, sous-sol + rez-de-chaussée + 5 étages, en SARL, 11 millions dont crédit 3 millions. Ecrire sous n° 8 345 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

appartements occupés

A vendre à Palaiseau (2' RER Palaiseau-Villebon) Appt au r-de-c. d'un pavillon d'un étage occupé jusqu'au 1er novembre 89 (probablement libre avant), 3 poss, s.b., buanderie, chaufferie, cave, jardin en propre 225 m², 380.000 F. Tél. : 46-63-76-72 et 46-63-76-20.

Le Monde

EMPLOI

Une enquête sur la rentabilité sociale

Le facteur humain est encore mal utilisé

CE ne sera une surprise pour personne. Les entreprises accordent aujourd'hui davantage d'importance au facteur humain. Elles lui reconnaissent même un rôle essentiel dans les performances obtenues et disent s'en préoccuper pour améliorer leur compétitivité.

En revanche — et la surprise vient de là — les mêmes entreprises mettent rarement leurs actes en harmonie avec leurs convictions. Elles sont nombreuses à éviter ou à omettre, au mieux, d'intégrer la dimension sociale dans leurs décisions et, ce qui est plus préoccupant, dans leur plan stratégique. Au moment de faire des investissements ou de développer un produit, elles ne se soucient pas toujours de la formation des hommes et à peine moins de leurs motivations.

« Des changements culturels »

En réalisant en commun une enquête sur ce thème, le cabinet Peat Marwick consultants et l'association Développement et emploi ne croyaient pas mettre en lumière de tels résultats avec les réponses de 267 entreprises sur les 600 interrogées (1), représentant tous les secteurs d'activité. Dans la logique de précédentes études, ils espéraient avoir la confirmation de la place désormais déterminante qu'occupe la fonction personnel, et pensaient bien révéler *« la perception grandissante, chez les dirigeants, de la contribution du domaine social dans la compétition économique »*.

En fait, la *« rentabilité sociale »* prend des allures ambiguës, voire contradictoires. Si 67 % des chefs d'entreprise et des directeurs du personnel estiment que la contribution des salariés est plus déterminante que les moyens financiers ou matériels, ou si 32 % la considèrent comme aussi importante, seuls 25 % prévoient un volet « emploi-ressources humaines » quand ils préparent un dossier d'investissement et 11 %, pas plus, décident de l'accompagner d'un plan de formation. D'ailleurs, on observe qu'il n'y a guère que 14 % d'entre eux pour disposer d'un instrument de mesure afin de connaître la rentabilité des dépenses sociales, et que 69 % ne s'en préoccupent pas. Au passage, il apparaît aussi que les directeurs généraux se fixent sur la maîtrise des coûts, alors que les directeurs financiers *« privilégient la mise en œuvre de changements culturels »* pour atteindre leurs objectifs, et ce bien avant les directeurs des ressources humaines. *« La fonction financière paraît (...) très centrée sur la dimension humaine »*, soulignent à ce propos les auteurs de l'enquête.

Ainsi deux attitudes peuvent cohabiter. D'un côté, les dirigeants vont retenir des actions prioritaires pour améliorer le poids du facteur humain. Ils insistent alors sur le développement des compétences (92 %), la politique de communication (86 %), les changements d'organisation (79 %), la réduction des coûts et la qualité (67 %). De l'autre, ils vont juger accessoire la mise en place d'un contrôle de la gestion sociale, indispensable dans 17 % des cas. La polyvalence sera à peine citée et les attentes des salariés ignorées.

Un domaine encore à défricher

A l'inverse, on sait bien ce que l'on recherche pour la réussite de l'entreprise. Moins que la conséquence sur les prix, évoquée à 24 %, les responsables interrogés attribuent à la gestion des ressources humaines un effet sur les délais ou le pouvoir d'agir sur la *capacité de réaction à la demande* du marché (à 68 % pour les deux). Surtout, ils lui demandent de contribuer à l'amélioration de la qualité (88 %), devenue le critère absolu de la compétitivité. L'incidence du social serait plus qualitative que quantitative. Il accroîtrait la valeur ajoutée, sans pour autant développer la productivité, qui ne serait plus l'objectif déterminant, se risquent à imaginer les auteurs.

Conscients de la prépondérance du social dans le résultat économique, les dirigeants ne sont pas non plus en mesure d'*« appuyer cette opinion sur des données financières »*. Les ressources humaines semblent utilisées *« comme des moyens secondaires, ajustables aux données matérielles (...) des choix de gestion »*, peut-on également remarquer. Sensibles à son rôle, les dirigeants *« ne l'incorporent que partiellement dans les décisions concrètes »*. Un décalage existe qui doit nuire à l'efficacité.

Pourtant, la rentabilité sociale, tout le monde en est conscient, offre de larges perspectives et devrait permettre de nouveaux progrès, si elle était assurée. Le domaine est encore à défricher. Les deux discours ne peuvent continuer à s'ignorer, et il faudra bien de la cohérence. *« Si les dirigeants connaissaient les gains de productivité et les performances qui résultent des investissements sociaux que nous faisons, ils s'empresseraient de faire comme nous »*, aurait répondu un des présidents de l'une des sociétés qui ont participé à l'enquête. Une petite avant-garde s'est engagée dans cette voie et y entraînera sûrement les autres.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La rentabilité sociale, enquête 1987, Peat Marwick, stratégies et ressources humaines, tour Fiat, Cedex 16 92084, Paris La Défense. Développement et Emploi, 48-50, route de la Reine, 92100 Boulogne-Billancourt.

Quinze jours d'emploi dans *le Monde*

● **Une progression continue de l'emploi féminin.** — Selon une enquête de l'UNEDIC, le nombre de femmes au travail *est régulièrement en progression*. Un paradoxe alors que le niveau de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes (*le Monde* du 12 janvier).

● **Les capacitaires en droit ont de la ressource.** — Les universités considèrent souvent les capacitaires en droit comme la cinquième roue du carrosse. Mais en fait la capacité en droit demeure une voie privilégiée de promotion sociale (*le Monde* « Campus » du 14 janvier).

● **L'emploi baisse aussi dans la fonction publique.** — Selon le rapport annuel de la fonction publique, l'Etat employait au 1er janvier 1987 2 551 812 fonctionnaires, dont 307 516 militaires. Si l'on observe l'évolution des emplois budgétaires, il y a eu en 1987 19 100 suppressions nettes (*le Monde* du 14 janvier).

● **Priorité à la formation dans les régions.** — Pour la préparation des contrats de plan, les régions placent la formation au premier plan de leurs priorités (*le Monde* du 14 janvier).

● **Difficultés autour de la rémunération des stagiaires en formation.** — Les modalités d'application des principes arrêtés lors des négociations sur l'assurance-chômage pour la rémunération des stagiaires se heurtent à des difficultés. A l'issue d'une réunion avec M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, les présidents de conseils régionaux ont obtenu la réunion d'un groupe de travail qui sera chargé, d'ici au 15 *février*, de *définir* une convention type entre les régions et les ASSEDIC (*le Monde* du 16 janvier).

● **Les effets du krach sur l'emploi aux Etats-Unis.** — Conséquence directe du krach boursier, l'industrie de la finance aux Etats-Unis risque de perdre plus de soixante-dix mille emplois aux Etats-Unis (*le Monde affaires* du 16 janvier).

● **Une reconversion réussie aux Etats-Unis.** — En 1975, la ville de Lowell, ancien bastion du textile dans le Massachusetts, était sinistrée. Grâce à l'action volontariste d'une poignée d'individus, on y pratique aujourd'hui le plein emploi (*le Monde affaires* du 16 janvier).

● **Les oubliés de l'emploi aux Etats-Unis.** — La coupure du marché du travail s'accentue entre les salariés à haut revenu et les travailleurs à faible rémunération (*le Monde de l'économie* du 19 janvier).

● **Réflexions sur le chômage.** — *Les deux figures du chômage à travers les revues* (*le Monde de l'économie* du 19 janvier).

● **Un million de petits boulots.** — Selon une étude de l'INSEE, publiée dans *Economie et statistiques*, plus d'un million de personnes occupent des petits boulots (*le Monde* du 19 janvier).

Profession : ingénieur

ETRE ou ne pas être ingénieur : telle est la très sérieuse question que se pose régulièrement depuis 1958, par le biais d'une enquête socio-économique (la neuvième en date), la Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs diplômés (FASFID) (1).

Première constatation : en un peu plus d'un quart de siècle, le nombre d'ingénieurs diplômés a *quadruplé*. *« On en compte aujourd'hui 320 000 »*, explique Jean Lebel, son président, issu des rangs de Harvard et de Sup-Elec, où il enseigne, ainsi qu'à l'Institut d'administration des entreprises et à l'Ecole supérieure d'aéronautique et de l'espace. La raison de cette croissance, liée aux besoins de l'industrie, tient également, parallèlement à l'ouverture de nouvelles filières, à l'augmentation du nombre des écoles habilitées — 123 en 1964, 170 en 1986, — de l'Ecole des mines à Polytechnique ou au Centre national des arts et métiers, datant du dix-huitième siècle, en passant par les petites dernières, souvent spécialisées : l'Institut national des sciences appliquées *de Rouen, le département* du génie civil industriel d'Orsay, l'Institut universitaire des systèmes thermiques industriels de Marseille, l'Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique de Nantes, l'Ecole supérieure en sciences informatiques et l'université de Nice... L'ère des promotions maison semble bien révolue ! Enchaînement logique, le flux annuel des diplômés tous azimuts s'accroît en conséquence : 11 000 en 1978, 14 000 en 1986.

Chômage connais peu

L'avenir se présente-t-il sous les meilleurs auspices ? *« Le BTP, la mécanique et l'enseignement emploient chacun environ 6 % des effectifs*, répond Jean Lebel. *Mais les secteurs les plus porteurs aujourd'hui sont, d'une part, le matériel électrique et électronique, d'autre part, les bureaux d'études et les sociétés de services, qui se partagent 30 % des ingénieurs. Ce sont d'ailleurs aussi les secteurs d'avenir : notre civilisation a besoin de services et de matière grise. »*

Une chose est sûre : s'il est une profession relativement épargnée par le fléau du chômage, c'est bien celle d'ingénieur. Bien que les restructurations d'entreprises semblent entraîner une hausse de demandeurs d'emploi, les taux restent pour l'instant des plus raisonnables. D'après l'enquête, seuls 2 % des actifs sont sans emploi. La durée de recherche d'un nouvel emploi est inférieure à trois mois dans 62 % des cas, à six mois dans 85 % *des cas. Il n'est pas rare que les* jeunes issus des corps les plus prestigieux se voient offrir, avant même la fin de leurs études, quatre ou cinq propositions. Sans compter que, dans les sphères des « VIP » (cabinets ministériels ou grandes entreprises nationales), les ingénieurs resserrent les coudes face aux inspecteurs des finances, conseillers d'Etat et autres membres de la Cour des comptes : par esprit de « camaraderie »... ou de « corporatisme », selon les mauvaises langues. Revers de la médaille : 36 % de la *classe d'âge cinquante-cinq-*soixante-quatre ans se retrouvent — proportion en hausse régulière — en retraite ou en préretraite de gré ou plutôt de force. Niveaux de salaires et nouvelles technologies obligent.

Pour autant, il ne faut pas en déduire que les ingénieurs « dans la force de l'âge » ont un profil de *fonceurs. 14 % d'entre eux* appartiennent à la fonction publique, le quart au secteur nationalisé, 54 % au secteur privé et seulement 5 % à des entreprises personnelles ou familiales. Les émules de Tapie viennent d'autres horizons. *« Les anciens élèves des écoles de commerce font mieux que nous dans le domaine de la création d'entreprises*, reconnaît le président de la FASFID. *Les ingénieurs sont prudents et apprécient la sécurité. Ils prennent des risques calculés. La preuve : la plupart des ingénieurs créateurs de leur propre entreprise en conservent le contrôle dix ans après. D'après nos études, il s'avère qu'ils recherchent davantage l'équilibre travail-famille. Travailler cinquante à soixante heures par semaine leur suffit. Ils savent bien que s'occuper d'une entreprise requiert plutôt de soixante à quatre-vingts heures, week-ends compris. Et si c'est pour passer dans une tranche de revenus supérieure et payer plus d'impôts, le jeu n'en vaut pas la chandelle. »*

Il faut bien reconnaître que leurs salaires ne sont pas négligeables. Si les statistiques *disponibles sur l'ensemble de la population* salariée montrent qu'en général la rémunération augmente en fonction de la taille de l'entreprise, il n'en va pas de même chez les ingénieurs diplômés, où les disparités de revenus tiennent davantage à des critères d'âge et, bien entendu, de position hiérarchique.

En région parisienne, où se concentrent la moitié des ingénieurs, si un débutant gagne en moyenne 152 000 F brut par an, dès trente-cinq ans il passe à 279 000 F, à quarante-cinq ans 389 000 F, et à soixante ans 463 000 F. A âges identiques, un PDG touche 358 000 F, 491 000 F et 640 000 F, alors qu'un « simple » directeur se contente de 327 000 F, 428 000 F et 488 000 F, dépassant lui-même un chef de service qui n'empoche que 260 000 F, 326 000 F et 359 000 F.

A travail égal, salaire égal ? Pas vraiment. Les rémunérations des femmes sont inférieures d'environ 8 % à celles de leurs homologues masculins. Il y a encore vingt ans, une telle comparaison n'aurait pas même été possible, leurs effectifs étant quasi inexistants. Aujourd'hui, sur les 320 000 ingénieurs, 7 % appartiennent au sexe féminin. Il ne faut pas se plaindre : aux Etats-Unis, ce chiffre n'atteint pas 4 %.

CÉCILE CLÉMENT.

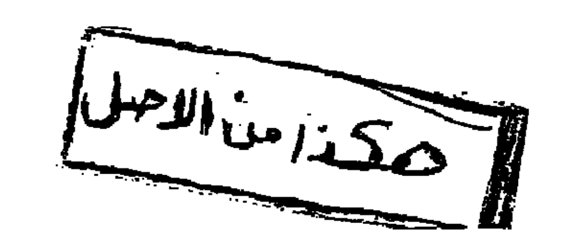
(1) Neuvième enquête socio-économique sur la situation des ingénieurs diplômés ; FASFID, Maison de l'ingénieur, 19, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. : 48-78-58-77.

Enquête lancée en janvier 1987 par l'intermédiaire de 72 associations membres de la FASFID : 157 000 questionnaires envoyés avec un taux de réponses de 20 %.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Déclaration d'absence

cabinet de Me Versini, avocat, 93, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS
Mme Renée Raymonde BROC, épouse PRAMOTTON, a déposé au Tribunal de grande instance de Paris une requête afin de faire déclarer l'absence de Mme MONTCHAMP, née Jeannine BROC le 18 septembre 1932 à Neuilly-*sur-Seine (Hauts-de-Seine) disparue* depuis 1956 de son dernier domicile connu à Montrouge.



Economie

SOMMAIRE

■ Se voulant rassurant, M. De Benedetti annonce que la participation de la Cerus dans le capital de la Société générale de Belgique devrait rester en deçà de 25 % *(lire ci-dessous)*.

■ Réunion de la grande commission franco-soviétique. A l'ordre du jour : le rééquilibrage des échanges commerciaux entre les deux pays et le financement des projets de joint venture *(lire page 29)*.

■ En Suède, la grève des cadres et techniciens qui maîtrisent notamment les circuits informatiques paralyse l'industrie *(lire page 29)*.

■ Une étape de plus dans la restructuration du marché de l'hygiène en Europe : Boussac-Saint Frères a conclu un accord avec la société suédoise Mölnlycke, pour lui céder la totalité du groupe Peaudouce *(lire ci-dessous)*.

L'OPA de M. De Benedetti sur la Générale de Belgique

Les Belges en émoi

BRUXELLES
de notre correspondant

S'il est encore trop tôt pour désigner avec certitude le vainqueur de la partie de bras de fer qui oppose depuis le début de la semaine M. Carlo De Benedetti aux responsables de la Société générale de Belgique, il est clair que, à l'issue de la journée de mardi, l'homme d'affaires italien mène largement aux points. Pour preuve : c'est en véritable «patron» de la Générale qu'il s'est adressé en fin d'après-midi à la presse. Dans la matinée, en effet, deux décisions importantes étaient intervenues qui pèseront lourd dans la balance.

A 10 heures, on apprenait que le tribunal de commerce de Bruxelles, sur plainte du groupe Dumenil-Leblé — les alliés français de M. Carlo De Benedetti, — déclarait illégale l'augmentation de capital décidée par la Générale, car elle était intervenue après l'annonce de l'OPA de M. Carlo De Benedetti, ce qui est en contradiction avec la législation belge (*le Monde* du 20 janvier). Tombait ainsi une des pièces essentielles du dispositif imaginé par la Générale pour contrer l'action de l'homme d'affaires italien. Fort de cette assurance, il rencontrait ensuite M. Mark Eyskens, le ministre belge des finances, qui avait déclaré la veille que l'OPA était irrégulière.

Une heure plus tard, nouvelle surprise : tout sourire, M. Carlo De Benedetti annonçait que l'entretien s'était parfaitement passé et qu'il avait accepté, à la demande du ministre, de « *rétrocéder, une fois l'OPA achevée, une partie des titres acquis à des groupes belges qui seraient éventuellement disposés à m'accompagner en tant qu'actionnaires de référence dans mon projet* ».

En clair, cela signifie que M. Carlo De Benedetti, soucieux de ne pas trop heurter de front la sensibilité belge, acceptera de ne pas dépasser 25 % des parts de la Générale. « *Mon projet*, déclarait-il dans l'après-midi, *est de créer le premier holding européen. J'ai estimé que, dans ce but, la Société générale, par la taille de ses entreprises, sa localisation, ses investissements, sa réputation aussi, était le meilleur choix.* » Il a, en outre, déclaré qu'il souhaitait garder un président belge à la Société générale, tout en se réservant le droit de choisir un administrateur délégué.

Que va-t-il maintenant se passer ? Pendant que l'OPA, dont M. Carlo De Benedetti a nié qu'il en avait fixé le plafond à 15 % (en plus des 18,6 % des parts qu'il possède déjà avec Duménil-Leblé), Les dirigeants de la Générale vont contre-attaquer. Le conseil de direction de la holding belge a décidé, mercredi 20 janvier, une action en appel de la décision du tribunal de Bruxelles, intervenue mardi, et interdisant à la SGB d'augmenter son capital. Ils cherchent aussi à se constituer un noyau dur face à M. De Benedetti. « *Nous avons déclaré notre augmentation de capital avant l'annonce de l'OPA* », certifient les responsables de la rue Royale.

La chute d'un géant

L'affaire n'est donc pas terminée, et les rumeurs qu'elle provoque en Belgique sont loin d'être calmées. Tout le monde ne parle plus que de cela : oubliées, les désespérantes négociations en vue de former un nouveau gouvernement ! Oublié, l'émoi causé par le scandale des déchets nucléaires ! Oubliée, même, l'ouverture du procès des « *tueurs fous* » du Brabant wallon. « *La Générale qui tombe... c'est aussi important pour l'Histoire de la Belgique que... le jour de la création du pays* », ironisait un étudiant. « *Assister ainsi à la chute d'un géant, ce n'est pas rien* », déclarait un avocat bruxellois, qui ajoutait en substance : la Générale était un tel symbole que la manière dont elle s'est « *fait avoir* » n'est, malgré tout, pas très encourageante.

En fait, c'est surtout la façon dont les choses se sont passées qui ont choqué les Belges. Comme si la « vieille dame » s'était fait dérober son collier de perles par un jeune homme ambitieux. Sans oublier, malgré tout, qu'aussi âgée et vulnérable fût-elle, la Générale n'a pas toujours agi avec une rigueur et une moralité exceptionnelles, « *sinon elle ne posséderait pas le tiers de la Belgique* », insinuait un architecte liégeois.

De nombreux employés de sociétés contrôlées par la Générale, et notamment les plus fragiles d'entre elles, se demandent maintenant quelle attitude M. Carlo De Benedetti pourrait avoir à leur égard.

Beaucoup de Belges, enfin, propriétaires d'actions de la Société générale, estiment que ces événements ont permis à leurs titres de faire un bond considérable, ce qui n'est pas chose courante en ces temps de déprime boursière, et considèrent avec intérêt les projets de M. Carlo De Benedetti de créer avec la Générale le premier holding européen.

Pour leur part, les très nombreux Italiens vivant ici, comme d'ailleurs les milliers de fonctionnaires des Communautés européennes, ont été, eux, choqués par les titres bien peu « européens » de certains journaux belges, comme celui de *la Libre Belgique*, le journal conservateur catholique : « *La Générale sous la botte italienne* ». « *Fortissimo ma non troppo...* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

BILLET

La privatisation de Matra

Un test coûteux

Le petit épargnant français a bien du mérite. Depuis le krach boursier du 19 octobre, gouvernement et autorités boursières ne cessent de lui répéter qu'il ne faut surtout pas vendre dans un marché en baisse. « *Tant que vous n'avez pas vendu, vous n'avez rien perdu.* » Comment peut-il aujourd'hui comprendre que l'argument ne s'impose pas à l'Etat, actionnaire parmi d'autres ?

En vendant aujourd'hui ses actions Matra, l'Etat fait sciemment une moins-value sur son portefeuille. En 1982, les négociations entre le gouvernement et les actionnaires de Matra, soutenus par le Conseil constitutionnel et le tribunal de commerce de Paris, avaient fixé à 1 800 francs la valeur de l'action, pour l'acquisition de 50,97 % du capital par l'Etat. Six ans plus tard, l'Etat accepte de revendre ces mêmes actions sur la base de 1 320 francs — le prix de 110 francs pour une correspondant en fait à la division par douze du titre initial pour faciliter la mise en vente. Soit une moins-value de près de 30 %. L'affaire paraît encore plus déficitaire si l'on se souvient des cours les plus hauts atteints par le titre Matra à 2 890 francs fin avril 1987.

La valeur symbolique que M. Balladur attache à la reprise de son programme de privatisation, les promesses faites à M. Lagardère, le PDG du groupe, et le souci de conforter par des prises de participation les accords de coopération industrielle établis par la firme française avec des partenaires étrangers justifiaient-ils un tel sacrifice sur son patrimoine de la part de l'Etat ? Sans compter, comme le souligne le Parti socialiste, par le biais d'un communiqué signé par Edith Cresson, secrétaire nationale aux problèmes industriels, et Michel Charzat, secrétaire national adjoint au secteur public, qu'en mettant en vente ses titres Matra l'Etat « *inonde un peu plus un marché boursier épuisé où plus aucune augmentation de capital ne peut être placée.* »

La décision du ministre d'Etat, et tout spécialement le prix choisi, est d'ailleurs porteuse d'un autre problème. A 110 F l'action, M. Balladur n'a qu'un franc de marge de manœuvre par rapport à la valeur minimale fixée par la commission de privatisation (2 milliards de francs, soit 109 F par action). Que se passerait-il si M. Balladur devait accorder un nouvel avantage dans l'opération Matra, à l'image de ce qu'il a fait pour Suez, pour permettre une première cotation de Matra privatisée dans un contexte boursier qui ne cesse de s'inscrire à la baisse ? Décider, par exemple, d'un paiement différé pour Matra comme pour Suez se révélerait alors impossible, tout avantage (rabais, délai de paiement) devant, de par la loi de privatisation, être pris en compte dans le prix fixé.

En tout état de cause, le « test Matra », pour juger de la poursuite des privatisations, n'aura que peu de valeur, l'opération étant limitée à 410 millions de francs et bien orchestrée.

CLAIRE BLANDIN.

Mariage franco-belge dans les transports maritimes

Le groupe maritime français UNITRAMP, formé sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique) entre la Compagnie nationale de navigation (CNN) et la Compagnie générale maritime (CGM), s'élargit et accueille un nouveau partenaire. Il s'agit de la société belge EXMAR NV, un groupe maritime très diversifié. UNITRAMP exploite une flotte d'une vingtaine de navires de taille moyenne (25 000 à 50 000 tonnes) spécialisés dans le transport des marchandises en vrac (minerai, céréales, engrais, etc.), non seulement pour la CNN et la CGM mais aussi pour le compte d'un armement de Bilbao, d'une compagnie marocaine et d'une compagnie de l'île Maurice.

Le groupe belge EXMAR, pour sa part, exploite une flotte d'une cinquantaine de navires, mais, jusqu'à ce jour, il n'avait pas de cargos du type de ceux d'UNITRAMP. Il s'agit, pour lui, d'explorer un nouveau créneau commercial.

En cédant Peaudouce aux Suédois

Boussac renonce aux couches et vise le luxe

L'Europe des couches-culottes prend forme. La vente annoncée mardi 19 janvier par la Financière Agache de sa filiale Peaudouce à la firme suédoise Mölnlycke, filiale du groupe SCA (Svenska Cellulosa), pour 1,960 milliard de francs, représente une étape importante dans la restructuration du marché de l'hygiène autour d'un tout petit nombre de multinationales. La vente, en août 1987, de 50 % de la filiale Kayserberg au groupe Beghin-Say (*marque Lotus*) à l'américain James River, pour 1,5 milliard de francs, allait dans le même sens.

Pour M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache et PDG de Boussac-Saint Frères, le désinvestissement de Peaudouce (2,6 milliards de chiffre d'affaires, trois mille personnes, douze usines) est parfaitement logique. « *Nous voyions mal*, nous a-t-il expliqué, *comment Peaudouce, par ailleurs très performante, pouvait rester indépendante face aux grands groupes mondiaux. Il fallait continuer à se développer sans cesse, prendre pied dans des pays où nous étions absents comme la RFA, ce qui exigeait des investissements quasiment impossibles à envisager.* » Par ailleurs, M. Arnault reconnaît que l'activité Peaudouce étant la seule de son groupe à passer par les circuits de grande consommation, un métier bien spécifique, il était difficile de mener de front une stratégie textile (Boussac), une stratégie luxe (Dior) et le développement de produits grand public.

Peaudouce amène au géant Mölnlycke (7,4 milliards de chiffre d'affaires et huit mille sept cents personnes) de très bonnes positions en Europe du Sud et sur le marché des couches-culottes ; une bonne complémentarité avec le groupe suédois fort en Europe du Nord et sur les marchés de l'hygiène féminine. En France, Peaudouce est la première marque d'hygiène des bébés avec plus d'un quart du marché des couches, devant Colgate-Palmolive (Câline, Tendresse, 17 % du marché), Procter and Gamble (Pampers, 18 % du marché) et Lotus (6 %). La société dispose également d'une marque forte (Nana) sur le créneau de l'hygiène féminine où elle dépasse 16 % de part de marché. Leader en Grèce, où elle possède deux usines, Peaudouce est bien placée au Royaume-Uni, un pays particulièrement intéressant qui progresse de 15 % en volume par an, et en Espagne, où le taux de pénétration des couches-culottes n'est encore que de 44 %.

La natalité stagne en Europe

Ce sont ces perspectives de développement qui justifient aux yeux des dirigeants de Svenska Cellulosa l'investissement dans la firme française. SCA en effet, qui dégagera pour 1987 des bénéfices de l'ordre de 2,21 milliards de couronnes (1,95 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 16 milliards de couronnes (14,9 milliards de francs), désire aller vers des secteurs plus profitables et en croissance plus rapide que ses points forts traditionnels liés à l'industrie forestière. Mölnlycke, grâce à Peaudouce, va multiplier par six son chiffre d'affaires en France, par deux ses activités au Royaume-Uni et pénétrera sur le marché grec, où il n'était pas présent. Cet élargissement d'activité permettra au groupe de mieux rentabiliser ses efforts de recherche, un facteur-clef sur ce marché où de nouveaux produits apparaissent sans cesse.

Pour le groupe de M. Arnault, ce désinvestissement permetta de gonfler les capacités d'investissement qui atteignent désormais près de 4 milliards de francs. Le PDG de Boussac-Saint Frères nous a indiqué que ces fonds seront utilisés dans deux directions : la consolidation du secteur textile et le développement du secteur du luxe. En se séparant, avec Peaudouce, du tiers de l'activité industrielle du groupe, Bernard Arnault veut concentrer ses efforts sur l'accroissement de la rentabilité des usines textiles et procéder dans les mois qui viennent à des acquisitions sur le marché du luxe, où il a déjà pris en 1987 le contrôle de Céline et où il possède, outre Dior, la griffe du couturier Christian Lacroix. Dans un contexte boursier favorable aux opérations de rapprochement moins onéreuses que l'an dernier, le PDG de Boussac reconnaît qu'il a d'ores et déjà « *quelques idées* » sur les sociétés qu'il voudrait voir rejoindre son groupe.

L'ancien patron de Ferret-Savinel, qui avait su en 1976 se dégager de l'activité construction pour concentrer ses efforts sur le marché de la promotion immobilière (Ferinel), semble en tout cas enchanté d'être sorti dans de très bonnes conditions du difficile marché des couches-culottes, au moment où la natalité stagne en Europe, pour se lancer à l'assaut de la distribution de luxe.

DIDIER POURQUERY.

Le regain de création d'entreprises s'est confirmé en 1987

	1985	1986	1987
Total	192 200	208 730	212 590
Industrie	9,8 %	9,3 %	8,2 %
Commerce	27,3 %	27,8 %	27,8 %
Services	44,5 %	44,3 %	44,9 %
Divers	18,4 %	18,6 %	19,1 %

De plus en plus d'entreprises sont créées chaque année en France. Si on ajoute les reprises aux créations nettes, on atteint le nombre de 540 700 en 1987, soit 17 % de plus qu'en 1984-1985. Ce développement a un impact sur l'emploi : 2,2 millions de personnes travaillaient en 1987 dans des entreprises créées ou reprises depuis moins de sept ans dont 680 000 dans les services, 633 000 dans l'industrie. A cet égard, on relève que les créations d'entreprises industrielles décroissent en pourcentage, les services et le commerce croissant. Mais il conviendrait d'atténuer cette appréciation : les chiffres « industrie » de l'INSEE ne prenant pas en compte les entreprises de *télécommunications* ni celles de services à caractère industriel.

ÉQUIPEMENTS

Le RPR de Franche-Comté rechigne à la construction du canal Rhône-Rhin

BESANÇON
de notre correspondant

Alors que les opposants à la mise au grand gabarit du canal du Rhône au Rhin multiplient leurs manifestations depuis la visite de M. Chirac en France-comté, le 21 décembre dernier, une partie des élus régionaux s'interrogent sur la portée économique de l'ouvrage comparée au montant de la participation qui pourrait être demandée à la région.

Celle-ci, qui devrait dans un premier temps prendre à sa charge 2,5 % (soit 30 millions de francs) du coût de la première tranche de travaux de la liaison fluviale Rhin-Rhône à grand gabarit, a différé cet engagement initial. Le crédit de 5 millions de francs inscrit au projet de budget pour 1988 dont le conseil régional a débattu les 18 et 19 janvier a été retiré à la suite d'un incident opposant le groupe RPR au président Edgar Faure.

Ce dernier, après avoir d'abord fait rejeter une proposition socialiste visant à reporter l'examen du dossier, s'est en effet brusquement rallié à cette solution, irrité par les restrictions des élus RPR, lesquels refusent notamment de considérer que « *la réalisation de la première tranche constitue le point de passage par lequel le caractère d'irréversibilié de l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône sera définitivement affirmé* ».

Pour le groupe RPR, il s'agissait en quelque sorte de faire écho aux propos tenus par le premier ministre à Besançon lors de sa rencontre avec les conseillers généraux du Doubs le 21 décembre. M. Chirac aurait déclaré : « *Pour l'instant, il n'est pas question d'aller au-delà des décisions qui ont déjà été prises* », et il aurait ajouté : « *Pour vous faire une confidence, je vous dirais que tous les experts sont contre la liaison* ».

En fait, tout laisse à penser que le « chaînon manquant » de la liaison fluviale à grand gabarit mer du Nord-Méditerranée pourrait en définitive ne pas être mis en place autrement qu'à ses deux extrémités : tronçon Chalon-sur-Saône-Tavaux (Jura) et dérivation de Mâcon d'une part, Bief-de-Niffer-Mulhouse d'autre part, qui relèvent de la décision prise le 30 juillet 1987 par le gouvernement.

CLAUDE FABER.

TRANSPORTS

La compagnie scandinave SAS commande vingt-quatre Boeing-767

C'est, en définitive, l'américain Boeing qui a remporté le match qui l'opposait à Airbus et à McDonnell Douglas pour le renouvellement de la flotte long-courrier de la compagnie scandinave SAS. Celle-ci a décidé d'acheter vingt-quatre biréacteurs 767 de Boeing pour un montant de 1,8 milliard de dollars (10 milliards de francs).

SAS avait signé, en 1986, une lettre d'intention pour l'achat de onze triréacteur MD-11 de McDonnell Douglas, puis l'avait annulée après avoir reçu de propositions intéressantes d'Airbus, qui offrait son quadriréacteurs A-340. Le transporteur scandinave avait même, un temps, lié l'achat d'éventuels avions américains à l'obtention de nouvelles lignes vers les Etats-Unis.

Le troisième larron, Boeing, a gagné parce que, dit-on de source officielle, le 767 est disponible plus tôt que les appareils de ses deux concurrents. Les livraisons commenceront en 1989. En fait, les deux modèles du 767, le 300 et le 200, achetés par SAS seront à long rayon d'action (plus de 11 000 kilomètres) et pourront atteindre l'Amérique du Sud sans escale. Leur petite capacité (200 sièges et 150 sièges) est mieux adaptée à l'étroitesse du marché scandinave. SAS continuera à utiliser des DC-10 sur les lignes les plus fréquentées.

REPÈRES

Conjoncture

L'activité reste forte en France

L'activité industrielle est restée aussi soutenue en décembre qu'en novembre et devrait se maintenir au cours des prochains mois, en dépit de la baisse du dollar, laquelle commence à faire sentir ses premiers effets, estime la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture pour décembre.

Dans la bâtiment-travaux publics, *«les données confirment clairement l'amélioration de la conjoncture»,* tandis que l'activité a été particulièrement vive dans le commerce de détail.

Dans l'industrie, la Banque relève que les cadences sont restées très élevées dans la plupart des secteurs. Les stocks sont jugés dans l'ensemble inférieurs à la normale, sauf dans les biens de consommation.

La demande est restée ferme, aussi bien celle en provenance de l'intérieur que celle venant de l'extérieur. Les carnets de commandes demeurent bien garnis.

Le tassement de la compétitivité dû à la baisse du dollar se fait sentir notamment dans les secteurs du textile-habillement et de la pharmacie, note la Banque de France.

Haut niveau américain

Les capacités de production de l'industrie américaine ont été utilisées à 82,1 % en décembre 1987 selon le Réserve fédérale (Fed). Ce chiffre est le plus élevé depuis mars 1980, époque où l'industrie américaine avait tourné à 83,7 %.

Le taux d'utilisation des capacités de production des industries américaines a connu une nette progression en 1987 en raison d'une forte reprise des exportations, aidée par la dépréciation du dollar. En décembre 1986, ce taux atteignait 79,7 %.

Des économistes de plus en plus nombreux prévoient la poursuite de ces tendances et estiment que la vigueur retrouvée du secteur industriel permettra à l'économie américaine de mieux compenser les effets néfastes sur la consommation intérieure du krach boursier du 19 octobre.





Économie

ÉTRANGER

Réunion de la grande commission

Les relations économiques entre la France et l'URSS sont plus équilibrées, mais restent modestes

Le ministre fançais du commerce extérieur, M. Michel Noir, s'apprêtait à retrouver son homologue soviétique Boris Aristov. C'est Konstantin Katouchev qu'il devait découvrir, le mercredi 20 janvier à Moscou. Quatre jours avant l'ouverture de la traditionnelle « grande commission » franco-soviétique, l'agence Tass annonçait un nouvel épisode de la « perestroïka » (restructuration), mise à l'honneur par Mikhaïl Gorbatchev.

Décidé à réduire le nombre des fonctionnaires, le présidium du Soviet suprême a décidé de fusionner le ministère du commerce extérieur, fief de M. Aristov, avec le comité d'Etat pour les relations économiques extérieures, dirigé par M. Katouchev, pour en faire un seul et même organisme : le ministère pour les relations économiques extérieures, dont la responsabilité est confiée à M. Katouchev.

Ce changement de dernière minute pourrait être le principal élément de nouveauté d'une grande commission appelée, comme les vingt et une précédentes, à se dérouler selon un rite immuable pour célébrer des relations commerciales mieux équilibrées, mais à un niveau modeste.

Après un premier entretien avec son hôte, M. Katouchev donnera, comme le veut la tradition, le coup d'envoi d'une session qui verra s'enchaîner dans l'ordre le plus strict les questions économiques et commerciales, puis scientifiques et techniques, l'agriculture, l'énergie atomique, la coopération, la télévision couleur et l'activité de la chambre de commerce franco-soviétique. Une lourde machinerie quelque peu dépoussiérée, à l'image de la « perestroïka ». Le nombre des groupes sectoriels appelés à dresser le bilan des relations bilatérales a été réduit. Le groupe de travail dirigé par l'ancien ambassadeur de France à Moscou, Henri Froment-Meurice, pour assurer conseils et liaison entre les autorités soviétiques et les sociétés françaises tentées par l'expérience de « joint-venture » apportera, en outre, un petit vent de renouveau à cette « grand-messe » annuelle.

Après une première réunion en décembre dernier, ce groupe de travail pourra faire le point sur les trois accords dûment signés par Aniral Utec dans l'informatique, la SMMI pour des matériaux anti-corrosion et par la compagnie Olivier pour des sacs poubelles appelés à faire un temps rêver les Soviétiques, plus habitués à utiliser ces sacs plastique comme emballages pour les cadeaux plutôt que les ordures.

Trois autres accords semblent en bonne voie avec Pechiney, Eclatec et Loréal. Mais avant que les quelque vingt-sept projets répertoriés voient tous le jour, la question des transferts de capitaux et du règlement des litiges devra trouver une solution. Les participants au groupe ne manqueront pas d'étudier, dans cette optique, les dernières propositions soviétiques visant à la « *protection des investissements étrangers* » en URSS.

Un bon baromètre

Les discussions sur les échanges commerciaux risquent, en revanche, de garder un profil bas. Non que les débats s'annoncent tendus. Considérée comme un bon baromètre des relations entre Paris et Moscou, la « grande commission » devrait refléter la détente intervenue depuis le règlement du contentieux sur les conditions des crédits français annoncé lors de la visite du premier ministre, M. Jacques Chirac, en mai 1987.

Mais avec l'URSS aussi, la période d'or des grands contrats est révolue. Quelques projets semblent près d'aboutir, allant de l'installation de traitement de désulfurisation du gaz dans le cadre de Teguiz 2 pour quelque 600 millions de francs, à la production de catalyseurs hydrocracking pour 500 millions de francs. Mais la politique de modernisation de l'économie suivie par l'équipe Gorbatchev l'amène à économiser ses devises alors que la restructuration des organismes d'achat soviétiques ne va pas sans leur poser quelques problèmes d'adaptation.

Au total, les deux parties pourront se déclarer soulagées de voir leurs échanges mieux équilibrés ; le déficit français a été ramené de 7,6 milliards de francs durant les onze premiers mois de 1986 à 3,9 milliards un an plus tard. Les raisons de cette amélioration ne sont pourtant guère encourageantes : une hausse de 4 % des exportations françaises et une baisse de 20 % des exportations soviétiques reflétant la chute des prix de l'énergie et la baisse en volume des ventes de gaz.

Pour M. Noir, qui n'a cessé de plaider en faveur d'un rééquilibrage « vers le haut » du commerce bilatéral, cette évolution ne saurait être jugée satisfaisante. D'autant qu'en dépit d'un réel progrès – sa part du marché soviétique est repassée de 7,1 % durant le premier semestre 1987 à 9,4 % un an plus tard, – la France se situe encore derrière l'Allemagne fédérale, premier partenaire occidental de l'URSS avec 20 %, l'Italie (11 %) ou le Japon (10 %).

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Les marchés financiers toujours pessimistes

Nouveau record de l'excédent commercial japonais avec les Etats-Unis

La fragilité d'une politique concertée de stabilisation du dollar a de nouveau été illustrée par la nervosité des marchés financiers à la suite de la publication, le mardi 19 janvier, des résultats trop brillants du commerce extérieur japonais en 1987.

Soulagés, il y a quelques jours, de voir la balance commerciale américaine s'améliorer en novembre, les cambistes ont marqué par un effritement passager du billet vert leur préoccupation face à la résistance des exportateurs japonais sur le marché américain. Une simple bouffée d'inquiétude ? Le mercredi 20 janvier, le dollar était toujours faible. Il terminait à Tokyo à 128,78 yens après avoir ouvert en baisse à 128,65 yens. Sur les marchés européens, après un démarrage plutôt calme, le dollar amorçait une forte baisse, perdant 2 pfennigs à Francfort à 1,6635 DM et 6 centimes à Paris à 5,6145 F.

Les résultats commerciaux du Japon en 1987 illustrent malgré tout que le processus de résorption des déséquilibres entre les déficits américains et les excédents allemands et nippons continuera d'être lent. Les tendances de fond sont bonnes. L'Institut de recherche Nomura souligne dans ses dernières « perspectives » que les exportations continueront de baisser, en volume, de 1,5 % en 1988, alors que les importations progresseront de 9,4 %. Mais ce retournement ne se traduira guère dans les chiffres. Libellé en dollar, le solde positif du commerce extérieur japonais pourrait s'amenuiser de quelque 4 milliards de dollars seulement, tant la flambée du yen par rapport à la devise américaine masque les réalités économiques fondamentales.

Or ce sont ces statistiques en valeur qui retiennent l'attention des marchés financiers. On peut le déplorer, on ne peut l'ignorer. Les indications apportées par le ministère nippon des finances ne pouvaient, dans ces conditions, que décevoir. La totalité de l'excédent du Japon a représenté 79,8 milliards de dollars en 1987, une modeste dégradation sur les 82,7 milliards engrangés en 1986.

Avec les Etats-Unis, les chiffres sont encore moins engageants : un solde positif de 52,1 milliards de dollars, battant le record de 1986, 51,5 milliards de dollars. Politiquement gênant pour le gouvernement de M. Takeshita, ce résultat pousse certains à souligner que le Japon a accru ses importations de produits européens ou asiatiques, mais n'a guère fait d'effort à l'égard des États-Unis.

Une analyse un peu rapide. Les Japonais ont, en fait, été victimes de leurs propres manœuvres. Pour dégonfler leurs excédents envers les Américains, ils avaient fortement accru leurs importations d'or en 1986. Sur cette base artificielle, le solde 1987 fait pâle figure et nombre d'Américains risquent d'oublier que les achats nippons de produits « made in USA » ont progressé de 8,2 % en 1987, pour ne voir que la progression de 25,7 % des importations de produits européens.

Persuadés que les statistiques viendront à leur rescousse et malgré tout ravis de pouvoir annoncer la première baisse de leur excédent commercial depuis 1982, les autorités japonaises jouent pour le moment la sérénité.

Grève des cadres et techniciens de l'industrie suédoise

Les employeurs envisagent un lock-out

L'impasse semblait totale, le mercredi 20 janvier, entre le syndicat des cadres et techniciens de l'industrie (SIF) qui a lancé, lundi dernier, un mot d'ordre de grève, et la fédération des ateliers mécaniques.

Le SIF, même s'il semble moins hostile aujourd'hui à l'idée d'une médiation, s'en tient à ses revendications : une hausse de 6 % des salaires, alors que les employeurs refusent d'aller au-delà de leurs propositions, 0,90 %, qui, compte tenu des primes, pourrait aboutir à une revalorisation de 4 %.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Le syndicat veut briser la volonté, de plus en plus affirmée, du patronat à décider unilatéralement la hausse des salaires et sa répartition au sein des entreprises. Il souhaite revenir aux négociations salariales traditionnelles célébrées comme une des caractéristiques de l'âge d'or du modèle suédois, mais, apparemment, il a agi avec un peu de précipitation.

Cela s'est traduit par une grève dont personne, en fait, ne voulait, qui est certes suivie, mais sans grand enthousiasme, et davantage subie comme un « *mal nécessaire* ».

Cette épreuve de force, la plus grave du secteur privé, se traduit par une paralysie quasi générale de l'industrie d'exportation, fortement informatisée, donc dépendante des techniciens.

Toutes les grandes sociétés sont touchées : Volvo la première, qui a dû arrêter ses chaînes de montage de voitures dans les heures qui ont suivi l'annonce de la grève des quelque sept mille huit cents membres du SIF ; mais aussi Ericsson, Alfa-Laval, SAAB, Electrolux, Tetra Pak, SKF et autres Husqvarna, sans oublier ASEA, qui n'avait pas besoin de cela après sa fusion, toute fraîche, avec Brown-Boveri. Toutes ces grandes entreprises, où les ordinateurs jouent un rôle déterminant, sont aujourd'hui beaucoup plus vulnérables qu'il y a dix ans.

Mais cette grève a également des conséquences dans d'autres secteurs de production. C'est ainsi que la direction de Volvo, à Göteborg, a annoncé à six mille salariés de la sidérurgie qu'ils étaient en chômage technique. Une mise à pied qu'elle sera d'ailleurs contrainte de leur payer entièrement. Même décision pour deux mille personnes chez SAAB et deux mille chez ASEA.

Pour sa part, la Fédération des ateliers mécaniques devait, le 20 janvier, décider si elle devait durcir le mouvement et impose un lock-out.

Mais le SIF, extrêmement docile depuis toujours, dispose aujourd'hui des caisses les mieux garnies de Suède, avec environ 2,5 milliards de couronnes. De quoi lui permettre de faire durer le conflit jusqu'en juin avec cent mille grévistes.

Pour l'industrie, la grève coûte 500 millions de couronnes par jour. L'épreuve de force est engagée. En attendant, les répondeurs automatiques des entreprises paralysées indiquent, faute de personnel, que les standards ne peuvent transmettre les communications...

FRANÇOISE NIETO.

ÉNERGIE

Après les révélations de « *Stern* »

EDF dément avoir livré des matières fissiles à un pays du tiers-monde

Le magazine ouest-allemand *Stern* soupçonne, dans un article à paraître le jeudi 21 janvier, Electricité de France d'avoir indirectement livré à un pays du tiers-monde des matières fissiles qui pourraient avoir une utilisation militaire. *Stern* affirme qu'EDF a signé, en 1979, un contrat avec la société Nulux, filiale luxembourgeoise du fabricant de combustibles nucléaires Nukem, qui est placé au centre d'un scandale portant sur le transport illégal de déchets nucléaires. Ce contrat, selon *Stern*, portait sur la livraison de plus de 3 700 tonnes d'hexafluorure d'uranium et de 3 766 tonnes d'uranium d'ici à la fin de 1993, sans que la destination finale de ces matières soit précisée, ce qui, selon ce magazine, est « *hautement inhabituel* ».

EDF a démenti formellement ces accusations. L'établissement français a bien discuté il y a quelques années avec Nulux d'un projet de contrat, mais celui-ci n'a jamais été signé, ni bien entendu appliqué, assure-t-on à EDF. Aux termes de ce projet de contrat, Nulux achetait à l'étranger de l'uranium naturel qui était ensuite transformé en France en hexafluorure d'uranium et en uranium faiblement enrichi, par l'intermédiaire de la COGEMA, et la société luxembourgeoise bénéficiait *in fine* d'une garantie de reprise par EDF de ces matières.

Pour l'établissement français, l'avantage était essentiellement financier, Nulux assurant l'avance et le stockage des matières fissiles. Ce projet, assure-t-on chez EDF, a été abandonné en raison de sa trop grande complexité. Enfin, on fait remarquer que les matières faisant l'objet des discussions n'étaient pas, en tout état de cause, susceptibles d'être utilisées à des fins militaires (seuls l'uranium enrichi et le plutonium entrent dans la fabrication d'engins militaires).

SOCIAL

Réduction d'effectifs à la Sécurité sociale

L'assurance-maladie au régime

L'assurance-maladie se met au régime en limitant ses dépenses de gestion administrative, notamment en réduisant ses effectifs de salariés. En 1988, l'ensemble de ces dépenses ne devrait augmenter que de 0,41 % (y compris une revalorisation des salaires de 1 %), ce qui correspond en francs constants à une baisse de 2 % sur l'année.

« *L'objectif*, dit-on à la Caisse nationale d'assurance-maladie, *est de maintenir les coûts de gestion au plus près possible de leur niveau actuel, même si c'est la modération de la consommation médicale qui sera toujours source des plus fortes économies, puisque les prestations représentent plus de 94 % des dépenses.* »

Déjà, la charge de gestion administrative a un peu diminué, puisqu'elle est passée de 1980 à 1986 de 6,10 % à 5,76 % des cotisations. Mais aujourd'hui on souhaite réduire les charges de personnel, qui représentent 85 % du total : l'informatisation du traitement des feuilles de maladie, maintenant pratiquement achevée, a permis, estime-t-on, un gain de productivité de l'ordre de 20 % dans la « liquidation » des dossiers, entraînant un « sureffectif » de l'ordre de 8 000 personnes.

Cette rigueur s'est manifestée lors de l'établissement des budgets. Pour la première fois, la Caisse nationale d'assurance-maladie a fixé elle-même ses normes au lieu de discuter du montant et de la répartition des dépenses avec les pouvoirs publics. Le conseil d'administration de la CNAM, le 29 septembre dernier, a demandé aux caisses primaires de réduire de 0,50 % leurs dépenses de personnel, en finançant elles-mêmes les promotions et les majorations dues à l'ancienneté (le fameux « GVT » de la fonction publique).

Les « points » récupérés (chaque poste correspond à un nombre de « points » donné) représentent l'équivalent de 950 emplois sur les 75 000 des caisses primaires. Ce gain a été obtenu en ne remplaçant pas les départs à la retraite ou les quelques départs volontaires, mais aussi par la réorganisation des services, beaucoup de caisses ayant du personnel à temps partiel ou des remplaçants (en cas d'absences).

A cela s'ajoute l'effet des départs anticipés en vertu de la convention signée en juin 1987 : 3 554 personnes se sont montrées intéressées (1), soit plus de 35 % de l'effectif concerné, plus de la moitié provenant de la branche maladie, un quart environ des allocations familiales, le reste se partageant entre la branche vieillesse et le recouvrement.

Dans les caisses primaires, 466 personnes ont déjà pris leur retraite anticipée en 1987, et un millier devraient suivre leur exemple au premier semestre 1988. Les emplois libérés sont restitués à la caisse nationale : 6 % seulement des partants pourront être remplacés, avec l'autorisation expresse de la CNAM. Par mutations une « bourse des emplois » mise en place à cet effet (2) et par quelques recrutements extérieurs (informaticiens, contrôleurs d'accidents du travail, par exemple).

La région parisienne, où les « sureffectifs » sont les plus nombreux à fourni un effort particulièrement important : 80 % des emplois économisés à l'occasion de la préparation du budget et un bon tiers des départs anticipés en proviennent (alors que ces caisses emploient un peu plus du quart des salariés de la branche).

Un agent pour 500 bénéficiaires

Même s'il n'est pas, pour l'instant, prévu de renouveler les dispositions permettant les départs anticipés après juillet 1988, la rigueur ne devrait pas se relâcher. L'objectif est d'attribuer les moyens aux caisses en fonction de leurs besoins. Dans les caisses d'allocations familiales, qui ont été les premières à mettre en œuvre cette réforme budgétaire, on souhaite arriver progressivement à un agent pour 500 bénéficiaires de prestations. Dans la branche maladie, des critères tenant compte à la fois du nombre d'assurés et de leur consommation médicale doivent être mis au point. Progressivement, on s'efforcerait de réduire les écarts de dotations entre les caisses (qui vont actuellement de 1 à 2,8). On envisage des sortes de contrats sur plusieurs années : on laisserait aux responsables des caisses primaires, en échange de la réduction des effectifs, plus de liberté dans la gestion de leurs ressources ; les excédents éventuels leur seraient laissés pour leur permettre de financer une politique propre (accueil des assurés, intéressement du personnel, etc.).

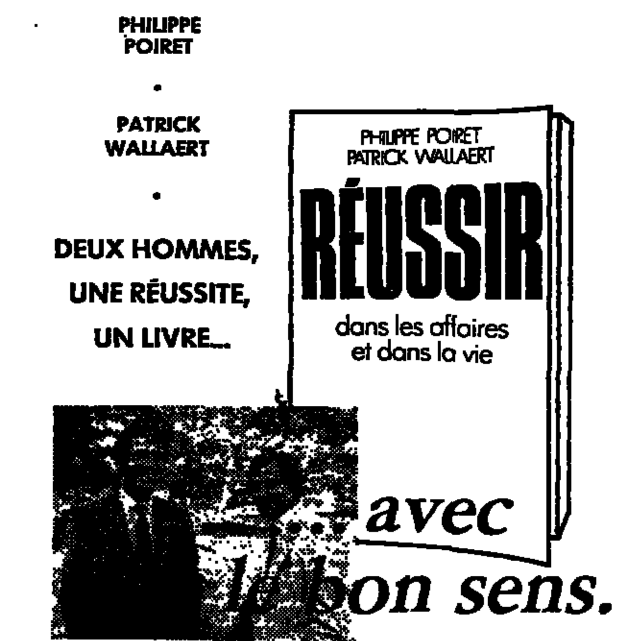
GUY HERZLICH.

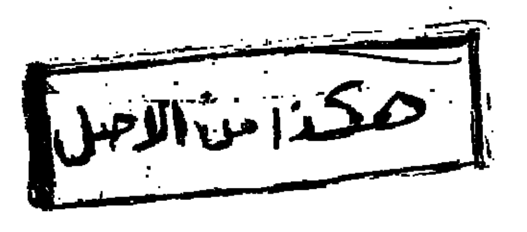
(1) En revanche, 239 seulement ont été intéressées par une « retraite progressive ».

(2) En 1987, il n'y a eu que *160 mutations sur l'ensemble du régime général.*

Préavis de grève des contrôleurs aériens pour le 29 janvier

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA, autonome), la CGT et la CFDT ont déposé un préavis de grève pour l'ensemble de la journée du vendredi 29 janvier. Selon le SNCTA, la direction générale de l'aviation civile met des clauses restrictives à l'accès à la catégorie A de certains contrôleurs. C'est l'obtention d'un corps spécial accédant à cette catégorie la plus haute de la fonction publique qui avait mis fin, le 31 juillet, à onze semaines de grèves des « aiguilleurs du ciel ». Selon M. Jacques Fournier, porte-parole du SNCTA, l'administration met en place des « *barrages d'ancienneté ou de diplôme pour des gens qui sont déjà en fonction* ». Il critique aussi le fait que l'intéressement du personnel soit basé sur le rendement, « *alors que la première responsabilité d'un contrôleur est la sécurité* ». Le trafic aérien pourrait être très perturbé.





Marchés financiers

Pour enrayer la chute des cours

Le quota annuel d'exportation de café est réduit de 1 million de sacs

Les accords de stabilisation des prix des denrées tropicales, dont la fonction majeure est de stabiliser les cours dans une fourchette acceptable par les producteurs et les consommateurs, sont actuellement soumis à de très fortes pressions. En dépit de deux réductions des quotas d'exportation le 8 octobre 1987 (1,5 million de sacs de 60 kilos) et le 4 janvier dernier (1 million de sacs), les cours moyens du café ont plafonné à 114,74 cents par livre, nettement en dessous du plancher de 120 cents défendu par l'accord remis en vigueur à l'automne 1987.

Le 19 janvier, l'Organisation internationale du café (OIC) a aussi décidé une troisième « coupure de quota » d'un million de sacs, ramenant à 54,5 millions de sacs la quantité exportable maximale de café au cours de la campagne 1987-1988 (octobre-septembre). L'annonce de cette décision n'a pas eu d'effet sur les places de Londres et de New-York, où les prix sont demeurés très bas. Au London Fox, une tonne de robusta valait 1 207 livres la tonne, en repli de 8 livres sur ses niveaux de la veille. L'arabica se traitait outre-Atlantique à 129,16 cents la livre, contre 129,49 cents le 18 janvier. Les professionnels avaient largement anticipé depuis plusieurs jours la décision de l'OIC.

Les torréfacteurs, qui disposent encore de stocks importants, n'ont pas jugé bon de se couvrir immédiatement en perspective d'une réduction de l'offre. Quant à la spéculation, elle a compris que les risques de manquer de café étaient limités, en dépit d'une production brésilienne qui s'annonce moins importante que prévu (19,6 millions de sacs).

La situation du cacao n'est pas meilleure, malgré l'accord intervenu le 16 janvier entre producteurs et consommateurs sur la fixation d'un nouveau prix plancher de 1 485 DTS (droits de tirage spéciaux) par tonne (1), celui de 1 600 DTS s'avérant impossible à défendre. Le 19 janvier, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) a acheté 4 000 tonnes de variétés brésiliennes et africaines (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Togo), afin de soutenir les prix. Malgré ce « coup de pouce », les cours à Londres sont restés inertes (+ 1 livre, à 1 160 livres la tonne...). Il faudra à l'ICCO beaucoup de constance pour éponger un surplus de cacao évalué, pour cette campagne, à 91 000 tonnes. Tant que la situation de l'offre ne sera pas assainie, les accords resteront impuissants face au marché. Confrontés à des problèmes d'endettement et de balance des paiements, les producteurs du tiers-monde n'ont cependant pas les moyens de réduire brutalement leur production.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) 1 DTS = 1,3 dollar.

Amélioration des performances d'IBM grâce au dollar

Le bénéfice net d'IBM a repassé en 1987 la barre des 5 milliards de dollars, à 5,26 milliards (contre 4,79 milliards en 1986). Par action, il s'inscrit à 8,72 dollars (contre 7,81 en 1986), un niveau inférieur à celui de 1984 – la meilleure année pour « Big Blue », – qui s'établissait à 10,77 dollars l'action. L'année 1987 aura donc été apparemment pour le numéro un mondial de l'informatique un meilleur cru que 1986, année au cours de laquelle on avait vu le bénéfice baisser de 27 % après un premier recul de 0,4 % en 1985.

Le dernier trimestre 1987 aura été particulièrement favorable au géant américain, puisque son bénéfice net affiche une hausse de 50 % par rapport aux trois derniers mois de 1986.

Au total, sur l'année 1987 le chiffre d'affaires d'IBM a progressé de près de 3 milliards de dollars, passant de 51,3 milliards en 1986 à 54,2 milliards de dollars. La firme met en avant l'effet favorable de la dépréciation du dollar pour expliquer l'amélioration de ses performances. Selon elle, ce facteur a permis une progression de 3,47 milliards de dollars environ du chiffre d'affaires et de 615 millions du bénéfice net. Sans l'effet dollar, le chiffre d'affaires et le bénéficce net de l'entreprise auraient finalement baissé l'an passé. La baisse du dollar risque en outre de gêner le groupe sur le plan industriel dans les pays autres que les Etats-Unis car il a choisi de produire dans les zones où il vend. Les temps sont donc plus difficiles pour le géant, qui a quitté en 1987 le « cercle magique » des dix entreprises américaines les plus admirées établi par le magazine *Fortune*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SEGIN

Le groupe SEGIN acquiert 52 % du capital de la société ALPHA INFORMATIQUE, qui devient ALPHA 2i.

En accord avec le protocole signé en août dernier, le groupe SEGIN entre à hauteur de 52 % dans le capital d'ALPHA INFORMATIQUE, et fera l'acquisition des 48 % restant en juin 1988.

ALPHA INFORMATIQUE, qui devient ALPHA 2i, spécialisée dans le conseil et l'assistance informatiques, va réaliser pour 1987 un chiffre d'affaires de 45 MF, avec un résultat d'exploitation, avant impôts et plus-values, compris entre 6 et 6,5 MF.

Cette prise de participation s'insère parfaitement dans la stratégie du groupe SEGIN puisque ALPHA 2i exerce la majeure partie de son activité sur les mêmes marchés. Elle permet au groupe de conforter encore ses compétences en ingénierie aux côtés de SOLWARE, NETSYS et SYSTEMS LABORATORY.

Enfin, pour 1987, le groupe SEGIN confirme les résultats et objectifs de chiffre d'affaires annoncés lors de son introduction en Bourse.

CICA

(Société commerciale et industrielle de la côte d'Afrique)

Groupe CFAO

Le conseil d'administration, dans sa séance du 15 janvier 1988, analysant les chiffres prévisibles de l'exercice 1987, a constaté une progression de 12 % du chiffre d'affaires consolidé, qui sera de l'ordre de 1 970 millions de francs pour l'année 1987, contre 1 765 millions de francs l'année précédente.

Les résultats consolidés dépasseront 67 millions de francs, contre 51,3 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 30 %. Ils comprennent d'importantes plus-values financières, qui compensent largement les provisions constituées par ailleurs sur le portefeuille de placement.

D'autre part, le bénéfice net de la société mère devrait s'établir à 17,3 millions de francs, contre 15,6 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le conseil a également évoqué les projets de développement en France, où deux nouvelles concessions automobiles viennent d'être achetées, ainsi qu'au Portugal et en Espagne, où des études sont en cours.

NEW-YORK, 19 janv. ↓

Forte baisse

La Bourse de New-York a terminé en forte baisse mardi 19. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1 936,34, en perte de 27,52 points dans un marché calme et cependant irrégulier. Environ 154 millions d'actions ont été échangées, contre 135 millions la veille et 197,94 millions vendredi dernier. Le nombre de valeurs en hausse et en baisse était équilibré : 758, contre 744.

Dès l'ouverture, la chute du marché a été particulièrement sensible. L'annonce d'une augmentation du surplus commercial du Japon avec les Etats-Unis en décembre laisse présager une augmentation du déficit américain pour ce mois. La réaction de dégagement des investisseurs a été immédiate. Et la publication selon laquelle la progression de 50 % des bénéfices d'IBM au quatrième trimestre avait été gonflée par un taux d'imposition relativement faible n'a fait qu'ajouter de l'eau au moulin.

Cependant, une reprise du marché s'est fait sentir en fin de journée, permettant à l'indice de gagner plus de 6 points une heure avant la fermeture du marché. Le titre IBM a perdu 6 à 111 3/4 ; CBS, 3 7/8 à 155 et Royal Dutch, 1 3/4 à 108 3/8. Tandis que Dun and Bradstreet gagnait 1 1/4 à 55 1/2 et Merck 1 à 154.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 19 janv.
Alcoa	43 3/8	42 7/8
Allegis (ex-UAL)	73	73 1/8
A.T.T.	28 3/4	28 5/8
Boeing	42 3/4	42 7/8
Chase Manhattan Bank	21 3/4	21 1/2
Du Pont de Nemours	81 1/4	80 1/8
Eastman Kodak	51	50 1/8
Exxon	40 3/4	39 7/8
Ford	43 1/2	42 7/8
General Electric	46 3/8	45 5/8
General Motors	64 3/8	63
Goodyear	59 3/8	58 7/8
I.B.M.	117 3/4	111 3/4
I.T.T.	47 3/4	47
Mobil Oil	41 1/2	40 5/8
Pfizer	51 7/8	53
Schlumberger	29 7/8	29 7/8
Texaco	37 5/8	37 7/8
Union Carbide	21 1/8	21
U.S.X.	32	31 7/8
Westinghouse	50 1/8	49 1/2
Xerox Corp.	58 3/4	57 3/4

LONDRES, 19 janvier ↓

Affaiblissement

Le mouvement de baisse, observé à la Bourse de Londres mardi, s'est accéléré durant la séance. L'indice FT des valeurs industrielles a ainsi perdu près de 1,2 %, en clôturant à 1 423. Le mouvement a débuté dès les premiers échanges, en réaction à l'annonce d'une augmentation de l'excédent commercial japonais envers les Etats-Unis, qui a ravivé les inquiétudes relatives à la tenue du dollar. Les valeurs augmentaient leurs pertes en fin de séance devant le repli de Wall Street à son ouverture. Le volume des transactions a diminué à 23 749, contre 29 870 lundi.

La compagnie de distribution de gaz Calor, dont les cotations furent suspendues durant une partie de la matinée, annonçait qu'elle cédait ses intérêts pétroliers dans le cadre d'un accord complexe avec le groupe néerlandais SHV. La compagnie de télévision commerciale Anglia Television progressait après l'annonce de ses résultats annuels supérieurs à l'attente boursière.

La commission d'enquête nommée par la Banque d'Angleterre, pour étudier une stratégie de défense de la Standard Chartered Bank en 1986 contre une OPA inamicale de la banque Llyods, n'a pas découvert d'irrégularités dans le comportement de la Standard Chartered.

PARIS, 20 janvier ↓

Accélération de la baisse

Sans raison apparente, la baisse s'est accélérée, mercredi, pendant que le moral des boursiers s'effondrait. L'indicateur de tendance, qui dès le matin affichait un recul de 2 %, plongeait en séance, pour clôturer à – 3,5 % à la fin de la séance officielle. Les cours de l'ensemble des valeurs ont chuté sans discernement, à tel point qu'à présent le repli moyen est de 45 % par rapport aux cours les plus hauts de 1987. Plus inquiétant pour de nombreux professionnels, le recul de l'indice CAC. Ce baromètre de la Bourse a « cassé » la barre des 270 points, tombant en dessous du plus bas de 1987 (270,3 le 11 décembre) et revenant au niveau de celui du 31 décembre 1985. Or, pour de nombreux spécialistes d'analyse sur graphiques, la Bourse ne se stabilisera que lorsque le CAC atteindra le « seuil de résistance de 240 ».

Le flot des ventes qui arrivent dans les banques et les charges provient également de particuliers. Ces derniers ont reçu leur relevé annuel et apprécient en un seul coup d'œil l'évolution de leur portefeuille. « Ils souhaitent pour certains se désengager le plus rapidement possible », commente un gérant de SICAV.

De plus, à ces données s'ajoute l'approche des opérations de liquidation du mois boursier de janvier, qui débuteront jeudi. En un mois, la perte aura été considérable puisque elle atteindra près de 8 %.

« Et pourtant, soupirait un gestionnaire, tant de valeurs sont à de tels cours d'achat à présent que je ne comprends pas pourquoi personne n'achète. » Et de se souvenir de ce vieux dicton qui revient à la mode sous les lambris : « Il vaut mieux avoir tort avec les autres que raison tout seul... »

Les écarts à la baisse étaient alors très importants. SCOA était même incotable pendant un moment après l'annonce de résultats déficitaires. Pennaroya perdait près de 13 %, suivie par Euromarché, De Dietrich, Printemps et SGF en recul de plus de 9 %. De nouveaux franchissements de seuil étaient publiés. Suez a acquis 5 % de la Sodeocho, et la Société générale, 5 % de Havas.

Sur le MATIF, le contrat de mars perdait 0,05 % à 98,60.

TOKYO, 20 janvier ↓

Rassuré

Un quart d'heure après le début des échanges, l'indice Nikkei de 225 valeurs japonaises avait cédé 42,62 points mercredi 20 à Tokyo, avant de clôturer la séance du matin en baisse de 94 points. Le marché s'est repris dans l'après-midi. L'indice a finalement enregistré une faible perte de 55,03 points, à 22 843,14.

La déprime du marché dans un premier temps s'explique par la publication mardi de l'excédent commercial du Japon sur les Etats-Unis. C'est la première fois depuis cinq ans que ce chiffre annuel enregistre une diminution. D'autre part, pour le mois de décembre, le solde positif des échanges extérieurs s'inscrit en données brutes à 8,60 milliards de dollars, contre 8,72 milliards de dollars au cours de la même période de l'an dernier.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 20 jan.
Akai	469	500
Bridgestone	1 230	1 210
Canon	980	966
Fuji Bank	3 130	3 080
Honda Motors	1 350	1 340
Matsushita Electric	2 300	2 290
Mitsubishi Heavy	540	540
Sony Corp.	4 950	4 840
Toyota Motors	1 890	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

● **Total détient 87,5 % de Getty Resources.** – Total Resources, filiale canadienne à 100 % du groupe Total, a fait savoir, le 18 janvier, qu'au terme de son OPA lancée sur Getty Resources, elle détenait 87,5 % du capital de cette société minière, spécialisée dans les métaux précieux, l'or notamment. Le coût de l'acquisition global a été de 110 millions de dollars.

● **Liquidation dans la bougie.** – Point à la ligne, numéro un français des bougies décoratives, dont le siège est à Pessac (Gironde), est en liquidation judiciaire. Le 12 janvier 1988, le tribunal de commerce de Bordeaux a rejeté le plan de redressement présenté par les dirigeantes de la société, Mmes Monique Fieschi et Myline Galbaud. Elles avaient déposé leur bilan, le 9 janvier 1987, quelques mois après avoir été sacrées femmes d'affaires de l'année par Veuve Clicquot. Elles font appel du jugement du tribunal de commerce. Le passif de Point à la ligne s'élève à 33 millions de francs.

● **Hoffmann-La Roche majore son offre sur Sterling.** – Le groupe pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche a augmenté de 4,2 à 4,4 milliards de dollars son offre publique d'achat sur Sterling Drug et n'a pas exclu une prolongation de sa proposition actuellement fixée au 2 février. Le conseil d'administration de Sterling Drug a non seulement indiqué que l'OPA était « nettement insuffisante », mais aussi qu'il négociait avec des tiers en vue d'une fusion.

● **Le Crédit agricole perd son « triple A ».** – Standard and Poor's, l'une des principales agences américaines de notation financière des entreprises, a décidé de rétrograder le Crédit agricole du triple A au double A, en invoquant « la vente de l'institution publique à ses banques régionales mutuelles [qui] changera son statut et entraînera une détérioration de la capitalisation du groupe ».

● **Le Printemps détient 32,09 % dans La Redoute.** – La participation exacte du Printemps dans le capital de La Redoute est de 32,09 %. A la fin du mois de décembre, le groupe avait déclaré détenir 20 % du capital. Mais on savait depuis lors qu'il avait renforcé sa position sans franchir la barre des 33 %. Quelque 12 % d'actions, mises sur le marché à la mi-décembre par le groupe Athena contrôlé par Worms et Cie, avaient en effet été rachetées par le Printemps. Le reste du capital de La Redoute est réparti entre des mains amies : la famille Pollet (13 %) et la Société générale (14,43 %).

● **Minerve rachète la compagnie SFAIR.** – Le tribunal de commerce de Paris a entériné, le 18 janvier, la reprise de la compagnie aérienne SFAIR, spécialisée dans le fret, par la compagnie de charter Minerve. Habituée des transports « spéciaux », notamment des armes, la SFAIR était en redressement judiciaire depuis quatre mois. Elle exploite deux Hercules C 130 et un DC 8. Minerve versera 4,5 millions de francs pour le fonds de commerce. Elle est surtout intéressée par les équipages de la SFAIR, habitués aux missions difficiles, et par la filiale maintenance HEC, qui viendra renforcer son service basé à Montpellier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	....	Manutan	246	240
Alain Manoukian	181 40	174 20	Marlin Immobilier	300	290
Arnault & Associés	318	....	Metallurg. Minière	112 30	104 60 o
Asystel	277	276	Métrologie Internat.	284	273
B.A.C.	420	420	Métroservice	110	113
B. Demachy & Assoc.	370	362	M.M.B.M.	451	433
B.I.C.M.	850	850	Molex	187	190
B.I.P.	400	399	Navale-Delmas	540	518
Bolloré Technologies	875	869	Olivetti-Logabax	173 50	172 10
Buisoni	640	625	Om. Gest.Fin.	270	270
Câbles de Lyon	895	870	Petit Bateau	125	125
Calberson	578	555 o	Petrofigaz	266 20	....
Canal Plus	398	....	Pier Import	155	....
Cardif	1000	995	Presbourg (C. In. & Fin.)	100 80	100 80
C.D.M.E.	820	842	Rezal	623	624
C. Equip. Elect.	299 50	....	St-Gobain Emballage	1000	1000
C.E.G.I.D.	443 50	425 80	St-Honoré Matignon	120	120
C.E.G.E.P.	133	130	S.C.G.P.M.	119 10	....
C.E.P.-Communication	800	825	Segin	250	240
C.G.I. Informatique	464	452	Sema-Metra	396	380
Ciments d'Origny	375	366	S.E.P.	850	816
C.A.L.M.	255	246	S.E.P.R.	930	930
Concept	200	200	Sligos	854	830
Conforama	435	425	S.M.T.Goupil	184	....
Dafsa	139	136	Sodinforg	600	576
Dauphin O.T.A.	2750	....	Sofibus	355 50	355 50
Devanlay	1230	....	Sopra	217	217
Deville	880	850	TF 1	170	168
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	370 20	355 40
Editions Belfond	96	98	Valeurs de France	302 90	304
Elect. S. Dassault	338	325			
Elysées Investiss.	16 30	16 80			
Expand	380	365			
Filipacchi	305	292 80			
Finacor	412	395 50			
Guintoli	570	547 o			
Guy Degrenne	740	710			
I.C.C.	220 10	220 10			
IDIA	153	150 10			
I.G.F.	90	90			
IN2	100	96 o			
Int. Metal Service	160	163			
La Commande Electro.	222	220			
Le gd livre du mois	164	164 10			
Loca Investissement	247	240			
Locamic	160	155			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 19-1-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1100	120	167	–	–	75	–	–	–
Paribas	320	12	20,50	–	–	41	47	–	–
Peugeot	920	72	124	–	–	88	123	–	–
Thomson-CSF	136	12,50	20	–	–	15,60	19,50	–	–
Elf-Aquitaine	240	17,25	29,50	–	–	20	30	–	–
Midi	1000	150	–	–	–	78	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 janv. 1988

Nombre de contrats : 43 876

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,65	97,45	97,05	–
Précédent	98,85	97,65	97,30	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6145 F ↓

Le dollar a clôturé en légère baisse à Tokyo à 128,78 yens, contre 128,90 yens la veille. A Paris, dans un marché nerveux, la devise américaine était échangée à 5,6145 F, en forte baisse. Il clôturait mardi à 5,6685 F, à l'issue des échanges interbancaires.

FRANCFORT	19 janv.	20 jan.
Dollar (en DM)	1,683	1,663

TOKYO	19 janv.	20 jan.
Dollar (en yens)	128,90	128,78

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 jan.) .... 7 3/8-7 1/2 %
New-York (19 janv.) .... 6 13/16-6 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	18 janv.	19 janv.
Valeurs françaises	96,7	95,2
Valeurs étrangères	105,8	104,7

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	277,8	270,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 janv.	19 janv.
Industrielles	1 963,86	1 936,34

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 janv.	19 janv.
Industrielles	1 440,1	1 423
Mines d'or	283,4	284,1
Fonds d'Etat	88,45	88,19

TOKYO

	19 janv.	20 janv.
Nikkei Dow Jones	22 898,17	22 843,14
Indice général	1 820,46	1 815,23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6470	5,6500	+ 20	+ 35	+ 60	+ 85	+ 250	+ 330
$ can.	4,3928	4,3978	– 53	– 27	– 66	– 30	– 120	– 25
Yen (100)	4,3850	4,3900	+ 121	+ 147	+ 266	+ 303	+ 890	+ 990
DM	3,3700	3,3725	+ 113	+ 132	+ 238	+ 264	+ 777	+ 847
Florin	2,9800	3,0000	+ 81	+ 95	+ 171	+ 193	+ 580	+ 640
FB (100)	16,1740	16,1500	+ 115	+ 205	+ 325	+ 450	+ 1 215	+ 1 655
FS	4,1440	4,1485	+ 198	+ 222	+ 391	+ 429	+ 1 117	+ 1 211
L (1 000)	4,5925	4,5975	– 115	– 65	– 210	– 155	– 610	– 490
£	10,0360	10,0460	– 100	– 50	– 165	– 100	– 390	– 210

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 7/8	7	7	7 1/8	7 1/4	7 3/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Florin	4	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 9/16	6 7/8
F.S.	0 5/8	1 1/8	1 11/16	1 13/16	1 15/16	2 1/16	2 13/16	2 15/16
L (1 000)	9	9 3/4	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 1/2	10 3/4	11 1/8
£	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 1/8	7 5/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 20 JANVIER

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1805	4,5 % 1973	1763	1756	1756	- 0 40
4128	C.N.E. 3%	4020	4005	4010	- 0 25
1063	B.N.P. T.P.	1020	1021	1021	+ 0 10
1030	C.C.F. T.P.	990	980	980	- 1
1038	Créd. Lyon. T.P.	1030	1030	1030	....
1200	Renault T.P.	1253	1247	1247	- 0 47
1725	Rhône-Poul. T.P.	1605	1600	1600	- 0 30
1220	St-Gobain T.P.	1255	1248	1248	- 0 55
1150	Thomson T.P.	1111	1111	1111	....
320	Accor	299	288	289 10	- 3 31
415	Agence Havas	398	382	382	- 4 02
520	Air Liquide	460	435	440	- 4 35
2000	Alcatel	1879	1834	1834	- 2 39
1280	Als. Superm.	1100	1085	1085	- 1 36
230	A.L.S.P.I.	202	195 50	190	- 5 94
255	Alsthom ★	215 10	210	209 90	- 2 42
1620	Arjom. Prioux	1625	1581	1581	- 2 71
330	Aussedat-Rey	293	267	266	- 9 22
780	Aux. Entrepr. ★	740	720	701	- 5 27
705	Av. Dassault ★	678	662	647	- 4 57
280	BAFIP	267	261	260	- 2 62
280	Bail-Equipem. ★	262	269	261	- 0 38
940	Bail Investiss.	931	925	948	+ 1 83
260	B.N.P. C.I.	215 20	207	207	- 3 81
350	Cie Bancaire ★	359 80	350	338	- 6 06
240	Bazar H.-V.	260	257 10	243	- 6 54
340	Béghin-Say ★	309	305	296 30	- 4 11
810	Berger (Ma)	500	500	500	....
495	Bic ★	483 70	469	463	- 4 28
725	B.I.S.	703	700	680	- 3 27
2210	Bongrain S.A.	2012	1950	1905	- 5 32
935	Bouygues	825	799	790	- 4 24
63	B.P. France ★	57 50	57 40	50 70	- 11 83
4360	B.S.N.	4165	4092	4100	- 1 56
1480	Cap Gem. S. ★	1383	1380	1330	- 3 83
1140	Carnaud	1060	1015	1038	- 2 08
2480	Carrefour ★	2369	2351	2321	- 2 03
117	Casino	113 60	108 90	113	- 0 53
100	Casino A.D.P.	97	96	96 80	- 0 21
....	C.C.M.C.	962	962	962	....
630	Cetelem	637	636	635	- 0 31
510	Cerus	500	500	510	+ 2
1250	C.F.A.O.	1116	1101	1110	- 0 54
220	C.G.E.	203	200	200	- 1 48
776	C.G.I.P. ★	685	663	660	- 3 65
760	Chargeurs S.A.	668	610	620	- 6 91
885	Ciments franç. ★	775	729	730	- 5 81
350	Club Méditerr. ★	349 10	345	340	- 2 61
160	Codetel ★	157	155	156	- 0 64
325	Cofimeg	314	323	313	- 0 32
1780	Colas	1690	1650	1643	- 2 78
200	Compt. Entrepr.	188	181 60	181 60	- 3 40
510	Compt. Mod. ★	515	501	491	- 4 66
920	Créd. Foncier	840	826	826	- 1 67
380	Crédit F. Imm.	361	360	360	- 0 28
107	C.C.F.	103	99	99	- 3 88
510	Créd. Lyon. (CI)	490	470	475	- 3 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
610	Crédit Nat. ★	621	615	610	- 1 77
140	Crouzet ★	125	125	121	- 3 20
2050	Damart S.A.	1815	1520	1520	- 16 25
316	Darty ★	299	291 10	285	- 4 68
245	Darty (DP)	242 10	238 50	235	- 2 93
1470	De Dietrich	1225	1220	1140	- 6 94
210	Dév. R.d.C. (Li)	197	190	190	- 3 55
445	D.M.C.	404	401 10	393 50	- 2 60
285	Drouot Assur.	244	238	236	- 3 28
1340	Docks France ★	1210	1188	1140	- 5 78
540	Dumez ★	472	455	447	- 5 30
1090	Eaux (Gén.)	1000	991	985	- 1 50
935	Ecco ★	1012	976	941	- 7 02
650	Electrofinancière	567	556	556	- 1 94
210	Elf-Aquitaine	239 80	234	234 10	- 2 37
195	— (certific.)	213	210 10	209	- 1 88
445	Epeda-B-Faure	430	410	410	- 4 65
1980	Essilor	2075	2011	2015	- 2 89
1400	Essilor Int. (DP)	1365	1310	1290	- 5 49
280	Esso S.A.F. ★	262	261	245	- 6 49
1180	Eurafrance	1226	1202	1200	- 2 12
810	Eurocom ★	755	748	720	- 4 64
2950	Euromarché	2450	2380	2276	- 7 10
420	Europe n° 1 ★	363	340	340	- 6 34
25	Eurotunnel	25 10	25	25	- 0 40
930	Exor ★	850	869	820	- 3 53
435	Facom	414	400	392 70	- 5 14
945	Fichet-Bauche	880	870	871	- 1 02
210	Financial ★	215	213	214 90	- 0 05
76	Fives-Lille	70	68 80	68 80	- 1 71
990	Fromageries Bel	895	870	830	- 7 26
890	Gal. Lafayette ★	730	705	682	- 6 58
205	Gascogne	215	206	206	- 4 19
1110	Gaz et Eaux	1013	1003	962	- 5 03
290	Géophysique ★	280	270 10	264	- 5 71
1800	Gerland	465	459	449	- 3 44
420	GTM-Entrepose	346	345	339	- 2 02
435	Guyenne-Gas. ★	407	395	395	- 1 50
1730	Hachette ★	1615	1600	1615	....
425	Hénin (La)	406	401 50	405	- 0 25
1300	Hutchinson	1095	1020	1020	- 6 85
139	Imétal	131 80	127 20	126 50	- 4 02
320	Imm. Plaine-M.	320	315	304	- 5
925	Ingénico	929	880	880	- 5 27
3380	Inst. Mérieux	2820	2788	2660	- 5 67
550	Interbail ★	540	540	547	+ 1 30
620	Intertechnique	596	575	572	- 4 03
720	J. Lefebvre	684	670	680	- 0 58
925	Lab. Bellon	884	881	860	- 2 71
1230	Lafarge-Coppée	1132	1091	1060	- 6 36
1300	Lebon ★	1425	1411	1411	- 0 98
2260	Legrand ★	1980	1974	1908	- 3 64
1580	Legrand (DP) ★	1618	1610	1580	- 2 35
400	Leroy-Somer ★	354	353	340	- 3 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1470	Lesieur	1476	1430	1380	- 6 44
760	Locabail Immob.	770	770	770	....
355	Locafrance ★	350	345	343	- 2
900	Lociedus	925	915	912	- 1 41
165	Luchaire	178	176 50	167	- 6 18
1540	L.V.M.H.	1599	1515	1520	- 4 94
1210	Lyonn. Eaux ★	1096	1079	1050	- 4 20
45	Mais. Phénix	39 20	38	37 10	- 5 36
280	Majorette (Ly)	281	278	278	- 0 71
235	Mar. Wendel ★	217	212	209	- 3 69
2390	Martell	2390	....	....	....
1380	Matra	1465	....	....	....
1410	Merlin-Gerin ★	1260	1210	1206	- 4 29
184	Michelin	165 90	156	158	- 4 76
1180	Midi (Cie)	1063	1035	1000	- 5 92
183	Midland Bk SA ★	168	165	165	- 1 79
650	Min. Salsig. (Ma)	487	452 90	452 90	- 7
30	M.M. Penarroya	25 40	25	22 20	- 12 60
42	Moulinex	39 90	39 20	38 50	- 3 51
730	Navig. Mixtes	645	603	628	- 2 64
78	Nord-Est	90 10	88	88	- 2 33
270	Nordon (Ny)	290	310	310	+ 6 90
340	Nouvelles Gal.	301	279	279	- 7 31
640	Occident. (Gén.)	606	586	590	- 2 64
875	Omn.F.Paris	860	870	870	+ 1 16
194	Olida-Caby	205	199	196	- 4 39
210	Opfi-Paribas	267 30	264	254 30	- 4 86
2580	Oréal (L')	2449	2405	2400	- 2
325	Paribas	293	285	282	- 3 74
350	Paris-Réesc. ★	291	285	271	- 6 87
690	Pechelbronn ★	584	570	559	- 4 28
236	Penhoet	210 50	210	205	- 2 61
880	Pernod-Ricard ★	638	630	612	- 4 08
825	Peugeot S.A.	890	870	848	- 4 71
12	Poclain	9 90	....	....	....
440	Poliet	420 10	402	402	- 4 31
655	P.M. Labinal	608	598	598	- 1 64
2300	Presses Cité ★	2248	2202	2210	- 1 69
1150	Prétabail Sic.	1156	1184	1150	- 0 43
480	Primagaz	495	487	480	- 3 03
400	Printemps ★	386	375	345	- 10 62
1430	Promodès	1440	1371	1350	- 6 25
950	Radiotechn.	785	751	750	- 4 46
74	Raff. Dist. Total	75 60	72	72	- 4 64
3000	Redoute (La) ★	2077	2060	1980	- 4 67
280	Robur financière	270	265	265	- 1 85
660	Roussel-Uclaf	610	560	565	- 7 38
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3315	3300	3300	- 0 45
154	Sade	154	150	150	- 2 60
1390	Sagem ★	1300	1278	1228	- 5 54
410	Saint-Gobain	417 50	400 90	399 10	- 4 41
1170	St-Louis	978	959	960	- 1 84
925	Salomon	915	897	895	- 2 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1110	Salveper	518	502	502	- 3 09
480	Sanofi ★	470	460	465 10	- 1 04
365	S.A.T. ★	349	340	332	- 4 87
29	Saulin.-Chât. (li)	27 10	26 60	26 90	- 0 74
870	Saupiquet (Na)	800	750	750	- 6 25
260	Schneider ★	250	246	239	- 4 40
77	S.C.O.A.	69	....	....	....
615	S.C.R.E.G.	555	543	535	- 3 60
680	Seb ★	585	560	555	- 5 13
480	Sefimeg ★	439 50	420	432	- 1 71
1030	S.F.I.M.	1100	1084	1077	- 2 09
32	S.G.E.	25 90	24 60	23 85	- 7 92
310	Signaux ★	281	280	271	- 3 56
860	Silic	780	785	780	....
610	Simco-U.P.H. ★	575	572	560	- 2 61
330	Simnor (Li)	318	315	315	- 0 94
780	Skis Rossignol	700	710	660	- 5 71
685	Simnco	715	700	710	- 0 70
290	Société Générale	291	286 10	285	- 2 06
172	Sodecco	167	167	167	....
148	Sodero (Na)	155	155	155	....
2130	Sodexho ★	2050	2040	1980	- 3 41
90	Sogenal (Ny)	91	89 50	89 50	- 1 65
260	Sogerap	234	235	232	- 0 85
2400	Somm-Allib. ★	2005	1985	1930	- 3 74
520	Source Perrier	557	521	527	- 5 39
555	Sovac ★	580	585	570	- 1 72
340	Spie-Batignol.	308	290 10	290 30	- 5 75
340	Strafor ★	340	330	335	- 1 47
275	Suez	254	240	240	- 5 51
260	Synthélabo ★	240	238	238 90	- 0 46
505	Talcs Luzenac	580	575	575	- 0 86
2910	Tél. Elect.	3032	2995	3030	- 0 07
775	Thomson-C.S.F.	130 30	127	123	- 5 59
350	Total (CFP) ★	354	353 10	349	- 1 41
71	— (certific.)	70 90	70	69	- 2 68
790	T.R.T. ★	755	745	720	- 4 64
345	U.F.B.	351 10	356	350	- 0 31
600	U.I.C. ★	586	568	560	- 4 44
585	U.I.F. ★	545	550	546	+ 0 18
835	U.I.S.	859	860	850	- 1 05
153	U.C.B. ★	140 90	139 80	136 50	- 3 12
740	Unibail	740	738	730	- 1 35
410	Valéo	387	360	362	- 6 46
40	Vallourec	38	36 80	36 80	- 3 16
290	Via Banque	255	252 10	251	- 1 57
480	Elf-Gabon	530	526	526	- 0 75
113	Amax Inc.	105 40	102	101	- 4 17
130	Amer. Express	143 50	140	140	- 2 44
153	Amer. Teleph.	162 50	158 50	158 50	- 2 46
87	Anglo Amer. C.	90 90	90 60	90 60	- 0 33
515	Amgold	515	504	504	- 2 14
875	BASF (Akt)	789	774	766	- 2 92
905	Bayer	844	830	830	- 1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
104	Buffelsfont.	108 20	107 80	106 20	- 1 85
116	Chase Manh.	122 10	118	118	- 3 36
54	De Beers	54 10	53 80	53 95	- 0 28
1370	Deutsche Bank	1311	1271	1268	- 3 28
795	Dresdner Bank	747	740	740	- 0 94
87	Driefontein Cst	70 20	69 50	69 50	- 1
475	Du Pont-Nem.	457 50	442 50	442 50	- 3 28
....	Eastman Kodak	285	276 10	276 10	- 3 12
48	East Rand	41 70	40 25	40 25	- 3 48
185	Electrolux	183 50	182 50	182 50	- 0 54
148	Ericsson	151 10	158 80	158 80	+ 5 10
215	Exxon Corp.	229	219	219	- 4 37
425	Ford Motors	489	....	....	....
72	Freegold	67 40	66 95	66 50	- 1 34
88	Gencor	89 90	89 50	86 50	- 3 78
250	Gén. Electr.	263	254	254	- 3 42
345	Gén. Belgique	555	....	....	....
345	Gen. Motors	361 50	355 20	355 20	- 1 74
90	Goldfields	91 50	87	87	- 4 92
47	GdMetropolitain	44 35	43 70	43 70	- 1 47
60	Harmony	57 50	56 10	56	- 2 61
51	Hitachi	55	54	54	- 1 82
870	Hoechst Akt.	808	794	775	- 4 08
111	Imp. Chemical	112	113	113	+ 0 89
645	IBM	650	619	620	- 4 62
250	ITT	268	258 50	256	- 4 48
162	Ito-Yokado	168 50	167 50	167 50	- 0 59
93	Matsushita	101	98 60	98 60	- 2 38
890	Merck	875	855	855	- 2 29
350	Minnesota M.	353	330	330 50	- 6 37
205	Mobil Corp.	233	225	225	- 3 43
176	Morgan J.P.	192 50	183 40	183 40	- 4 73
35000	Nestlé	33000	32500	32500	- 1 52
117	Norsk Hydro	136 20	135	135	- 0 88
168	Olsil	172	168	165	- 4 07
1300	Petrofina	1430	1454	1459	+ 2 03
505	Philip Morris	481	468 30	468 30	- 2 64
81	Philips	72 80	69 10	69 10	- 5 08
81	Placer Dome	79 90	79 05	79 95	+ 0 06
350	Quilmès	320	320	320	....
435	Randfontein	458	452	443	- 3 28
590	Royal Dutch	612	606	606	- 0 98
34	Rio Tinto Zinc	36 20	35 10	35 10	- 3 04
65	St Helena Co	62 85	60 20	60	- 4 53
163	Schlumberger	167 80	164 10	163 20	- 2 74
101	Shell transp.	102 30	99 60	99 60	- 2 64
1250	Siemens A.G.	1170	1131	1127	- 3 68
220	Sony	215 50	208	209 10	- 2 97
205	T.D.K.	206 20	202	201 80	- 2 13
28	Toshiba Corp.	29 60	29 50	28 20	- 4 73
320	Unilever	324	308	308	- 4 94
188	Unit. Techn.	199 80	183	190	- 4 90
580	Vaal Reefs	583	580	580	- 0 51
270	Volvo	270	269	269	- 0 37
250	West Deep	223 50	222 80	222 80	- 0 31
315	Xerox Corp.	330 10	319	319	- 3 36
1 56	Zambia Corp.	1 51	1 45	1 45	- 3 97

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	5 843
8,80 % 78/93	100 06	5 188
10,80 % 79/94	102 79	4 102
13,25 % 80/90	104 35	8 399
13,80 % 81/89	104 84	0 226
16,20 % 82/90	112 60	0 354
16 % juin 82	113 95	9 880
14,60 % fév. 83	113 16	13 360
13,40 % déc. 83	115 10	1 135
12,20 % oct. 84	109 25	3 500
11 % fév. 85	106 90	10 066
10,26 % mars 86	101 10	8 830
ORT 12,75 % 83	1822	..
OAT 10 % 2000	98 65	6 530
OAT 9,80 % 1997	103 90	1 055
OAT 9,80 % 1996	99 66	9 558
Ch. France 3 %	148 70	..
CNB Bques janv. 82	101 87	0 551
CNB Paribas	101 95	0 551
CNB Suez	101 80	0 551
CNI janv. 82	101 95	0 551
PTT 11,20 % 85	103 80	1 570
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	105 50	6 561
CNT 9 % 86	97 35	6 398
CRH 10,90 % déc. 85	101 60	0 590
Mécalogie I. 6% 6/7	71 10	7 130

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	413	400
Agache (Sté Fin.)	1500	1490
A.G.F. (St Cent.)	430	420
Applic. Hydraul.	650	624 o
Arbel	363	377 50
Astorg	157	151
Avenir Publicité	490	475
Bain C. Monaco	165	158 40
Banque Hypoth. Eur.	385	375
Béghin-Say (C.I.)	255	245
B.G.L.	560	550
Blanzy-Ouest	595	600
B.N.P. Intercontin.	207 70	208 90
Bénédictine	6100	6210
Bon-Marché	790	758 o
B.T.P.	130	130
Calif	592	590
Cambodge	700	690
C.A.M.E.	110 50	108
Campenon Bern.	225 60	175 o
Carbone-Lorraine	424	421
C.E.G.Frig.	450	440
Centen. Blanzy	1960	1415 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	177	177
Cerabati	115	110 40
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	130	126
C.I.C. (Financ. de)	171	164 10
C.I. Maritime	660	645
Citram (B)	361	358 d
Clause	400	385
Cofradel (Ly)	980	980
Cogifi	326	325
Comiphos	255 10	266
Cie Industrielle	1950	1888
Comp. Lyon-Alem.	260	240
Concorde (La)	735	720
C.M.P.	12 35	11 30 o
Créd. Gén. Ind.	500	500
Cr. Universel (Cie)	540	531
Créditel	136 70	136 70
Darblay S.A.	368	....
Delalande S.A.	880	855
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1501
Didot-Bottin	725	730
Eaux Bass. Vichy	1170	910 o
Eaux Vittel	1780	1750
Economats Centre	270	260
Electro-Banque	285	255
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	570	565
Eneli-Bretagne	192	192
Entrepôts Paris	440	422 40
Epargne (B)	2720	2730
Europ. Accumul.	33	31 70
Eternit	1540	1520
Finalens	181	180
FIPP	150	....
Fnac	403	410
Foncière (Cie)	395	390
Fonc. Lyonnaise	690	653
Foncina	449	449
Forinter	1075	1070
Fougerolle	230	221
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3675	3550
From. Paul Renard	392	446 d
GAN	634	632
Gaumont	375	365
Gévelot	456	414 o
Gr. Fin. Constr.	405	405
Gds Moul. Paris	304	300
Groupe Victoire	314 30	301 70
G. Transp. Ind.	432	410 o
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	438	420 50
Immivest	270	270
Immobail	401	385
Immobanque	712	711
Immob. Marseille	7500	7350
Immofice	476	484
Invest. (Sté Cent.)	2780	2780
Jaeger	104 50	100
Lafitte-Bail	433 60	425
Lambert Frères	166	161
Lille-Bonnières	402	388 o
Locs-Expansion	250	255
Localinancière	325	327

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	570	580
Louvre (Sté)	965	965
Lucia	925	860 o
Machines Bull	86	86
Magasins Uniprix	137	136
Magnant S.A.	127	121
Maritimes Part.	192 50	200 20
Métal Déployé	340	....
Mors	55 90	60 d
Navig. (Nat. de)	41 10	40 10
OPB Paribas	166	160
Optorg	167 20	173 80
Oréal (L') C.I.	1232	1182 o
Origny-Desvroise	750	750
Palais Nouveauté	372	357
Paribas-CIP	267 20	....
Paris France	180	172 80 o
Paris-Orléans	225	216
Partedron	203 10	205 10
Patern. Risq. Div.	1225	....
Pathé-Cinéma	309	296 70 o
Pechiney (cert. inv.)	194	....
Piles Wonder	725	791 d
Piper-Heidsieck	500	536 d
P.L.M.	90 20	90
Porcher	354	340
Promodès	715	725
Providence S.A.	1295	1292
Publicis	1990	1947
Raff. Souf. R.	75	72
Rhône-Poul. (c. inv.)	312	....
Ricqlès-Zan	170	....
Rochefortaise S.A.	700	559 o
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	510	490
Roudière	205	197 o
Rougier et Fils	36 80	48 20 d
Sacer	401 30	385 20
SAFAA	230	230
Safic-Alcan	799	800
SAFT	930	920
Saga	174	167
St-Gobain C.I.	414	397 50
Salins du Midi	413	413
Santa-Fé	132	111 o
Satam	72	72
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	362 30	350
Semelle Maubeuge	255	244 80
S.E.P. (M)	152	....
Serv. Equip. Véh.	62	60 40
Sicli	190	190
Sicotel	302	300
Slavim	250	250
Siph (Plant. Hévéas)	340	333
Sté Générale-CIP	265	251
Sofal financière	1600	1575
Soficel	710	730
Soffo	440	440
Soficomi	679	678
S.O.F.I.P. (M)	131	....
Sofragi	800	768
Souchon Autog.	316 80	305
Sovabail	586	590
S.P.I.	501	500
Suez (Fin. de)-CIP	206 40	206 50
Sucai	881	846 o
Taittinger	1400	1401

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	275	275
Tour Eiffel	410	400
Ufiner S.M.D.	495	488
U.A.P.	215	211
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2350	2360
Vicat	1030	1010
Viniprix	1000	960 o
Virax	83 50	....
Waterman S.A.	632	631
Brass. du Maroc	130	135

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	690
Akzo	267 c	272
Alcan Alum	150	140
Algemeine Bank	110	110
American Brands	254	252 10
Am. Petrofina	336	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	120	116
Banco de Santander	270	277
Bco Pop Espanol	364	362
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	1700
B. Régl. Internat.	51500	51500
Br. Lambert	356	400
Canadian-Pacific	89	90
CIR	14 70	15 60
Commerzbank	690	665
Dart. and Kraft	290	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	460	444
Gén. Belgique	555	....
Gevaert	870	....
Glaxo	103	99
Goodyear	330	339
Grace and Co	144 50	138 10
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	316	....
I. C. Industries	173	171
Johannesburg	650	640
Kubota	21 60	21 55
Latonia	285	294
Midland Bank Plc	38	38
Mineral-Ressourc.	67 90	63 90
Nixdorf	1720	1690
Noranda	105	100 10
Olivetti	21	....
Pakhoed Holding	183	179
Pfizer Inc.	290	288
Procter Gamble	475	461
Ricoh Cy Ltd	51	51
Rolinco	227	225
Robeco	249	245
Rodamco	440 50	436
Saipem	11 70	11 60
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	204	210
Steel Cy of Can.	94	....
Squibb	339 30	331
Tenneco	229	....
Thorn EMI	57 90	54
Toray indust. inc	31	....
Vieille Montagne	890	....
Wagons-Lits	810	615
West Rand	14 70	14 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	118	109
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenbor	156	156
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	368 50	....
Dubois Inv. (Casto.)	550	515 o
Gechot	67	62 20
Hoogovens	250	....
Métroservice (nouv.)	12 80	9 80 o
Nicolas	665	650
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	165 80	166 40
S.P.R.	310	....
Sté Lecteurs du Monde	740	739
Ulinex	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 19/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	870 16	853 83
Actilion	183 42	178 51
Actions France	366 58	353 33
Action Invest.	323 66	308 98
Actions sélectionnées	480 93	463 55
Audificandi	578 23	567 33
A.G.F. Actions (ex-CIP)	927 15	904 54 ◆
A.G.F. 5000	455 87	444 75 ◆
A.G.F. ECU	1056 74	1046 28 ◆
A.G.F. Interfonds	404 61	394 74 ◆
A.G.F. Invest	90 36	88 16 ◆
A.G.F. OBLIG.	1055 48	1050 23 ◆
A.G.F. Sécurité	10498 68	10498 68 ◆
Agliero	547 70	534 34 ◆
Altefi	216 52	208 69
A.L.T.O.	189 05	182 22
Amévi-Gan	4689 83	4477 16
America-Valor	662 42	632 38
Amplitude	453 13	439 93
Arbitrages court terme	5828 66	5617 41
Argonautes	338 97	328 30
Associc	1193 71	1193 71
Aussic	1367 80	1347 18
Axa Europe	112 27	107 18
Axa Investissements	96 94	92 54
Bred Associations	2898 59	2890 52
Bred International	80 31	78 74
Capital Plus	1711 91	1711 91
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptarstrats	104 03	101
Convertimmo	327 36	314 77
Cortal court terme	1290 36	1290 36
Cortal intérêt trim.	1042 49	1022 55
Corsaire	827 51	789 99
Credinter	447 80	434 85
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	512 59	489 35
Drouot-Investiss.	848 58	810 10
Drouot-Sécurité	239 02	228 18
Drouot-Sélection	133 44	127 39
Ecucic	1190 92	1173 32
Ecureuil Privatisations	310 99	301 93
Elicoop Sicav	11531 99	11531 99
Elf-Valeurs	6948 69	6779 21
Energie	224 19	214 02
Eparcic	2864 04	2861 18
Eparcourt Sicav	4165 37	4154 98
Epargne Associations	24997 72	24980 43
Epargne-Capital	8044 78	7965 13
Epargne-Croiss.	1334 10	1298 39
Epargne-Industr.	60 03	57 31
Epargne-Inter	670 81	655 53
Epargne J	51670 56	51670 56
Epargne-Long-Terme	164 03	159 64
Epargne-Oblig.	191 48	186 36
Epargne-Quatre	1032 48	1032 48
Epargne-Unie	1053 65	1005 87
Epargne-Valeur	374 26	364 24
Eparoblig	1213 92	1211 50
Epsilon	1019 72	1009 62
Eurinvest Croissance	1063 22	1015 01
Eurinvest Rendement	1057 86	1009 89
Eurocic	8755 59	8626 20
Euro-Croissance	497 50	483 01 ◆
Eurodyn	933 23	902 54
Euro-Gan	3794	3621 98
Extrême Orient Sicav	511 08	498 19
Fincord Placement	61802 18	61717 01
Fincord Valorisation	13637 03	13271 60
Foncicar (div. par 10)	11087 05	11087 05
Foncival	234 95	224 30
France-Gan	4649 86	4439 01
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	394 33	386 90
France-Net	123 91	122 68
France-Obligations	441 32	438 95
Francic	311 59	302 51
Francic Pierre	92 68	89 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	879 54	853 92
Fructi-Associations	1370 87	1370 87
Fructicapi	309 49	304 92
Fructicourt	108301 06	108301 06
Fructidor	241 56	237 99
Fructifrance	615 57	600 56
Fructimmo	223 02	217 58
Fructivalor	428 44	417 99
Fructivar	83918 13	83709 86
Fructi ECU	570 53	562 10
Fructi-Première	11350 14	11182 40
Futuroblig	1011 99	1010 98
Gestilion	58407 24	58261 58
Gestion Amérique	291 34	278 13
Gest. France Europe	81 16	77 49
Gestion Orient	164 59	157 13
Gestion Sécuricourt	10893 43	10765 57
Gestion Associations	139 49	138 42
Gestion Indo-Suez	613 06	585 25
Gestion Immobil. Int.	552 67	527 61
Gestion Mobilière	579 39	553 12 ◆
Gestion Multi-Oblig.	394 11	376 24
Gest. Rendement	458 89	438 06
Gestion sécurité	376 94	369 85
Gest. Sél. France	598 33	571 20
Haussmann Associat.	1214 67	1214 67
Haussmann court terme	1229 90	1229 90
Haussmann Epargne	1402 61	1402 61
Haussmann Europe	1874 73	1808 97
Haussmann France	767 88	730 29
Haussmann Oblicroiss.	1308 84	1247 58c
Haussmann Obligation	1448 53	1397 14
Horizon	997 16	988 12
Interoblig.	11694 78	11244 98
Intersélect France	360 57	350 07
Intervaleurs Indust.	480 36	458 58
Invest. net	14895 54	14886 21
Invest. Obligataire	18263 35	18258 84
Jeune épargne	230 85	227 44
Laffitte-Amérique	237 76	226 98
Laffitte Europe	227 59	217 27
Laffitte-Expansion	235 46	224 78
Laffitte-France	268 85	247 11
Laffitte-Immobilière	219 41	209 46
Laffitte-Japon	318 56	304 11
Laffitte-Oblig.	144 65	138 09
Laffitte-Rend.	207 19	197 79
Laffitte-Tokyo	324 80	310 07
Lion-Associations	10858 97	10858 97
Lion court terme	112483 59	112483 59
Lion-Institutionnels	21969 68	21914 89
Lionplus	729 39	722 17
Livret Bourse Investis.	373 25	358 32
Livret portefeuille	570 15	553 54
Méditerranée	142 90	136 42
Minimax	26341 97	26341 97
Mobiplus	71597 73	70888 84
Mobipremière	62787 73	62186 07
Mondiale Investissem.	399 23	391 13
Monecic	5872 91	5872 91
Monodan	52590 13	52590 13
Moné J.	56295 90	56286 90
Mutuelle Unie Sél.	138 75	130 55
Natio.-Assoc.	6313 45	6300 85
Natio.-Epargne	13831 62	13694 67
Natio.-Court terme	205167	205167
Natio.-Immobilier	924 89	900 19
Natio.-Inter.	1150 67	1119 87
Natio.-Obligations	540 94	526 46
Natio.-Patrimoine	1221 70	1189
Natio.-Placements	65731 49	65731 49
Natio.-Revenus	1028 59	1018 41
Natio.-Sécurité	11087 28	11087 28
Natio.-Valeurs	568 77	553 55
Nippon-Gan	4716 18	4602 32 ◆
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normet IF	12514 48	12289 08
Oblic Régions	1046 27	1030 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1348 83	1320 42
Obligations Convert.	382 47	385 13
Oblilion	1044 08	1033 74
Optimavalor	492 51	480 50
Orvalor	5099 93	5099 93
Paramérique	510 01	486 88
Pareuropa	706 30	674 27
Paribas Croissance	533 62	511 87
Paribas Epargne	15828 56	15796 97
Paribas France	80 36	78 02
Paribas Opportunités	92 13	89 45
Paribas Patrimoine	484 01	464 28
Paribas Revenu	94 08	93 13
Parnasse-Valor	1044 15	1043 11
Patrimoine-Retraite	1660 90	1628 33
Pervalor	516 48	500 47
Phénix Placements	251 08	249 83 ◆
Pierre Investiss.	643 34	614 17
Placement A	756 05	756 05
Placement crt-terme	72895 11	72895 11
Placement J	56773 01	56773 01
Placement Premier	54878 76	54878 76
Placements Rendement	10803 66	10803 66 ◆
Placements Sécurité	107973 61	107973 61 ◆
Planinter	777 70	758 73
Plénitude	104 68	101 63
Première Obligations	10783 74	10762 22
Prévoyance Ecureuil	103 69	100 91
Priv'Association	21481 72	21481 72
Province Investiss.	421 82	402 69
Quartz	102 66	100 13
Rentacic	160 62	158 25
Revenus Trimestriels	5489	5434 65
Revenu Vert	1115 34	1114 22
Rivoli Plus	1085 31	1017 ◆
St-Honoré Assoc.	13365 33	13288 89
St-Honoré Bio-aliment.	683 38	652 37
St-Honoré Pacifique	474 73	453 20
St-Honoré P.M.E.	386 14	368 63
St-Honoré Real	11644 26	11597 67
St-Honoré Rendement	11553 42	11495 94
St-Honoré Services	423 39	407 11
St-Honoré Technol.	653 74	624 10
St-Honoré Valor	12341 38	12243 43
Sécuricic	11254 57	11243 33
Sécuri Taux	10206 75	10206 75
Sélection Croissance	450 22	437 11
Sicaden (Caxden BP)	720 64	709 99
Sicav-Associations	1438 99	1436 83
S.F.I. fr. et étr.	552 37	536 28
Sicav 5000	291 08	283 29
S.I. Est	1107 94	1057 70
Silvafrance	443 86	431 98
Sivam	372 48	362 49
Siverente	205 14	203 11
Silvinter	377 69	367 58
S.N.I.	1070 99	1039 80
Sogepargne	338 24	326 01
Sogevar	923 10	881 24
Soginter	1191 28	1127 71
Soleil Investiss.	436 04	416 27
Stratégie Actions	936 63	900 61
Stratégie Rendem.	1073 22	1039 44
Technocic	984 05	955 39
Techno-Gan	5423 46	5177 53
Trilion	5186 01	5134 66
U.A.P. Investiss.	356 86	344 06
Uni-Associations	109 52	109 52
Unifrance	384 90	367 45
Unifoncier	1073 39	1024 71
Uni-Garantie	1331 37	1305 24
Unigestion	768 51	733 66
Uni-Régions	2297 90	2193 60
Univente	2155 51	2084 83
Univer	194 98	194 98
Univers-Actions	926 07	895 62
Univers-Obligations	1483 65	1435 06
Valorem	444 65	433 80
Valorg	1957 45	1955 89 ◆
Valmel	82062 63	82021 62

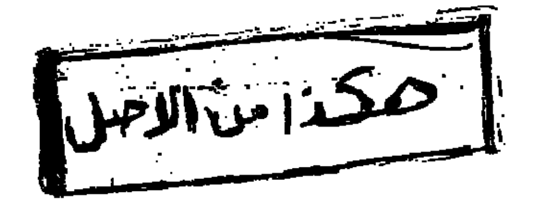
c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 674	5 614	5 400	5 800
ECU	6 971	6 972	....	....
Allemagne (100 DM)	337 200	337 380	327	346
Belgique (100 F)	16 145	16 144	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 220	300 290	290	310
Danemark (100 krd)	87 850	87 890	84	91
Norvège (100 k)	88 410	88 440	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 064	10 057	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 230	4 232	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 593	4 596	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	414 030	414 700	402	422
Suède (100 krs)	93 840	93 730	89	95
Autriche (100 sch)	47 925	47 980	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	4 968	4 971	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 115	4 115	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 412	4 388	4 200	4 600
Japon (100 yens)	4 383	4 403	4 260	4 450

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	87300	86250
Or fin (en lingot)	87400	86600
Pièce française (20 fr)	551	554
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	593	592
Pièce latine (20 fr)	502	501
Souverain	633	626
Pièce de 20 dollars	3090	3085
Pièce de 10 dollars	1520	1502 50
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3370
Pièce de 10 florins	521	517
Or Londres	476 75	477 75
Or Zurich	477	478
Or Hongkong	476 75	478 35
Argent Londres	.....	.....





Le Monde

Après l'offre d'American Home Products

Sanofi renonce à acquérir le groupe américain Robins

American Home Products a annoncé, le mardi 19 janvier, que le *conseil d'administration de Robins a* accepté son nouveau plan de reprise, le préférant à ceux de l'américain Rorer et du français Sanofi. Le sixième fabricant mondial de médicaments, qui avait déposé sa candidature en même temps que Sanofi pour acheter le laboratoire américain A.H. Robins au lendemain de Noël, a majoré son offre la semaine dernière en la portant à 700 millions de dollars. Le comité regroupant des actionnaires représentant 58 % du capital autres que la famille Robins, *qui préférait la firme française, sou*tient cette proposition d'American Home.

Devant ce retournement, Sanofi a décidé de retirer son offre. La direction du groupe a déclaré, le mercredi 20 janvier, en fin de matinée : *« Les sommes en jeu sont devenues trop importantes »*. Sanofi reste, néanmoins, *« toujours intéressés par le marché américain »*.

Thomson a reçu 500 millions en dotation en capital sur le milliard attendu

Thomson SA a touché, il y a quelques jours, une dotation en capital de 500 millions de francs sur le milliard qu'il doit normalement recevoir de l'Etat, son actionnaire. Le groupe a finalisé le 31 décembre avec l'entreprise américaine General Electric un accord important prévoyant *un rachat de l'électronique* grand public (téléviseurs, magnétoscopes, hi-fi...) de General Electric et la cession à ce groupe des activités médicales de Thomson.

Compte tenu de la disproportion entre les deux activités concernées (*le Monde* du 2 janvier 1988), Thomson doit verser au groupe américain entre 600 et 700 millions de dollars (*entre* 3,3 et 3,8 milliards de francs).

OPA sur le troisième assureur belge

Le groupe AG pourrait acquérir 28 % du capital d'Assubel

Le groupe AG (Assurances générales), numéro deux de l'assurance en Belgique, a annoncé, mardi 19 janvier, à Bruxelles, qu'au terme de l'offre publique d'achat qu'il avait lancé sur les actions d'Assubel-Vie, au prix de 6 000 FB, 28,3 % des titres du troisième assureur belge lui ont été proposés. Parmi les porteurs qui souhaitent vendre leurs actions, on trouve la Société générale de Belgique (pour 10 %).

Compte tenu de la réglementation belge et des recommandations des autorités boursières, le groupe AG ne pourra acquérir ces titres qu'après accord du conseil d'administration d'Assubel-Vie.

E. I.

La lutte contre les myopathies

Le bilan du Téléthon

Il était difficile d'évaluer, le mardi 19 janvier, la somme *exacte recueillie par l'Association* française contre les myopathies (AFM), à l'issue du Téléthon organisé, les 4 et 5 décembre 1987, sur Antenne 2. Un fait semble acquis : plus de 181 millions de francs sont parvenus au siège de l'AFM, soit autant que les promesses enregistrées.

Ce budget, trois fois plus important que celui espéré initialement, va permettre de développer non seulement les recherches contre la myopathie de Duchenne, qui frappe en France quelque deux mille enfants, mais aussi contre une quarantaine de maladies neuromusculaires graves (*myasthénie, myotonie*, atrophie neurogènes) atteignant plus de trente mille personnes. Une somme importante sera consacrée à la mucoviscidose.

● **Reconduction de la grève des *infirmiers-anesthésistes*.** — Les infirmiers-anesthésistes ont décidé, le mardi 19 janvier, de reconduire pour 24 heures la grève qu'ils observent depuis lundi dernier. *« Nous voulons un statut spécifique et une rémunération digne de notre fonction »*, *ont-ils rappelé* le 19 janvier au cours d'une réunion de coordination qui avait lieu à la Bourse du travail, à Paris. Au terme de cinq ans d'étude, un infirmier-anesthésiste gagne environ 5 800 F par mois, 9 000 F en fin de carrière. On compte environ 4 600 *infirmiers-anesthésistes en* France.

● **IRLANDE : douze Iraniens *demandent l'asile politique.*** — Douze Iraniens ont demandé l'asile politique à l'Irlande au cours d'une escale technique d'un avion de ligne soviétique assurant la liaison Moscou-La Havane, à l'aéroport de Shannon.

Deux disparitions

• L'historien de cinéma Jean Mitry

L'historien de cinéma Jean Mitry est mort le 18 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Jean-René Pierre Goetgheluck Le Rouge Tillard des Acres de Presfontaine naît à Soissons en 1906. Un tel nom étant difficile à porter, son possesseur se fera connaître, en un raccourci saisissant, sous celui de Jean Mitry. C'est Mitry qui, en 1924, anime des ciné-clubs, écrit dans des revues d'avant-garde, se passionne pour le cinéma ; c'est Mitry qui, en 1928, est assistant de son ami Pierre Chenal pour un court métrage, *Paris-Cinéma* ; c'est Mitry qui, en 1932, participe comme acteur à la folle aventure du tournage de *la Nuit du carrefour*, par Jean Renoir. C'est Mitry, enfin, qui, dès 1936, se trouve aux côtés de Henri Langlois et de Georges Franju pour la création de la Cinémathèque française. Par la suite, les chemins divergent.

Jean Mitry, après la guerre, s'exerce à des recherches dignes du film expérimental du temps du muet. Il veut des images cinématographiques comme équivalences des rythmes musicaux. Il tourne *Pacific 231* (1949), *Images pour Debussy* (1951), *Symphonie mécanique* (1955). En 1958, il réalise un long métrage volontairement commercial, *Enigme aux Folies-Bergère*, comme pour prouver qu'on peut être cinéaste « du samedi soir » *sans démériter*. Il n'y gagnera rien.

Jean Mitry est un historien-né, qui veut préserver la mémoire du septième art, expliquer, analyser, enseigner, mettre sur fiches et en théories, avec un bel enthousiasme. Professeur à l'IDHEC, il forme toute une génération. Son érudition fabuleuse, son débit précipité, sa manière de reconstruire les films par ses mouvements de bras, ses mains, font de lui un personnage aimé des étudiants. A partir des années 50, la vie de Jean Mitry va être tout entière consacrée à l'histoire du cinéma. Constamment soutenu par sa femme Janine, qui lui épargne les contingences matérielles, il rassemble des documents, il voit, revoit des films. Il écrit. Des études sur des cinéastes : *John Ford*, *S.M. Eisenstein*, *Tout Chaplin* (une somme, publiée en 1972 et qui vient d'être rééditée, remise à jour, enrichie par les illustrations, aux éditions Atlas) ; des brochures pour la petite collection « cinéma » de *l'Avant-Scène cinéma* (*D.W. Griffith, Thomas Ince, Max Linder, Mack Sennett, Maurice Tourneur*, etc.). Comme Georges Sadoul, il tient à transmettre l'expérience vivante des années du muet, les sources de l'histoire moderne du cinéma. Au début des années 60, il publie aux éditions Jean-Pierre Delarge *Esthétique et psychologie du cinéma*, en deux volumes. En 1966, paraît chez le même éditeur le premier volume de son *Histoire du cinéma*, œuvre gigantesque, poursuivie jusqu'à sa mort, œuvre encyclopédique mais portée vers la *« psychologie des formes »*, avec une dimension philosophique tenant compte des modes de pensée contemporains. Car Mitry, qui pouvait être, souvent, « dans la lune », savait aussi s'imprégner de l'air du temps. Après avoir enseigné quelques années à l'université de Montréal, il avait donné des cours d'esthétique et de sémiologie du film à l'université Paris-I.

Parallèlement à son *Histoire du cinéma*, il a bâti, en une trentaine de volumes, une *Filmographie universelle*, éditée par l'IDHEC de 1963 à 1972, puis reprise par les éditions des Archives nationales du film à partir de 1978. Il trouva le temps, pour se délasser, d'écrire des poèmes. Seule la maladie, qui commença par un affaiblissement de la vue, put avoir raison de ce travailleur infatigable. Il était président de l'Association française de recherche *sur l'histoire du cinéma, fondée en* 1985. Jean Mitry fut toujours honnête dans ses choix, son idéologie, ses partis pris et ne cessa jamais, lui-même, d'apprendre.

JACQUES SICLIER.

• Le bassiste de jazz Al Hall

Le bassiste de jazz Al Hall est mort, lundi 18 janvier, à New-York. Il était âgé de soixante-douze ans.

Premier musicien noir à avoir joué dans l'orchestre d'une salle de théâtre à Broadway, Alfred Wesley Hall est né le 8 mars 1915 à Jacksonville (Floride). C'est à Philadelphie, où il étudie la contrebasse et le violoncelle, qu'il reçoit une formation classique, mais comme il n'y avait pas de place, à cette époque, pour un Noir dans les orchestres symphoniques, il s'intègre aux « big bands » de jazz. Très vite, il rejoint des formations plus réduites. Celle du pianiste Teddy Wilson, d'abord. Ensuite, il accompagnera Count Basie, Erroll Gardner, Billie Holiday, Dexter Gordon ou Ben Webster. Jusqu'à son hospitalisation, le mois dernier, il se produisait tous les dimanches à Greenwich-Village.

● ***La Dépêche du Midi* absente des kiosques en Haute-Garonne.** — Le quotidien régional *la Dépêche du Midi* (Toulouse) était absent, le mercredi 20 janvier, des kiosques en Haute-Garonne, à la suite d'un arrêt de travail des services techniques de la COMIAG, société de fabrication du journal. Selon le Livre CGT, ce mouvement a été déclenché à la suite du *refus de la direction d'ouvrir des* négociations salariales. La direction indique que la grève n'a affecté que les éditions de la Haute-Garonne (environ cent mille exemplaires sur deux cent quatre-vingt-dix mille). Lundi 18 janvier, une grève de l'imprimerie avait déjà empêché la sortie complète du quotidien.

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1988 a été tiré à 502 698 exemplaires

Sur le vif

Restons modestes

Vous avez vu, hier, dans *le Monde*, ce sondage de la SOFRES ? Quelle est la personnalité française ou étrangère qui *vous a le plus marqué au cours* des vingt dernières années ? Politique, sports, sciences, culture... Vous avez le choix. Ça les a laissés sans voix, cette question. Ils séchaient complètement, les mecs ; ils trouvaient pas. Cherchez bien, vous voyez personne ? Non, personne (36 %). Bon, tant pis, merci quand même. Et vous, là ? Bof... Si, *le Général* (16 %). *Et vous ?* Le pape (7 %). Et puis ? Ben... Heu... Ils se raclaient les méninges : Mère Teresa (3 %). Et ensuite ? Alors là... Mais si, bien sûr, Coluche, où avais-je la tête. Ouais, Coluche arrive en *quatrième position. Avant* Lech Walesa. Et Pompidou — pourquoi lui ? — en queue de peloton. Mon Mimi ? Il est nulle part. Inconnu au bataillon.

Fabuleux, non, dans un pays bombardé d'informations, de *communications* en tout genre où l'Etat-spectacle joue le star-système à fond. L'opinion, ben, elle en a pas, d'opinion. Elle s'en fout. Elle a autre chose à s'occuper. Ça rend modeste, dites donc, surtout là en période électorale. Va vraiment falloir cogner très fort pour la secouer, la massive *masse* qui s'amasse soir *après soir devant* le poste. Le journal, on l'avale, bien obligé, poussé, tiré qu'il est par la Roue de la fortune, Maguy, Bouvard, le Loto, le Tapis vert, Télémago et le film. Ce qu'on en retient ou rien !

Ah si ! moi, il y a un truc qui m'a fait tordre, c'est le clip de Babarre. Grotesque ! Une tortue *jaune et vert fonçant à toute* allure vers l'Elysée, course ponctuée par des flashs explosifs : notre paysan du Danube national, bras levés, sourire extasié répondant, façon Madonna, aux hourrahs de ses fans. Tout juste *s'il nous a pas balancé son cale*çon. C'est d'autant plus marrant que dans le bouquin — il est passionnant — de Christine Fauvet-Mycia sur *les Eminences grises* de nos princes, il se gausse des faiseurs d'images, le gros Raymond : *je suis comme je suis...* C'est pas moi qui m'abaisserait à courir après les Français. Ben, tiens !

CLAUDE SARRAUTE.

RDA

Un avertissement à la dissidence

Le gouvernement est-allemand semble vouloir profiter des incidents qui se sont produits dimanche dernier 17 janvier, en marge des cérémonies officielles en hommage aux deux leaders spartakistes Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg pour lancer un avertissement à sa dissidence.

Plus d'une centaine de personnes avaient été interpellées alors que de petits *groupes* de *pacifistes* et de défenseurs des droits de l'homme tentaient de s'infiltrer dans la manifestation officielle avec leurs propres banderoles. Selon les milieux évangéliques, des mandats d'arrêt *ont été délivrés* contre vingt-deux d'entre elles pour infraction au code pénal de la RDA qui interdit *« les attroupements sur la voie publique »*. Une instruction serait en cours contre cinq autres personnes. La presse ouest-allemande a, en outre, rapporté que douze dissidents avaient été expulsés vers la RFA.

Tout en affirmant que l'Eglise était aux côtés des détenus, M. Manfred Stolpe, *un des dirigeants de* l'Eglise évangélique à Berlin-Est, a qualifié la situation de *« très compliquée »*, faisant état d'une *« grande détermination »* de la justice.

Les Internationaux de tennis d'Australie

Mats Wilander en demi-finales

Vainqueur de son compatriote *Anders Jarryd* (7-6, 6-2, 6-3), *le Sué*dois Mats Wilander s'est qualifié, mercredi 20 janvier, pour la quatrième fois de sa carrière, pour les demi-finales des Internationaux de tennis d'Australie qu'il a déjà gagnés en 1983 et 1984. Son prochain adversaire sera le tenant du titre, le Suédois Stefan Edberg, qui a battu, mercredi soir, le Soviétique Chesnokov (4-6, 7-6, 6-4, 6-4).

L'autre demi-finale opposera le Tchécoslovaque Ivan Lendl, *qui a éliminé* mardi l'Américain Todd Witsken (6-2, 6-1, 7-6) à l'Australien Pat Cash, vainqueur du Néerlandais Michiel Schapers (6-1, 6-4, 6-2). L'Australien est le seul joueur qui ait battu deux fois le champion du monde dans les tournois du grand chelem 1987, en finale de Wimbledon et en demi-finale des Internationaux d'Australie.

Dans les demi-finales du tournoi *féminin, programmées jeudi*, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, qui a éliminé la tenante du titre, la Néo-Australienne Hanna Mandlikova (6-2, 6-2), rencontrera sa compatriote Claudia Khode-Kilsch, victorieuse de l'Australienne Anne Minter (6-2, 6-4). L'autre match *mettra aux prises pour* la soixante-seizième fois les Américaines Martina Navratilova, qui a battu la Tchécoslovaque Héléna Sukova (6-4, 7-6) et Chris Evert, qui a éliminé l'Allemande de l'Ouest Claudia Porwick (6-3, 6-1).

A C D E F G H